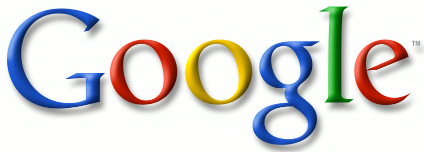
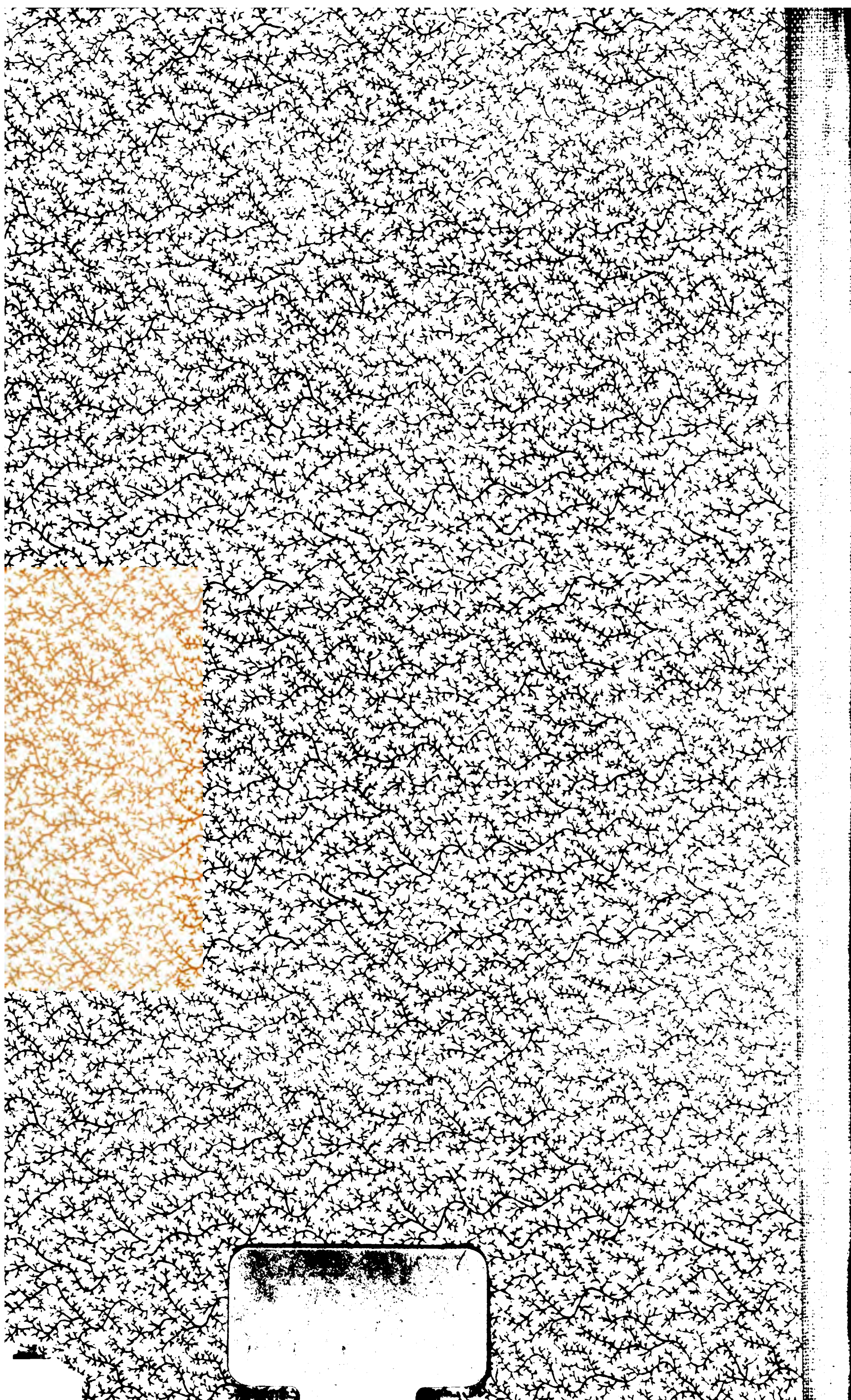
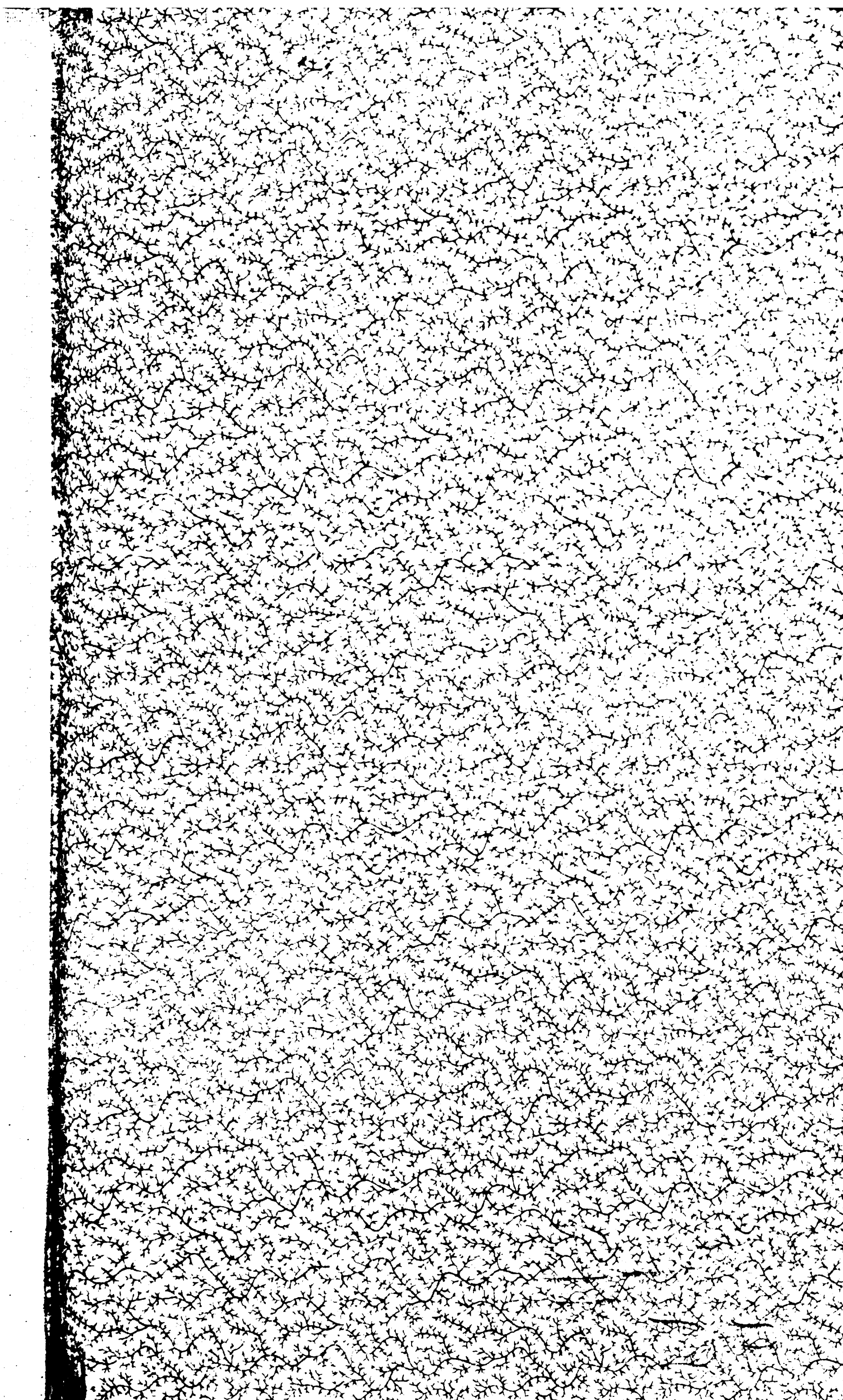






HISTOIRE

DES

ENVIRONS DE PARIS.

TOME II.

IMPRIMERIE D'AMÉDÉE GRATIOT ET Cᵉ,
11, rue de la Monnaie.



Rouargue frères del. & sc.

ST. GERMAIN





Rouargue frères del. & sc

ST GERMAIN

HISTOIRE

PHYSIQUE, CIVILE ET MORALE

DES ENVIRONS

DE PARIS

DEPUIS LES PREMIERS TEMPS HISTORIQUES JUSQU'A NOS JOURS;

contenant

L'HISTOIRE ET LA DESCRIPTION DU PAYS ET DE TOUS LES LIEUX REMARQUABLES
COMPRIS DANS UN RAYON DE VINGT-CINQ A TRENTE LIEUES
AUTOUR DE LA CAPITALE ;

PAR

J.-A. Dulaure,

DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

DEUXIÈME ÉDITION,

Revue et annotée par J.-L. BELIN, Avocat.

TOME DEUXIÈME.





PARIS

FURNE ET Ce, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

39, QUAI DES AUGUSTINS.

1858

HISTOIRE

PHYSIQUE, CIVILE ET MORALE

DES ENVIRONS

DE PARIS.

DEUXIÈME PARTIE,

LIVRE PREMIER,

(SUITE).

CHAPITRE III.

CLICHY, MOUCEAUX, ASNIÈRES, GENNEVILLIERS, COLOMBES, COURBEVOIE, BEZONS, ARGENTEUIL, HOUILLES, CARRIÈRES, MONTESSON, SARTROUVILLE.

§ Ier.

CLICHY.

Le village de Clichy est situé dans une plaine, entre la rive droite de la Seine et la route de Saint-Denis à Versailles, à trois quarts de lieue au N. E. de Neuilly, et à égale distance des barrières de Paris.

Le nom latin de Clichy est *Clippiacum*, formé de la racine *clip*, dans laquelle on croit reconnaître la signi-

fication de *clappier*, lieu où l'on élève des lapins, explication que semble en effet fortifier le surnom de *la Garenne* donné à Clichy.

Le village de Clichy-la-Garenne est très ancien, et son territoire paraît avoir primitivement compris tous le pays où depuis s'élevèrent *Saint-Ouen*, *le Roule* et *Villiers-la-Garenne*. Il faut rapporter à cette étendue de pays ce qu'on trouve dans les anciennes chartres touchant ce lieu, où les rois de France eurent un palais dès les commencements de la monarchie.

La première mention relative à Clichy date de 625; c'est dans ce village et à cette même époque que Dagobert se maria avec Gomatrude, qu'il répudia quatre ans plus tard, également dans cet endroit, où il épousa ensuite Nantechilde, suivante de sa première femme. Dagobert y fit son séjour le plus ordinaire; il affectionnait tellement Clichy, qu'il engagea la plupart des hommes de sa cour à y bâtir des maisons. Il existe encore des pièces de monnaie frappées à Clichy du temps de Dagobert.

Le 26 mai 627, Clotaire convoqua, dans son palais, à Clichy, un concile mixte, composé d'évêques et de laïques, afin de régler les affaires de son royaume.

Le 1er mai 636, un autre concile s'assembla dans ce lieu. Agile y fut établi abbé de Rebais, monastère récemment fondé par saint Éloy.

Le 22 juin 653, Clichy fut encore le lieu d'assemblée d'un concile où assistèrent 24 évêques, et où l'on confirma les priviléges de l'abbaye de Saint-Denis.

Ces assemblées prouvent que Clichy, où plutôt son palais, jouissait, sous la première race, d'une grande considération, qu'il perdit depuis que les moines de Saint-Denis en furent devenus les seigneurs.

Clovis II et Thierry III, successeurs de Dagobert, firent aussi leur séjour à Clichy.

En 741, Charles Martel gratifia l'abbaye de Saint-Denis de ce domaine, et Clichy fut l'une des terres que les religieux destinèrent à leur fournir de la volaille entre Pâques et Noël.

On ne sait pas précisément de quelle époque date l'origine de la paroisse de Clichy; on sait seulement que saint Médard, dont la mort arriva vers l'année 545, en fut le patron de temps immémorial, ce qui ne permet guère d'assigner à la paroisse une ancienneté plus reculée que la fin du VIe siècle. Au XVIIe, on conservait dans l'église de Clichy des reliques de ce saint. « Charles »Moreau, premier valet de garde-robe du roi, ayant »obtenu de Jacques de Nuchèze, évêque de Challan, »abbé de Saint-Étienne de Dijon, un morceau du chef »de ce saint évêque de Noyon, tiré de la châsse con»servée en la même église de Dijon, l'archevêque de »Paris permit, le 17 août 1660, vu les attestations, de »l'exposer dans l'église de Clichy[1]. »

Dans ce même siècle, l'église de Clichy eut deux curés célèbres : M. Bourgoin, qui devint général des prêtres de l'Oratoire, et l'illustre et modeste saint Vincent-de-Paule, à qui l'on doit la construction de l'église telle qu'elle est aujourd'hui.

Peu de seigneurs de Clichy ont laissé un nom digne d'être cité dans l'histoire. Cette terre fut longtemps dans la famille des Beaumont; au XVIIe siècle, elle appartenait à un Macé de la Bazinière; en 1671, Édouard-François Colbert, comte de Maulevrier, et Nicolas de

1 Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, tome III, page 70.

Bautru, marquis de Vaubrun, lieutenant-général des armées du roi, la possédaient en commun; enfin, elle appartenait, en 1755, au fermier-général Grimod de la Reynière.

C'est dans ce village que se tenait, pendant les années 1795, 1796, 1797, ce fameux club dit *la société de Clichy*, club plusieurs fois dénoncé aux conseils, comme travaillant à la contre-révolution et au rétablissement de la monarchie, et qui fut tout-à-fait anéanti lors de la révolution du 18 fructidor an V.

En 1815, Clichy ne fut livré aux troupes étrangères qu'après la convention militaire du 3 juillet; mais combien ce village eut à souffrir de sa généreuse résistance! A peine entrés, les Anglais et les Prussiens y commirent un pillage général.

On voit à Clichy plusieurs maisons notables, sans compter le château seigneurial, qui existe encore; on distingue surtout celle de M. Barré, ancien directeur du Vaudeville. On y a établi plusieurs fabriques, dont une de céruse; cette céruse l'emporte en qualité sur les plus estimées des pays étrangers.

Clichy appartient à l'arrondissement de Saint-Denis et au canton de Neuilly-sur-Seine. La population est de 3,125 habitants, y compris le hameau de *Mouceaux*, dont nous allons dire un mot, celui des *Batignolles* et les habitations isolées de *Courcelles* et de *la Planchette*[1].

[1] Depuis une dizaine d'années, les communes de Clichy, de Mouceaux et des Batignolles ont pris une extension très considérable, et sont devenues des annexes importants de la capitale, de simples hameaux qu'elles étaient naguère (B).

§ II.

MOUCEAUX.

Hameau dépendant de Clichy, situé aux portes de Paris. Les chroniques de Saint-Denis parlent de ce hameau vers l'an 1363. En 1529, il y eut une chapelle sous l'invocation de saint Étienne, martyr. Longtemps la seigneurie de ce lieu appartint à la famille des Charron; en 1746, elle fut vendue au fermier-général Grimod de la Reynière, seigneur de Clichy.

Mouceaux est bien bâti, et l'on y voit plusieurs maisons remarquables; mais ce qui a donné tant d'importance à ce hameau, c'est le château que le duc d'Orléans y fit construire, et où il dépensa des sommes considérables; on a donné à ce lieu le nom de *folies de Chartres*. Le parc est planté dans le genre anglais; on y trouve tout ce que l'imagination peut enfanter pour embellir un jardin de ce genre : des débris gothiques, des ruines grecques, de superbes péristyles, des bains ornés de statues, des obélisques égyptiens, des kiosques. Toutes ces créations de l'art, dont quelques-unes existent encore, contrastaient partout avec la simplicité villageoise et l'aimable irrégularité des campagnes, des bosquets, des coteaux plantés de vignes, des rochers, des ruisseaux et des sentiers qui serpentaient. Des cabanes, des groupes d'arbres formaient le paysage le plus piquant.

Ce joli parc a été exécuté d'après les dessins de M. Carmontel. M. de la Fosse en a publié dix-sept vues avec les explications.

M. l'abbé Delille, dans son poëme, en parlant des

jardins où l'art fait régner le printemps, même au milieu des frimas, cite Mouceaux pour modèle :

J'en atteste, ô Mouceaux, tes jardins toujours verts;
Là, des arbres absents les tiges imitées,
Les magiques berceaux, les grottes enchantées,
Tout vous charme à la fois. Là, bravant les saisons,
La rose apprend à naître au milieu des glaçons;
Et les temps, les climats, vaincus par des prodiges,
Semblent de la féerie épuiser les prestiges.

La Convention nationale décréta que Mouceaux ne serait point vendu, mais entretenu aux frais de l'État, pour y fonder des établissements d'utilité publique. «Bonaparte, à son avènement au trône, en fit cadeau à »l'ex-archichancelier Cambacérès; mais celui-ci, trou»vant que l'agrément de cette propriété ne compensait »point suffisamment la dépense qu'il était obligé d'y »faire pour son entretien, la rendit quatre ou cinq ans »après au donataire. Napoléon réunit alors Mouceaux à »son domaine particulier; et, à l'époque de sa chute, »en 1814, le roi, de retour en France, la rendit au fils »du premier possesseur, S. A. R. le duc d'Orléans [1]. »

Depuis la construction des murs de clôture de Paris, le parc de Mouceaux se trouve compris dans l'enceinte de la capitale; mais, afin que ce mur d'enceinte ne privât point de la vue des campagnes environnantes, le propriétaire obtint qu'il fût bâti dans le fond d'un vaste fossé.

[1] *Dictionnaire historique et topographique des environs de Paris*, article MOUCEAUX.

§ III.

ANIÈRES.

Le village d'Anières est situé à une lieue et demie et presque au nord de Paris, sur la rive gauche de la Seine.

Un savant a donné ainsi l'étymologie d'Anières : *Asinariæ, a gregibus asinorum dictæ* [1]. Il faut croire que le territoire d'Anières nourrissait autrefois beaucoup d'ânes.

Le plus ancien titre connu qui fasse mention de ce village est un bulle de l'an 1158 ; Anières y est mentionné sous le titre de cure, ce qui reporte nécessairement son origine beaucoup plus haut. A cette époque, la paroisse comprenait le territoire qui composa depuis celle de Genevilliers ; mais depuis six cents ans environ, ce village en est détaché.

Les abbés de Saint-Denis étaient seigneurs d'Anières ; et, pour assurer la conservation de leurs droits, un de leurs officiers allait chaque année y tenir une assise sur le bord de la Seine. « L'abbé y fait faire l'appel de tous »les justiciables, lit-on dans l'histoire du diocèse de »Paris [2], et juge les causes qui sont en état de l'être ; »ensuite celui qui a la ferme du bac est obligé de donner »à dîner, dans un maison voisine, aux bénédictins qui »s'y trouvent, et aux officiers de la justice. »

Les habitants d'Anières furent, comme tous ceux des villages voisins, affranchis en 1248 par l'abbé de Saint-Denis.

[1] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, tome VII.
[2] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, tome VII.

Il y eut de tous temps à Anières de fort jolies maisons de campagne; « mais celles qui ont appartenu à la feue »duchesse de Brunswick et à la marquise de Parabère, »dit Piganiol, sont belles et méritent d'être vues. » Le prince palatin Édouard de Bavière, et sa femme Anne de Gonzague de Clèves, princesse de Mantoue, y eurent une maison dans le XVIIe siècle. C'est en faveur de cette princesse que s'opéra, avant 1683, dit le même Piganiol, un miracle insigne à Anières. Anne de Gonzague, palatine, avait eu de Casimir, roi de Pologne, retiré en France, un reliquaire du bois de la vraie croix, venant de l'empereur Manuel Comnène. Un prince peu religieux ayant osé le jeter au feu, ce morceau resta dans les flammes sans brûler; la princesse et la duchesse de Brunswick attestèrent ce prodige.

M. Voyer-d'Argenson avait aussi fait bâtir à Anières une maison charmante; comme on travaillait à aplanir le terrain, « on découvrit dans la partie placée entre le »chemin et le bord de la rivière, dont le dessous n'est »que de gravier à la profondeur de deux à trois pieds, »dans le gravier même, des squelettes humains sans »tombeau de bois ni de pierre, et disposés de tous sens »indifféremment, les uns couchés sur le côté gauche, »d'autres quasi sur le ventre, et situés dans leur lon»gueur, d'orient en occident, ou du midi au nord, beau»coup d'entre eux ayant avec eux une bouteille de terre »de différentes couleurs et grandeurs, depuis la capacité »d'une chopine jusqu'à la contenance de trois ou quatre »pintes; j'en ai vu sur le lieu un grand nombre. Il y en »avait aussi de verre de la capacité d'une pinte, et des »écuelles ou coupes de terre rouge, autrement terre si»gillée. A l'un de ces cadavres était une ancienne agrafe,

»*fibula*, de cuivre jaune, qui avait servi à attacher ses »habits, sur le bord de laquelle on lisait en caractères »romains capitaux, assez bien formés et sans abrévia»tions, et qui m'ont paru être du IVe siècle de J.-C., »*Domini morte vivas*, et au revers, aussi sur le bord, »*Utere felix*. On y a aussi trouvé un sabre de fer.

»Dans ce grand nombre de squelettes, on n'en a vu »qu'un seul renfermé dans un cercueil composé de tuiles »antiques longues de plus d'un pied, et qui ont des bords »relevés aux deux côtés : c'était le cadavre d'un enfant »de quinze ans environ. On a aussi découvert une place »dont tout le gravier était noirci et attendri par la »chaleur du feu qui avait peut-être servi à brûler un »corps.

»M. le comte de Caylus parle de la découverte des »squelettes, et il assure avoir ouï dire qu'un roi Dago»bert de la première race avait eu une maison de cam»pagne dans le terrain d'Anières ou plus haut : on »sait d'ailleurs que cet endroit a été considérable au»trefois [1]. »

Le village d'Anières fait aujourd'hui partie du département de la Seine, arrondissement de Saint-Denis. Ce village compte environ 400 habitants.

§ IV.

GENEVILLIERS.

Village situé dans une plaine, à deux lieues au N. de Paris, et à égale distance au N. E. de Nanterre.

[1] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, tome VII.

Nous avons déjà assigné l'époque où ce village commença à former une paroisse distincte de celle d'Anières; au mois de février 1302, Genevilliers fut érigé en cure. Aucune église, peut-être, ne posséda plus de reliques que celle de ce lieu. Elle fut dédiée à l'évêque d'Acqs, «qui renferma, dans l'autel, des reliques de saint Bar»thélemi, des compagnons de saint Denis, des saints »Maurice, Eutrope, Alexandre, Valentin et Patrocle, »Zenon et Cyr [1]. »

Cette terre appartint de temps immémorial à l'abbaye de Saint-Denis, qui affranchit ses habitants en même temps que ceux d'Anières.

Le village de Genevilliers souffrit beaucoup des guerres civiles qui désolèrent la France, et surtout les environs de Paris, sous les règnes de Charles V, de Charles VI et de Charles VII. Le parti d'Orléans s'en rendit maître en 1411, et le mit au pillage; Antoine de Craon le reprit la même année; et, dans ces deux circonstances, les malheureux habitants purent apprécier jusqu'où se porte ordinairement la fureur des partis dans les guerres civiles.

Le village de Genevilliers, situé à l'extrémité de la péninsule que forment en cette endroit les sinuosités de la Seine, est très sujet aux inondations.

«En 1740, lors de la grande inondation où la Seine, »à Paris, atteignit le deuxième étage des maisons situées »sur le Port-au-Blé, Genevilliers fut presque entière»ment détruit. Les jetées furent emportées par la violence »du courant. La masse énorme des eaux qu'elles rete»naient, se précipitant tout-à-coup avec fureur par les

[1] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, tome III.

»passages ouverts, entraîna, balaya avec elle les hommes »et les bestiaux qui se trouvaient sur son passage. Elle »fit aussi écrouler toutes les maisons qui n'étaient point »solides : ce qui causa encore une grande perte d'hommes »et de bestiaux; car ils étaient écrasés par les débris, »et emportés par le débordement. Il fallut que le gouver»nement vînt aux secours de ces malheureux habitants, »et leur fournît les moyens de réparer les pertes immenses »qu'ils avaient faites [1]. »

Les habitants, de leur côté, formèrent dès lors, tout le long de la Seine, des espèces de jetées qu'ils appellent *noues*, et qui aujourd'hui les défendent complètement des ravages de même espèce.

Le maréchal de Richelieu possédait à Genevilliers une charmante maison de campagne, avec un très beau jardin. Au nord de ce jardin, il fit bâtir, en 1752, une glacière dont l'aire était élevée au-dessus de la hauteur de l'inondation de 1740; elle formait un cône immense, couronné d'un bois taillis. Le sommet supportait un salon magnifiquement décoré, et représentait un petit temple rond surmonté d'un dôme terminé lui-même par une statue de Mercure; à l'aplomb de chaque colonne de ce dôme était placée la statue d'une divinité. Cette maison appartient aujourd'hui à la famille de Portalis; et son pavillon fait encore l'admiration de tous ceux qui la visitent.

Du reste, le village de Genevilliers n'a rien de remarquable. Il fait partie du département de la Seine, arrondissement de Saint-Denis. Sa population est de 1,150 habitants.

[1] *Dictionnaire historique, etc., des environs de Paris.*

§ V.

COLOMBES.

Colombes est un village situé à deux lieues au N. O. de Paris, à une lieue un quart au N. E. de Nanterre, et à une demi-lieue au S. d'Argenteuil.

Les plus anciens titres qui font mention de ce village ne remontent pas au-delà du XIIIe siècle. A cette époque, Colombes appartenait à l'abbaye de Saint-Denis; son église, ou du moins la tour qui est vers le nord du bâtiment, semble même remonter au XIIe siècle : ce qui suppose que déjà ce lieu était un village assez considérable pour le temps. L'église est une de celles où s'était établi l'usage de faire chaque année, le premier jour de mai, une procession à travers les vignes, et d'y porter le Saint-Sacrement, pour les préserver des vers. Plus tard, les exorcismes parurent plus convenables.

Les habitants de Colombes furent, en 1248, compris dans l'affranchissement que firent les abbés de Saint-Denis; et, en 1667, le roi leur accorda l'établissement d'un marché par semaine et de deux foires par an.

Henriette-Marie de France, troisième fille de Henri IV et douairière d'Angleterre, faisait sa demeure ordinaire au château de Colombes; elle y mourut, le 10 septembre 1669, à l'âge de soixante ans.

La communauté de Saint-Cyr succéda, dans la seigneurie de ce lieu, à l'abbaye de Saint-Denis.

Le village de Colombes était autrefois entouré de murs. Dans l'église, on lisait, avant la Révolution, une inscription « faisant connaître l'établissement d'une »école gratuite de trente pauvres garçons de Colombes,

»que le curé choisira, et qui sera conduite par un »prêtre. Cette fondation est faite par Léonard Polle, »bourgeois de Paris, commissaire des pauvres du grand »bureau en 1678, moyennant la somme de 2,500 livres [1]. »Je n'y ai point aperçu, continue le même auteur, »d'inscription concernant la fondation d'un hôpital, pour »les passants et pour les pauvres du lieu, par Magde- »leine, Geneviève, Pétronille, et Marie Charles, filles »d'Alexandre Charles, marchand à Paris. Le curé, qui »était alors Marin Prévôt, aumônier, prédicateur du »roi, goûta si fort ce projet qu'il offrit de payer de »son côté 150 livres annuellement. Le contrat est de »1665, 30 mai. Il fut arrêté que les hospitaliers de ce »lieu pratiqueraient la règle de saint Augustin, et que »Louise Galleran, ancienne religieuse, se joindrait à »elles. »

Aujourd'hui, Colombes est l'une des communes les plus considérables du département de la Seine; son château, qu'on appelait le grand château, pour le distinguer du second, fut rasé en 1793. Le petit château est aujourd'hui une charmante propriété appartenant à la princesse de la Moskowa. On remarque encore, à Colombes, plusieurs maisons de campagne charmantes.

Ce village appartient au département de la Seine, arrondissement de Saint-Denis. Sa population était, en 1745, de 2,250 habitants, en y comprenant le hameau de Courbevoie, qui en faisait alors partie, à peu près la même qu'au temps où l'abbé Lebeuf écrivait son *Histoire du diocèse de Paris;* elle ne s'élève plus aujourd'hui qu'à 1,650, mais sans y comprendre Courbevoie.

[1] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, tome III.

§ VI.

COURBEVOIE.

Ce lieu n'était, avant la Révolution, qu'un hameau de la paroisse de Colombes : c'est aujourd'hui une commune du département de la Seine, arrondissement de Saint-Denis, canton de Nanterre. Courbevoie est situé au N. O. et à une lieue un quart de Paris, sur une hauteur à droite, en quittant le pont de Neuilly.

L'ancienneté du hameau de Courbevoie remonte au XIIIe siècle; il en est fait mention dans deux titres de l'an 1209, sous le nom de *Curva Via*, parce que le chemin était en effet tortueux en cet endroit. Peu à peu, l'accroissement du lieu et la grande distance qui le séparait de Colombes, y nécessitèrent la construction d'une chapelle.

La terre de Courbevoie, comme celle de Colombes, relevait en partie des moines de Saint-Denis, en partie des seigneurs laïques. Les habitants furent affranchis en même temps que ceux de Colombes, c'est-à-dire en 1248.

Il existait aussi à Courbevoie, avant la Révolution, un couvent dit *des Pénitents*, détruit aujourd'hui.

« En 1814, dit l'auteur du *Dictionnaire historique des* »*Environs de Paris* [1], après les événements mémorables »qui venaient de changer le sort de la France, le gou- »vernement provisoire, créé pendant les premiers »jours de l'occupation de la capitale par les armées »coalisées, fit établir, dans les casernes de Courbevoie,

[1] Article COURBEVOIE.

»un hôpital militaire destiné aux soldats blessés des »puissances alliées. Ils y reçurent, de la générosité »française, des soins si tendres et si multipliés, que les »chefs des armées coalisées crurent devoir en faire leurs »remercîments officiels aux autorités locales par la voie »des journaux.»

Sur le plateau qui domine Courbevoie, s'élèvent les magnifiques casernes de ce village, qui furent construites sous le règne de Louis XV, et que les gardes suisses ont long-temps occupées. C'est l'édifice le plus remarquable de cette commune.

Le village de Courbevoie compte de 1,200 à 1,500 habitants. Au bas de la côte où il est situé, on trouve un château assez bien bâti.

§ VII.

BEZONS OU VEZONS.

Bezons ou Vezons est un village situé à deux lieues et demie de Paris, sur la rive droite de la Seine. Là est un pont en bois récemment construit, sur lequel on passe cette rivière, moyennant un péage.

Ce village remonte à une haute antiquité, puisqu'on trouve des monnaies du temps des rois de la première race, portant *Vezonno vico* [1]. Cependant, il n'y avait encore que douze maisons en 1470.

En 1381, les habitants de Bezons plaidèrent afin d'être déchargés du guet pour le château de Saint-Germain. En 1404, Charles IV les exempta du *droit de*

[1] Leblanc, *Traité des Monnaies*, page 67.

prises, en vertu duquel les *chevauchées et preneurs royaux* enlevaient des maisons des habitants les meubles et les denrées qui s'y trouvaient, sans les payer, pour le service de la cour [1]. Les habitants furent délivrés de ce brigandage, à condition qu'ils amèneraient chaque année, à Paris, quatre charrettes de feurre ou de paille.

Les seigneurs le plus anciennement connus de la terre de Bezons sont les Chanterel, qui la transmirent à la famille des Bazin.

La foire de Bezons s'ouvre tous les ans le dimanche après la fête de saint Fiacre. Autrefois, des cavalcades de masques y venaient de Paris pour danser et s'y faire remarquer de la foule qu'y rassemblaient à la fois la beauté du lieu et l'agrément de la saison. L'affluence était immense et la gaité très vive. Une comédie intitulée *la Foire de Bezons*, représentée sous le règne de Louis XV, donna de la célébrité à cette joyeuse réunion. Cette foire dure trois jours; mais le concours des amateurs y a beaucoup diminué.

On voit, dans ce village, l'ancien château bâti par le maréchal de Bezons, et une maison de campagne qui offre une particularité remarquable. Le parc, dessiné par Le Nôtre, renferme de belles eaux, qui sont conduites dans l'intérieur de la maison par le mécanisme d'un moulin à vent.

Ce village fait partie du département de Seine-et-Oise, arrondissement de Versailles, canton d'Argenteuil. Sa population est de 560 habitants.

[1] J'ai parlé, dans mon *Histoire de Paris*, de cette indigne exaction, à laquelle cette capitale et plusieurs autres villes de France étaient assujetties.

§ VIII.

ARGENTEUIL.

Village ou gros bourg, situé à deux lieues et demie au N. O. de Paris, sur le bord de la Seine.

Deux choses, dit l'abbé Lebeuf, ont rendu Argenteuil mémorable : premièrement, un monastère de l'ordre de saint Benoît, recommandable par son antiquité et par les reliques qui y sont conservées; en second lieu, le territoire du pays, célèbre par la bonté de son vin. Pour nous, l'histoire de ce lieu nous offre tour à tour le tableau des dévastations des Normands et des fureurs sanglantes du fanatisme; l'exemple de la vie déréglée des ordres religieux de l'un et de l'autre sexe; et le motif d'une longue et vive discussion entre l'abbé de Saint-Denis et l'évêque de Paris.

Les premiers titres où Argenteuil est mentionné le désignent sous les noms d'*Argentoïalum*, d'*Argentogilum* et d'*Argentolium*. « Un riche seigneur français, nommé »Ermenric, et Nummane, son épouse, y fondèrent, au »VIIe siècle, un monastère de filles, dont le roi Clo»taire III approuva l'établissement vers l'an 665. Les »fondateurs se soumirent dès-lors à l'abbaye de Saint»Denis; car les grands monastères d'hommes avaient »quelquefois alors des monastères de filles de leur »dépendance [1]. »

L'abbesse s'appelait Leudesinde; et l'abbaye était sous le titre de la sainte Vierge, de saint Pierre et de saint

[1] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, tome IV, page 2.

Paul. Le gouvernement de ce monastère appartenait aux abbés de Saint-Denis.

Il paraît que l'abbaye commençait déjà à décliner, puisque nous voyons Charlemagne donner ce prieuré à l'une de ses filles, Théodrate, que les historiens représentent comme fondatrice d'un nouveau monastère de bénédictines. « Il y a preuve, dit l'abbé Lebeuf, qu'il »faut toujours citer, dans ces matières, que ce monas»tère était rempli de religieuses de la famille royale et »de celles qui étaient protégées par les princes; et cela »fut ainsi jusqu'aux guerres des Normands, auquel »temps elles furent obligées de s'enfuir [1]. »

En effet, les incursions des Normands et des Danois le long des bords de la Seine devinrent très fatales à la paix de ce monastère, et furent peut-être le germe de ces désordres scandaleux qui autorisèrent les prétentions de *Suger*, abbé de Saint-Denis, sur cette communauté. Il fit valoir d'anciens droits que les religieux de Saint-Denis avaient sur l'abbaye d'Argenteuil; et, pour leur donner plus de poids, il prétexta la conduite irrégulière des religieuses de son temps. L'évêque de Paris, qui avait toujours exercé sa juridiction sur cette communauté, s'opposa fortement aux projets de Suger. Les religieuses, de leur côté, qui craignaient avec raison leur expulsion, se présentèrent pour se défendre. Grands débats entre les parties, d'où s'en suivit une espèce de concile qui se tint dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, au commencement de 1129. Le légat qui y présidait décida par sa sentence qu'il fallait chasser les filles de leur monastère, et y mettre en place des moines

[1] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, tome IV, page 2.

bénédictins. Voici un fragment de cette sentence apostolique, que le pape approuva, mais avec de grandes restrictions : « ... Comme nous étions actuellement occupés »à délibérer des moyens de réformer divers monastères »du royaume, tombés dans le relâchement, on s'est »récrié au milieu de l'assemblée sur l'état pitoyable »d'un monastère de femmes, nommé *Argenteuil*, où les »religieuses menaient depuis longtemps une vie infâme, »qui déshonorait leur profession et causait un scandale »public. Sur quoi, les avis de l'assemblée allant à les »faire chasser de ce lieu-là, le vénérable Suger, abbé »de Saint-Denis, a produit les priviléges de son abbaye, »confirmés par le siége apostolique, et a fait voir, par »des titres authentiques, que le monastère d'Argenteuil »appartenait de droit à son église, etc. »

Quelle que fût la justice des droits de l'une et de l'autre partie, il est évident, comme le remarque un auteur, que les moines de Saint-Denis aspiraient beaucoup moins à la conversion qu'aux biens des religieuses d'Argenteuil. Les bénédictins remplacèrent donc ces religieuses, qui furent forcées de se réfugier dans différentes communautés. La prieure était la fameuse Héloïse, qui se retira à cette époque, avec sept ou huit de ses compagnes, au Paraclet, maison qu'Abailard leur céda, et qui, par les soins de cette célèbre religieuse, devint une des plus brillantes abbayes du royaume. C'est dans l'église de cette abbaye que fut déposé son tombeau, où ses cendres étaient confondues avec celles de son cher Abailard, aussi fameux par ses amours et ses malheurs que par son savoir et la persécution de saint Bernard, son ennemi. Leur mausolée est aujourd'hui placé dans un des cimetières de Paris, dit le cimetière du Père-Lachaise.

«Au reste, dit l'abbé Lebeuf, lorsque les moines de »Saint-Denis vinrent demeurer dans ce prieuré, la règle »était déjà beaucoup déchue de son ancienne sévérité; »et ce qui regardait la nourriture des religieux faisait »une des plus importantes affaires de ce monastère. On »voit, par une chartre de l'an 1200, que la fonction de »chef de cuisine était dans ce couvent un office hérédi- »taire, dont Hugues, abbé de Saint-Denis, régla alors »les droits conjointement avec Hugues, prieur du lieu. »Le règlement parle de pitances de chair pour le cou- »vent. Le queux, ou cuisinier, était tenu de cuire dans »sa maison tous les oiseaux que les moines achetaient, »de quelque espèce qu'ils fussent; et, moyennant le »droit de pain et de vin conventuel que le couvent lui »accorda à lui et à ses héritiers, il fit la remise des »queues de tous les poissons, qui lui étaient dues, et de »quelques rentes assises sur des vignes, à Orgemont [1].»

En octobre 1567, Bourry, capitaine protestant, avec un régiment de fantassins, s'empara sans peine d'Argenteuil, villette revêtue de légères murailles.

Argenteuil est encore fameux par une particularité importante aux fidèles croyants. Ce monastère possédait une précieuse relique, que les moines assuraient être *la robe sans couture de notre Seigneur*. Charlemagne, disaient-ils, qui l'avait reçue de l'impératrice Irène, la donna à sa fille Théodrate, abbesse de cette maison. Lors des incursions des Normands, cette relique disparut, et resta ignorée pendant plus de deux cents ans; mais un religieux bénédictin, qui connaissait la valeur de cette *robe sans couture*, et les conséquences de sa posses-

[1] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, tome IV, pages 5 et 6.

sion, eut soin d'avoir une révélation qui l'instruisit du lieu où elle était cachée; et on ne manqua pas de la trouver dans une vieille muraille. C'est en l'année 1156 que se fit cette importante découverte. La dévotion et le respect que le peuple conserva pour cette *robe sans couture* y attiraient tous les ans, le jour de l'Ascension et le lundi de la Pentecôte, une foule de dévots et beaucoup d'offrandes. Les incrédules élevèrent des doutes sur l'authenticité de cette relique; mais on sut ce qu'il fallait penser de leur critique; et cette *robe sans couture* n'en fut pas moins regardée par les moines comme un trésor précieux, qui, en alimentant la foi du peuple, augmentait les revenus du monastère. Malheureusement cette robe n'était pas la seule dans le monde chrétien.

On accourait de toutes les parties de la France pour visiter la relique; les prélats, les princes s'y rendaient. Henri III voulut faire hommage à la sainte robe; Louis XIII y vint trois fois; Marie de Médicis, femme de Henri IV, Anne d'Autriche, le cardinal de Richelieu, honorèrent aussi cette relique de leur visite. Au siècle dernier, on voyait encore dans l'église du prieuré d'Argenteuil le tombeau d'un chevalier de Hautepierre, qui, pour avoir voulu, par dévotion, faire couper un morceau de cette relique, avait, dit-on, été frappé de mort subite.

Quant à la ville ou au bourg d'Argenteuil, car les auteurs ont été partagés sur le titre que méritait ce lieu, on voit que, du temps du roi Jean, c'est-à-dire au XIVe siècle, elle comprenait 117 feux, ou environ 590 habitants, au rapport du continuateur de Nangis; mais elle eut tellement à souffrir des guerres entre les Armagnacs et les Bourguignons qu'en l'an 1470 elle ne comptait plus que 100 habitants. Le parti d'Orléans

pilla la châsse, foula aux pieds les reliques du prieuré, enleva les vases sacrés de la paroisse, et brisa les fonds baptismaux.

Afin d'éviter à l'avenir de pareils accidents, François Ier, en 1544, permit aux habitants d'entourer le bourg de murailles, et de le fortifier de tours et de fossés. Les fortifications furent en effet construites : il s'éleva une enceinte de trois quarts de lieue de circuit, avec seize portes : huit le long du port et huit du côté de la campagne. Cependant toutes ces précautions n'empêchèrent pas les huguenots de s'emparer du bourg vingt ans après, de mettre le feu à l'église du prieuré, et de rendre « la robe de notre Seigneur la fable et jouet de »l'impiété [1]. »

Il y avait dans ce temps un hôpital à Argenteuil.

Les bénédictins du prieuré furent pendant longtemps les seuls religieux d'Argenteuil; mais, dans la suite, il s'y établit des frères de la Charité-Notre-Dame, espèce d'hospitaliers qui y tinrent un hôpital pour les pèlerins et les pauvres enfants. Cet hôpital fut, en 1629, cédé aux augustins déchaussés, qui l'administrèrent jusqu'en 1672 : époque où les biens de tous les ordres hospitaliers furent donnés à l'ordre de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et de Saint-Lazare, ainsi que les établissements qu'ils possédaient. Dès-lors les augustins déchaussés obtinrent à Argenteuil une autre église et un couvent, situés à l'extrémité du bourg du côté du nord.

Il y eut aussi dans cet endroit un couvent de filles de l'ordre de Citeaux, fondé en 1655; mais elles n'y restèrent que très peu de temps.

[1] *Antiquités des villes*, ouvrage attribué à Duchêne.

Enfin, en 1646, les ursulines y établirent aussi une petite colonie de quatre religieuses, qui prospéra tellement que bientôt le couvent compta cent recluses, et un nombre égal de pensionnaires.

La situation d'Argenteuil est l'une des plus agréables des environs de Paris. Toutefois, ce bourg par lui-même n'offre rien de remarquable, si ce n'est un hôpital fondé par saint François-de-Paule. L'abbaye est totalement détruite et remplacée par des vignes et des jardins. De tous les autres couvents ou chapelles, il ne reste que l'église paroissiale, dont la construction mérite de fixer l'attention.

Pendant le jeudi de l'Ascension et les fêtes de la Pentecôte, Argenteuil est encore le rendez-vous de tous les habitants des villages voisins, qui viennent en pèlerinage visiter la *robe sans couture*.

Dans les environs est le *château du Marais*, qui faisait autrefois partie des domaines de Saint-Denis, et qui fut possédé par le comte de Mirabeau; depuis, il est devenu la propriété du vice-amiral Decrès, qui, au moyen de différents travaux, a rendu ce domaine l'un des plus remarquables des environs de Paris, par la distribution de ses jardins, de ses eaux et de ses plantations. Ce château a été vendu plusieurs fois depuis la Révolution.

Le bourg d'Argenteuil appartient à l'arrondissement de Versailles; c'est un chef-lieu de canton et le siége d'une justice de paix. Sa population, qui, au XIVe siècle, était, comme il a été dit, de 590 âmes, s'élève aujourd'hui à 4,800 habitants.

Entre Argenteuil et Colombes, partie sur le bord de la Seine, partie sur trois îles formées par le fleuve, était, avant la Révolution, une des plus belles propriétés

des environs de Paris, appelée *Moulin-Joli*. Le hasard fit découvrir à M. Watelet, l'un de nos peintres les plus distingués, ce charmant paysage, dont il fut tellement enchanté qu'il en devint bientôt possesseur. Ce qui reste aujourd'hui de *Moulin-Joli* est fort peu de chose. Le temps, les hommes et les débordements de la Seine, ont presque tout effacé.

§ IX.

HOUILLES.

Houilles est un village situé à une lieue à l'O. d'Argenteuil, à trois lieues au N. O. de Paris, presque dans le centre de la troisième presqu'île formée par la Seine, entre Paris et Saint-Germain.

Dans un acte qui remonte plus haut que saint Louis, le nom de ce village est écrit, en langue vulgaire, *Holles*. Il y existait une cure dès le XIII[e] siècle.

Les habitants de Houilles plaidèrent, en 1381, à l'effet d'être déchargés du guet pour le château de Saint-Germain; et le plus ancien seigneur connu de Houilles, Pierre d'Aunoy, obtint de Charles VI, en 1404, l'exemption de prises et de fournitures à la cour, moyennant quatre charretées, par an, de feurre ou de fourrage. Cette terre passa ensuite dans la famille des Boucher, dont plusieurs furent conseillers au parlement.

Il y avait anciennement à Houilles, prévôté, haute, moyenne et basse justice, qui relevait de Montmorency; la seigneurie relevait d'Eaubonne.

«Le village de Houilles, dit l'abbé Lebeuf, fut, en »1648, affligé d'une maladie autant incurable qu'elle

»était inconnue, et qui enlevait chaque jour six per-»sonnes. Cette désolation cessa après que les habitants »eurent fait vœu, devant l'autel, d'aller processionnelle-»ment à Notre-Dame de Pontoise offrir un cierge de »vingt livres. En 1686, la même maladie étant revenue, »les habitants renouvelèrent ce vœu le 14 mai, ainsi que »l'atteste M. de Charmolue, alors curé. »

La plaine de Houilles est renommée par les chasses qu'y firent Henri III, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. Il y avait même encore avant la Révolution, entre Houilles et Carrières, une croix appelée la *croix des dîne-chiens*, parce que Henri IV faisait, dit-on, dîner ses chiens en cet endroit.

Le village de Houilles, où passe actuellement une route nouvelle qui conduit de Bezons à Maisons, appartient à l'arrondissement de Versailles, canton d'Argenteuil; sa population est de 1,250 habitants.

§ X.

CARRIÈRES-SAINT-DENIS.

Ce village est situé sur la pente d'une des collines qui bordent la rive droite de la Seine, à une lieue et demie au S. O. d'Argenteuil, et à trois et demie au N. O. de Paris.

On a donné à Carrières le surnom de Saint-Denis, parce que ce village appartenait à l'abbaye de ce nom.

Au XIIe siècle, ce village était assez considérable pour fournir au guet du château de Saint-Germain; mais ses habitants furent, en 1581, exemptés de cette charge, ainsi que du droit de *prise* pour le service de la cour.

En 1404, les abbés de Saint-Denis avaient à Carrières un château-fort, dont les restes se voyaient encore au milieu du XVIII[e] siècle.

Ce village appartient à l'arrondissement de Versailles, canton d'Argenteuil; sa population est d'environ 1,000 habitants.

§ XI.

MONTESSON.

Montesson est un village situé dans la troisième presqu'île que forme la Seine, entre Paris et Saint-Germain, à trois lieues et demie de Paris, et à une demi-lieue de Saint-Germain, sur une élévation nommée anciennement *Mons Taxonis,* d'où est venu le nom du village.

Une cure était établie à Montesson en 1366, quoique cent ans plus tard il n'existât dans ce lieu que quatre habitants. On ne sait point de quelle paroisse fut alors détaché le territoire qui forma celle-ci; il est probable qu'il était dépendant de Houilles.

On ne connaît point non plus de seigneurs de Montesson plus anciens que la nourrice de Louis XIV.

Les habitants de Montesson plaidèrent, en 1581, à l'effet d'être déchargés du guet pour le château de Saint-Germain.

Il y avait sur cette paroisse, et sur le bord de la Seine, une seigneurie dite de *La Borde.* Le seigneur obtint de Henri III, en 1582, que cette terre serait désormais appelée *Vailly-la-Borde,* avec défense de l'appeler autrement « sous peine d'amende arbitraire. » Ordonnance vaine! Les souverains ont souvent voulu opérer des changements de nom géographique; ils l'ont tous tenté sans

succès. Le pouvoir des rois ne s'étend pas sur la routine.

Montesson appartient à l'arrondissement de Versailles, canton d'Argenteuil; sa population est de 1,150 habitants.

§ XII.

SARTROUVILLE ou SERTROUVILLE.

«Lorsque nos rois, dit l'abbé Lebeuf, eurent accordé, »aux églises de l'abbaye Saint-Denis et d'Argenteuil, »certains terrains incultes du voisinage, entre autres la »forêt dite *Cormoletus*, qui régnait sur les coteaux et »éminences qu'on voit entre Épinay et Cormeille, »l'expérience ayant fait connaître que le territoire de »ces coteaux, exposés au midi, produisait de bon vin, »le premier village qui se forma au bas fut *Sartrouville*, »nom qui, dans sa vraie origine, signifie village des »Vignerons[1], » étymologie fort suspecte.

Ce village est situé sur la rive droite de la Seine, à trois lieues et demie au N. O. de Paris. On retrouve dans son église des parties qui paraissent remonter au XI[e] siècle.

Il est certain que, vers cette époque, le monastère d'Argenteuil était en partie seigneur de Sartrouville; l'abbaye de Saint-Denis lui succéda.

Il existait autrefois à Sartrouville un usage que nous avons remarqué ailleurs. « Comme la récolte du vin »fait toute l'espérance des habitants de cette paroisse, »l'usage s'y était introduit, avant l'an 1660, lorsqu'on »s'apercevait que les vers mangeaient les raisins, de

[1] *Histoire du diocèse de Paris*, tome III, pages 57 et 58.

»porter en procession le Saint-Sacrement dans les vignes. »M. de Gondi ou ses vicaires-généraux défendirent de le »faire en cette année-là. Il fut ordonné que l'on ferait »seulement l'exorcisme des vers dans un carrefour de la »campagne et que l'on retournerait ensuite à l'église »pour y chanter la messe *de necessitatibus*, à laquelle le »Saint-Sacrement serait exposé [1]. »

Sartrouville fait partie de l'arrondissement de Versailles, canton d'Argenteuil ; sa population est de 1,740 habitants. Le clocher de l'église est très élevé et d'une construction remarquable par sa légèreté. On y voit plusieurs jolies maisons de campagne, entre autres celle dite *la Vaudoire*, au S. O. et à une petite distance du village.

[1] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, tome III, page 60.

LIVRE II.

DE SAINT-GERMAIN A POISSY.

CHAPITRE I.

COUP-D'OEIL GÉNÉRAL.

Nous allons décrire ici le plateau de Saint-Germain-en-Laye; et, sous ce nom, il faut comprendre non-seulement le sol qui porte la forêt de Saint-Germain, mais encore celui que, vers le sud, couvre la forêt de Marly. Saint-Germain et ses environs forment la matière de ce livre.

«On sait qu'on monte rapidement lorsqu'on veut »gagner le sommet de ce plateau à Saint-Germain même. »Ses bords escarpés présentent la coupe des couches »calcaires qui le composent : on voit, dans les couches »inférieures, les grains de chlorite et les espèces de »coquilles qui annoncent le voisinage de la craie.

»La colline de Luciennes appartient à ce plateau. Les »fouilles qu'on vient d'y faire, depuis le pied de l'aqueduc »de Marly, qui est situé sur le sable de son sommet, »jusqu'au premier réservoir de Marly, près de sa base, »font très bien connaître la nature de cette colline....

»On a percé successivement les sables sans coquilles des »hauteurs, les marnes du gypse, le calcaire marin jusqu'à »l'argile plastique qui recouvre la craie, et qui a ici une »épaisseur considérable.

»Ce plateau descend au nord, en pente insensible, »vers la Seine, et se confond avec le terrain d'alluvion, »par lequel il est en grande partie recouvert[1].»

Il faut faire ici la même remarque que nous avons faite plus haut : les bords immédiats de la Seine présentent du limon d'atterrissement et des cailloux roulés.

En sortant de la presqu'île formée par la Seine entre Saint-Germain et Poissy, on trouve au sud, d'abord de l'argile plastique et du gypse, et au-delà, du sud-est au nord-ouest, un banc de meulière, de grès et de sable, sans coquilles : c'est sur ce dernier sol qu'est située la forêt de Marly.

L'étendue de pays que nous considérons ici porte donc deux forêts : celle de Saint-Germain et celle de Marly.

La première est regardée comme l'une des plus belles de France ; elle est la plus vaste des environs de Paris ; les arbres y sont en général fort élevés, et fournissent à la capitale le meilleur bois qu'on y consomme. Plusieurs routes, très larges et très unies, la coupent en divers sens ; et, afin que le voyageur ne puisse s'égarer dans ce nouveau labyrinthe, des poteaux plantés dans tous les carrefours, de distance en distance, indiquent les chemins et les lieux où ces routes aboutissent. « Plusieurs »croix se trouvent aussi élevées dans cette forêt en mé-

[1] *Essai de géographie minéralogique*, par MM. Cuvier et Brongniard, Chap. II, § 9.

»moire de certains événements remarquables qui y sont »arrivés, ou par d'autres causes aujourd'hui inconnues. »Près de la route de Poissy, dans un bocage, on voit la »*Croix Pucelle*, ainsi nommée parce qu'une jeune fille »qu'un vil séducteur avait attirée dans l'épaisseur de la »forêt aima mieux se tuer en cet endroit que répondre »à ses désirs. Sur la même route est la *croix de Poissy*, »érigée en 1640 par le roi Louis XIII. Plus loin, se »trouve la *croix Montchevreuil*, monument de reconnais- »sance élevé par les habitants de ces cantons à la mé- »moire du capitaine de Montchevreuil, qui avait, par »ses soins, rendu cette route praticable. Sur le chemin »de la Muette, on trouve la *croix de Berry*, placée en »1540 par les parents d'un individu de ce nom que des »voleurs avaient assassiné dans cet endroit. Enfin, non »loin de là, est la *croix de Noailles*, autre monument de »la reconnaissance de la ville de Saint-Germain, qui »l'érigea à côté d'un pavillon de chasse que le maréchal »avait fait bâtir au milieu de la forêt[1]. »

La forêt de Marly s'étend depuis Rocquencourt et Marly jusque vis-à-vis de Poissy, mais sur une largeur peu considérable, et ne dépasse guère en étendue carrée la moitié de celle de Saint-Germain. Elle forme à peu près notre limite sud-ouest dans ce livre.

L'étendue du pays dont nous venons de parler renferme un grand nombre de lieux; nous les diviserons en trois chapitres : 1° Saint-Germain; 2° toute la partie septentrionale, y compris Poissy; 3° toute la partie méridionale jusqu'à la limite sud de la forêt de Poissy.

[1] *Dictionnaire historique, etc., des environs de Paris*, page 353.

CHAPITRE II.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

§ Ier.

HISTOIRE DE LA VILLE.

Saint-Germain et son château royal sont situés sur une montagne, au pied de laquelle coule la Seine, et sur la route de Paris à Caen, à quatre lieues et demie à l'O. de Paris, à deux lieues et demie au nord de Versailles.

La ville de Saint-Germain est l'une des moins anciennes des environs de Paris.

Dans les temps reculés, la capitale était entourée de forêts; celle que renfermait le circuit de la Seine, depuis Aupec jusqu'à Poissy, portait, du temps de Charlemagne, le nom de *Lida-Sylva.* Avant le règne du roi Robert, c'est-à-dire avant le XIe siècle, il n'y avait dans toute cette étendue qu'une église du titre de Saint-Vandrille, appartenant à l'abbaye de Fontenelles. Le roi Robert en fit construire une nouvelle sur la crête de la colline qui supportait la forêt de *Lida*, et la dédia à saint Germain, et à saint Martin, évêque de Paris. Cette église, qui possédait déjà, vers le milieu du même siècle, des terres assez considérables, fut donnée à l'abbé de Coulombs, au diocèse de Chartres.

Plusieurs rois de France se plurent à augmenter les

biens du monastère; et, environ cent ans après sa fondation, il s'éleva dans ce lieu un château, qu'on appelait tout simplement Saint-Germain. Un diplôme de Louis-le-Gros, daté de 1124, porte *actum publicè apud sanctum Germanum... adstantibus in palatio nostro, etc.*

Depuis cette époque, il n'est plus question du monastère ni du village de Saint-Germain, qu'à l'occasion des disputes continuelles des abbés et des évêques de Paris; nous n'entrerons pas ici dans ces détails.

Un seul prieur de Saint-Germain-en-Laye, vers le milieu du XVe siècle, fixa l'attention des historiens: «Les chroniques de Saint-Denis, Monstrelet et Gaguin, »racontent que ce prieur, nommé Guillaume Édeline ou »Hedelin, lequel, auparavant, avait été augustin et était »docteur en théologie, fut arrêté à Évreux, en 1453, »pour crime de magie. On l'accusait de quelques pactes »faits pour avoir la faveur d'une dame. Il reconnut »qu'il s'était donné au diable; qu'il avait assisté au sabbat »ou consistoire des malins esprits, et qu'il s'y était transporté à l'aide d'un balai sur lequel il montait. Il revint »de son erreur, et fut condamné à une prison perpétuelle, au pain et à l'eau[1].» Le prieuré fut, par lettres-patentes de 1671, réuni à la cure de Saint-Germain.

L'établissement du monastère de Saint-Germain avait attiré quelques paysans dans cette partie de la forêt de Laye. Le château royal y attira des seigneurs: telle fut l'origine de la ville de Saint-Germain. Elle était déjà considérable lorsqu'elle fut, en 1346, prise et pillée par les Anglais, qui y firent un *copieux butin*, et la réduisirent ensuite en cendres, ainsi que le château. Les

[1] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, tome III, page 216.

Anglais s'emparèrent une seconde fois de Saint-Germain, en 1419, pendant les troubles qui signalèrent le règne de Charles VI, et y exercèrent les mêmes ravages.

C'est à Saint-Germain que s'éleva, sous le règne de Charles IX, la première manufacture de glaces, à l'instar de celles de Venise : le procédé fut apporté en France par un Vénitien nommé Thesco Mutio, que le roi naturalisa et anoblit en 1561. Henri IV voulut aussi donner à Saint-Germain une marque de bienveillance toute particulière, et exempta les habitants de toutes charges et impôts : privilége qu'ils ont conservé jusqu'en 1789, époque où cessèrent tous les priviléges. Cette circonstance contribua peut-être plus que tout à l'éloignement qu'ont toujours montré les habitants de Saint-Germain pour les principes de la Révolution.

Les habitants prenaient si peu la peine de cacher leurs opinions, que la ville fut plusieurs fois déclarée en état d'insurrection, « bien différente en cela de la ville de »Versailles, qui, dit un écrivain, honorée du séjour »royal des Bourbons, et plus à même de connaître de »près leur vie privée, fut la première à se déclarer contre »eux, et à embrasser tous les principes qui devaient »renverser leur trône[1]. »

Le 3 juillet 1815, les Prussiens prirent possession de Saint-Germain ; et l'on a remarqué que, restés dans la ville depuis cette époque jusqu'au 20 octobre, il n'y avaient commis aucun excès. On ne peut pas en dire autant des Anglais, qui leur succédèrent ; peu s'en fallut qu'ils ne traitassent cette ville comme ils l'avaient traitée

[1] *Dictionnaire historique, etc., des environs de Paris*, article SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

jadis. « On assure, continue le même auteur, qu'ils »volaient dans les rues jusqu'aux bonnets des femmes, »pour faire des jabots de chemises. » La ville de Saint-Germain se souviendra longtemps de leurs dévastations.

§ II.

HISTOIRE DU CHATEAU.

Château vieux. — Nous l'avons déjà dit : un acte de Louis-le-Gros ne laisse aucun doute qu'il existait déjà sous son règne un château royal à Saint-Germain. Ce château paraît avoir été la demeure favorite de plusieurs rois successeurs de Louis-le-Gros, et avoir pris des accroissements rapides.

Après Louis-le-Gros, son fils Louis-le-Jeune, Philippe-Auguste, saint Louis, Philippe-le-Hardi, Philippe-le-Bel, y firent de fréquents séjours.

Nous avons dit aussi que, lorsqu'en 1346 Édouard III, prétendant au trône de France, prit la ville de Saint-Germain et y mit le feu, le château devint, comme la ville, la proie des flammes. Les malheurs du règne de Jean ne permirent pas de le réparer entièrement, et ce soin fut laissé à Charles V, roi paisible et ami des constructions, qui, dit Christine de Pisan, *fit moult notablement réédifier le château de Saint-Germain, en 1370.*

Pendant le règne suivant, en 1390, le roi Charles VI et la reine Isabeau de Bavière « étant allés prendre l'air »au château en Laye, à l'heure que l'on chantait la »messe devant eux, et que le conseil était assemblé d'un »autre côté pour aviser à mettre de nouveaux impôts et »à établir une taille générale, le ciel, qui était serein,

»s'obscurcit en peu de temps, l'espace d'une lieue seu-»lement, qui faisait le tour du château, et il survint »une infinité d'éclairs et de coups de tonnerre. Le vent »brisa toutes les fenêtres, et mit en morceaux tout le »vitrage de la chapelle de la reine, qu'il porta jusqu'aux »pieds de l'autel. On fut obligé de cesser le chant, pour »finir plus tôt la messe, de crainte que le vent n'em-»portât la sainte hostie. Tout le monde se jeta par terre; »le conseil même cessa. Les plus grands arbres de la »forêt furent arrachés; et on rapporta à la cour que le »tonnerre était tombé, entre Saint-Germain et Poissy, »sur quatre officiers du roi, dont il avait consumé les »os et le dedans du corps, en sorte qu'il ne leur était »resté que la peau, qui était noire comme du charbon. »Ce mal inopiné, arrivé dans ce canton, fit un grand »bien au peuple du royaume. La reine démontra que le »ciel s'était opposé à l'établissement de l'impôt; et cette »princesse, qui était près d'accoucher, obtint qu'il n'y »en aurait point[1]. »

Quelques années après cette aventure, les Anglais, aidés par Isabeau de Bavière, s'emparèrent de nouveau du château de Saint-Germain et le pillèrent comme la première fois.

En 1435, le parti du dauphin Charles, ou des Armagnacs, s'empara du château de Saint-Germain et de presque toutes les places qui avoisinaient Paris; mais, trois ans après, en 1438, les Anglais le reprirent. Voici comment l'auteur du *Journal de Paris*, sous Charles VI et Charles VII, rapporte cet évènement.

« Un religieux de Sainte-Geneviève, prieur de Nan-

1 *Histoire de Charles VI*, à l'an 1390.

»terre, nommé Carbonnet, parvint à se concilier l'amitié »du capitaine du château de Saint-Germain. Il entrait »privément dans l'intérieur de cette forteresse, sans »inspirer la moindre méfiance; il savait où les clefs des »principales portes étaient déposées. Un jour il les prit »furtivement (sans doute pour en faire fabriquer de sem»blables), et, sans être aperçu, les remit à leur place. »Muni de ces fausses clefs, le prieur Carbonnet se rendit »promptement à Rouen, s'adressa au comte de Warwick, »qui commandait dans cette ville, et lui promit de le »rendre maître du château de Saint-Germain, s'il con»sentait à lui donner trois cents saluts d'or. Le comte »de Warwick accepta la proposition; le moine partit »avec une troupe anglaise, et l'introduisit dans le châ»teau. La trahison fut connue. Environ quinze jours »après, le religieux fut arrêté et condamné à être détenu »perpétuellement dans une prison, chargé de fers et »réduit au pain et à l'eau [1]. »

Louis XI, qui n'aimait guère le séjour de la campagne, peut-être parce que le sentiment de sa tyrannie ne lui permettait pas d'y vivre sans crainte, fit don, en 1482, à un président de la chambre des comptes, son premier médecin (Jacques Coytier), des place, château, prévôté et seigneurie de Saint-Germain-en-Laye, etc.; mais, à la mort du roi, le Parlement cassa la donation, et rendit à la couronne la propriété aliénée.

C'est à Saint-Germain qu'eut lieu la célébration du mariage de François I[er]. Ce prince en aimait beaucoup le séjour; il fit relever l'ancien bâtiment, qui tombait en ruines, et le fit construire de nouveau. Tous les arts,

[1] *Journal de Paris*, page 179.

rappelés alors en France, concoururent à l'ornement de ce château.

Plus tard, et afin de donner plus d'agrément encore au séjour de Saint-Germain, on fit enclore de murs 416 arpents de bois de la forêt, ce qui formait, à cette époque, un parc très considérable, et l'on y enferma toute espèce de bêtes fauves, telles que cerfs, daims, sangliers, qu'on amena de Fontainebleau.

En 1547, pendant le séjour de Henri II à Saint-Germain, eut lieu le fameux duel de Jarnac et de la Chateigneraie. Ces deux seigneurs étaient liés de la plus tendre amitié; quelques propos indiscrets les brouillèrent sérieusement, et la Chateigneraie demanda à François Ier la permission d'un combat à outrance. Ce prince la refusa constamment, et la permission ne fut obtenue que sous Henri II, le 10 juillet 1547. Le combat se fit en champ clos, dans le parc de Saint-Germain, en présence du roi, du connétable de Montmorency, et de quelques autres seigneurs. La Chateigneraie, après avoir reçu une blessure très dangereuse au jarret, tomba par terre. Sa vie était à la discrétion de Jarnac, mais il ne voulut point la demander. Plusieurs fois, le vainqueur supplia le roi de la lui faire accepter. Enfin le roi, se laissant gagner par les prières de Jarnac et par celles du connétable, donna ordre qu'on portât la Chateigneraie dans sa tente pour le panser. Mais la honte d'avoir été vaincu jeta ce seigneur dans un tel désespoir, qu'il rendit bientôt mortelles des blessures peu dangereuses par elles-mêmes, en s'obstinant à arracher les appareils qui les couvraient : il mourut trois jours après, à peine âgé de 28 ans. Le coup de Jarnac a depuis passé en proverbe pour signifier une ruse, un retour imprévu de la part

d'un ennemi. L'intervalle des formalités qui précédaient ces sortes de combats avait été employé par les deux champions à s'exercer dans les armes. Jarnac avait, dit-on, si bien profité des leçons d'un maître d'escrime, qu'en s'exerçant avec lui il ne manquait jamais le coup qu'il porta à la Chateigneraie. Ce combat en champ clos est le dernier qui se soit vu en France. Le regret qu'eut Henri II de la mort de la Chateigneraie, son favori, lui fit jurer qu'il n'en permettrait plus.

Déjà la Ligue, en 1574, menaçait la tranquillité de la France. Charles IX et sa cour, ne se croyant plus en sûreté à Paris, se retirèrent à Saint-Germain; mais, un devin ayant prédit à Catherine de Médicis qu'elle mourrait près de Saint-Germain, cette reine quitta au plus vite la ville. Elle voulut habiter le Louvre; mais, se rappelant qu'il était sur la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois, elle abandonna les constructions qu'elle y avait fait commencer.

L'assemblée des notables, convoquée en 1583 par Henri III, pour la réformation des abus, se tint à Saint-Germain-en-Laye : on sait que le résultat de cette convocation fut de préparer tous les éléments de la guerre civile.

Château neuf. — Henri IV aima fort le séjour de Saint-Germain, de même que Marie de Médicis [1]. « Quand le cœur du roi fut épris des charmes de la belle » Gabrielle, ce prince galant et libéral, qui déjà lui avait

[1] Elle en parlait un jour au maréchal de Bassompierre; et, pour lui exprimer la satisfaction que lui procurait ce séjour, elle disait : *Quand j'y suis, j'ai un pied à Saint-Germain et l'autre à Paris.* Le galant Bassompierre, se rappelant que le village de Nanterre est placé au milieu de ces deux villes, lui répondit : *En ce cas, madame, je voudrais être à Nanterre.*

»prouvé son amour par le don d'une infinité de mai»sons de campagne aux environs de Paris, voulut encore »lui donner une preuve de sa tendresse en bâtissant »pour elle, à deux cents toises de l'ancien château, une »nouvelle et belle habitation, qu'on appela le *Château* »*neuf;* l'une des ailes de ce bâtiment s'appelait même le »*Pavillon de Gabrielle*[1]. »

Voici une lettre de ce roi à sa maîtresse, qui caractérise la destination du château neuf de Saint-Germain : «Mon cher cœur, yls ont bien fayt le diable vers ma »fame. Je vous voyrré demayn au matyn, et vous con»terré tout. Je veus fayre des myenes, c'est pourquoy »je ne desyre pas qu'an ce tamps là vous soyes ycy, afyn »que lon ne vous acuse de ryen. Je manvoys demayn à »Saint-Germayn. Prépares vous à partyr demayn, car »mardy je joueré mes jeus, et vous voyrres si je suys le »mettre. Je te donne le bon soyr, mes cheres amours, et »un mylyon de besers. H.»

Selon Mathieu, c'est dans la construction de cet édifice qu'eut lieu,, pour la première fois, l'application des principes hydrauliques propres à élever les eaux plus haut que leur source.

Peu à peu, l'ancien château fut bientôt oublié; et le château neuf devint le plus fréquenté. Ce château était orné de bustes et de médaillons : un de ces bustes ressemblait parfaitement au président *Fauchet*, auteur des *Antiquités françaises et gauloises*. Cet historien sollicitait depuis longtemps la récompense de ses travaux littéraires auprès de Henri IV, qui, pour s'en débarras-

[1] *Dictionnaire historique, etc., des environs de Paris*, article SAINT-GERMAIN.

ser, lui dit un jour à Saint-Germain, en lui montrant le buste qui lui ressemblait : *Monsieur le président, j'ai fait mettre là votre effigie pour perpétuelle mémoire. Fauchet*, peu content de ce succès, composa les vers suivants :

J'ai trouvé dedans Saint-Germain
De mes longs travaux le salaire :
Le roi de pierre m'a fait faire :
Tant il est courtois et humain.
S'il pouvait aussi bien de faim
Me garantir que mon image,
Ah! que j'aurais fait bon voyage!
Je retournerais dès demain.
Viens, Tacite, Salluste, et toi
Qui as tant honoré Padoue;
Venez ici faire la moue
En quelque coin, ainsi que moi.

Henri IV lut ces vers, et donna à *Fauchet* le titre d'historiographe de France, avec une pension de 600 écus.

Louis XIII était à Saint-Germain lorsqu'il fut atteint de la maladie qui le mit au tombeau. Dans un de ces intervalles de repos que lui laissait le mal, il voulut voir encore une fois le beau paysage qui se développait aux regards depuis les fenêtres du château; ses yeux s'arrêtèrent sur le lieu où reposaient ses aïeux. Ce spectacle le frappa; il se retourna du côté des spectateurs, et, leur montrant les tours de Saint-Denis, il leur dit d'une voix émue : *Mes amis, voilà ma dernière demeure*, et il se tut.

Revenu de ce moment de mélancolie, il voulut faire célébrer, avant sa mort, dans la chapelle du château, le baptême du dauphin (Louis XIV), qui n'avait pas encore eu lieu. Au retour de la cérémonie, il demanda à son fils quel était le nom qu'on venait de lui donner; celui-ci répondit avec force : *Je m'appelle Louis XIV*. Louis XIII

vit, dans cette réponse, un pronostic de sa fin prochaine, et reprit avec humeur : *Pas encore, mon fils;* puis il ajouta peu de temps après : *mais ce sera peut-être bientôt, si c'est la volonté de Dieu.* Il mourut en effet quelques jours plus tard, le 14 mai 1643.

Dès qu'il fut en âge d'avoir une volonté, Louis XIV, qui ne se plut jamais à Paris, fixa sa résidence à Saint-Germain, lieu de sa naissance. Il fit faire de grands embellissements au château, et des changements considérables au parc : la direction de tous ces travaux fut confiée à Le Nôtre. C'est lui qui dessina cette fameuse terrasse commencée par Henri IV, et qui n'a peut-être rien de comparable en Europe, ainsi que ce vaste parterre devenu aujourd'hui un tapis de verdure, ombragé par une belle allée d'arbres touffus, sous lesquels viennent se délasser les habitants de Saint-Germain. A l'ancien château furent ajoutés les cinq gros pavillons dont il est flanqué, parce que ce château ne pouvait plus suffire à la cour du monarque le plus fastueux de l'Europe [1].

[1] Voici, d'après un mémoire manuscrit du temps de Louis XIV, le montant des dépenses faites au château de Saint-Germain et au Val, montant à 6,485,582 livres : somme énorme pour le temps, et qui représenterait aujourd'hui un capital beaucoup plus fort.

« Cette maison, illustrée par la naissance du roi, est très ancienne. Elle con-
» siste en deux châteaux : l'un vieux, l'autre neuf. Le vieux château est beau-
» coup plus beau et mieux bâti que le neuf ; ils ne sont séparés l'un de l'autre
» que par une grande basse-cour, qui pourrait servir de manége.

» Le Val est un jardin dépendant de Saint-Germain, que Sa Majesté fait entre-
» tenir avec soin, et qui produit une infinité de beaux fruits dans toutes les sai-
» sons, surtout des précoces ; je ne dis rien des autres dépendances de Saint-
» Germain, crainte d'ennuyer. »

Années.	Livres.	Sous.	Den.
1664..............................	193,767	15	6
1665..............................	179,478	14	9
Report................	373,246	10	3

Cependant tant de merveilles ne pouvaient satisfaire l'ambition de Louis XIV; on raconte qu'il fut question d'y construire un palais propre à la résidence ordinaire des rois; mais on préféra, à la magnifique situation de Saint-Germain, le local sauvage de Versailles; et cette préférence est attribuée à la volonté particulière de Louis XIV.

On prétend que le clocher de Saint-Denis, qu'on aperçoit de Saint-Gemain, épouvantait l'âme de ce

Années.	Livres.	Sous.	Den.
D'autre part	873,246	10	8
1666	59,124	11	6
1667	56,255	8	4
1668	120,271	18	3
1669	515,214	19	»
1670	597,429	1	4
1671	361,020	11	11
1672	208,516	13	»
1673	97,379	4	3
1674	112,168	19	11
1675	130,306	18	2
1676	176,118	14	10
1677	194,303	14	2
1678	196,770	5	9
1679	447,401	14	4
1680	607,619	9	2
1681	279,509	9	2
1682	662,826	13	4
1683	490,695	9	8
1684	300,218	19	»
1685	189,598	»	7
1686	47,618	4	5
1687	50,450	2	1
1688	152,950	18	10
1689	33,176	13	6
1690	25,388	15	3
Somme totale	6,485,582	»	»

Le mémoire ne va que jusqu'en 1690, et ne fait par conséquent aucune mention des dépenses postérieures à cette année.

grand roi. La vue continuelle du lieu qui devait être sa dernière demeure, l'aurait entretenu dans des idées lugubres et affligeantes; c'est pourquoi Saint-Germain ne fut point adopté. « Saint-Germain, dit Saint-Simon, lieu »unique pour rassembler les merveilles de la vue, l'im»mense plein-pied d'une forêt toute joignante, unique »encore par la beauté de ses arbres, de son terrain, de »sa situation, l'avantage et la facilité des eaux de source »sur cette élévation, les agréments admirables des »jardins, les hauteurs des terrasses, qui, les unes sur »les autres, pouvaient aisément se conduire dans toute »l'étendue qu'on aurait voulu, les charmes et les commo»dités de la Seine; enfin, une ville toute faite, et que »sa position entretenait par elle-même; il l'abandonna »pour Versailles, le plus triste et le plus ingrat de tous »les lieux [1]. »

Nous avons vu qu'une discussion sur la hauteur d'une fenêtre avait entraîné une guerre extrêmement calamiteuse pour la France; aujourd'hui la vue des tours de Saint-Denis épouvante Louis XIV et le porte à enfouir des millions dans un cloaque : voilà les grands rois.

Avec Louis XIV, la cour disparut donc de Saint-Germain. Elle y fut remplacée par la douce et intéressante la Vallière, qui cherchait à oublier les infidélités de son royal amant, en faisant aux pauvres tout le bien qui dépendait d'elle; mais cet esprit de bienfaisance même fit perdre leur protectrice aux habitants de Saint-Germain. Voici comme est raconté le fait dans un ouvrage auquel j'ai déjà emprunté plus d'un passage. « Madame »de la Vallière apprend qu'un village voisin de Saint-

[1] *Mémoires*, tome I, page 128.

»Germain vient d'être la proie d'un incendie. Elle »forme aussitôt le projet d'en secourir les infortunés »habitants. Afin d'y réussir plus sûrement, elle fait »prier le curé du lieu de venir la trouver. Il se présente; »mais quelle est la surprise de madame de la Vallière »en reconnaissant, dans ce pasteur, celui qui, dans son »enfance, l'avait instruite des mystères de la religion! »Aussitôt le souvenir de tous ses chagrins se réveille à »l'aspect du guide de ses premières années; elle verse »dans le sein du pasteur d'abondantes larmes; et, lui »racontant toute la suite de ses infortunes, elle lui demande »ses conseils. Celui-ci répond mal à sa confiance, ou »plutôt il lui répond selon l'esprit de son temps : il lui »donna le conseil de se retirer dans un cloître; et »madame de la Vallière, qui trouvait des consolations »inespérées dans l'exercice d'une bienfaisance toujours »active, abandonna ses protégés de Saint-Germain, et »alla s'ensevelir vivante dans le couvent des Carmélites, »à Paris. »

A madame de la Vallière succéda, dans le château de Saint-Germain, un roi d'Angleterre, Jacques II, qui, deux fois précipité du trône, vint cacher en France sa honte et ses souvenirs; là, il ne s'occupait qu'à converser avec des moines, et à toucher des écrouelles, qu'il ne guérissait pas. Ce roi mourut à Saint-Germain en 1718, un poète a dit de lui :

C'est ici que Jacques second,
Sans ministres et sans maîtresse,
Le matin allait à la messe,
Et le soir allait au sermon.

C'est le dernier personnage historique qui ait habité le château de Saint-Germain.

La chapelle était située dans la partie du château qui regardait le midi; elle renfermait ce que la ville de Saint-Germain avait de plus rare, et ce qui devait le plus piquer la curiosité des amateurs des beaux-arts. Des peintures à fresque, à la vérité un peu dégradées, ornaient la voûte de cette chapelle. Le Brun avait fourni les dessins de la plus grande partie de cette peinture; Vouet en avait fait plusieurs autres, et les avait peints presque tous, excepté quelques cartouches et médaillons, qui étaient de la main du célèbre Le Sueur.

Le tableau du maître-autel représentait la Cène, peinte par Le Poussin: nommer ce grand maître, c'est faire l'éloge de l'ouvrage. Ce beau tableau a été transporté dans le Musée du Louvre.

Dans la sacristie, on voyait deux tableaux de moyenne grandeur, au milieu desquels était placé un crucifix d'ivoire. Celui qui était à gauche représentait une vierge allaitant son enfant; un autre enfant soufflait le feu d'un réchaud sur lequel était placé un vase de lait. Les figures de la Vierge et de l'Enfant-Jésus étaient pleines de noblesse et de grâce; tout était peint avec la plus grande vérité: c'était un ouvrage du Corrège.

Le tableau qui faisait pendant était une mère de pitié. Cet ouvrage, plein d'expression, était d'Annibal Carrache.

Le Christ d'ivoire était, dit-on, de Michel-Ange. Quoique très beau, on pouvait douter qu'il fut de ce grand maître.

Ces trois précieux morceaux avaient été donnés par le cardinal Mazarin.

En sortant du château, on arrivait au *Boulingrin*, pièce de gazon, ainsi nommée pour la première fois en France par Henriette d'Angleterre, femme de Monsieur,

frère de Louis XIV. La terrasse présente une vue immense, étonnante par son étendue et sa variété : sa longueur est de 1,200 toises sur 15 de large; d'un côté, la forêt de Saint-Germain l'ombrage dans toute son étendue ; de l'autre, une forêt qu'on voit presque en plan, la rivière de Seine, des campagnes, des châteaux, un vaste lointain, offrent le tableau le plus agréable.

Le château neuf, situé sur la croupe de la montagne, avait différents jardins, soutenus par trois terrasses qui s'abaissaient graduellement jusqu'au bord de la Seine, et couvraient un terrain en pente de 20 toises de hauteur. Il n'existe aujourd'hui que ce qui existait avant la Révolution : des ruines [1].

Il fut un moment question de rebâtir ce château; et le comte d'Artois fit jeter les fondements d'un nouvel édifice; mais l'émigration vint suspendre ce projet comme tant d'autres.

La *forêt de Saint-Germain* est une des plus belles du royaume; elle est percée de routes magnifiques, et passe pour produire le meilleur de tous les bois qui servent à l'approvisionnement de Paris. Cette forêt, dont le sol sablonneux permet d'y chasser en tout temps, renferme une grande quantité de cerfs, de daims, de chevreuils, de sangliers, destinés aux plaisirs des princes.

Dans l'enceinte treillagée, on élève des biches et des cerfs ; c'est là aussi qu'est la *faisanderie,* au milieu d'un grand terrain clos de murs.

Le parc qui joint le château, et qui fait partie de la forêt, est remarquable par la beauté et l'ancienneté de ses plantations.

[1] Il reste cependant encore un petit pavillon, contigu à la terrasse, et qui a été restauré récemment, C'est là, dit-on, que naquit Louis XIV (B).

L'étendue de cette forêt est de 5,550 arpents 52 perches, selon l'évaluation de M. Prudhomme.

La Muette est un pavillon placé dans la forêt de Saint-Germain, au centre de huit routes, et bâti par François Ier, pour y jouir du plaisir de voir les bêtes fauves qui se retiraient dans cet endroit, lorsqu'elles étaient lassées par la chasse. Il a été reconstruit par Louis XV et achevé par Louis XVI. Il est surmonté d'un belvéder, d'où l'on découvre une charmante vue.

Le *château du Val* est un petit bâtiment situé au bout de la grande terrasse, à une des extrémités du petit parc. Ce n'était autrefois qu'un simple pavillon pour les haltes de chasse. Louis XIV le fit rebâtir dans un autre genre par J.-H. Mansard.

La maison *des Loges* est aussi placée dans la forêt au bout de la grande route qui est en face du vieux château.

En 1644, Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII, fonda en cet endroit un couvent d'augustins déchaussés. Cette princesse y fit bâtir, dans un coin du jardin, un petit pavillon, qui subsiste encore, et où elle allait très souvent lorsqu'elle était à Saint-Germain. C'est là que fut exilée madame Dubarry pendant la dernière maladie de Louis XV. Plus tard, on y établit une succursale de la maison d'Écouen; enfin une ordonnance de 1816 en a subordonné l'organisation à la maison royale de Saint-Denis. Ce lieu est célèbre par la foire qui s'y tient tous les ans, le premier dimanche après le 30 août: elle dure trois jours.

Saint-Germain renferme aussi un grand nombre de maisons de campagne, parmi lesquelles il faut citer en première ligne celle qui porte le nom d'*Hôtel de Noailles*, vendu dans la Révolution à un marchand bonnetier de

Paris. C'est assurément l'une des belles maisons des environs de la capitale, aussi remarquable par la simplicité de sa construction que par l'étendue de ses jardins.

L'architecture est de Mansard ; le jardin est très agréablement dessiné dans le genre anglais. Le bon goût, qui en a banni les froids alignements et l'ennuyeuse uniformité, a évité aussi l'excès contraire : on n'y voit ni cette ridicule affectation de produire des contrastes à chaque pas, ni ces nombreuses irrégularités exécutées avec effort, qui choquent également l'œil et l'esprit de celui qui se promène. Ici la nature, libre dans ses mouvements, ne dérobe aucune des ses beautés ; partout elle se montre belle sans contrainte.

L'heureuse disposition des groupes d'arbres et d'arbrisseaux, l'agréable mélange des couleurs du feuillage des uns et des fleurs des autres, le vert des prairies, les masses d'ombres, enfin tout ce que l'on rencontre dans ce jardin, forment un ensemble tout-à-fait enchanteur.

On parcourt ce joli séjour avec le plaisir d'y rencontrer toujours de nouveaux objets, de nouveaux tableaux intéressants ; son étendue et sa noble décoration le distinguent de la plupart des jardins anglais, qui ressemblent moins à un lieu de promenade qu'à un magasin d'*obélisques*, de *pyramides*, de *kiosques*, etc.,

Dont la profusion, stérilement féconde,
Renferme en un jardin les quatre parts du monde.

Il se trouvait, avant la Révolution, deux maisons religieuses à Saint-Germain ; l'une était un couvent de récollets, l'autre un couvent d'ursulines ; la première

fut fondée en 1690; l'autre dut son institution, en 1681, à madame de Montespan. Il existe encore aujourd'hui un hôpital destiné à recevoir les malades et les vieillards des deux sexes. On voit aussi à Saint-Germain plusieurs maisons d'éducation.

La ville de Saint-Germain est peu commerçante; son principal commerce est celui des cuirs; la tannerie la plus considérable est connue sous le nom de Manufacture royale.

Saint-Germain, que sa population met au rang des villes les plus considérables des environs de Paris, n'est, à cause du voisinage de Versailles, qu'un chef-lieu de canton, le siége d'une justice de paix, et la résidence d'une brigade de gendarmerie. La population de cette commune est de 10,300 habitants.

Saint-Germain a vu un exemple de cette amitié que nous offre la Grèce fabuleuse dans Oreste et Pilade. Jean de Pechmeja et Jean-Baptiste-Léon Dubreuil étaient liés d'amitié dès leur enfance. Venus tous les deux à Paris, l'un s'y livra à l'étude de la littérature, l'autre à l'étude de la médecine. Retirés à Saint-Germain, logement, sociétés, biens, peines, plaisirs, tout fut commun entre eux; la mort même ne put les séparer. Dubreuil mourut le 17 avril 1785, et Pechmeja, désespéré, suivit quelques jours après son ami dans la tombe. Ils furent renfermés sous même pierre; et l'on y grava ces lignes :

ICI REPOSENT DEUX AMIS :
L'ESTIME, LA RECONNAISSANCE ET LA PLUS TENDRE AMITIÉ
LEUR ONT ÉLEVÉ CE MONUMENT, ETC.

Sur deux tables de marbre d'Égypte furent gravées, en lettres d'or, deux inscriptions :

Sur la première :

JEAN-BAPTISTE-LÉON DUBREUIL,
ÉCUYER, DOCTEUR EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ DE MONTPELLIER,
MÉDECIN DU ROI ET DES HÔPITAUX DE CETTE VILLE,
NÉ A VILLEFRANCHE DE ROUERGUE, LE 19 AVRIL 1743,
MORT A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, LE 17 AVRIL 1785,
UNIVERSELLEMENT REGRETTÉ
POUR SES RARES VERTUS, SA TENDRE HUMANITÉ,
SES PROFONDES CONNAISSANCES DANS SON ART, ET LE NOBLE USAGE
QU'IL EN A FAIT.

Sur la seconde table :

JEAN-JOSEPH PECHMEJA,
NÉ A VILLEFRANCHE DE ROUERGUE, LE 25 JANVIER 1741,
AUSSI ESTIMÉ PAR LES QUALITÉS DU COEUR QUE PAR LES TALENTS DE L'ESPRIT;
IL AVAIT CONSACRÉ SA VIE A SON AMI,
ET L'A PERDUE PEU DE JOURS APRÈS LUI, LE 8 MAI 1785.

Chemin de fer de Paris à Saint-Germain [1]. Ce chemin, autorisé par une loi du 9 juillet 1835, a été exécuté avec la plus grande célérité. Moins de deux ans ont suffi pour sa construction.

Le point de départ de Paris devait être sur la place de la Madeleine ; mais des difficultés relatives aux concessions de plusieurs propriétés et des réclamations nombreuses ont empêché jusqu'à présent de travailler dans cette partie de la ville, et l'entrée du chemin est placée aux extrémités des rues de Londres et de Tivoli, sur la place de l'Europe.

[1] Nous ajoutons à l'article SAINT-GERMAIN un article spécial sur le chemin de fer, qui a donné une physionomie toute nouvelle aux lieux qu'il traverse. Une simple note eût été insuffisante pour un sujet si important (B).

Les départs de Paris et de Saint-Germain ont lieu toutes les heures, depuis sept heures du matin jusqu'à neuf heures du soir, dans la semaine; le dimanche, toutes les demi-heures.

Un élégant pavillon a été construit pour l'admission des voyageurs, qui sont introduits dans un vaste salon, et y attendent le moment du départ.

Les croisées du salon d'attente donnent sur un emplacement profond et découvert, garni de quatre voies de rails et d'un double plancher placé à hauteur des marche-pieds des wagons, pour faciliter l'entrée et la sortie des voyageurs. A l'extrémité opposée au salon d'attente, d'autres pavillons sont destinés à la sortie de l'enceinte des personnes qui arrivent de Saint-Germain.

Un bruit sourd, prolongé et croissant, avertit de l'arrivée d'un convoi qui roule sous la voûte ; les remorqueurs paraissent et bientôt les deux rampes qui font face aux croisées du salon sont couvertes par les voyageurs arrivants, qui semblent une population tout entière surgissant tout-à-coup du sein de la terre. Peu après, le son de la cloche indique le moment du départ; une porte est ouverte sur la rampe de gauche, conduisant au lieu de l'embarquement; lorsque les personnes qui doivent occuper les premières places sont descendues et placées, on ouvre la porte du salon sur la rampe de droite, et les autres voyageurs descendent à leur tour.

Quand tout est prêt, la trompette annonce la marche du train, qui s'ébranle d'abord lentement et s'enfonce dans le grand *tunnel* pratiqué sous la place de l'Europe. Ce beau souterrain, sombre seulement dans le milieu de sa longueur, est de 264 mètres ; le soir, il est éclairé

par de nombreuses lampes qui y produisent un effet magique.

En quittant la voûte, le chemin est très profondément tranché dans le sol, jusqu'à l'aqueduc de ceinture qui longe le mur d'enceinte de Paris. Un second souterrain, d'une longueur de 403 mètres et d'une largeur de 7 mètres 40 centimètres, passe sous le boulevard extérieur et sous une partie du village des Batignolles.

La partie du chemin que l'on vient de parcourir décrit une courbe qui ralentit un peu la marche des machines; mais bientôt la vitesse s'accélère en sortant de cette sombre galerie, au-delà de laquelle on se trouve dans une nouvelle tranchée. On passe ensuite sous un pont de pierre, puis sous un pont de bois.

La tranchée devient alors moins profonde, et le chemin, au niveau du sol, passe entre une gare de 250 mètres de long sur 100 mètres de large, et de vastes magasins destinés à recevoir en dépôt les marchandises arrivant de la Basse-Seine.

Bientôt le chemin s'élève en remblais et se dirige en ligne droite à travers la plaine; un viaduc en pierre est construit sur la route du bois de Boulogne à Saint-Denis, et, dans cet endroit, les voitures qui suivent cette route passent à angle droit sous le chemin de fer, qui, toujours en remblais, touche l'extrémité du village de Clichy, que l'on voit à droite. Puis on traverse sur trois viaducs les chemins de communication et la route d'Asnières. Ce dernier pont, fait au-dessus d'une route qui coupe le chemin de fer très obliquement, est un travail fort singulier et d'une exécution remarquable. De là on descend vers le bord de la Seine, à 120 mètres en amont du pont d'Asnières, et on traverse la rivière sur un beau

pont de cinq arches, de chacune 30 mètres. De cet endroit, on découvre à la fois les charmantes îles de la Seine, le clocher de Saint-Denis et l'arc de triomphe de l'Étoile.

Deux gares sont ménagées sur les territoires des communes de Clichy et d'Asnières.

Un peu plus loin, un viaduc est jeté sur le chemin d'Asnières à Courbevoie; le remblai devient moins haut, et le chemin se retrouve bientôt au niveau du sol, en passant entre les moulins de Bruyères et les remises de Colombes, qui donnent aux environs de cette commune l'aspect pittoresque d'un jardin anglais. C'est de ce point que part l'embranchement en construction du chemin de fer qui doit conduire à Versailles, en suivant d'abord les bords de la Seine, passant près de Courbevoie, de Puteaux, de Suresnes, et traversant le parc de Saint-Cloud et la commune de Ville-d'Avray, pour arriver, par l'avenue de Saint-Cloud, sur la place d'Armes de Versailles.

Le chemin de Saint-Germain s'enfonce de nouveau et graduellement dans une tranchée, en décrivant une courbe de 2,000 mètres de rayon et de 2,565 mètres de développement; il passe sous le chemin de Courbevoie à Colombes, que l'on voit à droite, longe l'ancien enclos de la ferme de la Garenne, que l'on laisse à gauche, et se dirige ensuite en ligne droite.

Un grand viaduc est construit pour la traverse de la route de Courbevoie à Bezons, qui passe au-dessus du chemin de fer; un autre, moins considérable, est situé vis-à-vis la fabrique de produits chimiques, et établit la communication entre Nanterre et Colombes.

La tranchée, qui, dans cette partie, est pratiquée

dans la masse d'une carrière de pierre calcaire, cesse bientôt, et un passage de niveau, fermé par des barrières, est ménagé sur le chemin de fer pour les voitures qui vont de Nanterre à Bezons et à Colombes; mais bientôt le chemin est encore en remblais, et passe près des maisons de Nanterre et d'une gare pour les voyageurs.

On découvre, à gauche, la caserne et le village de Ruel, la Malmaison et les jolis coteaux qui bordent la Seine.

Une courbe semblable à la précédente, mais en sens opposé, commence ici, passe sur trois petits viaducs, et traverse les deux bras de la Seine, séparés par l'île du Chiard, sur deux ponts, le premier de trois arches de 28 mètres chacune, le second de deux arches de 30 mètres. Au-delà de la rivière, le chemin reprend la ligne droite qu'il ne quitte plus, et traverse bientôt, dans une tranchée peu profonde, le joli bois du Vésinet, en suivant presque parallèlement la route de Chatou au Pecq.

On arrive enfin sous de vastes hangars qui reçoivent les voyageurs; un grand édifice est en construction dans cet endroit, situé à gauche de la place circulaire qui termine le bois, et près de la rive droite de la Seine, à peu de distance du nouveau pont du Pecq. Là, comme à Paris, des salles, des barrières, des bureaux, sont disposés de manière à recevoir sans confusion les voyageurs qui arrivent et ceux qui attendent le départ.

En sortant des wagons, on trouve des voitures qui conduisent les voyageurs à Saint-Germain par la nouvelle et belle route qui fait face au pont du Pecq.

Un bateau à vapeur, destiné seulement aux promeneurs, fait le voyage du Pecq à Maison-Laffitte.

Le développement du chemin de fer, entre le point

de départ et la station du Pecq, est de 18,450 mètres (environ 4 lieues trois quarts). Le point de départ de Paris est élevé de 8 mètres (24 pieds et demi), au-dessus de celui de l'arrivée au bord de la Seine. Cette pente est réglée de manière à n'avoir partout qu'un millimètre par mètre sur les parties droites; les parties courbes sont de niveau, et les remorqueurs ont ainsi le même effort de traction à faire sur toute la route.

Les rails sont ici beaucoup plus forts que ceux des autres chemins de fer; ils pèsent 30 kilogrammes par mètre courant, tandis que ceux de Saint-Étienne et de Liverpool ne pèsent environ que 15 kilogrammes et demi.

La largeur de la voie est de 1 mètre 50 centimètres.

Pendant quelques mois, le service ne s'est fait que par une seule voie; mais, depuis le mois de mars 1838, la seconde voie est terminée, de sorte que les départs ont lieu en même temps de Paris et de Saint-Germain. Les deux convois se croisent à moitié de la route.

Des mesures minutieuses de précaution ont été prises pour éviter tous les accidents, et les voyageurs sont invités à se conduire avec beaucoup de prudence; il faut se garder surtout de mettre les bras ou la tête hors des voitures, qui, sur plusieurs points, passent à une très petite distance des murs, poteaux ou piles de ponts; d'ouvrir les portières, et de descendre des voitures avant que les trains ne soient entièrement arrêtés, et que les conducteurs en aient donné avis.

Des cantonniers, placés de distance en distance, sont chargés de surveiller l'état du chemin après le passage des convois, de recueillir les objets que les voyageurs auraient pu laisser tomber, et de les déposer à l'administration.

Le chemin de fer de Paris à Saint-Germain n'est encore qu'une curieuse nouveauté pour les habitants de la capitale et de ses environs; mais il acquerra une véritable importance, lorsque, par son prolongement et ses embranchements, il établira des communications promptes et faciles avec les villes commerçantes de la Seine-Inférieure. L'embranchement sur Versailles est encore en construction; mais déjà il est terminé jusqu'à Puteaux : dans quelques mois, sans doute, on pourra visiter, sans perte de temps, le magnifique Musée historique qui attire déjà un si grand nombre de curieux, et cette nouvelle communication sera du plus grand avantage pour les habitants de Paris et ceux de Versailles. Plus tard même, ce chemin sera continué beaucoup plus loin et s'étendra dans les départements du Nord et de l'Ouest.

Un service régulier de bateaux à vapeur s'est organisé pour faire suite au chemin de fer, en allant du Pecq à Rouen. Le service entre Paris et Rouen peut se faire par cette voie en dix heures; et, quand les rails établis jusqu'à Poissy éviteront les coudes que décrit le fleuve avant ce bourg, le voyage pourra se faire en huit heures environ.

CHAPITRE III.

LE PECQ, SAINT-LÉGER, MAREIL-SOUS-MARLY, FOUQUEUX, L'ÉTANG, SAINT-NOM DE LA BRETÈCHE.

§ Ier.

LE PECQ.

Le Pecq est un village situé sur le bord de la Seine et sur le penchant de la montagne que domine Saint-Germain-en-Laye.

« On disait, il y a deux cents ans, *Aupec*, dit l'abbé »Lebeuf, pour indiquer la paroisse au-dessus de la»quelle la ville de Saint-Germain-en-Laye s'est élevée; »et ce langage était raisonnable, parce qu'il était tout »naturellement dérivé du latin *Alpicum* ou *Alpecum*, qui »est le nom que ce lieu porte dans un titre de plus de »mille ans. » En effet, ce village est connu dès le commencement du VIIe siècle. C'était alors une terre du fisc; mais, en l'an 704, le roi Childebert III donna Aupec à l'abbaye de Fontenelle ou de Saint-Vandrille, en Normandie; et cette abbaye le conserva d'autant plus soigneusement que c'était alors un vignoble considérable d'où elle tirait annuellement 350 muids de bon vin. On y élevait aussi beaucoup de cochons. Dans le voisinage de cette terre, dit le livre des miracles de saint Vandrille, « était situé un château de Marly où demeurait »un chevalier formidable nommé Ervaud. Il entreprit

»de ravir la terre d'Aupec au monastère de Saint-Vandrille, pendant que Hurfrede et Vautier, religieux »envoyés par l'abbé Girbert, en gouvernaient les biens. »Il commença par en enlever tous les porcs que les frères »avaient engraissés, pour avoir de quoi assaisonner leurs »mets; mais le saint patron lui apparut, et lui fit une »si grande peur, qu'il s'empressa de restituer les porcs »ou la valeur de ceux qu'il ne put rendre. » Cet évènement se rapporte à la fin du XIe siècle [1].

Le prieuré de Saint-Vandrille était l'un de ceux qui devaient le piment à Notre-Dame de Paris, le jour de l'Assomption.

Voilà à peu près tout ce qu'on sait de plus ancien sur le village d'Aupec.

Le territoire de cette paroisse, autrefois très étendu, diminua considérablement du côté de l'occident, lorsque Saint-Germain fut érigé en cure; toutefois, il comprit encore les hameaux de Grand-Champs, de Demonval au-dessous de Mareil, de la Montagne près de l'Étang, et d'Échafour ou de Vésinet du côté de Croissy. Nous reviendrons sur quelques-uns d'entre eux.

En 1596, Henri IV affranchit pour toujours les habitants *du Pecq* de toutes tailles, impositions et subsides, à la réserve du taillon, pour les dédommager de l'abandon qu'ils avaient fait de dix-huit ou vingt arpents destinés aux jardins du château qu'il élevait à Saint-Germain, pour sa maîtresse, la duchesse de Verneuil [2]. Cet affranchissement fut confirmé par les successeurs de Henri IV, Louis XIII et Louis XIV; mais, en 1688, les habitants

[1] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, tome III.
[2] *Voyez* Saint-Germain, CHATEAU NEUF.

du Pecq, voulant montrer leur zèle pour la guerre qui commençait alors, se soumirent volontairement à la taille qu'ils avaient payée jadis. Leur village fut bientôt ruiné; la plupart des maisons tombèrent faute d'entretien; et ils furent obligés, en 1722, de demander en grâce qu'on leur rendît le privilége dont ils avaient cessé de jouir : ce qu'on leur accorda. Ils en furent quittes pour un taillon de 1,000 livres par an.

Le collége des Bernardins de Paris avait, au commencement du XVIIIe siècle, « une partie de la seigneu»rie et justice du territoire du Pecq (apparemment en »vertu de quelque échange fait avec l'abbaye de Saint»Vandrille); mais, en 1709, il fut réglé par lettres»patentes que la justice et seigneurie *du Pecq*, tant pour »ce qui en appartenait au roi que pour ce qui était à »ces religieux, demeurait éteinte et supprimée, et que »le tout était incorporé au domaine et justice de Saint»Germain-en-Laye, pour ne faire qu'une seule et même »justice et seigneurie directe [1]. »

On ne sait pas à quelle époque a été bâti le pont du Pecq, dont la construction fut toujours de bois.

Les écarts les plus considérables de la commune du Pecq sont le Vésinet et Demonval.

Le premier est le *Visiniolum*, cité dans les diplômes du IXe siècle. Il est situé à l'extrémité du pont du Pecq et de la forêt du Vésinet. Au commencement du dernier siècle, dans ce lieu, où l'on fit défricher trois cents arpents de terre, on établit des fermes, des laboureurs et des vignerons, en sorte qu'il s'y réunit soixante ou quatre-vingts personnes; on y fit aussi construire une

[1] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, article AUPEC.

chapelle, et l'on obtint qu'un chapelain pût y dire la messe, chanter vêpres dimanches et fêtes, et conserver le Saint-Sacrement et les saintes huiles.

La forêt ou le bois du Vésinet a longtemps porté le nom de *Bois de la Trahison*, parce que, dit Pasquier, la tradition était que le preux Roland y avait été assassiné par le traître Ganelon. Selon le même auteur, il y avait, dans ce bois, une mare d'un côté de laquelle une branche d'arbre surnageait comme sur toute autre pièce d'eau, tandis que de l'autre elle tombait aussitôt au fond : conte du bon vieux temps.

Demonval est le *Demonvallis* d'une chartre de 1177.

§ II.

SAINT-LÉGER.

Saint-Léger était autrefois un village avec paroisse; son église avait été fondée, en 668, par Childéric II, sous l'invocation du saint évêque d'Autun, dont le nom fut donné au village. Le voisinage de Saint-Germain a beaucoup nui à Saint-Léger. Louis XIV en fit renfermer presque toutes les dépendances dans l'enceinte de la forêt, en sorte qu'aujourd'hui ce n'est plus qu'un hameau composé de quelques maisons situées au pied de Saint-Germain, du côté du midi, ou plutôt un quartier de la ville. C'est à Saint-Léger que le spirituel Boufflers avait, dans les derniers temps de sa vie, une petite maison de campagne.

§ III.

MAREIL-SOUS-MARLY.

Mareil est un village situé sur le penchant de la colline qui borde la rive gauche de la Seine, à une demi-lieue au S. de Saint-Germain, et à quatre lieues à l'O. de Paris.

On voit par les anciens diplômes que, dès le temps des rois de la première race, les moines de Saint-Denis avaient reçu de la libéralité de ces rois des biens situés à Mareil, puisqu'on trouve un jugement du maire Pepin qui reconnaît la propriété de l'abbaye sur ces biens.

Plusieurs autres actes font mention de Mareil aux VIIIe, XIe, XIIe et XIIIe siècle; l'église de ce lieu fut donnée, en 1060, aux moines de Coulombs, qui depuis ce temps ont nommé à la cure; on voit cependant que, dans le siècle suivant, un prêtre séculier était curé de Mareil.

On compte un grand nombre de seigneurs de Mareil. Les habitants furent affranchis de la servitude, en 1335, en même temps que ceux de Fourqueux.

Ce qu'il y a de plus remarquable à Mareil, c'est son église, qui, dit l'abbé Lebeuf[1], date du XIIIe siècle; elle est toute construite en pierre de taille, voûtée et pavée, avec une aile de chaque côté. La nef est ornée de galeries dont les arcs sont supportés par de petits piliers carrés. Le portail de la façade et celui du côté sont du XIIIe siècle; la tour du clocher latéral paraît

[1] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*.

être du XIIe, à l'exception du sommet, qui est moderne et terminé par un pavillon d'ardoise.

Mareil fait aujourd'hui partie du département de Seine-et-Oise, arrondissement de Versailles, canton de Marly; sa population est de 400 habitants.

Fourqueux est un petit village à une demi-lieue au S. O. de Saint-Germain. La terre de Fourqueux était autrefois seigneuriale, avec haute, moyenne et basse justice. Le village, situé sur le penchant d'une colline, ne forme qu'une seule rue très longue; il renferme un château de construction moderne, dont le parc, de 150 arpents, est contigu à la forêt de Marly : une portion de ce parc est plantée dans le genre paysagiste.

§ IV.

L'ÉTANG.

L'Étang est un village situé dans une vallée assez profonde, et entouré par la forêt de Marly, à un quart de lieue à l'O. de Marly, à quatre lieues un quart à l'O. de Paris.

«Qu'un village, dit l'abbé Lebeuf, ait été formé en »cet endroit, qui ne paraissait pas fort sain, je n'en »vois aucune raison, sinon celle de loger les vignerons »qui cultivent les vignes plantées en assez grand quantité »entre ce lieu et Mareil.... Le premier vestige de »l'existence de ce lieu est une chartre du don que fit, »vers les années 1140 ou 1150, au prieuré de Saint-»Germain, un habitant de l'Étang. »

L'église de ce village en prouve d'ailleurs l'antiquité;

les piliers du chœur paraissent appartenir à la fin du XIIe siècle.

La seigneurie de l'Étang n'est guère mentionnée qu'au XVe. Au commencement du siècle suivant, elle appartenait à la famille Séguier, qui la conserva jusqu'à la fin du XVIIe.

La Lombarderie est le hameau le plus considérable de la commune de l'Étang; plusieurs autres ont été compris dans le parc de Marly. Nous devons dire un mot de celui de Chevaudeau, ainsi que d'un lieu nommé aujourd'hui *la Maison-Rouge*, situé dans la partie de la forêt de Cruye, dépendant de la paroisse de l'Étang.

L'un et l'autre existaient vers la fin du règne de Charlemagne; car, dans un état des biens de l'abbaye de Saint-Germain, on voit qu'elle avait dans cette forêt deux églises : l'une à Chambourcy, l'autre au lieu dit *les Maisons*. Chambourcy existe encore.

A trois quarts de lieue vers le midi de l'Étang, est le lieu dit *Maison-Rouge*, auquel touchait la chapelle de Saint-Michel de Chevaudeau, qui appartint de temps immémorial à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. La chapelle de ce petit prieuré était encore debout en 1714, mais en très mauvais état; et, depuis vingt ans, on n'y disait plus la messe; elle fut détruite; et à sa place fut élevée une croix.

«A l'égard de la Maison-Rouge, dit l'auteur précité, »qui a transmis jusqu'à nos jours l'ancien nom du vil»lage de Maisons, situé en la forêt de Cruye, on lit »qu'en 1724 le duc d'Antin la céda au roi à titre »d'échange.» Elle fut alors comprise dans le nouveau parc de Marly.

Le village de l'Étang appartient à l'arrondissement de

Versailles et au canton de Marly-le-Roi; sa population est de 540 habitants.

§ V.

SAINT-NOM DE LA BRETÈCHE.

Le village de Saint-Nom est situé à cinq lieues et demie à l'O. de Paris, à une lieue et demie à l'O. de Saint-Germain, dans une plaine.

Les avis ont été partagés sur le saint dont ce village a tiré son nom; quelques auteurs en ont fait un saint de l'église d'Orient; l'abbé Lebeuf pense que saint Nom fut un de ces co-évêques que les évêques employaient, pour se soulager, sur les confins de leurs diocèses : ce qui était encore en usage au IXe siècle dans le pays de Pincerais, où sont situés deux villages du titre de Saint-Nom. Voici comment il s'exprime à ce sujet : « Entre Saint-Nom de Levis [1] et Saint-Nom de »Bretèche, l'on trouve deux enfoncements que le dio»cèse de Chartres fait dans celui de Paris; de sorte que, »pour aller de l'un à l'autre, il faut traverser une de ces »langues de terre; puis on se retrouve dans le diocèse »de Paris; ensuite on traverse une seconde langue de »terre chartraine, pour se retrouver de nouveau sur le »territoire parisien. C'était là ce canton où saint Nom »annonçait la parole de Dieu. Il pouvait demeurer à »Levis ou à la Bretèche, ou successivement dans ces »deux lieux, mais plus ordinairement à Villepreux ou à

[1] Ce village, peu considérable, est situé près de la petite rivière d'Ivette, à une lieue trois quarts à l'O. de Chevreuse.

»Jouare. On ne sait pas au vrai dans lequel des deux »lieux de son nom il est décédé; il reste seulement quel- »que souvenir qu'on avait presque tout son corps autre- »fois à Bretèche; mais ce qui doit porter à croire que »ce serait plutôt en ce lieu qu'il aurait reçu la sépul- »ture, c'est que le corps de ce saint, entier ou presque »entier, est conservé à Villepreux, qui n'est qu'à demi- »lieue de là; et qu'il est tout simple de dire que, lors »des guerres de la religion, la châsse y aura été mise en »refuge comme dans un lieu de sûreté, puisqu'il était »muré, qu'il y avait une forte tour, et qu'il était entouré »d'eau....

»Pour ce qui est du mot Bretèche, on sait que, chez »les anciens, *Breteschia* signifiait un château ou tour de »bois dont on fortifiait un lieu, et que cette tour ou »château était terminée par quelque édifice qui avançait »par le dehors. Il y en avait sans doute un en ce lieu, »situé sur le bord de la forêt de Cruye[1]. »

Dès le XIIe siècle, il y avait à la Bretèche une cure dont la nomination appartenait à l'abbé de Marmoutier. Elle avait été démembrée de celle de Villepreux.

Saint-Nom de la Bretèche était un marquisat; le château existe encore; les jardins et le parc sont contigus à la forêt de Marly.

Saint-Nom forme, avec le hameau de la Bretèche, qui est plus considérable que lui, et les maisons isolées dites le Val-Martin et la Tuilerie-Bignon en partie, une commune de l'arrondissement de Versailles, canton de Marly, d'environ 845 habitants.

[1] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, tome VII, pages 236, 237.

CHAPITRE IV.

MAISONS, ACHÈRES, POISSY.

§ Ier.

MAISONS.

Maisons est un village situé sur la rive gauche de la Seine, à une lieue et demie au N. de Saint-Germain, à quatre au N.-O. de Paris.

Le village de Maisons, quoique peu important malgré son heureuse situation, remonte cependant à une époque éloignée. En 1375, la seigneurie de Maisons-sur-Seine appartenait à un chevalier de la famille des Aunay, seigneur de Poissy; ce hameau dépendait alors de Sartrouville, qui n'en est séparé que par la Seine.

Maisons ne commença à prendre de l'importance que lorsque le surintendant des finances René de Longueil y eut fait bâtir, par François Mansart, l'un des plus beaux châteaux qui se trouvent dans les environs de Paris.

Ce château fut possédé plus tard par le président des Maisons. Voltaire s'il plaisait fort. Le président y rassembla un jour ce que la cour et la ville avaient de plus aimable. Le poète devait y lire sa tragédie de *Marianne,* mais il se sentit indisposé. Sur les neuf heures du soir, la fièvre se déclara; la petite vérole se manifesta bien-

tôt, et troubla la fête; la maladie fut maligne. Au bout d'un mois, Voltaire, encore très faible, voulut revenir à Paris; comme il montait en voiture, le feu éclata dans la chambre qu'il quittait, et embrasa, en grande partie, une des ailes du château.

Depuis, le château de Maisons devint la propriété du comte d'Artois : le roi, son frère, et Marie-Antoinette y avaient chacun un appartement.

Dans la Révolution, le château de Maisons fut vendu comme propriété nationale. Il fut acheté plus tard par le duc de Montebello, dont l'épouse l'a revendu à M. Laffitte, qui le possède encore.

Trois longues avenues, disposées en croix, accompagnées chacune de deux pavillons ornés d'architecture, mènent à ce magnifique château. La principale a pour perspective deux pavillons décorés de colonnes doriques.

Sur la gauche de la seconde avant-cour, est le superbe bâtiment des écuries, décoré de pilastres doriques accouplés, et terminé par deux pavillons à pans, avec des portes grillées, ornées de sculptures. Un avant-corps de six colonnes portant des vases, surmonté d'un attique avec un lanternon, où est l'horloge, occupe le milieu.

Au centre des écuries est un manége couvert, au-dessus duquel règne une galerie; au fond, d'autres petites écuries, et une grotte servant d'abreuvoir.

Le château, isolé, est dans la position la plus avantageuse. On prétend que Voltaire, décrivant le Temple du Goût, faisait allusion au château de Maisons, dans les vers suivants :

Simple en était la noble architecture;
Chaque ornement à sa place arrêté;

Y semblait mis par la nécessité ;
L'art s'y cachait sous l'air de la nature ;
L'œil satisfait embrassait sa structure,
Jamais surpris et toujours enchanté.

La façade du côté de la cour est décorée de deux ordres d'architecture ; le dorique règne dans le pourtour ; au-dessous est l'ionique antique, orné de quatre vases ; il est surmonté d'un attique en pilastres corinthiens ; le comble est en forme de terrasse, bordée d'un balcon de fer. Les deux pavillons carrés placés aux deux extrémités de cette façade forment avant-corps ; et, à la hauteur de l'entablement dorique, deux bâtiments avancés servent de terrasse. L'harmonie de toute cette composition est une nouvelle preuve du génie de *François Mansart*.

Ce château est entouré de fossés secs, bordés d'une terrasse qui règne autour de la principale cour.

On voit, au milieu de cette cour, un bassin ; aux deux côtés, deux quinconces ; celui de gauche est terminé par l'orangerie, bâtiment d'une architecture très gracieuse.

Le parc, d'une vaste étendue, répondait, par sa distribution, à la magnificence du château [1]. Toute cette belle propriété, dans laquelle on remarquait de superbes bergeries, est entourée par la forêt de Saint-Germain.

Quant au village, il n'offre de remarquable qu'un beau pont en pierre sur la Seine, en face du château ; près de là, sur un bras de la même rivière, est un moulin à farine qui renferme une machine hydraulique, par le moyen de laquelle les eaux de cette rivière sont conduites dans l'intérieur du château et dans ses jardins.

[1] Dans la partie du parc qui avoisine la forêt de Saint-Germain, on a bâti, depuis quelques années, plusieurs jolies maisons de campagne (B).

Le village de Maisons-sur-Seine appartient à l'arrondissement de Versailles, canton de Saint-Germain-en-Laye; sa population est de 830 habitants.

Près de là est le village de *Mesnil-le-Roi*, situé entre la forêt de Saint-Germain et la Seine. Ce village, qui n'a rien de remarquable, forme, avec celui de *Carrières-sous-Bois*, une commune de 460 habitants.

§ II.

ACHÈRES.

Achères est un petit village situé au N.-O. de la forêt de Saint-Germain, entre cette forêt et la Seine, à une lieue au N. de Poissy, et à une lieue trois quarts au N.-O. de Saint-Germain.

Ce lieu, peu important d'ailleurs, est très connu par les revues que faisait Louis XIV dans la plaine qui porte le même nom. Le Dictionnaire géographique de la France, publié en 1765, y compte 87 feux. Il faisait alors partie du diocèse, du parlement, de l'intendance et de l'élection de Paris.

Aujourd'hui, le village d'Achères appartient à l'arrondissement de Versailles et au canton de Saint-Germain-en-Laye; sa population est de 450 habitants.

§ III.

POISSY.

Petite et ancienne ville située sur la grande route de Paris à Caen, à l'une des extrémités de la forêt de Saint-Germain-en-Laye, sur la rive gauche de la Seine.

Le premier nom de cette ville est *Pisciacum*. De son nom et de sa situation sur le bord de la Seine, les étymologistes ont tiré la conséquence qu'elle devait son origine à quelques établissements de pêcheurs : ce qui en effet présente tous les caractères de la vraisemblance.

Dès l'an 868, Poissy devait être déjà considérable, puisque Charles-le-Chauve y tint une assemblée nationale des grands et des prélats du royaume. L'histoire ne dit pas si les rois de France avaient alors un château à Poissy; mais on sait qu'ils y en possédèrent un à la fin du xe siècle, puisque Robert, fils de Hugues Capet, qui monta sur le trône en 997, faisait souvent des séjours dans son château de Poissy. Sa femme Constance, connue par son caractère impérieux et cruel, avait aussi à Poissy une maison contiguë à celle de son mari.

Poissy joua même un rôle dans les troubles qui suivirent la mort de ce roi. Henri, premier du nom, avait recueilli la couronne de son père en qualité de fils aîné; mais l'altière Constance [1], qui l'aimait moins sans doute que ses autres enfants, forma le dessein de le renverser du trône, où ses intrigues n'avaient pu l'empêcher d'arriver. Quelques-uns de ces seigneurs que les chefs de partis trouvent toujours prêts à prendre les armes, embrassèrent la cause de Constance, et plusieurs villes, au nombre desquelles se trouvait Poissy, levèrent l'étendard de la révolte. « C'étaient alors, dit Vely [2], des

[1] L'histoire rapporte que le roi Robert étant à Poissy, et voyant un pauvre qui lui demandait l'aumône, détacha de sa lance un ornement d'argent fort riche, dont la reine lui avait fait présent, et que, l'ayant lui-même mis dans le sac du mendiant, il lui recommanda secrètement de prendre bien garde, en sortant, de n'être point aperçu par la reine.

[2] *Histoire générale de France*, tome II, page 346, in-12.

»places considérables, et d'autant plus importantes »qu'elles étaient plus voisines de la capitale.»

Le roi, secondé par le duc de Normandie, que sa cruauté fit surnommer *Robert-le-Diable*, et par quelques autres vassaux fidèles, marcha contre les rebelles, les battit dans plusieurs occasions, et leur enleva la ville de Poissy.

Dès-lors, Poissy ne figure guère dans l'histoire qu'au XIIIe siècle, où l'on voit un Robert de Poissy prendre la croix pour aller exterminer les Albigeois.

Quelque temps avant, saint Louis fut baptisé à Poissy [1]. Il paraît que ce roi conserva toujours une prédilection pour ce lieu. Quand il voulait signer son nom, sans énoncer sa qualité de roi, il signait *Louis de Poissy* ou *seigneur de Poissy*.

Philippe-le-Bel fit bâtir à Poissy une belle église et un couvent de religieuses de l'ordre de Saint-Dominique, qu'il fonda en 1304 et dota richement; il accorda même de grands priviléges au couvent, notamment celui de n'avoir d'autres juges que le roi ou son parlement [2].

[1] Le père Montfaucon, dans ses *Monuments de la monarchie française*, assure que saint Louis ne naquit point à Poissy, comme on le croit communément; mais qu'il y fut baptisé. Il cite une dissertation manuscrite, où l'on rapporte trois chartres, deux de Louis XI, et une de Henri IV, par lesquelles ces princes donnent exemption de tailles et impôts aux habitants de la Neuville en Hez, dans le Beauvoisis, en considération de ce que saint Louis est né dans ce lieu.

[2] Il ne reste plus de l'abbaye de Poissy qu'une porte accompagnée de deux grosses tours. Les tombeaux, les verrières, dont une des plus belles représentait le sacre de saint Louis, la suite des statues de la famille de ce prince, tout a disparu sans retour.

Une statue de l'abbesse Marie de Bourbon, sauvée par M. Lenoir, se trouve aujourd'hui dans les caveaux de Saint-Denis. Le musée du Louvre possède un magnifique rétable en ivoire, ouvrage du XIVe siècle, décoré de plus de cent bas-reliefs, qui surmontait autrefois un des autels de l'église abbatiale (B).

Une tradition, qui n'est appuyée sur aucun monument historique, porte que cette église fut élevée sur l'emplacement du château, et le maître-autel dans le lieu même où était placé le lit de la reine Blanche, lorsqu'elle mit saint Louis au monde, et que c'est pour cela que cette église n'est pas orientée selon l'usage. Philippe-le-Bel voulut qu'après sa mort son cœur fût déposé dans l'église de Poissy. En effet, en 1687, les ouvriers employés à des réparations trouvèrent, dans un caveau, une espèce d'urne dans laquelle deux plats d'argent étaient enveloppés d'une étoffe or et rouge, avec cette inscription :

CY DEDEN EST LE CUEUR DU ROI PHILIPPE,
QUI FONDA CETTE ÉGLISE,
QUI TRÉPASSA A FONTAINEBLEAU LA VEILLE DE SAINT ANDRÉ, 1314.

L'église de Poissy ne fut terminée qu'en 1330, par Philippe de Valois.

Sous ce même Philippe, en 1346, les Anglais, plus que jamais animés contre la France et secondés dans leur haine par le roi de Navarre, Charles-le-Mauvais, s'emparèrent de Poissy, qui échappa comme par miracle aux flammes qui ravagèrent Saint-Germain, Ruel, Nanterre, etc.; mais, sous Jean, son successeur, Poissy fut, par le traité de 1359, rendu à la couronne.

Cependant, comme si cette malheureuse ville eût été le point de mire des Anglais, elle tomba encore, en 1419, sous le règne et pendant la démence de Charles VI, au pouvoir du duc de Glocester, ainsi que Saint-Germain et plusieurs autres villes.

Mais ce qui a rendu Poissy le plus célèbre dans l'histoire, ce sont les conférences connues sous le nom

de *colloques de Poissy*, qu'y tinrent en 1561, dans le chœur de l'abbaye, les docteurs catholiques et protestants [1].

Charles IX et sa cour étaient présents à ces assemblées; son chancelier en fit l'ouverture. Les chefs des deux partis commencèrent à se disputer méthodiquement, puis ils en vinrent aux injures. Théodore de Bèze s'abandonna à son emportement, et avança des choses dont il se repentit ensuite. Il dit, en pleine assemblée, *que Jésus-Christ est aussi éloigné de l'eucharistie que le ciel l'est de la terre*. Le P. Laïnes, Espagnol, traita les protestants de *loups*, de *singes* et de *serpents;* et c'est à peu près tout ce que produisirent ces conférences, qui ne servirent à rien, si ce n'est à prouver l'inutilité de les employer en pareil cas.

Il y avait à Poissy, avant la Révolution, un couvent de capucins, un de religieuses de l'ordre de Saint-Dominique, un autre d'ursulines.

On comptait huit princesses du sang royal qui avaient été religieuses dans le monastère de Saint-Dominique, sans parler de Catherine d'Harcourt, dont la mère était de la maison de Bourbon, et de Marie de Bretagne, fille d'Artus II du nom, duc de Bretagne.

Au milieu du chœur des religieuses était un tombeau sous lequel reposait le cœur de Philippe-le-Bel, fondateur de ce monastère; sur ce tombeau, on voyait la figure de ce roi, tenant d'une main un sceptre, de l'autre une main de justice.

Les trois maisons religieuses dont on vient de parler ont été, comme toutes les autres, supprimées pendant

[1] *Voyez* ci-après l'article PONTOISE.

la Révolution ; les bâtiments eux-mêmes sont si complètement détruits, qu'on n'en trouve plus aucun vestige.

L'église paroissiale de Poissy passe pour avoir été bâtie par le roi Robert ; l'architecture cependant ne paraît pas plus ancienne que le XIIe ou le XIIIe siècle ; elle est d'ailleurs très belle et donne une idée avantageuse de la ville, dont elle fut destinée à devenir la paroisse[1].

L'on conserve, dans une chapelle de la nef de cette église, à gauche, les fonts sur lesquels saint Louis fut baptisé. Ces fonts, qui n'ont rien de gothique, sont gravés dans les *Monuments de la Monarchie française* du père Montfaucon.

Dans tous les temps, des hommes adroits ont tiré parti de la superstition des peuples : il s'en trouva qui attribuèrent à la raclure de ces fonts la vertu fébrifuge. On mettait, en payant, de cette raclure dans un verre d'eau, on l'avalait, et le miracle était accompli. Une pompeuse inscription latine, gravée sur une table de marbre, atteste les miraculeux effets de la raclure de ces fonts.

Les vitres de la même chapelle représentent l'accouchement de la reine Blanche ; au bas est le quatrain suivant :

Saint Louis fut un enfant de Poissy,
Et baptisé en la présente église ;
Les fonts en sont gardés encore ici,
Et honorés comme relique exquise.

Cette inscription, n'étant certainement pas du siècle

[1] Il faut espérer que l'église de Poissy, ruinée par le temps, sera restaurée et conservée aux amis de nos vieux monuments nationaux. M. Aubernon, pair de France, préfet de Seine-et-Oise, et le conseil départemental ont réuni leurs efforts pour la réparation de cet antique édifice(B).

de saint Louis et n'appartenant qu'au XVIe siècle, ne fait point autorité.

A côté de la chapelle des fonts, on lit, sur une table de marbre, l'épitaphe suivante :

A LA MÉMOIRE
DE NOBLE DEMOISELLE
MARGUERITE GALLOIS,
FEMME DE NOBLE HOMME FRANÇOIS POMMERET,
ESCUYER,
SIEUR DE LA VALADE,
ET DE NOBLE DEMOISELLE POMMERET,
LEUR FILLE.
ICI LEURS CORPS GISSENT; PASSANTS, PRIEZ DIEU POUR EUX.
DÉCÉDÉE LE 29 NOVEMBRE 1614,
AGÉE DE DIX-NEUF ANS.

Celle qu'avait hymen à mon cœur attachée,
Et qui fut icy bas ce que j'aimais le mieux,
Allant changer la terre en de plus dignes lieux,
Au marbre que tu vois sa dépouille a cachée.
Comme tombe une fleur que l'hiver a séchée,
Ainsi fut abattu ce chef-d'œuvre des cieux;
Et, depuis le trépas qui lui ferma les yeux,
L'eau que versent les miens n'est jamais étanchée.
Ny prières, ny vœux, ne m'y peuvent servir;
La rigueur de la mort se voulut assouvir;
Et mon affection n'en peut avoir dispense.
Toi, dont la piété vient sa tombe honorer,
Pleure son infortune; et, pour ta récompense,
Jamais autre douleur ne te fasse pleurer.

Au milieu du chœur est une tombe de cuivre, sous laquelle furent enterrés Philippe et Jean de France, fils de Louis VIII et de Blanche de Castille, comme le marque l'inscription qui est autour, en quatre mauvais vers latins. Ces deux princes moururent fort jeunes.

A Poissy existe encore un hôpital ancien. Lorsque Napoléon décréta qu'il serait, dans chaque département,

formé des dépôts de mendicité, cette ville fut le lieu choisi pour y établir celui du département de Seine-et-Oise. On éleva les bâtiments sur l'emplacement qu'occupait jadis le couvent des religieuses de Saint-Dominique.

Vers ce temps, Poissy, au lieu de ses murailles, de ses tours, etc., obtint un marché très renommé et très fructueux. Depuis le XIIIe siècle, il en existait un dans cette ville. Ce marché fut considérablement renforcé lorsqu'on lui adjoignit le marché des bestiaux pour l'approvisionnement de Paris, qui, auparavant, se tenait dans un village du Val-de-Gally nommé Choisy-aux-Bœufs. Sous Louis XIV, le marché de Poissy éprouva une atteinte fâcheuse. « Le ministre Colbert, qui venait d'acquérir »la terre de Sceaux, et n'épargnait rien pour donner »quelque illustration à ce village, peut-être aussi pour »augmenter la valeur de ses propriétés, fit transférer le »marché de Poissy à Sceaux, et obtint, pour effectuer »cette translation, des lettres-patentes de Louis XIV. Cette »conduite n'était pas fort généreuse; mais alors Colbert »était tout puissant, et les habitants de Poissy furent »obligés de souffrir cette injustice sans se plaindre. »Cependant, le ministre étant mort, ils demandèrent »que le marché dont on les avait privés fût rétabli, et »ils firent appuyer leurs réclamations par les marchands »bouchers de Paris. Le duc du Maine, à qui appartint »la terre de Sceaux après la mort de Colbert, fut plus »généreux que le ministre : il n'apporta aucun obstacle »à la demande des habitants de Poissy; il se contenta »de garder un marché dans son village, et celui de »Poissy fut rétabli, par lettres-patentes de Louis XIV, »en 1701. »

Ce marché se tient les jeudis de chaque semaine. Une

caisse, établissement fameux par plusieurs débats, « et »modèle de ce que peut, en fait de police, une administration sage, est établie, à Poissy, au compte et au »profit de la ville de Paris. Elle est instituée pour payer »au comptant, aux marchands de bestiaux, le prix de »tous ceux qu'ils vendent aux bouchers de Paris et du »département de la Seine, et pour avancer aux bouchers »le montant de leurs achats, jusqu'à concurrence du »crédit ouvert à chacun d'eux par M. le préfet de la »Seine. »

Indépendamment de ce marché, il s'en tient deux autres, le mardi et le vendredi de chaque semaine; ceux-ci sont beaucoup moins importants que le premier.

La ville de Poissy appartient à l'arrondissement de Versailles; c'est un chef-lieu de canton, le siége d'une justice de paix et la résidence d'une brigade de gendarmerie. Sa population est de 2,700 habitants, y compris le hameau de Bethemont et l'ancien fief de Villiers.

LIVRE III.

DE POISSY A ÉVREUX.

CHAPITRE I.

COUP-D'OEIL GÉNÉRAL.

Une grande étendue de pays se développe devant nous : Poissy et Évreux, de l'E. à l'O ; Gaillon et Ivry, du N. au S., en sont les limites. Entre ces limites, se présente une variété infinie de terrains ; ici disparaissent presque entièrement le limon d'attérissement et les cailloux roulés. En général, le fond du sol offre du calcaire grossier ou à cérites.

Sur la rive droite de la Seine, depuis Poissy jusqu'au-delà de Mantes, le calcaire est interrompu par des brèches de gypse, de meulières, de grès et de sable sans coquilles, de craie et de marne marine ; sur la rive gauche, à peu près jusqu'à la même distance, on trouve surtout du gypse et des marnes marines entrecoupées de calcaires grossiers, de craie, de meulières, de grès et de sable sans coquilles.

Au-delà de Mantes, les deux côtés de la Seine offrent en grande quantité de l'argile plastique et des marnes marines entrecoupées de craie.

Plus loin, enfin, et dans les environs d'Évreux, le sol uni, ou légèrement entrecoupé de coteaux, est formé de bonne terre végétale, argileuse en beaucoup d'endroits, et reposant, dans d'autres endroits, sur des bancs de calcaire. Au haut des coteaux, la terre couvre légèrement le tuf; le long de la Seine, on trouve quelques sables stériles.

Quant à l'irrigation du pays compris entre Poissy et Évreux, nos limites actuelles, on sait que le bassin de la Seine, qui forme notre ligne de démarcation au nord, le parcourt dans toute sa longueur, en s'en écartant légèrement après Mantes, et que, dans cette partie de son cours, ce fleuve reçoit, vers la rive gauche, un ruisseau vis-à-vis de Meulan; plus loin, la Mandre, coulant du sud au nord; à Mantes, la Vaucouleur, dans la même direction; et enfin, au nord d'Évreux, la rivière d'Eure, qui, après avoir arrosé Chartres, Dreux et Pacy, reçoit l'Iton, qui baigne elle-même Évreux, et, grossie de ses eaux, va se jeter dans la Seine.

Cette petite rivière d'Iton offre ceci de remarquable, qu'après avoir longtemps roulé ses eaux au midi d'Évreux, elle disparaît sous terre pour reparaître une lieue plus loin, et reprendre son cours avec plus de rapidité qu'auparavant.

Nous pourrions nous étendre ici sur les productions agricoles de ce canton; mais nous avons dit, à l'article *Versailles*, quels sont les principaux objets de commerce du département de Seine-et-Oise. Nous dirons, en parlant d'Évreux, quels articles fournit le département de l'Eure. Cela nous dispense de nous arrêter davantage, en cet endroit, aux produits de ces deux départements, sur les confins desquels nous nous trouvons.

Il ne nous reste qu'à parler des lieux situés entre Poissy et Évreux : ils sont en grand nombre ; mais, comme nous l'avons déjà fait en nous éloignant de notre point central, les lieux principaux deviendront seuls l'objet de nos recherches, en y rattachant les endroits secondaires qui les avoisinent. Ces lieux sont : les *Alluets-le-Roi*, *Triel*, *Meulan*, *Mantes*, *Limay*, *Rosny*, *Laroche-Guyon*, *Vernon*, *Gaillon*, *Pacy*, *Villers*, et enfin *Évreux*.

CHAPITRE II.

LES ALLUETS-LE-ROI, TRIEL, MEULAN, MANTES, LIMAY, ROSNY ET ROLLEBOISE.

§ I[er].

LES ALLUETS-LE-ROI.

Le village des Alluets-le-Roi, peu considérable, est situé sur la gauche et à quelque distance de la Seine et de la route de Paris à Caen, à sept lieues vers l'O. de Paris, à deux à l'O. de Poissy.

Cette commune porte, depuis un temps immémorial, le nom des Alluets-le-Roi, *Allodia regis*, nom qu'elle tire sans doute des priviléges extraordinaires accordés par les rois à ses habitants dès le XII[e] siècle, et peut-être longtemps avant. Il paraît que très anciennement il existait, dans la plaine des Alluets, une exploitation de meules, ce qui souvent a fait donner au village, dans les anciens actes, le nom de *Molerias de Allodiis* [1].

Cette exploitation put donner au village beaucoup d'importance dans un temps où les communications entre Paris et la Champagne ou la Normandie, d'où viennent aujourd'hui les pierres meulières, étaient souvent impossibles; aussi reconnaît-on encore tout autour

[1] Voyez *Mémoires de la Société des Antiquaires*, tome III, pages 476 et suivantes.

du village les vestiges d'une ancienne enceinte, consistant en un mur accompagné de tourelles; aussi les anciennes chartres nous font-elles connaître et l'antiquité du lieu et l'importance qu'il obtint de bonne heure. La plus ancienne chartre que nous connaissions date de l'an 1174. Elle est de Louis VII, et porte, « nous et Gazon »de Poissy qui tient de nous, comme partie de son fief, »la moitié de la ville dite aux *Meulières-les-Alleux*, et la »garde de la forteresse dudit lieu, avons concédé à per»pétuité, aux hommes dudit lieu, les priviléges suivants; »savoir : qu'ils soient à perpétuité libres et exempts de »toute tôte et taille, d'ost et de chevauchée [1], de cor»vées et de toutes autres taxes et impôts pour toutes »nos terres, excepté ce qu'on nomme *plena lex*, qui »sera rachetable en une amende de 12 deniers seu»lement, etc. »

Il était aussi accordé aux habitants des Alluets de ne pouvoir être cités en justice que dans le lieu même ou à Poissy.

Un autre acte de 1580 prouve non-seulement que les habitants des Alluets avaient toujours conservé ces priviléges, mais encore qu'ils se faisaient délivrer, par leur greffier seigneurial, des espèces de certificats au moyen desquels ils prétendaient jouir dans tout le royaume d'immunités fort étendues [2].

[1] *C'est-à-dire* de service militaire à pied et à cheval.

[2] Cet acte est ainsi conçu « ... Pardevant Jacques Bertrand, greffier en la » privauté des Alluets-le-Roi, pour *Messieurs les habitants et seigneurs* » *dudit lieu*, certifie à tous qu'il appartiendra, que *Jean Thierry* est manant » et habitant demeurant aux Alluets-le-Roi, lequel veut jouir et user des droits » de franchise, prérogatives, libertés qu'il a plu aux feus rois de France, avoir » donnés et octroyés auxdits habitants; qui sont tels, qu'ils sont passés, quittes » et exempts de toutes tailles et impositions, passe-ports, taxes, péages, pas-

On doit penser que dès longtemps les rois cherchaient à attirer aux Alluets une population considérable, et, relativement à la position de ce lieu sur un plateau, à en faire pour leurs domaines, de ce côté, un boulevard qui arrêtât au besoin les entreprises des ducs de Normandie et des comtes de Meulan, possesseurs de tous les environs des Alluets, et dont les terres ne furent réunies à la couronne qu'en 1204.

Tous ces priviléges furent confirmés sous vingt-quatre rois; car on trouve encore, du temps de Louis XIII, un acte qui ne laisse aucun doute à cet égard. Dans cet acte, le sieur Le Guey prend le titre de prevôt des Alluets pour les habitants, seigneurs et dames de ce village : il est de 1635.

Aussi nous dirons, avec l'auteur précité : «Les habi»tants des Alluets des deux sexes étaient donc reconnus, »sous le ministère même du cardinal de Richelieu, »comme étant tous seigneurs et dames de leur village, »et ayant autorité pour faire et rendre en leur nom, et »par leurs officiers, la justice moyenne et basse[1]. »

Cependant la communauté, se trouvant épuisée, avait engagé une première fois, en 1618, à un sieur Berthier

» sage, mesurage, minage, rouage, barrage, gabelle, pour aller quérir le sel » où bon leur semblera; francs d'archers, pionniers, chevaux d'artillerie, ban, » haut-ban, arrière-ban; de gros vingtième, huitième, quatrième et généra» lement de tous autres subsides dus au roi notre sire, mis ou à mettre par » tout le royaume de France, comme il appert par les lettres de franchise qu'il » a plu auxdits feus roi de France, leur avoir données et octroyées; même par » les lettres de confirmation et relief qu'il a plu au roi à présent régnant, roi de » France et de Pologne, leur avoir confirmées. Par quoi je prie tous ceux qu'il » appartiendra de ne donner aucun trouble ni empêchement audit Jean Thierry, » portant les présentes, à ce qu'ils n'en prétendent cause d'ignorance. »

[1] *Mémoires de la Société des Antiquaires*, tome III, page 497.

de Clairbois, *habitant, et comme tel, co-seigneur dudit lieu,* la moyenne et basse justice des Alluets, pour la somme de 1,200 livres. A sa mort les habitants des Alluets rentrèrent dans leurs droits en remboursant aux héritiers le prix de la concession. C'est sur ces entrefaites que fut fait l'acte prérelaté; l'année suivante, 1656, les habitants des Alluets engagèrent une seconde fois leur seigneurie.

Quant à la haute justice de ce village, le domaine royal l'avait engagée successivement à différents seigneurs; à l'époque de la Révolution, elle appartenait au vicomte de Boisse, seigneur de Maulle.

Le village des Alluets est situé, comme nous l'avons dit, sur un plateau assez élevé. Le clocher de son église est l'une des stations qui ont servi à dresser la grande carte de France dite de Cassini.

Ce village appartient au département de Seine-et-Oise, arrondissement de Versailles, canton de Poissy. Sa population est de 550 habitants.

Dans le voisinage des Alluets sont :

1° *Orgeval,* qui forme, avec plusieurs hameaux, une commune de 1640 habitants; l'ancienne abbaye d'Abbecourt en fait partie. L'église de cette abbaye fut consacrée, en 1191, par le fameux archevêque de Cantorbery, Thomas Becquet, qui fuyait alors en France les persécutions du roi d'Angleterre, Henri II. Près de cette abbaye on trouva, au commencement du dernier siècle, une fontaine d'eau minérale.

2° *Morainvilliers,* près de la forêt des Alluets, et à

deux lieues à l'O. de Poissy; sa population est de 530 habitants.

3° *Crépières*, qui, avec le hameau des Flambertins, forme une commune de 700 habitants. Le château de Wideville en fait partie.

4° *Mareil-sur-Mandres*, village situé dans une vallée traversée par la petite rivière de Mandres; sa population est de 360 habitants.

5° *Herbeville*, avec le château de Boulemont, formant une commune de 240 habitants.

6° *Maulle-le-Buat*, sur la même rivière; bourg autrefois considérable, avec le titre de marquisat, et qui forme aujourd'hui, avec les hameaux de Saint-Léonard-du-Coudray et du Val Durand, une commune de 1,160 habitants. On y voit un château appartenant au comte de Caraman et plusieurs maisons de campagne.

7° *Bazemont*, près de la forêt des Alluets, qui n'est remarquable que par son château; sa population est de 400 habitants.

§ II.

TRIEL.

Triel est un bourg peu considérable situé sur la rive droite de la Seine, à une lieue et demie au N.-O. de Poissy, et à sept lieues au N.-O. de Paris, sur la route de Caen, aux deux côtés de laquelle est bâti ce bourg.

On ne voit pas que Triel ait joué un grand rôle dans l'histoire du moyen âge; son nom est à peine mentionné dans les chroniques, quoique, par sa position, il eût pu devenir un point important, surtout à l'époque où

la France, encore hérissée de tours et de châteaux, offrait plutôt l'aspect d'un pays livré à toutes les horreurs de la barbarie que celui d'une contrée civilisée. Peut-être le voisinage de Poissy et de Meulan est-il cause du peu d'accroissement et d'importance du bourg de Triel.

Quoi qu'il en soit, avant la Révolution, ce bourg faisait partie de l'élection de Paris; mais il était du diocèse de Rouen et du grand vicariat de Pontoise : la justice y était administrée par un prévôt dont les sentences ressortissaient au Châtelet de Paris. Il y avait à Triel une église paroissiale, la seule du bourg, dont plusieurs chapelles contenaient des reliques de saints particuliers au pays, tels que saint Égobille, premier disciple de saint Nicaise, et sainte Mille. Il y avait en outre, sur la hauteur et dans une position très agréable, un beau château qui appartenait à madame la princesse de Conti.

Aujourd'hui, le bourg de Triel n'offre plus rien de remarquable; son château est démoli, et quelques maisons de campagne seulement embellissent ses environs. Il y a à Triel un hospice civil desservi par les sœurs de la charité. On y passe la Seine sur un bac.

Le bourg de Triel appartient à l'arrondissement de Versailles et au canton de Poissy; sa population, en y comprenant les hameaux de Pise-Fontaine et de Cheverchemont, est de 1,716 habitants.

Dans le voisinage de Triel, il ne faut pas omettre Verneuil, Vernouillet, Équevilly, situés tous trois sur la rive gauche de la Seine, en face de ce bourg; et sur-

tout Andresis, sur la rive droite de la même rivière et à quelque distance à l'E. de Triel.

Verneuil est remarquable par son château, dont la position, sur l'une des collines qui bordent la rive gauche de la Seine, est des plus agréables; il est entouré de belles avenues et de bois considérables. On trouve en outre à Verneuil deux jolies maisons de campagne, dont l'une est l'ancien fief du *Petit Bazinval*. Sa population est de 585 habitants.

Vernouillet, situé sur une colline, renferme une maison de campagne charmante; la distribution des jardins et du parc, et les eaux superbes qui les arrosent, en font un séjour très agréable; la population de Vernouillet est de 970 habitants.

Équevilly ou *Fresne*, à une certaine distance de la Seine, avait, avant la Révolution, un beau château, détruit aujourd'hui. Ce village, qui appartient au canton de Meulan, a une population de 490 habitants.

Andresis est un grand village formé d'une seule rue d'environ trois quarts de lieue de longueur, près du confluent de la Seine et de l'Oise : c'était autrefois une baronnie avec une maison seigneuriale dont le chapitre de Notre-Dame de Paris fut propriétaire. On y remarque aujourd'hui un grand nombre de maisons de campagne; quelques-unes sont très agréables. On en distinguait surtout une très belle, assise près la rive droite de la Seine, et dont les jardins s'étendaient jusque sur une des îles de cette rivière. Cette maison a appartenu à une princesse de France, dont le boudoir, ainsi que je l'ai vu de mes propres yeux, était orné de peintures obscènes.

La population d'Andresis est de 500 habitants.

§ III.

MEULAN.

La ville de Meulan est placée sur la rive droite de la Seine, et dans une île de ce fleuve, à peu près à égale distance de Poissy et de Mantes, à huit lieues de Paris.

L'histoire n'offre pas un grand nombre de particularités remarquables sur cette ville pendant le moyen âge.

Vers l'an 800, Guillaume de Jumièges qualifie ce lieu de *Municipium Mallenti*. En l'an 918, Charles-le-Simple donna au monastère de Saint-Germain-des-Prés, entre autres biens, *cinq mans* dans le territoire de *Mellant*.

Vers le milieu du XIe siècle, Galeran, comte de Meulan, se révolta contre Henri Ier : son comté fut confisqué au profit du monarque et réuni à la couronne.

En 1346, la ville de Meulan, prise par les Anglais, fut encore, en 1359, inquiétée par le roi de Navarre, Charles-le-Mauvais, qui y fit plusieurs incursions; elle fut prise, en 1363, par Duguesclin, et, en 1417, par le duc de Bourgogne.

Dans les guerres civiles et étrangères sous le règne et pendant la démence de Charles VI, la ville de Meulan fut, comme toutes celles des environs de Paris, ravagée, pillée, ensanglantée tour à tour par les Anglais, les Armagnacs, les Bourguignons, et par des brigands étrangers à tous les partis. Le premier jour de l'an 1422, le parti des Armagnacs s'empara du pont de Meulan et se livra à tous les crimes de la guerre. Cette place fut reprise par les Bourguignons. Les Armagnacs ou ceux du parti du

dauphin Charles, après avoir conclu une trève, le 24 septembre 1435, reprirent Meulan la nuit suivante; cette prise fit renchérir les denrées dans Paris. Enfin cette ville fut définitivement réduite sous l'obéissance de Charles VII, de même que tout le reste de la France; elle fut, comme Mantes, donnée par Henri II à Catherine de Médicis.

Les anciens comtes de Meulan étaient en même temps seigneurs de Mantes. Cette dernière ville dépendait de la première; mais dans la suite on dit : *Comtes de Mantes et de Meulan,* parce que Mantes devint plus considérable.

Vers l'an 1189, Robert, comte de Meulan, accorda une commune à cette ville; cette commune fut gouvernée par un maire et douze pairs, élus tous les ans. En 1320, la commune fut supprimée; et le prévôt acquit le droit de gouverner seul les affaires de la ville; en 1637, il fut créé à Meulan un corps-de-ville composé d'un maire, de trois échevins élus de deux ans en deux ans, d'un procureur du roi et d'un greffier; mais ordinairement les charges de lieutenant-général, de prévôt et de maire étaient réunies dans la même personne; de même les offices de procureur du roi et de greffier étaient exercés par le procureur du roi et le greffier du bailliage [1].

Il y eut de bonne heure à Meulan, dans une petite île que forme la Seine vis-à-vis de cette ville, un fort avec une église paroissiale et un couvent de bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, sous le titre de Saint-Nicaise. Il fut ainsi nommé, dit-on, parce qu'après que ce saint évêque de Rouen eut souffert le martyre à

[1] Du Plessis : *Description de la Haute-Normandie*, tome II, page 249.

Vadiniac ou *Gany-sur-Epte*, son corps fut transporté dans l'église de Meulan, où, depuis, l'on fonda ce prieuré conventuel de l'ordre de Saint-Benoît; mais plus tard, l'un de ses abbés trouva le lieu si agréable, qu'il voulut en avoir la propriété pour y bâtir une maison de plaisance. Il obtint ce qu'il désirait, et le titre du prieuré fut transféré à une église de la ville. Le fort fut assiégé inutilement par Mayenne pendant cinq semaines.

Sous Louis XIV, un couvent de religieuses de l'Annonciade s'établit aussi à Meulan. Voici comme on raconte la chose : Sœur Charlotte du Puy de Jésus-Maria, supérieure d'un petit couvent de l'Annonciade de Montdidier, abandonné des religieuses en 1636, tant à cause de sa pauvreté qu'à cause des guerres qui désolaient toute la Picardie, vint chercher un asile à Paris. La réputation de sa vertu étant parvenue jusqu'à la reine Anne d'Autriche, femme de Louis XIII, cette princesse eut envie de l'entretenir en particulier. Charlotte du Puy fut engagée, par les larmes et les prières de la reine, à faire des vœux pour qu'il plût à Dieu de donner un dauphin à la France; elle demeura longtemps en oraison aux pieds d'un crucifix qu'elle tint toujours dans ses bras et qu'elle ne quitta que pour dire à la reine : «Madame, parce que vous avez pleuré devant Dieu, les »semaines d'afflictions et les années de larmes seront »abrégées; vos soupirs ont avancé le temps ; il est arrêté »dans le ciel que le prince qui doit vous rendre la plus »heureuse des mères, et faire de la France la plus glo»rieuse des nations, paraîtra bientôt. Dieu vous donnera »un fils avant la fin de cette année; et votre joie surpas»sera vos vœux et votre espérance. » La reine le crut,

dit l'abbé Expilly [1], et sa foi fut récompensée, car peu de temps après elle devint grosse [2].

Cependant, voulant témoigner sa reconnaissance à la bonne religieuse, la reine résolut de fonder un couvent de filles de l'Annonciade, et laissa à la mère Charlotte du Puy le choix de l'endroit le plus convenable pour y bâtir ce couvent : la religieuse choisit Meulan.

Aussitôt Louis XIII accorda des lettres-patentes pour l'établissement de cette communauté, dès le 18 mai 1538, quatre mois avant la naissance du prince. Les premières lettres que donna Louis XIV, parvenu au trône, furent pour l'entier accomplissement du vœu de sa mère. Il y est dit qu'en action de grâces pour son heureuse et désirée naissance, il accorda au monastère de Meulan les priviléges, franchises et prérogatives accordés au premier monastère des Annonciades établi dans la ville de Bourges. Les guerres civiles qui signalèrent la minorité du roi suspendirent l'exécution du bâtiment de ce monastère jusqu'en 1670; et il ne fut même achevé qu'en 1683, par les soins de Colbert [3]. Au-dessus du grand portail de l'église on grava cette inscription latine :

D. O. M.
OB SPEM, DIVINITUS FACTAM,
OPTATÆ PER VIGINTI ET TRES ANNOS PROLIS,
VOTUM A MATRE SUSCEPTUM
LUDOVICUS MAGNUS
SOLVIT.

[1] *Dictionnaire géographique des Gaules et de la France*, article MEULAN.

[2] On sait que cette reine demandait alors un fils à toutes les églises, à tous les saints, à toutes les saintes.

[3] D'après un mémoire manuscrit du temps de Louis XIV, dressé par le fils de celui qui « allié de la supérieure... négocia auprès de la reine-mère » l'accom-

La ville de Meulan avait, outre son couvent des Annonciades et son prieuré de Saint-Nicaise, deux paroisses : celle de Saint-Nicolas et celle de Notre-Dame, un couvent de *Pénitents* et un *Hôtel-Dieu*; on y voyait un pont de pierre sur la Seine.

Aujourd'hui, Meulan, bâti en amphithéâtre sur cette rivière, ne renferme plus que la paroisse de Saint-Nicolas. Celle de Notre-Dame a été convertie en une halle pour le marché au grain; celle de Saint-Jacques est entièrement détruite. Sur l'emplacement du couvent des Annonciades, sont deux jolies maisons qui offrent des points de vue charmants : l'Hôtel-Dieu a été conservé. Des deux ponts, l'un est remarquable par les travaux qu'y a fait faire le marquis de Roys, ingénieur des ponts et chaussées.

La population de Meulan, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Versailles, est de 1,750 habitants, y compris la maison de campagne de *Thun* et celle de *l'Ile-Belle*.

Les environs de Meulan offrent plusieurs villages agréables; tels sont Vaux, Évêquemont, Tessancour, Hardricourt, Mezy, Juziers-le-Bourg, sur la rive droite de la Seine, et les Mureaux, sur la gauche.

Vaux est dans une belle position, au bas des montagnes qui bordent la Seine et sur la grande route. On y voit un château très ancien et plusieurs jolies maisons de campagne, entre autres celle dite de *Beauregard*.

plissement de son projet, les bâtiments du couvent coûtèrent à Louis XIV, qui en posa la première pierre, 88,412 liv. 10 s. 1 d.

La population de cette commune est de 980 habitants.

Évêquemont, à trois quarts de lieue au N. E. de Meulan, fut jadis une terre seigneuriale avec haute, moyenne et basse justice; le village est situé sur le penchant de la colline qui domine la Seine. Non loin de là, dans une belle position, s'élèvent un château, et une maison de campagne bâtie sur les ruines d'un ancien prieuré. La population d'Évêquemont est de 330 habitants.

Tessancour fut aussi jadis une terre seigneuriale appartenant au marquis de Gaillon; on y trouve même encore les vestiges du château auquel a succédé une ferme restée dans la même famille; la population du village est de 370 habitants.

Hardricourt, à un quart de lieue de Meulan, possède, sur une éminence, une maison de campagne; sa population est de 220 habitants.

Mezy, sur la grande route, à une demi-lieue à l'O. de Meulan, est une ancienne terre seigneuriale; on y voit, dans une très belle situation, un château appartenant à la famille Mezy. La population de ce village est de 600 habitants.

Juziers-le-Bourg est une commune composée de plusieurs hameaux, tous dans une belle situation, sur la pente et au bas de la colline qui domine la Seine de ce côté; on remarque dans ces divers hameaux plusieurs maisons de campagne charmantes. La population de Juziers est de 1,100 habitants environ.

Les Mureaux. C'est le nom d'un village qui n'est séparé de Meulan que par le cours de la Seine. Dans cette commune, à une lieue de Meulan, est le beau château de Bécheville, appartenant à M. le comte Daru. La population des Mureaux est de 820 habitants.

§ IV.

MANTES.

La ville de Mantes est dans une position des plus agréables, sur la rive gauche de la Seine, à trois lieues au S. O. de Meulan, et à onze au N. O. de Paris.

Dans le XIe siècle, ce lieu était un château nommé *Medunta, Castrum Meduntæ.* Guillaume, roi d'Angleterre, sur la fin d'août 1087, fit une incursion en France, brûla et détruisit tout ce qu'il rencontra, se jeta sur le château de Mantes et le réduisit en cendres. Là, fut incendiée une église dédiée à la vierge Marie : une récluse, qui ne crut pas nécessaire d'éviter le danger, périt au milieu des flammes.

Après cet exploit, Guillaume tomba malade, s'éloigna de Mantes, et se retira à Rouen, où il expira. Il fit plusieurs legs avant de mourir, et donna notamment une somme pour reconstruire à Mantes l'église qu'il avait brûlée.

Cette église, qui, à ce qu'il paraît, n'était construite qu'en bois, comme la plupart des édifices de ce temps, fut reconstruite en pierres.

Galeran était, au XIe siècle, comte de Mantes et de Meulan. Nous avons vu que par ses révoltes il détermina Henri Ier à marcher contre lui et à le priver de son comté.

En 1092, le roi Philippe Ier, pour récompenser Eudes, évêque de Bayeux, de ce qu'il avait béni son mariage avec Bertrade, enlevée au comte d'Anjou, lui fit présent de l'église de Mantes.

Philippe, quelque temps après, donna le comté de Mantes à son fils Louis; puis, en 1104, du consentement de ce dernier, il accorda le même comté à Philippe, fils naturel qu'il avait eu de Bertrade; mais ce prince était un vrai brigand; ses excès, ses révoltes indignèrent le roi Louis VI, son frère, qui, en 1109, s'avança vers Mantes, prit cette ville et l'en chassa.

La ville de Mantes fut alors une seconde fois réunie à la couronne. Deux ans plus tard, les habitants reçurent une chartre de commune; ils eurent un maire et douze pairs; mais, par un édit de 1537, ces douze pairs furent remplacés par quatre échevins.

La reine Blanche de Castille, mère de saint Louis, et Marguerite de Provence, son épouse, concoururent à l'embellissement de l'église de Mantes, qui depuis longtemps était devenue collégiale. La couverture est due à Thibaud IV, comte de Champagne, roi de Navarre, seigneur de Mantes et gendre de saint Louis

Charles de Navarre, que ses cruautés et ses crimes ont fait surnommer *le Mauvais*, ayant eu de Charles V le comté de Mantes, établit sa résidence ordinaire dans cette ville.

En 1363, Mantes fut prise sur les Anglais par Duguesclin; mais, à la fin de février 1418, elle retomba au pouvoir des Anglais, qui la conservèrent jusqu'en 1449, époque où elle leur fut enlevée par les officiers de Charles VII : Mantes avait alors un château royal.

Henri IV tint à Mantes, qu'il habita à plusieurs reprises, chapitre de l'ordre du Saint-Esprit.

Le château reçut aussi Louis XIII, lors du passage de ce roi pour se rendre à l'assemblée des notables convoquée à Rouen, et lors de son retour. Il fut enfin, en

1652, occupé par Mazarin, lorsque Louis XIV vint à Mantes pour apaiser les troubles que la Fronde avait excités dans cette ville. Ce château fut ruiné de bonne heure; et, vers la fin du XVIIIe siècle, il ne restait plus que ses écuries et deux anciens pans de la *tour de Gannes*: c'était le plus ancien monument de la ville.

La ville de Mantes était anciennement le chef-lieu d'une élection; elle avait une prévôté, un bailliage, un présidial, une collégiale, trois paroisses, plusieurs couvents et un hôpital.

Le couvent des Cordeliers mérite une mention particulière.

La première année de son règne, en 1226, le roi Louis IX et la reine Blanche sa mère firent plusieurs voyages dans la ville de Mantes; c'est à cette époque qu'on rapporte l'origine du couvent des Cordeliers. Ce monastère s'accrut considérablement, surtout par les libéralités de la maison de Créqui : dans son origine, on y comptait trois cents religieux profès.

Depuis 1506 jusqu'en 1515, le cardinal d'Amboise, archevêque de Rouen, fit réformer les cordeliers de Mantes; on leur enleva alors les riches possessions dont ils jouissaient. Les moines, pour s'en venger, accusèrent le prélat d'avoir volé et employé plus de cinquante mille écus provenant de la réforme à l'embellissement du château de Gaillon, maison de plaisance des archevêques de Rouen.

Le tabernacle de l'église des Cordeliers, d'une belle forme et d'un travail précieux, leur avait été donné par un serrurier de Paris, en échange d'une messe par an.

Les Cordeliers de Mantes se vantaient d'avoir possédé saint Bonaventure; et, dans le clos du couvent, était une

chapelle qu'on disait avoir été sa cellule. Dans ce lieu, on voyait encore d'anciens vestiges de clôture de la vieille ville, de même que le long du chemin de Mantes à Mantes-la-Ville [1].

On voit dans la ville deux belles fontaines qu'y fit construire le seigneur d'O, en 1590, par ordre d'Henri IV.

« Les promenades de Mantes, disait Expilly [2], sont le »pont, le cimetière, l'allée ou l'avenue des Cordeliers, et »l'île Champion. Celle du pont est amusante par la quan»tité de personnes et d'équipages qu'on y voit passer. La »promenade du cimetière est singulière; il est entouré, »dans son pourtour, d'une belle allée d'arbres; et le tout »est enfermé par un corridor ou cloître qui règne aussi »au pourtour. L'avenue du couvent des Cordeliers est »assez fréquentée et le couvent bien bâti; le réfectoire »surtout est un des meilleurs du pays. L'île Champion »est un lieu très agréable, bordé des deux côtés par la »rivière de Seine, et embelli, par les soins de la ville, »d'un beau plant d'ormes, qui forme un promenade »d'une beauté singulière. »

Aujourd'hui la ville de Mantes ne conserve qu'une église, dite de Notre-Dame : c'est l'ancienne collégiale. On y voit, autour du chœur, six piliers d'une délicatesse remarquable; l'édifice est surmonté de deux tours fort élevées [3]. Il ne reste de l'église de Saint-Maclou que

[1] Millin, *Antiquités nationales*, tome III, art. 24, p. 7.

[2] *Dictionnaire des Gaules de la France*, article MANTES.

[3] L'ancienne collégiale de Mantes a perdu, comme tant d'autres, ses vitraux, ses mausolées, ses statues historiques et religieuses. Les ministres des cultes et de l'intérieur ont affecté, en 1838, chacun 10,000 fr. à sa restauration. Le cœur de Philippe-Auguste repose, dit-on, encore dans un caveau creusé sous le sanctuaire (B).

la tour qu'on regarde comme un monument précieux par son ancienneté, sa beauté et son élévation. L'hôtel-Dieu et l'hôpital existent encore; ils sont destinés, l'un aux malades, l'autre aux vieillards. On arrive de Paris à Mantes par deux ponts, l'un dit le pont de Limay, l'autre le pont de Mantes.

A l'extérieur de la ville, les bords de la Seine offrent de très jolies promenades : l'île Champion, dont il vient d'être parlé, et l'île des Cordeliers.

Il se fait tous les ans à Mantes, le jour de la Fête-Dieu, une procession curieuse à voir. Tous les corps de métiers et d'industrie y assistent avec des objets provenant de leurs ateliers; en sorte que cette procession ressemble plus à un marché où sont étalées toutes les choses nécessaires à la vie qu'à une cérémonie pieuse.

Cette ville est aujourd'hui un chef-lieu d'arrondissement du département de Seine-et-Oise. La population de cet arrondissement est de 60,000 habitants; la ville en a 3,810.

Les environs de Mantes offrent plusieurs villages remarquables, tels que Magnanville, Mantes-la-Ville et Gassicourt.

Magnanville avait autrefois un superbe château, dont la destinée fut assez singulière. M. Morel de Vindé, qui en avait fait l'acquisition, le vendit à condition que le nouveau propriétaire le démolirait. Plus tard, le baron Robillard, propriétaire du fonds, éleva le pavillon qu'on voit aujourd'hui sur son emplacement; le parc qui en dépend est très beau et bien entretenu.

Le village de Magnanville a une population de 100 habitants seulement.

Mantes-la-Ville est une commune dont font partie le faubourg de Saint-Lazare de la ville de Mantes, le hameau de Chantereine et plusieurs habitations écartées, entre autres le château de Villiers. Sa population est de 800 habitants.

Gassicourt est un village situé entre la grande route et la rive gauche de la Seine. L'île que forme la Seine en cet endroit porte le même nom; on y compte 300 habitants.

§ V.

LIMAY.

Le bourg de Limay n'est séparé de la ville de Mantes que par la rivière de Seine, qu'on passe, en cet endroit, sur un pont de pierre, en sorte que Limay peut être considéré comme un faubourg de Mantes.

On ne sait que peu de chose sur l'origine de ce lieu; on présume qu'il se sera formé peu à peu, à mesure que Mantes aura pris de l'accroissement. Il est ancien, puisqu'en 1376, le roi de France, Charles V, fonda à Limay une maison de célestins. Elle était située entre des rochers et les carrières de pierre de Saint-Aubin. On la dédia à la sainte Trinité. L'enclos et le coteau de cette maison étaient renommés pour leurs bons vins.

Avant la Révolution, Limay avait, outre la maison de célestins, un couvent de capucins tout près du bourg.

La population de ce bourg était, en 1770, de 285 feux. Il dépendait du diocèse de Rouen, du Parlement


Rouargue frères del. & sc.

LE CHÂTEAU DE ROSNY.

et de l'intendance de Paris; il était compris dans l'élection de Mantes.

Aujourd'hui, Limay est un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Mantes, et le siége d'une justice de paix. Le couvent des célestins est converti en une belle maison de campagne; celui des capucins est détruit. On y trouve un hermitage de *Saint-Sauveur*, taillé dans le roc. Tous les ans, le second dimanche de carême, et le 6 août, il s'y fait un pèlerinage qui attire beaucoup de monde.

Il existe aussi, dans les environs de Limay, un roc d'où coule une source si abondante, qu'au moyen de tuyaux pratiqués jusque sur le pont, elle alimente et les fontaines publiques de la ville de Mantes, et un grand nombre de maisons particulières.

La population de Limay est actuellement de 1,420 habitants.

§ VI.

ROSNY ET ROLLEBOISE.

Rosny est un bourg situé à une lieue trois quarts à l'O. de Mantes, sur la rive gauche de la Seine, et dans une île que forme le fleuve en cet endroit.

La terre de Rosny était une seigneurie très considérable qu'Anne de Melun, fille de Hugues, vicomte de Gaud, apporta par mariage, en 1529, dans la famille de Béthune. Le mari d'Anne de Melun fut père de François Béthune, et aïeul de Maximilien, qui naquit à Rosny en 1559; c'est en faveur de ce dernier que la baronnie de Rosny fut, en 1601, érigée en marquisat par Henri IV.

Plus tard, Olivier de Senozan, receveur-général du

clergé, acquit cette terre, qui resta plusieurs années dans sa famille. Dans l'une des deux îles que forme la Seine, était, vis-à-vis de Rosny, un beau château avec un parc très étendu, qui a appartenu à madame la duchesse de Berry[1].

La population de Rosny est de 584 habitants.

Dans les environs, et à moins d'une lieue à l'O. de Rosny, est le village de Rolleboise, traversé par la route de Paris à Caen.

Rolleboise dépendait autrefois du Parlement de Paris, du diocèse et de l'intendance de Rouen, et de l'élection de Chaumont et de Magny. Il y avait, en 1770, un feu privilégié et 67 feux taillables.

Aujourd'hui ce village appartient à l'arrondissement de Mantes et au canton de Bonnières. On voit à côté de l'église, sur la pointe d'une montagne, les fondations d'une tour qui, après un assez long siége, fut prise au moyen de la mine par les bourgeois de Rouen, que conduisait Duguesclin.

La population de Rolleboise est de 412 habitants.

[1] Ce château contenait une collection très intéressante de livres rares, de manuscrits, de tableaux, et d'objets précieux de diverses espèces, dont la vente a eu lieu à Paris, il y a environ deux ans.

Près du château, un hospice rappelle la bienfaisance de l'ancienne propriétaire. La chapelle, construite en forme de rotonde, est d'un aspect élégant. Dans le piédestal qui supporte la statue en marbre de saint Charles, sont renfermés le cœur du duc de Berry et les vêtements que ce malheureux prince arrosa de son sang le 13 février 1820 (B).

CHAPITRE III.

LA ROCHE-GUYON, HAUTE-ILE, VETHEUIL, VERNON-SUR-SEINE, GAILLON, PACY-SUR-EURE.

§ Ier.

LA ROCHE-GUYON.

Bourg ancien et considérable, situé sur la rive droite de la Seine, à 5 lieues à l'E. de Vernon, et à 16 de Paris.

Le rocher auquel est adossé ce village, ainsi que le château, qui lui a donné quelque célébrité, renferme une chapelle creusée dans la pierre à une élévation considérable, et dont l'origine paraît remonter à une très haute antiquité. Par un privilége spécial, qui date d'une époque fort reculée, on y conserve toujours le Saint-Sacrement. On prétend même que ce fut dans les environs de ce rocher que saint Nicaise fut martyrisé, avec sainte Pience ou Pienche, qui habitait alors le pays. Ce saint n'est pas le saint Nicaise, archevêque de Reims; il lui est de beaucoup antérieur, et vivait vers le IIIe siècle; il prêchait, dit-on, dans le Vexin, à l'époque même où saint Denis annonçait l'évangile sur les rives de la Seine. Du reste, les uns en font un évêque, les autres lui donnent le titre de prêtre. Gany-sur-Epte, à une

demi-lieue de la Roche-Guyon, est regardé comme le lieu de son martyre [1].

On peut croire que ce rocher fut, dès les premiers temps de la féodalité, le séjour d'un de ces petits despotes qui se partageaient alors la France. La tour qui le surmonte est d'une construction fort ancienne; la tradition en fait même un ouvrage des Romains; mais on sait combien de monuments du moyen âge ont été désignés comme tels sans aucune probabilité. Quoi qu'il en soit, le premier seigneur connu de ce lieu est un Hugues Ier, vicomte de Mantes. Cet Hugues était de la maison des comtes de Meulan; Hilledoin, son fils, fonda en 1052 le prieuré de Saint-Martin-la-Garenne, qui fut détruit pendant la Révolution. Le fils d'Hilledoin, nommé Guyon, laissa à la seigneurie le nom qu'elle a toujours porté depuis, et qu'elle a transmis au village bâti dans la suite autour de ses murailles.

La demeure seigneuriale ne consistait alors qu'en cette tour antique. Quelques bâtiments plus spacieux et plus commodes s'élevèrent, avec le temps, au bas du rocher; mais, dans les moments de danger, les habitants se réfugiaient dans la tour. Les seigneurs étaient au premier rang parmi ceux du pays; ils entretenaient une garnison nombreuse dans leur forteresse, regardée comme la clé du Vexin; de ce côté, en effet, cette tour garantissait Paris des attaques des Normands et des Anglais : tel était la Roche-Guyon au XIe siècle. On voit combien il était important pour les faibles monarques qui régnaient alors à Paris, d'avoir dans ces seigneurs des vassaux fidèles; mais ils ne méritaient guère la confiance.

[1] Baillet, *Vie des Saints*, in-folio, tome III, mois d'octobre.

L'un d'eux abandonna pourtant le parti royal pour se ranger du côté du plus fort. En 1097, Guillaume-le-Roux, régent de Normandie, parcourait le Vexin, dont il voulait s'emparer, attendu, disait-il, que cette province avait été donnée à ses aïeux pour prix de leur valeur. « Robert, comte de Meulan, se trouvant en »cette difficulté, se jeta du côté des Normands et de »l'Anglais; et Guyon-de-la-Roche, gagné par des pré»sents, les reçut en son château et dans Vetheuil, et de là »les Normands faisaient des courses jusqu'aux portes de »Paris[1]. »

Un peu plus d'un siècle après, le seigneur de la Roche, dit Guy Ier, fut assassiné dans son château par son beau-père[2]. Cet événement date de l'année 1109; il est raconté dans un manuscrit du XIVe siècle, avec des détails auxquels le style du temps donne un nouveau degré d'intérêt. Voici ce récit: « *Comment Guy sire de la »Roche-Guyon fut meurtri par trahison en son châtel, et »comment les barons du Vulxin prindrent les traîtres au »châtel même, et en firent justice.* Sur le rivage de la »Seine est un tertre merveilleux sur quoi jadis fut formé »un châtel trop fort et trop orgueilleux, et est appelé la »Roche-Guyon. Il est encore si haut et ferme que à »peine peut-on voir jusqu'au sommet..... Le sire de ce »châtel avait nom Guy, jeune bachelier et preux aux »armes.... Il avait un serouge (beau-père) qui Guillaume »avait nom; Champenois était de nation et un des plus

[1] *Histoire générale de Normandie*, par Gabriel Dumoulin.

[2] Montfaucon, *Monuments de la monarchie française*, tome II, page 34. — 1730. — Voyez aussi *Histoire de Paris*, 6e édition, tome II, page 17. Dulaure y dit que Guillaume était le *beau-frère* de Guy Ier (B).

»déloyaux traîtres qu'on soit au monde.... Il advint en »un dimanche au soir qu'il entra en une église, à grand »complot, d'autres traîteurs qu'il ot avec soi amenés; »tous armés de hauberts sous leurs vêtements.... et le »traître, si armé comme il était sous chappe, faisait au»cune fois semblant d'aourer, et toutefois regardait-il »par où il pust entrer à celui Guyon. Et tout comme il »aperçut un huis par où celui Guyon venait à l'église. »Là s'adressa maintenant et entra ens à force, lui et »toute sa déloyale compagnie. Sitôt, comme ils furent »ens, si cachèrent leurs épées et courut celui Guillaume »sus à celui Guyon, l'épée traite, comme fourcené, et »occit celui Guyon, qui garde ne cuidait avoir de nulli; »et quand sa femme, qui tant était prude femme et vail»lante, veist ceci, se prit par les cheveux comme esbaye, »comme femme hors de sens, après courut à son mari, »sans paour de mort, sur lui se laissa cheoir, et le cou»vrit de soi-même contre les coups d'épée, et commença »à crier en telle sorte et manière : *Occis-moi, dit-elle,* »*très déloyal meurtrier, qui t'ai desservi et laisse monsei*»*gneur*. Les coups que les traîteurs jetaient sur son »mari, recevait elle-même et disait : *Doux ami, doux* »*époux, qu'as-tu fait à ces gens dont ne soyez-vous bons* »*amis ensemble, comme gendre doit être vers son seigneur,* »*et sire vers son gendre? Quelle fourcenerie est-ce? Vous* »*êtes tous enragiés et hors du sens*. Et les traîteurs la prin»drent par les cheveux et l'arrachèrent de dessus son »mari, toute despiécée et déglaivée, et presque toute »détranchée, et la laissèrent toute enverse d'une part »aussi comme morte, après retournèrent à son seigneur »et le paroccisèrent tout maintenant, et le firent mourir »de mort cruelle et tous les enfants aussi qu'ils purent

»là trouver. Et quand ils eurent ce fait, si cherchèrent »partout céans s'ils trouveraient plus nulli; lors leva la »tête la pauvre dame, qui à une part gisait toute étendue; et, quand elle connut son seigneur qui jà était »mort, et gisait tout dépiécé parmi la salle, si s'efforça »tant par son amour qu'elle vint à lui, si dépiécée »comme elle était, toute rampante à guise de serpent, »et si sanglant comme il était le commença à baiser »aussi comme s'il fût tout vif, et, à ploureuse chanson, »lui commença à rendre son obsèque en telle manière : »*Monseigneur ami, mon cher époux, qu'est-ce que je vois* »*de vous? Avez-vous desservi par la merveilleuse conte*»*nance que vous meniez avec moi à ma compagnie, ou* »*parce que vous avez mis jus et valauquiers la félonie et la* »*déloyauté de votre père, votre ayeul et votre bisayeul?* »Tant en dit seulement et puis chet pâmée comme »morte [1]. »

Le meurtrier, s'étant ainsi emparé du châtel, essaya de s'en faire reconnaître seigneur; mais les vassaux, au lieu de se ranger sous sa bannière, réclamèrent vengeance auprès des barons voisins. Ceux-ci s'assemblèrent en armes et vinrent assiéger la tour. Sur le point d'en devenir les maîtres, ils demandèrent au roi Louis-le-Gros ce qu'il fallait faire de l'usurpateur et de sa garnison. Ce prince ordonna qu'ils fussent *occis de laide mort et villainie;* en conséquence, on les tua à coups d'épée et de lance; et leurs corps, traînés sur des claies, furent jetés dans la rivière.

Sous le règne malheureux de Charles VI, le duc de

[1] *Annales manuscrites de France, commençant au règne de Louis-le-Débonnaire, et finissant en* 1380.

Bourgogne ayant soumis, en 1418, toute la contrée, à l'exception de Gisors, de Pont-de-l'Arche et de la Roche-Guyon, ce dernier point fut enlevé, dans le cours de la même année, par le comte de Warwick. Une femme, fille de Jean Bureau, chambellan du roi de France, et veuve de Guy VI, sire de la Roche-Guyon, tué à la bataille d'Azincourt, occupait alors la forteresse; sommée de prêter serment au roi d'Angleterre, elle refusa, et fut dépouillée de la seigneurie. Charles VII, pour récompenser sa fidélité, la nomma quelques années après première dame d'honneur de la reine. Dans la suite, Guy VII rentra en possession de la tour par la défection d'un capitaine anglais qui en avait la garde.

La fille unique de ce Guy VII épousa Bertui de Silly, et porta dans cette maison la seigneurie de la Roche-Guyon : ce fief prit ainsi de l'importance. En 1546, on voit Louis de Silly y recevoir François I[er] et toute sa cour. Ce fut pendant le séjour de ce prince à la Roche-Guyon que le jeune comte d'Enghien, frère du roi de Navarre et du premier prince de Condé, y fut tué par la chute d'un coffre jeté d'une fenêtre du château, suivant quelques-uns, et suivant d'autres, d'une maison du village qui existe encore. On crut que cette mort n'était pas l'effet d'un simple accident, et qu'elle avait été provoquée par de secrètes haines que suscitait le mérite de ce jeune prince.

Henry de Silly, fils du précédent, fut l'époux d'Antoinette de Pons, marquise de Guercheville; il mourut jeune, et sa veuve fixa son séjour dans le château de la Roche-Guyon. Dans le cours des guerres de la Ligue, Henri IV, passant devant le château, y demanda l'hospi-

talité. Devenu amoureux de la dame qui la lui avait accordée, il essaya inutilement de la séduire; et, renonçant à triompher de sa résistance, il lui dit : *Puisque vous êtes véritablement dame d'honneur, vous le serez de la reine.* Il tint plus tard sa promesse. On rapporte à ce sujet que, tant que durèrent les instances du monarque, toutes les fois qu'il venait prendre gîté au château, la belle veuve, après l'avoir reçu publiquement, traversait la rivière et allait coucher à la *Vacherie*, lieu de péage situé en face du château.

Madame de Silly ayant épousé en secondes noces Charles du Plessis, seigneur de Liancourt, cette nouvelle maison se trouva en possession de la seigneurie érigée en duché-pairie dès 1621, en faveur de François de Silly, fils du précédent, mais mort sans enfants avant sa mère.

Un fils issu du mariage de Charles du Plessis avec madame de Silly, Roger, duc de la Roche-Guyon, fut le bienfaiteur du pays; une rente de 2,000 livres, qu'il créa en faveur des indigents, est encore acquittée de nos jours. Son fils, Henri Roger, fut tué en 1646 au siége de Mardick; et, la fille unique de ce dernier ayant épousé, en 1659, le duc de Larochefoucauld, fils de l'auteur des *Maximes*, la terre de la Roche-Guyon passa de la sorte à la maison Larochefoucauld. Le petit-fils du célèbre moraliste, Alexandre de Larochefoucauld, y fut exilé par Louis XV, pour avoir donné le conseil à ce prince, pendant sa fameuse maladie de Metz, de renvoyer la duchesse de Châteauroux, sa maîtresse. Cet exil dura dix ans; mais le duc les consacra à des travaux utiles pour le pays. Il y fit ouvrir et paver plusieurs routes; et c'est à sa munificence que les habitants du

village doivent la fontaine sur laquelle on lit l'inscription suivante :

AQUAM HANC
PER SUMMA COLLIUM,
QUATUOR FERÈ ABHINC MILLIBUS,
VARIIS CANALIBUS.......,
PUBLICÆ UTILITATI
ADDIXIT
ALEXANDER... RUPIFUCALDUS
ANNO M DCCXLI,
CURA, LABORE ET INGENIO
LUDOVICI VILLARS, ARCHITECTI.

Deux mots sont ici remplacés par des points ; ce sont ceux-ci : *ductam* (amenée) et *Dux* (duc). On raconte à ce sujet, dans ce pays, qu'à l'époque de la Révolution, plusieurs ignorants, ayant à cœur de faire disparaître de ce monument d'utilité publique toute trace d'origine féodale, commencèrent par effacer les ornements et armoiries qui attestaient la qualification du fondateur, puis ensuite le titre aristocratique de *dux*, et enfin le mot *ductam*, qu'ils traduisirent par le mot *duchesse*.

Le duc de Larochefoucauld agrandit aussi et embellit considérablement le château. Il y fit élever de belles écuries; mais on doit spécialement distinguer un immense réservoir creusé dans le sommet du rocher, et qui peut contenir 2,200 muids d'eau. Cette eau est amenée par des canaux qui s'étendent dans les environs à plus d'une lieue de distance. Des tuyaux habilement disposés la portent à tous les étages de la demeure seigneuriale, ainsi que dans les jardins et basses-cours.

La duchesse d'Anville, fille d'Alexandre de Larochefoucauld, voulut imiter son père, et fut aussi la bienfaitrice du pays où l'on conserve encore précieusement sa mémoire; elle y fit ouvrir plusieurs chemins et y

fonda divers établissements de charité. Le château fut encore agrandi par elle d'un corps de bâtiment tout entier, dans lequel était une riche bibliothèque où figurait, entre autres manuscrits, celui des *Maximes*. La vertueuse duchesse vit périr au milieu de nos troubles son fils et son petit-fils. Le premier, Louis-Alexandre, duc de Larochefoucauld et de la Roche-Guyon, pair de France, membre de l'Assemblée constituante et président du département de la Seine, reçut la mort à Gisors, le 4 septembre 1792; le second, Armand de Rohan-Chabot, comte de Chabot, fut massacré à l'abbaye dans l'affreuse nuit du 2 au 3 septembre de la même année. Après cette double perte, la duchesse se retira avec sa petite-fille à la Roche-Guyon; l'une et l'autre ne tardèrent pas à y être arrêtées : on les transféra à Paris. Toutes les communes des environs adressèrent alors à la Convention nationale, en faveur de leur bienfaitrice, une pétition énergique qui suspendit probablement l'arrêt dont toutes deux étaient menacées. Les événements qui suivirent les rendirent à la liberté.

Le château et les terres qui en dépendent sont aujourd'hui la propriété de la maison de Rohan.

Les bâtiments qui composent l'antique château de la Roche-Guyon appartiennent, ainsi qu'on vient de le voir, à des temps divers; et c'est aussi ce qu'attestent les formes variées de leur construction. La tour a une double enceinte de murailles, et elle communique au château par un escalier creusé dans la montagne; les jardins sont vastes et bien ordonnés; le potager a huit arpents. Une promenade établie à grands frais sur le roc, auparavant nu et aride, est surtout digne d'admiration.

La Roche-Guyon était autrefois le siége d'un bailliage ducal et la juridiction d'un grenier à sel. Le territoire des environs produit du vin; une partie du sol est en bois et prairies. Il s'y tient deux foires dans l'année, et il y a marché le mardi de chaque semaine. Ce bourg, autrefois compris dans le Vexin, appartient aujourd'hui au département de Seine-et-Oise, arrondissement de Mantes, canton de Magny. Sa population est de 900 habitants.

On remarque, dans les environs, Haute-Ile et Vetheuil.

§ II.

HAUTE-ILE.

Village situé à une demie-lieue à l'E. de la Roche-Guyon; le hameau de Chantemerle y est annexé; et tous deux forment une commune où l'on compte 200 habitants. Haute-Ile est bâti sur une rangée de rochers voisins de la Seine. Ce village ne possède plus qu'une faible partie de château. Boileau l'habitait quelquefois; il en fait même mention, ainsi que du village, dans sa *sixième Épître*.

Oui, Lamoignon, je fuis les chagrins de la ville;
Et contre eux la campagne est mon unique asile.
Du lieu qui m'y retient veux-tu voir le tableau?
C'est un petit village ou plutôt un hameau
Bâti sur le penchant d'un long rang de collines
D'où l'œil s'égare au loin dans les plaines voisines.
La Seine, au pied des monts que son flot vient laver,
Voit du sein de ses eaux vingt îles s'élever,
Qui, partageant son cours en diverses manières,
D'une rivière seule y forment vingt rivières;
Tous ses bords sont couverts de saules non plantés
Et de noyers souvent du passant insultés.

Le village au-dessus forme un amphithéâtre.
L'habitant ne connaît ni la chaux ni le plâtre,
Et dans le roc qui cède et se coupe aisément
Chacun sait de sa main creuser son logement :
La maison du seigneur, seule un peu plus ornée,
Se présente au dehors de murs environnée :
Le soleil en naissant la regarde d'abord ;
Et le mont la défend des outrages du nord.

Boileau, dans l'édition de ses œuvres qu'il donna en 1702, avait mis en note ces mots : *Haute-Ile, petite seigneurie appartenant à mon neveu l'illustre M. Dongois.* Cet *illustre* M. Dongois était greffier en chef du parlement de Paris. C'est de ce même personnage que Voltaire, à qui cette épithète parut sans doute fort étrange, dit, dans son épître à Boileau :

Chez ton neveu Dongois je passai mon enfance ;
Bon bourgeois, qui se crut un homme d'importance.

Cette terre fut vendue, en 1748, au duc de Larochefoucauld, qui fit abattre la plus grande partie du château.

§ III.

VETHEUIL.

Village agréablement situé sur la rive droite de la Seine, à une lieue et demie à l'E. de la Roche-Guyon.

Vetheuil était, avant la Révolution, un bourg assez considérable ; et quelques hameaux voisins, qui forment aujourd'hui une commune détachée, en dépendaient. On y remarque encore les ruines d'un château-fort très ancien, qui concourait, ainsi que la tour de la Roche-Guyon, à défendre cette partie du Vexin et à couvrir

Paris de ce côté. L'église offre plusieurs parties remarquables; on la croit de construction anglaise. Le portail est regardé comme un des monuments curieux en ce genre.

Le poète Vigée, mort depuis quelques années, et auteur de quelques productions estimables, avait à Vetheuil une maison de campagne. Il en a fait souvent mention dans ses ouvrages, notamment dans son poème *des Visites*, qu'il termine ainsi :

Vetheuil, séjour champêtre et modeste héritage,
Je reconnais par toi le bonheur sans nuage,
Que le plus simple asile offre à l'ami des champs.
Puisque les doux zéphyrs, unis au doux printemps,
Des rigueurs de l'hiver consolent la nature,
Je vais de ton verger admirer la culture,
Dans leur cours fraternel suivre ces doux ruisseaux,
Dont la Seine grossit le tribut de ses eaux ;
Sous tes vieux marronniers, fiers de leur ombre antique,
Jouir des lourds ébats de la gaîté rustique,
Et, loin des importuns, content d'être oublié,
Vivre pour les beaux-arts, la paix et l'amitié.

Vetheuil a aujourd'hui une population de 700 individus.

§ IV.

VERNON-SUR-SEINE.

Cette ville, qui a longtemps dépendu des ducs de Normandie, est située sur la rive gauche de la Seine, sur l'une des routes de Paris à Rouen, à sept lieues à l'E. d'Évreux, et à dix-sept lieues à l'O. de Paris.

Son nom latin est *Vernum*, et le plus souvent *Vernonium*. Plusieurs écrivains ont confondu ce lieu avec le

Vernum, aujourd'hui *Ver* ou *Vern*, situé près d'Ermenonville, où se tint, en l'an 755, un concile qui défendait de voyager à cheval ou en voiture le dimanche. Ce Vernum est toujours qualifié de palais : *Vernum palatium*. Celui dont on parle ici n'est, pour la première fois, mentionné dans les monuments historiques qu'au XIe siècle. Il y porte le titre de château: *Vernonium castrum*.

Vernon, château, situé sur les frontières de deux États, fut, pendant l'anarchie féodale, exposé à tous les désastres des guerres, très fréquentes à cette époque malheureuse.

En 1047, Guillaume-le-Bâtard, duc de Normandie, avait auprès de lui son parent Guy, fils de Regnaud, comte de Bourgogne ; il lui donna les châteaux de Brion et de Vernon. Après avoir joui pendant trois ans de ces châteaux et de leurs châtellenies, Guy, à l'instigation de quelques châtelains, se souleva contre le duc son bienfaiteur. Il fut vaincu et obtint son pardon ; mais, se voyant méprisé, il quitta la cour du duc de Normandie, et se retira en Bourgogne.

En 1123, Henri Ier, roi d'Angleterre et duc de Normandie, fortifia le château de Vernon et en fit construire la tour.

Les guerres qui s'élevèrent entre le roi de France Louis VII, dit le Jeune, et les ducs de Normandie, donnèrent à Vernon une triste célébrité. Ce roi avait, en 1149, investi le comte d'Anjou, Geoffroy Plantagenet, et son fils Henri, qui devint roi d'Angleterre, du duché de Normandie, à condition qu'il lui ferait hommage, comme à son souverain. Le comte accepta la Normandie, mais n'exécuta pas le traité. Le roi, à la tête d'une nombreuse armée, vint, en 1151, assiéger Vernon

et Neuf-Marché, et prit ces deux châteaux. Bientôt le comte d'Anjou, effrayé des succès du roi, lui fit toutes les soumissions obligées, et le roi lui rendit les deux châteaux.

Au printemps de l'an 1153, Louis VII, instruit que Richard, fils du seigneur châtelain de Vernon, avait pillé des marchands sur le chemin royal, partit de grand matin de Mantes, arriva de bonne heure devant Vernon, et fit livrer aux flammes le bourg ou les habitations qui entouraient ce château : c'était punir plusieurs innocents du crime de leur seigneur.

Vers la fin de juillet de la même année, ce roi, à la tête d'une armée nombreuse, vint mettre le siége devant Vernon. Après quinze jours d'attaque sans succès, Thierri, comte de Flandre, dont les troupes faisaient la plus forte partie de l'armée royale, voulait se retirer; on négocia avec Richard, le même qui avait volé des marchands sur le chemin. Il fut convenu que le drapeau du roi serait arboré sur la tour de Vernon, et l'on plaça pour le garder un homme qui n'était ni du parti du roi ni de celui de Richard [1].

Il paraît que, par suite de cette négociation, Vernon fut remis entre les mains de Louis VII, puisque, au mois d'août 1154, ce roi, ayant fait la paix avec le duc de Normandie, restitua au duc le château de Vernon et celui de Neuf-Marché; et que le duc, afin de le dédommager des dépenses faites pour assiéger, fortifier et défendre ce château, lui paya deux mille marcs d'argent.

Le château de Vernon resta au duc de Normandie jusqu'en 1195. A cette époque, le duc Richard, roi d'Angleterre, le céda, ainsi que Neuf-Marché, Gaillon,

[1] *Recueil des historiens de France*, tome XIII, page 295, 296.

Pacy, Ivri et Nonancourt, avec leurs châtellenies, à Louis, fils de Philippe-Auguste, en faveur du mariage contracté entre ce prince et Blanche, sa nièce. La remise lui en fut faite dans l'année 1196; mais bientôt, la guerre s'étant rallumée entre les deux souverains, au mois de septembre 1198, une bataille eut lieu entre Gamaches et Vernon, dans laquelle Philippe-Auguste et son armée furent mis en déroute. Le roi de France, poursuivi de près, se trouva fort heureux de pouvoir se réfugier dans le château de Vernon.

Ce château et son bourg restèrent sous la domination des rois de France.

Saint Louis y fonda et y fit construire un hôpital ou une Maison-Dieu dans un lieu très aéré; il le pourvut de tout ce qui était nécessaire, y plaça vingt-cinq sœurs, deux prêtres et un grand nombre de chambrières. Cette fondation lui coûta trente mille livres.

Ce roi affectionnait beaucoup cet hôpital; quand il venait à Vernon, il allait le visiter avant de se rendre au château.

La réunion de Vernon au royaume de France ne préserva point le château et son bourg des désastres de la guerre.

En montant sur le trône de France, Philippe de Valois avait frustré les espérances des rois d'Angleterre; et ceux-ci ne pouvaient cacher leur ressentiment contre le monarque français. Après avoir inutilement porté la guerre en Flandre, les Anglais firent une descente dans la Normandie, réunie alors à la couronne. Cette fois tout plia devant eux : Caen fut pris; Vernon et toutes les villes qui se trouvèrent sur leur passage devinrent la proie des flammes.

Les règnes qui suivirent celui de Philippe IV sont marqués par de grandes calamités. Sous le roi Jean, le Prince-Noir et Charles-le-Mauvais désolent les provinces; Charles V rétablit les affaires du royaume; mais, sous son successeur Charles VI, le mal est à son comble; la démence du roi livre la France aux factions si connues des Bourguignons et des Armagnacs; les Anglais en profitent, entrent en France, y répandent la terreur; et enfin, par un traité, leur souverain se fait déclarer roi de France; il monte sur le trône, tandis que Charles VII ne compte plus sous son autorité que les provinces situées au midi de la Loire.

Cependant les choses changèrent de face sous ce règne: les conquêtes des Anglais leur furent arrachées; Vernon capitula et se rendit. On raconte que le comte d'Orgemont, gouverneur de cette place, fit prendre chez les serruriers de la ville toutes les vieilles clés qu'il put trouver, qu'il en forma un faisceau, dont il chargea le héraut envoyé vers lui au nom du roi pour le forcer de se rendre. On fit les approches de la place; les batteries furent dressées : il capitula le lendemain.

Les rois ont plusieurs fois donné Vernon en apanage aux reines. Par la suite, ce château ressortit du bailliage de Gisors, qui fut, avec toutes ses dépendances, cédé par François Ier à Renée de France, duchesse de Ferrare, et qui passa à sa fille Anne d'Est, mariée en secondes noces au duc de Nemours; mais Louis XIV retira ce domaine des mains de la famille de Nemours, et, plusieurs années après, donna Gisors et ses dépendances en apanage, avec le titre de vicomté, à son petit-fils le duc de Berry, qui mourut sans enfants en 1714.

Avant la Révolution, Vernon avait le titre de bonne

ville; elle était entourée de fortes murailles avec six portes, et de fossés profonds. On voyait encore dans son château d'anciennes fortifications, et surtout une tour en pierres de taille d'une élévation et d'une grosseur remarquables. C'est sans doute celle qu'en 1123 fit construire Henri Ier, roi d'Angleterre.

Vernon se glorifiait d'une église collégiale et paroissiale sous le titre de Notre-Dame, d'un collége où l'on enseignait les humanités et la philosophie, d'une église paroissiale du titre de Sainte-Geneviève, d'un monastère de Saint-Louis, occupé par des chanoinesses hospitalières de Saint-Augustin, qui gouvernaient l'Hôpital-Dieu fondé par saint Louis, enfin de plusieurs couvents des deux sexes.

Aujourd'hui, il ne reste plus à Vernon que l'église de Notre-Dame, remarquable pour sa construction ancienne, et le collége fondé par Henri IV et rebâti par le duc de Penthièvre, en 1773. L'ancien château de Bizy, à l'extrémité méridionale du faubourg de ce nom, a été démoli. Sur son emplacement est une jolie maison de campagne, dont le parc, très étendu et enclos de murs, renferme de belles cascades. Il reste encore, de l'enceinte dont nous venons de parler, une tour fort élevée où sont les archives de la ville.

L'extérieur de Vernon offre de belles promenades, et l'une des extrémités du pont, composé de 22 arches, est terminée par deux bâtiments très vastes, dont l'un, suivant des personnes peu instruites, fut bâti par Jules-César.

On fait à Vernon commerce de blé et de vin. On y trouve un atelier de charronnage et un dépôt d'artillerie.

La ville de Vernon appartient au département de

l'Eure, arrondissement d'Évreux; c'est un chef-lieu de canton, le siége d'une justice de paix et la résidence d'une brigade de gendarmerie. Sa population est de 5,400 habitants, y compris la paroisse de *Vernonnet*, l'un de ses faubourgs, séparé de la ville par le cours de la Seine.

§ V.

GAILLON.

Gaillon, dit *Gaillon-l'Archevêque* ou *Gaillon-sur-Seine*, est un bourg situé dans une vallée, à 3 lieues au N. O. de Vernon.

Les chroniques nous apprennent peu de chose sur l'origine de ce lieu, qui, au XII[e] siècle, était un château; il fut au nombre de ceux que Richard, roi d'Angleterre, en 1195, céda à Philippe-Auguste, roi de France. Ce dernier en donna la garde et la châtellenie à un nommé Cadoc, en récompense de ses bons services.

Sous saint Louis, le domaine de Gaillon, étant revenu à la couronne, fut cédé par échange aux archevêques de Rouen, qui en firent leur maison de campagne. L'un de ces archevêques, le cardinal Georges d'Amboise, homme immensément riche, fit, sous le règne de Louis XII, rebâtir le château, ruiné, dès l'an 1423, par les guerres des Anglais; l'archevêque y fonda aussi un collége de chanoines pour faire l'office dans la chapelle.

Plus tard, en 1578, le cardinal de Bourbon, aussi archevêque de Rouen, qui fit de grands embellissements au château du cardinal d'Amboise, forma le projet d'établir à Gaillon une chartreuse; il commença les bâti-

ments, mais ne put les achever. Cette chartreuse fut, après bien des obstacles, dédiée à Notre-Dame-de-Bonne-Espérance, et nommée la chartreuse de Bourbon.

Colbert [1] fit aussi embellir le château de Gaillon, qui fut démoli pendant la Révolution.

M. Lenoir, administrateur du Musée des monuments français, a retiré de ce château, pour ce Musée, plusieurs morceaux remarquables de boiserie et de sculpture; il est même parvenu à en faire transporter en détail la façade et à la rétablir dans la première cour du Musée, où on la voit encore [2].

La chapelle était regardée comme un chef-d'œuvre de l'architecture du xv[e] siècle[3].

[1] Le Colbert, dont il est ici question, est Jacques-Nicolas Colbert, archevêque de Rouen, promu au siége épiscopal en 1691 et mort en 1707 (B).

[2] Plusieurs beaux fragments du château de Gaillon sont conservés à Paris, au palais des Beaux-Arts, qui a remplacé le musée des monuments français; ces fragments se composent :

1° D'une magnifique portion de façade élevée au fond de la première cour.

2° De quatre colonnes d'un travail curieux, découpées en losanges, dans lesquels se trouvaient alternativement des hermines et des fleurs de lys. Ces colonnes accompagnent la façade dont nous venons de parler.

3° D'une quantité assez considérable de pilastres chargés d'arabesques, de rosaces, de niches, de bas-reliefs et de figures allégoriques, dignes d'être étudiés. Ces objets sont encastrés dans les murs de l'hémicycle de la seconde cour.

4° De quelques statuettes et de plusieurs médaillons en marbre et en pierre, parmi lesquels on en remarque deux représentant Louis XII et Anne de Bretagne, avec les attributs de Mars et de Minerve.

5° D'une suite de bustes d'empereurs romains que le cardinal d'Amboise fit copier en Italie.

6° De trois arcades de la grande galerie du château.

7° D'une porte admirable qui fermait l'entrée de la chapelle.

Des pilastres d'une riche sculpture, un bas-relief représentant le combat de saint Georges, et la fontaine qui décorait la cour du château, se trouvent au Louvre. Ces derniers objets sont tous en marbre.

La boiserie du chœur et des portes de la chapelle fait aujourd'hui un des plus beaux ornements de la basilique de Saint-Denis (B).

[3] *Voyez* Le Brasseur, *Histoire du comté d'Évreux*, page 17. — Sur les

Gaillon est aujourd'hui un simple village, dans une situation très agréable, qui appartient à l'arrondissement de Louviers; sa population est de 1,100 habitants[1].

§ VI.

PACY-SUR-EURE.

Pacy est une petite ville agréablement située sur la rive d'Eure et sur la grande route de Paris à Caen, à quatre lieues à l'E. d'Évreux, et à dix-huit lieues au N. O. de Paris (vingt-deux lieues de poste).

Pacy était du nombre des châteaux que Richard, roi d'Angleterre, en 1196, céda au roi de France Philippe-Auguste. Ce château, comme tous ceux de cette époque, était accompagné d'un bourg, qui s'agrandit à mesure que le régime féodal s'affaiblissait. Ce bourg acquit bientôt le caractère de ville. On sait que Pacy était considérable du temps des comtes d'Évreux de la maison de Normandie[2]; il était alors environné de bonnes murailles et de fossés profonds, et avait un château bien bastionné, entouré aussi de fossés.

Dans les dernières guerres qui signalèrent l'époque de la rivalité de la France et de l'Angleterre, Pacy fut, pendant la nuit, surpris par les Anglais au moyen de grandes échelles de cordes; ces étrangers massacrèrent impitoyablement tout ce qu'ils purent rencontrer, et

ruines du magnifique château de Gaillon, s'élève aujourd'hui une maison centrale de détention (B).

[1] On voit à Gaillon une fontaine pétrifiante, en forme de grotte, garnie de belles congélations (B).

[2] *Voyez* plus bas l'article Évreux, chapitre IV.

firent un pillage universel dans la ville, sans respecter même les églises.

Pacy avait, avant la Révolution, une église paroissiale sous l'invocation de saint Aubin, avec deux autres églises : l'une de l'hôpital, dans l'enceinte de laquelle était la Maison-de-Ville ; l'autre d'une abbaye de bénédictins. Cette abbaye fut fondée vers le commencement du XVIIe siècle par une dame d'Albret, religieuse de l'abbaye de Saint-Sauveur d'Évreux.

Aujourd'hui, Pacy est une ville peu considérable, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Évreux, siége d'une justice de paix et résidence d'une brigade de gendarmerie. Elle a trois foires par an : la première a lieu le 1er mars ; la seconde, le 29 juin ; et la troisième, le 2 novembre. Cette dernière est considérable en chevaux et en bestiaux de toute espèce. La population de Pacy est de 1,364 habitants, y compris l'ancienne paroisse de Placel.

Dans les environs de Pacy sont les lieux suivants, qui méritent une mention particulière :

Cocherel, village situé à deux lieues au N. O. de Pacy, sur la route d'Évreux à Vernon.

Caillouet, autre village peu important, presque à la même distance, à l'O.

Hécourt, à une lieue et demie au S. E.

Breuil dit *Breuil-Pont*, à peu près dans la même direction, mais un peu plus loin de Pacy.

Enfin, *Villiers-en-Desevres*, bourg considérable aussi au S. E. et à deux lieues et demie de Pacy, avec le château

de *Hallot*, dont le parc, de 20 arpents, est traversé en tous sens par de belles avenues. Il se tient tous les ans dans ce bourg une foire qui consiste principalement en bestiaux. Sa population est d'environ 450 habitants.

CHAPITRE IV.

ÉVREUX.

Évreux est une ville de Normandie, située dans une belle vallée, fermée par des coteaux au nord et au midi, et arrosée par la rivière d'Iton, qui se partage, avant d'entrer dans la ville, en trois bras, dont un seul la traverse; des deux autres, l'un baigne les murs; le troisième est tout-à-fait hors de la ville. La distance d'Évreux à Paris est de vingt-cinq lieues. Il est à dix lieues au S. de Rouen, et à huit au N. de Dreux.

Nous considérerons successivement la ville d'Évreux avant l'établissement de la monarchie des Francs, sous les rois de France et depuis la Révolution.

§ Ier.

ÉVREUX

Avant l'établissement de la monarchie des Francs.

La position d'Évreux est sur le territoire d'une nation nommée *Aulerci Eburovices* [1]. Une partie de cette nation, suivant Pline, sous le règne de Tarquin-l'Ancien, alla

[1] Il existait dans l'ancienne Gaule trois nations appelées *Aulerci* : les *Aulerci Brannovices*, les *Aulerci Cenomani* et les *Aulerci Eburovices*.

s'établir avec d'autres peuples de la Gaule dans les contrées septentrionales de l'Italie, contrées que les Romains nommèrent *Gaule cisalpine*.

César parle souvent, dans ses commentaires, des *Aulerci Eburovices*, restés dans leur pays natal. Il paraît que ce sont les mêmes qui, dans le monument que des navigateurs élevèrent à Jupiter, sous le règne de Tibère, portent le nom d'*Évrises*.

Quand les Romains eurent subjugué la Gaule pour l'organiser à leur manière, il leur fallut établir sur le territoire de chaque nation un lieu central. Lorsque les *oppida* ou forteresses des Gaulois étaient d'un difficile accès, leurs *vici* ou leurs bourgades incommodes, ils établissaient au centre du territoire un chef-lieu auquel ils donnaient ordinairement le nom de *Mediolanum*. On comptait, du temps des Romains, cinq *Mediolanum* dans la Gaule.

La nation des *Eburovices* était sans doute dans ce cas. Les Romains établirent au centre de son territoire un chef-lieu qu'ils nommèrent *Mediolanum*.

Ce fut sous le règne d'Auguste que s'opéra cette organisation, et c'est à cette époque qu'il faut placer l'origine de la ville d'Évreux.

Au milieu du IVe siècle, vers l'an 360, tous les chefs-lieux des nations gauloises, qui n'étaient ni colonies, ni métropoles érigées en cités, changèrent de nom, prirent celui de leurs nations respectives. *Mediolanum* reçut le titre de cité, et le nom national *Eburovices*, qui, par corruption, devint *Civitas Ebroicorum*, *Ebroicæ*, et enfin Évreux.

On a agité la question de savoir si Évreux a toujours été dans le lieu qu'il occupe aujourd'hui, parce qu'il

existe dans le pays une ancienne tradition qui veut que cette ville ait une origine moderne, et que le village qui porte le nom de *Vieil-Évreux* soit l'ancien *Mediolanum*[1]. Dans le *Vieil-Évreux* on voit en effet des masures et des restes de murailles dans lesquelles on a trouvé plusieurs médailles d'or, d'argent, de bronze, romaines et gothiques : ce qui semblait venir à l'appui de cette opinion.

Mais Le Brasseur, dans son histoire du comté d'Évreux, prouve très bien, selon nous, qu'elle n'a rien de fondé : aucun auteur ancien, en remontant jusqu'au XIe siècle, n'a fait mention de la tradition dont on s'appuie; aucun n'a élevé de doute sur la haute antiquité d'Évreux. Le Brasseur cherche même l'origine de cette tradition; elle vient, selon lui, « de ce qu'autrefois, à »l'endroit où est maintenant le Vieil-Évreux, il y eut, »au rapport d'une ancienne chronique de Normandie, »un château que l'on croit avoir été bâti par Richard, »comte d'Évreux, fils de Robert; et que, ce château »ayant été ruiné dans la suite des guerres, le peuple lui »avait donné le nom de Vieil-Évreux... Le peuple se »porta d'autant plus volontiers à nommer ainsi ce vil»lage, que la ville, qui avait été détruite plusieurs fois, »avait aussi été plusieurs fois relevée et rétablie comme »une ville neuve.

»On sait encore, continue-t-il, que ces masures et »ces restes de murailles qu'on y voit n'ont qu'une éten»due très petite en comparaison de celle que devait »avoir cette ville, et que ces débris ne montrent tout au »plus que l'apparence d'un fort ou d'un château ruiné.»

[1] Le Brasseur, *Histoire civile et ecclésiastique du comté d'Évreux*, in-4°, page 4.

Quoiqu'il y ait ici un peu d'exagération[1], la conséquence qu'en tire Le Brasseur n'en est pas moins fondée.

Les médailles romaines ne l'embarrassaient pas davantage, parce qu'il pouvait très bien se faire qu'il eût existé là « un ancien fort sur les ruines duquel Richard aurait »élevé son château[2]. »

Mais ce qui rend l'explication plus embarrassante, c'est qu'il existe en France plusieurs villes capitales qui sont dans le même cas : Toulouse a son *Vieux-Toulouse*, Poitiers, son *Vieux-Poitiers*, etc., etc. Pour que cette explication fût satisfaisante, il faudrait qu'elle pût s'appliquer aux villes que je viens de nommer.

Après la conquête de César, Évreux passa sous le joug comme les autres places de la Gaule, mais un trait particulier à celle-ci, c'est que ses habitants, lorsqu'ils apprirent l'arrivée des légions romaines, égorgèrent leurs magistrats, parce qu'ils s'opposaient à ce qu'on fît la guerre aux Romains; ils abandonnèrent leurs habitations, en fermèrent les portes, et se réunirent aux nations soulevées pour défendre leur liberté[3].

Les Éburovices, soumis aux Romains, disparaissent de la scène historique. L'établissement du christianisme les remet en évidence.

Plusieurs ont cru que le premier apôtre envoyé à Évreux, saint Taurin, y était venu vers la fin du Ier siècle[4]; c'est une grave erreur, car à la fin du IIIe, la foi

[1] Voyez *Nouvelles recherches sur la France*, par Hérisson, tome II, pages 374 et suivantes.

[2] *Histoire civile et ecclésiastique du comté d'Évreux*, pages 4 et 5.

[3] *Cæsar, de bello gallico*, lib. 3, cap. 17.

[4] Saint-Authouin et Ordery-Vital : il faut chercher la source de cette erreur dans les actes du faux Adeodat.

n'avait pas encore été prêchée dans la Normandie; et l'on sait que l'église de Rouen est la plus ancienne de la province.

On ignore le temps où vivait saint Taurin, et à quelle époque il vint prêcher à Évreux. Les auteurs de la *Gaule chrétienne*[1] se conforment à l'opinion de Bouquet, qui le fait contemporain du pape Sixte II, et place sa mort vers l'an 260. Il eut pour successeur saint Gaud, ordonné par Germain, évêque de Rouen, qui mourut en 491.

§ II.

ÉVREUX

Sous les rois Francs.

1re *Période*. Évreux fut l'une des villes que les Romains conservèrent le plus longtemps. Les Visigoths occupaient le midi de la Gaule, les Bourguignons la partie la plus orientale, et les Francs la partie septentrionale, tandis que les Romains se soutenaient encore dans tout le pays situé entre la Seine et la Loire; mais enfin Clovis, dirigé par les évêques, s'en empara; et toute cette partie de la Gaule lui fut soumise.

Parmi les premiers évêques d'Évreux, plusieurs furent mis au rang des saints, entre autres saint Landulphe, qui, si l'on en croit sa légende, découvrit le corps de saint Taurin : Dieu lui fit voir une colonne de lumière, qui, d'une extrémité, touchait au ciel, et de l'autre à l'endroit où était le corps du saint apôtre d'Évreux. Saint

[1] *Gallia Christiana*, tome XI, page 564.

Landulphe, devenu évêque, fit le premier, à ce qu'on croit, bâtir sur le tombeau de saint Taurin une petite chapelle où on conserva, dit-on, le corps du saint, quoique l'église de Chartres prétende être seule dépositaire de ce corps.

Évreux renfermait un grand nombre d'églises, chapelles et monastères; mais on n'a que des données contradictoires sur l'origine de ces pieuses fondations; l'historien du comté d'Évreux avoue que tout ce qu'il en peut dire n'est qu'incertitudes et même conjectures [1].

Ces églises étaient :

L'église paroissiale de *Saint-Pierre* qui, selon l'ancienne chronique de Rouen, fut brûlée en 1119, du temps de Henri Ier, duc de Normandie et roi d'Angleterre : c'est l'une des plus anciennes d'Évreux.

L'origine de l'église de *Saint-Léger* était antérieure aux guerres de Henri Ier.

Notre-Dame de la Ronde passait pour l'église-mère et la plus ancienne de la ville. Elle avait, dit-on, été bâtie sur les ruines d'un vieux temple de Diane, par saint Taurin; mais cette tradition n'est appuyée d'aucun monument authentique.

Quant à la cathédrale, il est reconnu qu'elle existait déjà du temps des premiers Normands.

Le plus ancien des monastères que l'on connaisse à Évreux, est celui de *Saint-Taurin;* il serait difficile d'assigner une date certaine à sa fondation : plusieurs auteurs ont cru que ce monastère fut un des premiers fondés en Normandie [2]. L'église fut bâtie sur le tombeau de saint Taurin, auprès de la rivière d'Iton, et au bord

[1] Le Brasseur, *Histoire du comté d'Évreux*, page 45.
[2] *Voyez* Guillaume de Jumiége, *Historia Norman.*, lib. 6.

d'un grand chemin, à la place de la chapelle élevée par saint Landulphe.

L'abbaye de la Croix-Saint-Leufroy, encore une des plus anciennes de la province, fut fondée vers l'an 696. En voici l'origine : saint Ouen passait sur le territoire d'Évreux, dans une espèce de litière portée par deux mulets. « Étant près de la rivière d'Eure, en un endroit »où deux chemins s'entrecoupaient en forme de croix, »les deux mulets s'arrêtèrent tout court avec tant d'opi»niâtreté, qu'il n'y eut aucun moyen de les faire avan»cer plus loin... Ceux qui accompagnaient ce saint prélat »attribuèrent cet accident au caprice de ces animaux »fantasques; le saint en jugea autrement. Il reconnut »que l'immobilité de ces deux bêtes, insensibles à tous »les coups qu'on leur donnait, venait d'une frayeur qui »les avait extraordinairement frappées. Dans cette pensée, »il descendit et eut recours à la prière, selon sa cou»tume. A peine eut-il commencé d'élever les yeux vers »le ciel, qu'il aperçut en l'air une croix toute brillante »de lumière, et qu'il sentit son esprit éclairé d'une »céleste inspiration qui lui apprit que Dieu avait choisi »ce lieu pour être la retraite d'un grand nombre de »solitaires qui devaient se ranger sous les étendards de »la croix dans la milice chrétienne[1]. »

L'évêque arrangea aussitôt deux morceaux de bois en croix qu'il plaça en cet endroit, et y déposa des reliques qu'il portait sur lui; après cela « il continua sa route »sans que les mulets refusassent de marcher. »

Cependant « ceci ne fut que le commencement des »merveilles qui arrivèrent ensuite[2]. » Dans le même

[1] Le Brasseur, pages 51 et 52.
[2] *Ibid.*

endroit, pendant plusieurs nuits consécutives, on aperçut une colonne de feu, si lumineuse, qu'elle produisait dans toutes les contrées voisines un effet supérieur à celui du soleil. Dès-lors le peuple accourut de toute part rendre ses adorations à l'auteur de ce singulier météore; leur foi fut récompensée : les malades qu'on apportait au pied de cette croix, y furent guéris miraculeusement; « tous les écrivains assurent que des aveu»gles, des sourds et des muets y recouvrèrent chacun la »santé et l'usage de leurs sens [1]. »

Après la mort de saint Ouen, on bâtit une petite chapelle dans ce lieu; et, plus tard, saint Leufroy y fonda un monastère dont il fut le premier abbé, et qu'il nomma la Croix de Saint-Ouen; mais, comme le saint

[1] Le Brasseur, page 53. Voici de quelle manière la chose est racontée dans un poëme latin composé par un moine nommé Thierry, sur la vie de saint Ouen (cap. 17 ad 24 August.).

. . . .
Fixerunt gressum divino numine fixum,
Nec poterant fixi currum divellere muli.
Aurigæ stimulis, instante et verbere, mulos
Percutiunt, lacerant, stimulant, nimiumque coarctant,
Impingunt omnes, nil prorsùs proficientes.
Sed Domini servus, rerum novitate coactus,
Visus ad superi retulit spectacula cœli :
Quo crucis almifluum meruit cognoscere signum,
In quo percepit cur sic animalia fixa
Sistant, quidve ferat, vel talis fictio poscat.
. . . .
...... Postquàm geminis mundum nox vestiit alis,
Multi flammivomam subitò vidêre columnam,
Quæ fulgore suo superabat lumina Phœbi.
O Domini pietas, Domini miranda potestas!
Quàm benè sublimat vel quæ disponit opimat!
Namque locus, pridem non cultus, visitur idem
Atque frequentatur, colitur Dominoque sacratur :
In quo leprosis curatio, lumen et orbis,
Surdis ac mutis reparantur dona salutis.

abbé fit plusieurs miracles pendant sa vie[1]; qu'il arrêta d'un signe de croix l'incendie de son monastère; qu'il guérit un grand nombre de personnes de maladies incurables, le peuple changea le nom du village et de l'abbaye, qui ne furent plus appelés que Croix de Saint-Leufroy. Ce dernier saint l'emporta sur saint Ouen.

2e *Période*. Vers le milieu du IXe siècle, les Normands commencèrent à désoler la France, et la Normandie surtout; d'abord, sous leur chef Hasting, ils coururent la campagne; ensuite ils attaquèrent les villes, et pillèrent les églises et les monastères, dont ils emportaient les richesses sur leurs vaisseaux.

Guatbert était évêque d'Évreux, lorsque les Normands vinrent ravager les environs de cette ville; en 851, il déterra les corps de saint Leufroy et de quelques autres saints, pour dérober, dit-on, ce précieux trésor à l'avidité de ces pirates infidèles.

Bientôt les succès de ces premiers aventuriers en attirèrent sur leurs pas d'autres, qui à leur tour vinrent désoler les provinces maritimes de France; et enfin, vers l'an 876, un nouvel essaim vint, sous la conduite de Rol ou Rollon, inonder la France une troisième fois. On connaît les exploits de ce guerrier, qui vint deux fois mettre le siége devant Paris.

La seconde fois il quitta cette place pour aller se rendre maître d'Évreux : on rapporte cet événement à l'an 892[2]. Voici ce qu'en dit un auteur, peu digne de

[1] *Vita S. Leufredi, sæculi 3 benedict.*

[2] Voyez *Chronique* de Saint-Étienne de Caen; *voyez* aussi Guillaume de Jumiége, livre 2, chapitre 10.

foi à la vérité, mais le seul qui en ait parlé avec quelque détail[1] : « Le duc, ayant interrompu le siége de »Paris, vint devant Évreux, avec une puissante armée, »pour s'emparer de cette ville et de son évêque Sébar. »Après quelque résistance de la part des habitants, il »s'en rendit maître, fit plusieurs prisonniers et enleva »un grand butin. L'évêque Sébar se sauva par une grâce »particulière de la Providence ; et tout le pays fut entiè»rement pillé et saccagé ; on ne pouvait éviter la fureur »des Normands qu'en se rachetant par des tributs con»sidérables ; ceux qui résistaient étaient impitoyablement »massacrés. Les moines de l'abbaye de la Croix-Saint»Ouen ne furent pas plus exempts du pillage que le »reste des habitants du pays d'Évreux. Ils virent rava»ger leur monastère et leur église, et furent obligés de »s'enfuir à Paris, emportant avec eux ce qu'ils avaient »de plus précieux : les reliques de saint Ouen, arche»vêque de Rouen, de saint Leufroy et de saint Agofroy, »son frère, celles de saint Thuriaf, ancien évêque de »Dol, et de plusieurs autres saints qu'ils déposèrent »dans l'abbaye de Saint-Vincent. » C'est aujourd'hui l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

Quelque temps après, ce même Rollon reçut du roi de France toute la partie de la Neustrie qui depuis a porté le nom de Normandie, et qui fut érigée en duché, en 911. Évreux fut compris dans ce duché ; mais, comme ville frontière, elle fut attaquée par les Français toutes les fois que quelques mésintelligences éclataient entre les ducs de Normandie et les rois de France.

[1] Dudon, doyen de Saint-Quentin. Envoyé en députation vers le duc de Normandie, Richard Ier, il en fut comblé de bienfaits et écrivit par reconnaissance l'*Histoire des premiers ducs de Normandie*.

L'an 996, vers le commencement du règne de Hugues Capet, Évreux eut ses comtes particuliers. Robert, de la maison de Normandie, est le premier qui ait eu ce titre, auquel il joignit celui d'archevêque de Rouen. C'était alors une chose commune de voir le même individu revêtu à la fois d'une autorité temporelle et spirituelle. Les historiens peignent le jeune Robert comme « un »seigneur nourri et élevé dans la vanité, le luxe et les »délices de la cour, et nullement formé à la modestie et »à la sainteté de la vie cléricale; aussi, n'envisageant dans »sa dignité que le revenu, l'éclat extérieur et la domi»nation, il y entra comme dans une charge séculière, »et l'exerça longtemps d'une manière tout-à-fait scanda»leuse, ne s'appliquant qu'aux affaires et aux intrigues »du monde, amassant du bien avec ardeur, le dissipant »avec profusion, et se plongeant, sans aucun égard, dans »toutes sortes de plaisirs [1]. » Il épousa même, publiquement et contre les règles de l'église, une dame Herlève, dont il eut quatre enfants [2].

Des mésintelligences éclatèrent entre le comte d'Évreux et son neveu, duc de Normandie. Le comte se fortifia dans sa ville; attaqué de tous côtés, il soutint un long siége; mais enfin, obligé de capituler, il se retira, avec sa famille, à la cour de France, d'où il lança, comme archevêque, une sentence d'excommunication contre son neveu et contre la Normandie entière, qu'il mit en interdit. Le duc, épouvanté, le rappela aussitôt et le rétablit dans son comté d'Évreux, en le dédommageant

[1] Le Brasseur, *Histoire du comté d'Évreux*, page 80.

[2] On lit, dans l'*Abrégé chronologique des grands fiefs*, qu'après la mort de sa femme, il embrassa l'état ecclésiastique et fut archevêque de Rouen (in-8°, page 120); c'est une erreur.

du tort qu'il lui avait causé. Robert mourut bientôt après, en 1037, plein de repentir, dit-on, sur sa conduite passée.

Ce que nous lisons dans les chroniques du temps est propre à donner une idée peu favorable de cette époque et des résultats de l'envahissement des Normands. Il paraît que la corruption des mœurs était alors dans toutes les classes. Les Normands, convertis récemment, conservaient dans leur christianisme des mœurs toutes payennes; les Français, encouragés par l'exemple, s'adonnaient à toute espèce de désordres. « Le clergé, qui vivait dans »une grande ignorance de ses devoirs, ne gardait pas »une plus exacte discipline. Comme le reste des hommes, »les prêtres s'abandonnaient à toutes les passions les plus »honteuses, si bien que la licence et l'impunité dans »lesquelles ils vivaient étaient une permission publique »de faire le mal[1]. » Nous avons vu l'archevêque de Rouen marié; cet exemple fut suivi par le doyen de la cathédrale d'Évreux : « il entra, dit l'historien de cette »ville, dans les mêmes engagements que la plupart des »clercs de ce temps-là, et épousa une femme de condition »dont il eut dix enfants, qui prirent tous le parti du »cloître en divers monastères. »

Cependant, il se trouvait alors quelques hommes dignes de figurer dans des temps meilleurs; tel fut le fils et le successeur du comte Robert. C'est à lui qu'on doit la fondation du monastère de filles de Saint-Sauveur, selon la règle de saint Benoît, monastère auquel succéda la paroisse de Saint-Nicolas, qui, lorsque Philippe-Auguste incendia Évreux, fut transférée hors de la ville.

Guillaume-le-Bâtard, duc de Normandie, en 1066,

[1] Le Brasseur, *Histoire du comté d'Évreux*, page 87.

fit la conquète de l'Angleterre, et Guillaume, comte d'Évreux, se fit distinguer dans cette campagne désastreuse.

Mais la bonne intelligence entre les ducs de Normandie et le comte ne fut pas de longue durée. Le duché de Normandie avait été séparé du royaume d'Angleterre; des deux fils de Guillaume, l'un, Robert, fut duc de Normandie; l'autre, Guillaume II, roi d'Angleterre. Une guerre, en 1090, éclata entre eux; et le duc, pour désarmer le monarque, résolut de lui livrer le comté d'Évreux. Le comte d'Évreux rendit hommage au roi d'Angleterre.

Quelque temps après, le roi d'Angleterre se rendit maître de toute la Normandie, et le comte se retira dans un monastère, laissant l'administration de son comté aux mains de sa femme.

Guillaume, comte d'Évreux, mourut en 1118. Comme il ne laissait pas d'enfants, son comté passa dans la maison de Montfort; mais le roi d'Angleterre, ennemi de cette famille, s'empara du comté et refusa de le rendre. Amauri de Montfort excita contre son ennemi le comte d'Anjou, le comte de Flandres et plusieurs seigneurs normands, et alla mettre le siége devant Évreux, qui lui fut livré par trahison.

Entré dans la ville, ses troupes égorgèrent la garnison du roi d'Angleterre, et, pour se venger des habitants, mirent au pillage leurs maisons et les églises même, pendant que, d'un autre côté, les siens portaient dans les environs leurs armes victorieuses. « La solitude et »la désolation furent si grandes dans la ville, qu'on fut »un an entier sans y célébrer l'office divin[1]. »

[1] Le Brasseur, *Histoire du comté d'Évreux*, page 124.

L'année suivante, Henri Ier, roi d'Angleterre, voulant dépouiller de la Normandie son frère Robert, fit proposer au comte de Montfort de le laisser paisible possesseur du comté d'Évreux, s'il voulait lui rendre le château pour y mettre une garnison. Le comte refusa. Henri mit le siége devant la ville; mais, comme elle était bien défendue, il tint un conseil où il appela l'évêque d'Évreux, Rotrodus, qui, ayant jusque-là suivi son parti, n'avait pu rentrer dans cette ville; il lui soumit son projet d'y mettre le feu. L'évêque approuva ce projet, afin, disait-il, de la délivrer de ses ennemis frappés d'anathêmes, et de la rendre à ses légitimes citoyens. La ville fut brûlée en effet. « Comme c'était pendant une automne fort sèche, »dit Le Brasseur, la flamme, portée par un vent furieux, »vola par toute la ville et mit tout en feu. » La ville fut consumée; mais le château, quoique vivement attaqué, résista. Henri fut obligé de s'éloigner sans avoir pu s'en rendre maître. Plus tard, il obtint par traité ce qu'il désirait en commençant cette guerre.

Cependant il restait un fils de l'ancien duc de Normandie, et neveu de Henri; quelques seigneurs normands, parmi lesquels figurait Amauri, se liguèrent pour le remettre en possession des biens de son père. Ce projet fut découvert par le roi d'Angleterre, et Amauri perdit son comté; mais il lui fut bientôt rendu par un traité définitif entre le roi d'Angleterre, le comte et l'évêque d'Évreux.

Amauri de Montfort mourut en 1137; son fils aîné, Amauri II, et après lui le cadet, Simon de Montfort, lui succédèrent; et leur postérité posséda le comté d'Évreux jusqu'en l'an 1200.

En cette année, ce comté fut cédé au roi de France,

Philippe-Auguste, si l'on peut appeler cession l'acte qui le transmit dans les mains du roi.

La Normandie était depuis longtemps, comme grand fief, dans la maison régnante d'Angleterre. Pendant la captivité, en Allemagne, de Richard-Cœur-de-Lion, son frère Jean, surnommé *Sans-Terre*, songea à mettre sur sa tête la couronne de Richard. Philippe-Auguste lui promit de l'aider dans ce projet, à condition qu'Évreux et Verneuil seraient réunis à la couronne de France; Jean y consentit, et Philippe-Auguste, quoi qu'il eût promis à Richard, sur les saints évangiles, de ne rien entreprendre contre lui durant son absence, entra en armes dans la Normandie, en février 1194, s'empara d'un grand nombre de villes, et particulièrement de la ville d'Évreux. Quelques mois après, il fit, avec *Jean* dit *Sans-Terre*, frère du roi d'Angleterre, un traité par lequel celui-ci céda au roi de France une grande partie de la Normandie, et notamment la ville d'Évreux.

Cependant Richard, dit Cœur-de-Lion, sortit des fers de l'empereur. *Prenez garde à vous*, écrivait Philippe à Jean-Sans-Terre, *prenez garde à vous, le diable est déchaîné*[1] *!*

Alors, malgré le traité, la guerre recommença. Philippe, au mois de mai de la même année 1194, assiégeait Verneuil en Perche, lorsqu'on vint lui annoncer le sort de la Normandie et d'Évreux. Il avait laissé la possession de cette ville à Jean-Sans-Terre, et ne s'était réservé que le château, où il avait mis garnison. Jean, sans doute pour se ménager un raccommodement avec Richard, en 1203, invita à un grand festin un bon nom-

[1] Philippe avait essayé de traiter avec l'empereur, pour avoir Richard en sa puissance. Guill. Neubrig, l. 4, ch. 32.

bre de Français, et les douze chevaliers chargés de la garde du château. Il les réunit dans une seule maison. Pendant le repas, à un signal convenu, des Anglais, cachés dans des lieux secrets, en sortent brusquement, et, tous armés, fondent sur les convives et les égorgent à table. Un écrivain du temps évalue à trois cents le nombre des Français assassinés ; leurs têtes furent coupées et attachées sanglantes encore à des poteaux placés autour de la ville.

A cette nouvelle, Philippe entre en fureur, quitte le siége de Verneuil en Perche, et marche sur Évreux ; à son approche, les Anglais fuient. Mais le roi de France a besoin de satisfaire sa colère sur quelque objet. Il tombe sur la ville d'Évreux, la détruit de fond en comble par l'incendie et les démolitions. Il n'épargne pas même les églises, dont il enlève les reliques ; suivant Roger de Hoveden, il fit massacrer les habitants de tout sexe et de tout âge [1].

Les hostilités continuèrent quelque temps avec des succès variés ; enfin, en 1199, Philippe, outré de la résistance et de quelques échecs éprouvés, entre une seconde fois en Normandie, et vient de nouveau brûler Évreux, comme si cette malheureuse ville était destinée à l'assouvissement de sa fureur. Enfin, l'an 1200, le successeur de Richard mort en 1199, et le roi Philippe-Auguste, se virent entre Vernon et Andely, et firent un traité par lequel le comté d'Évreux fut cédé au roi de France. Simon mourut quelque temps après sans enfants,

[1] *Rigord. de gestis Philippi regis. Guillelmus Armoricus,* etc. *Philippides,* lib. IV. *Recueil des Historiens de France,* tome XVII, pages 39, 40, 50, 52, 71, 74, 168, 169, 569.

et fut le dernier comte d'Évreux de la maison de Montfort; le comté fit dès-lors partie du domaine de la couronne de France.

3e *période*. Le comté d'Évreux resta quelque temps dans les mains des rois de France; mais Philippe-le-Bel le donna, en 1285, à Louis de France, son frère; ce Louis de France est la tige de la branche royale d'Évreux. La Normandie entière était alors réunie à la couronne.

Sous ce comte, la ville d'Évreux fut le théâtre de troubles différents de ceux dont nous avons parlé jusqu'ici. «Louis était à peine apanagé de cette principauté, dit »Vely [1], d'après l'histoire du comté d'Évreux [2], qu'il »s'éleva dans sa capitale un grand différend entre l'évêque »et les moines de Saint-Taurin. Ceux-ci menaient une »vie très déréglée : Geoffroi de Bar, c'était le nom du »prélat, entreprit de les réformer; mais il y trouva tant »d'obtacles, qu'il mourut [3] sans avoir pu exécuter un si »pieux dessein. On le déposa pour une nuit, suivant la »coutume, dans l'église du monastère où il avait voulu »rétablir l'ordre : c'était le livrer à toute la fureur de ses »ennemis. Cette troupe forcenée, ravie de le tenir en »sa puissance, ouvre la bière où il était enfermé, en »arrache le cadavre avec violence, le dépouille de ses »linceuls, et, ce qui donne une étrange idée des mœurs »des religieux de ce temps-là, le fouette cruellement, »pour le punir du soin qu'il avait pris de les remettre »en règle. Le secret, apparemment, fut mal gardé;

[1] *Histoire de France*, in-12, tome VIII, page 88.
[2] *Histoire de France*, page 208.
[3] Le 18 avril 1299.

»car bientôt la ville fut instruite de cet horrible attentat. »Les moines furent condamnés à un amende de quarante »sols, qu'ils paient tous les ans le jour de l'anniversaire »du pontife : châtiment bien doux pour une action si »barbare. » Ceci se rapporte à l'an 1299. Quelques années plus tard, en 1316, le comté d'Évreux fut, en faveur de Louis, érigé par Philippe-le-Long en pairie perpétuelle, avec le même rang et les mêmes prérogatives que les pairies anciennes.

Le neuvième comte d'Évreux est Philippe-le-Bon, qui fut roi de Navarre, par son mariage avec Jeanne de France [1]. En 1343, tous ses biens furent transmis à son fils Charles-le-Mauvais, qui les garda jusqu'en 1386, époque de sa mort.

On sait que ce comte fut l'un des fléaux de la France sous les règnes déplorables de la première branche des Valois. Les Anglais, repoussés du trône par Philippe, qui fut la tige de cette maison, conservaient toujours le désir et l'espoir de venger leur injure; les nombreuses possessions qu'ils avaient en France les rendaient tout-puissants. Charles-le-Mauvais réunit plus d'une fois ses armes à celles d'Angleterre. Ce prince était marié à Jeanne de France, fille du roi Jean-le-Bon; il demanda pour elle le comté d'Angoulême, sur lequel il avait des droits à réclamer. Le connétable de France l'obtint; et Charles le fit assassiner : tel fut son début. Il parvint à éluder le châtiment qu'il méritait, en se refugiant hors du royaume. Le roi fit saisir toutes ses terres en Normandie; mais Charles, avant son départ, avait eu

[1] C'est à cette reine qu'on doit le château *dit* de Navarre, à un quart de lieue de la ville. *Voyez* ci-dessous.

soin de fortifier ses places et d'y laisser de bonnes garnisons : les officiers du roi se présentèrent ; les gouverneurs répondirent qu'ils ne les livreraient qu'au roi de Navarre, leur seigneur.

Pendant ce temps, le roi de Navarre débarquait à Cherbourg avec des troupes. Le roi de France fut intimidé, et il signa un traité tout à l'avantage de ce Charles-le-Mauvais, qui alors se rendit à Paris, supplia, pour la forme, le roi de vouloir lui pardonner « et le tenir » en sa grâce, et promit qu'il lui serait bon et loyal, si » comme fils doit être à père, et vassal à son seigneur. » Le roi répondit qu'il pardonnait de bon cœur.

Cependant les hostilités recommençaient avec l'Angleterre et prenaient une physionomie plus alarmante que jamais. L'Artois et la Picardie étaient envahis d'un côté par Édouard, pendant que de l'autre le prince de Galles désolait la Gascogne. Dans ces circonstances, le roi de Navarre entraînait le dauphin, qui fut depuis Charles V, dans un complot dont l'issue devait être d'enfermer le roi dans quelque forteresse[1], *et illec le faire mourir.* Le dauphin reconnut à temps la perfidie de Charles ; il avoua tout. Le roi de Navarre et plusieurs de ses officiers furent arrêtés à Rouen au milieu d'un festin, les officiers mis à mort, et le prince lui-même conduit au Louvre ; d'autres disent au Château-Gaillard, près d'Andely, et de là au Châtelet. Si l'on en croit le continuateur de Nangis, ce prince, durant tout le temps de sa captivité, essuya les plus durs traitements. On envoyait vers lui, dit-il, de temps en temps, des hommes qui se présentaient comme pour lui trancher la tête,

[1] *Procès manuscrits du roi de Navarre.* Interrogatoire de Friquet.

et à l'instant il en survenait d'autres qui suspendaient l'exécution. Charles fut, ajoute-t-il, chargé de chaînes tant que dura sa prison.

Quoi qu'il en soit de ce récit, qui n'est appuyé par le témoignage d'aucun autre écrivain, les actes de rigueur de la cour de France furent le signal du soulèvement d'une portion de la Normandie. Ce fut en vain qu'on tenta de saisir les terres du prince : les places et les châteaux fortifiés résistèrent à tous les efforts. Enfin, l'Angleterre unit ses armes aux armes des Normands ; le frère du roi de Navarre et quelques autres seigneurs nommèrent le monarque anglais roi de France, et lui firent hommage des terres qu'ils y possèdaient. De là les guerres qui signalèrent le règne fatal du roi Jean.

Profitant des troubles qui agitèrent Paris pendant la prison de Jean et la régence de son fils, les partisans du roi de Navarre parvinrent à l'enlever du château d'Aleux-en-Pailleul[1], où il avait été renfermé. Sa fureur, augmentée encore par la rigueur avec laquelle on venait de le traiter, le conduisit à Paris. Il y fut reçu avec pompe, harangua le peuple dans un discours où l'on crut reconnaître l'expression de ses prétentions à la couronne ; il fit délivrer tous les prisonniers : « Larrons, »meurtriers, voleurs de grands chemins, faux mon-»nayeurs, faussaires, coupables de viol, ravisseurs de »femmes, perturbateurs du repos public, assassins, »sorciers, sorcières, empoisonneurs, » tout reçut la liberté.

Plus tard, les Parisiens mécontents, à la tête desquels

[1] Sur les frontières de la Picardie et du Cambresis. *Voyez* Secousse, *Mémoires pour servir à l'histoire du roi de Navarre.*

se trouvait le fameux Marcel, prevôt des marchands, le nommèrent capitaine-général de l'État; plus tard enfin on conçut le projet de le faire couronner roi de France; mais la mort de Marcel mit fin à ce complot.

L'histoire de France est, pendant près de 40 ans, remplie par les menées de ce prince. A peine était-il soumis, qu'il reparaissait en armes; à peine échappait-il au châtiment d'un crime, qu'il courait à un crime nouveau. Jamais on ne montra plus d'activité pour le mal; jamais une vie ne fut plus agitée que la sienne. En 1363, il arma ses vassaux de Normandie contre le roi, et manifesta ses prétentions à la couronne de France. Les troupes royales, de leur côté, marchaient sur la Normandie, où plusieurs places furent emportées. Il fit la paix alors, mais pour la rompre bientôt après.

Charles V avait succédé à son père. Charles-le-Mauvais trama une conspiration contre la vie du nouveau roi; le procès qu'on instruisit contient le détail circonstancié d'une longue série d'entreprises criminelles. On entra en Normandie avec des forces; quelques villes se rendirent, un grand nombre furent emportées d'assaut. Le roi de Navarre passa alors en Angleterre, livra Cherbourg aux Anglais; et, après avoir envoyé un émissaire chargé d'empoisonner le roi et tous les princes, il mourut, en 1386, d'une mort cruelle et terrible, à peine âgé de 56 ans[1].

[1] Presque tous les historiens français racontent qu'il s'était fait envelopper dans des draps trempés dans de l'esprit de vin, soit pour ranimer sa chaleur, affaiblie par les débauches, soit pour guérir une lèpre; le feu prit aux draps, tandis qu'on les cousait et il fut brûlé vif. Il faut dire cependant que, dans une lettre que l'évêque de Dax, son principal ministre, écrivit à la reine Blanche, sœur de ce prince et veuve de Philippe de Valois, il n'est nullement question de cette circonstance.

Le genre de mort de Charles-le-Mauvais fut extraordinaire; l'acte qui le suivit ne le fut pas moins. On instruisit contre ce prince mort un procès criminel, et il fut tenu un lit de justice à ce sujet, sans doute dans le but de confisquer les terres qu'il possédait en Normandie[1]. « Le premier huissier, assisté de deux conseillers »et du lieutenant du prévôt de Paris, appela le roi de »Navarre à la porte de la chambre du Parlement, à la »table de marbre, au perron et à la grande porte du »palais. » Personne ne s'étant présenté, le procureur du roi demanda défaut contre le roi de Navarre, s'il était vivant, et, s'il était mort, *comparuit*. L'avocat du roi parla ensuite; il cita l'exemple de Lucifer et des mauvais anges, ses complices, précipités du ciel; il rappela le premier homme chassé du paradis terrestre pour désobéissance et félonie; il allégua les lois féodales qui adjugent au seigneur le fief du vassal rebelle; il soutint que le crime de lèse-majesté devait être poursuivi même après la mort du coupable, et conclut à la confiscation, les crimes étant notoires; « et ainsi en usa Dieu contre »Adam, qu'il mit hors du paradis, pour son défaut »notoire, sans autre réquisition. » Toutefois, les poursuites ne furent pas continuées, et elles étaient inutiles, car le roi avait en son pouvoir les possessions du roi de Navarre; mais on acquérait par là un commencement de titre, c'en était assez pour intimider les fils du prince et les amener à se contenter d'un équivalent en échange des domaines qu'ils perdaient.

Le comté d'Évreux fut, en 1426, donné par Charles VII à Jean Stuart, seigneur d'Aubigny, connétable; mais

[1] Villaret, *Histoire générale de France*, in-12, tome II, page 414.

la ville était au pouvoir des Anglais, car cette place partagea les malheurs qui désolèrent la France entière. En septembre 1441, un parti de Français vint l'assiéger; Évreux se rendit sans beaucoup de résistance. Le *Journal de Paris,* sous les règnes de Charles VI et de Charles VII, dit que, d'un côté et de l'autre, il n'y eut que 5 hommes tués.

Le procès fait aux mânes de Charles-le-Mauvais eut son effet; et, par traité du 9 juin 1404, son fils Charles II renonça généralement, en faveur du roi de France, à tous les droits sur les comtés de Champagne, de Brie et d'Évreux, en échange d'autres terres.

C'est vers ce temps qu'à Paris les clercs de la Basoche jouaient un espèce de drame appelé *Moralité;* mais Paris n'était pas seul le théâtre de ces jeux publics. Il était peu de villes qui n'eussent des établissements à peu près semblables; Évreux avait ses *cornards*, qui remplacèrent les *coqueluchiers*. Leur chef, appelé l'*abbé des cornards*, était élu tous les ans, le jour de saint Barnabé; il portait la crosse et la mitre. « Le but de cette institution, dit »Villaret[1], était le même que celui des Enfants-sans-»Souci. Toutes les scènes ridicules qui se passaient dans »la ville fournissaient le sujet de leurs plaisanteries. Il »est inutile de dire qu'ils abusèrent presque toujours de »cette liberté, qu'on fut souvent obligé de restreindre et »de supprimer enfin totalement. »

Évreux fut, par sa position, l'une des villes les plus exposées aux ravages des guerres entre l'Angleterre et la France : c'est le malheur des villes frontières.

En 1461, Louis XI monta sur le trône de France; en

[1] Villaret, *Histoire de France*, in-12, tome XII, page 385.

1464, il fit élire archevêque d'Évreux ce fameux Balue, qui, successivement aumônier du roi, intendant des finances, évêque d'Évreux, d'Angers, cardinal, porta, selon les circonstances, ou la lance ou la crosse, et fut enfin précipité des grandeurs du monde dans le plus piteux état : c'était le plus vil intrigant de son temps.

Louis XI, que l'histoire doit flétrir du nom détesté de tyran, fit cependant du bien à Évreux. Cette ville fut l'une des premières du royaume où il établit un maire, six échevins et un procureur choisi par les bourgeois et parmi leurs pairs, pour connaître de tous les différends qui concernaient les intérêts de la ville; mais il faut dire aussi que cette création était une suite de la politique suivie constamment par Louis XI, afin de diminuer l'influence des grands, et ne pas donner à cet acte plus d'éloges qu'il ne mérite.

Sous François I[er], la ville d'Évreux fut gratifiée d'une institution différente. « C'est ici l'époque de l'inquisition »établie pour toute la Normandie, dans le couvent des »Frères-Prêcheurs d'Évreux, par le pape, et confirmée »par le roi François I[er], contre les nouveaux hérétiques »de France. On voit encore dans ce lieu (disait en 1722 »Le Brasseur[1]) les prisons de l'inquisition et le sceau dont »se servaient les inquisiteurs pour sceller leurs décrets. »C'est un morceau de cuivre ovale, avec une poignée, »sur lequel sont gravées les images de saint Dominique »et de saint Pierre, martyrs. » On sait que, loin de faire des conversions, l'inquisition ne fit qu'aigrir les esprits, et qu'elle fut universellement rejetée de toutes les provinces de France.

[1] *Histoire du comté d'Évreux*, page 316.

Henri II établit à Évreux un siége présidial prononçant en dernier ressort, toutes les fois que l'objet en litige ne s'élevait pas à une valeur de plus de 240 livres en principal. Un des premiers jugements de ce tribunal condamna un prêtre religieux augustin, accusé d'hérésie, à être brûlé vif, son corps consumé dans le feu et ses cendres jetées au vent. Ce jugement souleva les esprits. Un grand nombre de luthériens s'assemblèrent dans le cimetière d'une petite chapelle; là, ils brisèrent l'image de la Vierge placée sur la grande porte de cette chapelle, et souillèrent la croix du cimetière. On doit penser que l'exaspération était grande, puisque les juges intimidés n'osèrent sévir contre les révoltés.

Charles IX donna à son frère, le duc d'Alençon, en 1569, le comté d'Évreux, qu'en sa faveur il érigea en duché-pairie.

On touchait au moment où la Ligue allait éclater contre Henri IV: l'évêque d'Évreux fut l'un des premiers à se déclarer et à entraîner la ville dans son parti; les habitants s'arment, s'emparent des châteaux et des villages voisins; mais bientôt ils sont forcés eux-mêmes de capituler devant le maréchal de Biron : ce mouvement précéda la bataille d'Ivry, donnée en 1590.

Quelque temps après, Évreux eut pour évêque ce fameux Du Perron, l'un des hommes les plus savants de son temps. Sous un de ses successeurs, en 1615, eut lieu une procession dont l'historien d'Évreux se plaît à rapporter les moindres détails [1]. « Le printemps fut si »sec, dit-il, qu'on était menacé de manquer de tout. Ce »pasteur, touché de la désolation de son peuple, eut

[1] *Histoire du comté d'Évreux*, page 376.

»recours à l'intercession des saints martyrs Mauxe et »Venerand, tant de fois invoqués avec fruit par ses pré»décesseurs. Il ordonna pour cet effet une procession »générale, où l'on porterait les chefs de ces saints mar»tyrs. Le prieur d'Aquigny et les curés des paroisses »voisines partirent le vendredi 26 juin, de grand matin, »à la lueur des flambeaux et des torches, et portèrent »les saintes reliques jusqu'à la porte du faubourg Saint»Léger, où elles furent posées sur un autel préparé à »ce dessein. L'évêque, assisté de son clergé et de tous »les habitants d'Évreux, les reçut avec dévotion. Grand »nombre d'écoliers, vêtus d'aubes blanches, tenaient »un cierge allumé; et, conduits par leurs régents, ils »chantaient les psaumes de la pénitence. Les gardes et »jurés de tous les métiers y assistèrent aussi, portant »des torches ardentes; ensuite, marchaient les frères de »charité, les capucins, les cordeliers, les jacobins et les »bénédictins, portant les reliques de saint Taurin et de »saint Landulphe; tout le clergé séculier de la ville, »avec les huit curés; les chapelains et chanoines por»tant la châsse, qu'on appelle vulgairement des Maries; »les chefs de saint Mathieu et de saint Swithin. L'évêque »tenait le dernier rang, accompagné de ses archidiacres »et doyens ruraux. Le présidial marchait ensuite à la »tête du peuple, suivi des maire et échevins de la ville. »Cette procession entra par la porte peinte, et alla jus»qu'au faubourg Saint-Gilles, d'où elle revint, pardevant »le couvent des Cordeliers, en l'église cathédrale, où »l'évêque célébra la messe pontificalement; et, la prédi»cation qui fut faite ensuite étant finie, on rapporta, dans »le même ordre, les reliques des saints martyrs au même »endroit où on les avait prises. A peine furent-elles

»posées au lieu préparé, qu'il tomba une pluie abon-
»dante, qui changea la face de la terre. Ce qui prouva
»que Dieu agréait *la sainte violence* que ce peuple lui
»faisait. »

Vers 1640, pendant la minorité de Louis XIV, on fut obligé de porter la réforme dans le monastère de Saint-Taurin, livré à toute espèce de désordres. Les moines de ce couvent n'en avaient alors que le nom : ils ne connaissaient plus aucun devoir monastique; ils vivaient séparément, recevaient chez eux qui il leur plaisait; la société, le jeu et la table partageaient leur temps. L'office divin devenait à peu près nul; ils ne pouvaient souffrir aucun chef, et s'étaient habitués à se regarder comme leurs maîtres absolus. L'abbé Noël du Perron entreprit d'introduire la réforme dans ce couvent; c'était une tâche difficile; « il avait affaire à de »vieux moines, dit l'historien d'Évreux, qui, entêtés de »leur mauvaise routine, étaient incapables de changer, »et très portés à s'opposer à une réforme qui les privait »de toutes leurs commodités, et qui les mettait dans une »gêne continuelle. » Cependant le pieux abbé fit tant qu'il parvint, à force de soins, au but qu'il se proposait. La réforme eut lieu en 1642.

Ce même abbé fut, en 1646, nommé à l'évêché d'Évreux. A peine était-il en fonctions, que la Fronde prit naissance, et que sa ville épiscopale, dévouée au duc de Longueville, fut assiégée par les troupes royales. La guerre civile cessa par l'emprisonnement des chefs de la Fronde; et tout rentra dans l'ordre accoutumé.

Depuis la mort du duc d'Alençon, en 1583, le duché d'Évreux avait été uni à la couronne; il en fut, en 1642, séparé par Louis XIII, qui le donna en échange de Sedan

et de quelques autres lieux, au duc de Bouillon, fameux dans l'histoire sous le titre de vicomte de Turenne.

Dès-lors, l'importance des grands était considérablement diminuée en France; et l'histoire de leurs souverainetés se confond dans l'histoire de la France entière. Évreux se distingua seulement des autres villes par un grand nombre de faits merveilleux, ou même de miracles arrivés dans ses murs.

A la fin du XVII[e] siècle, eurent lieu dans cette ville deux guérisons extraordinaires, par l'intercession de saint Taurin; toutes deux certifiées par des procès-verbaux conservés avant la Révolution dans le monastère de Saint-Taurin. L'historien d'Évreux rapporte ces deux miracles comme témoin oculaire, et il ajoute naïvement : « On »voit par ces deux monuments que le bras de Dieu n'est »point raccourci; et, si les miracles ne sont pas aujour»d'hui si fréquents qu'ils l'étaient dans les premiers »temps de l'Église, ce n'est ni un effet de l'impuissance »de Dieu, ni une marque du changement de sa con»duite : c'est uniquement la faute des fidèles, qui se sont »rendus indignes de ses grâces [1]. »

Quelques années plus tard, les grâces du ciel éclatèrent encore en faveur d'une religieuse professe de Saint-Sauveur, guérie miraculeusement d'une maladie désespérée. Nous pourrions encore citer les nombreux certificats attestant le fait; mais cela nous mènerait trop loin : car des événements semblables étaient autrefois, à ce qu'il paraît, très communs à Évreux.

[1] *Histoire du comté d'Évreux*, page 410.

DESCRIPTION.

Autrefois la ville d'Évreux était peu étendue, mais elle était fortifiée par un donjon solide, contigu à sa muraille, à l'endroit où fut plus tard l'Hôtel-de-Ville. Les accroissements les plus considérables datent des premières années du xv[e] siècle; c'est alors que furent bâties les Halles au lieu où anciennement le bailli d'Évreux rendait la justice, près de la porte de Neubourg.

Avant la Révolution, la ville d'Évreux avait une cathédrale, huit paroisses, trois couvents d'hommes, un de jacobins, un de cordeliers, un de capucins, qui habitaient une maison et un jardin superbes; un couvent d'ursulines, où étaient élevées presque toutes les demoiselles de la ville, et deux abbayes fameuses de l'ordre de Saint-Benoît [1] : l'une de moines de la congrégation de Saint-Maur, dont l'église était bâtie sur le tombeau de saint Taurin; l'autre de filles, dont l'église était dédiée à la Sainte-Trinité.

La cathédrale était dédiée à la Vierge longtemps avant l'arrivée des Normands. « C'est une église construite »avec beaucoup d'art et de solidité, et qu'on peut mettre »au rang des plus belles églises de France; elle a seize »piliers de chaque côté, qui séparent la nef et le chœur »d'avec les chapelles et les bas côtés. Elle est faite en »forme de croix, dans le milieu de laquelle, c'est-à-dire

[1] Le *Dictionnaire géographique des Gaules et de la France* compte à Évreux neuf paroisses et douze maisons religieuses; sans doute, il comprend dans ces douze maisons, des établissements de bienfaisance, tels que hospices, etc.

»entre le chœur, la nef et les bras de la croisée, s'élève »une espèce de dôme octogone, qu'on nomme lanterne »parce qu'il en a la forme, bâti de bonnes pierres de »taille et soutenu par quatre piliers; ouvrage construit »aux frais de Louis XI, par l'entremise et par les soins »du fameux cardinal Balue, lorsqu'il était évêque »d'Évreux. Au-dessus de cette lanterne, est un clocher »fort haut, d'un ouvrage délié et en même temps solide, »couvert de plomb, tout percé à jour, et terminé en »forme de pyramide.... Le portail, surtout du côté »gauche, est une pièce qui mérite qu'on l'estime [1]. »

Trente-un chanoines composaient le chapitre, parmi lesquels huit de l'ancienne formation, qui prenaient le titre de *barons*, à cause de la baronnie d'Angerville, dont ils étaient seigneurs.

Il y avait aussi dans la ville un collége, gouverné par un principal, qui, à cette fonction, réunissait celle de

[1] *Histoire du comté d'Évreux*, page 7. La nef de la cathédrale d'Évreux appartient à l'architecture romane. Elle a été reconstruite dans le cours du XIIe siècle Les XIIIe, XIVe, XVe et XVIe siècles ont apporté chacun leur tribut à ce bel édifice. Le portail du Nord, ou de Saint-Nicolas, offre un modèle très riche du gothique fleuri qui précéda la Renaissance. Le portail occidental appartient à un style plus moderne, et se compose d'un grand nombre de colonnes de divers ordres grecs superposés.

La décoration intérieure consiste en boiseries sculptées, d'un grand intérêt, en une statue de la Vierge, exécutée en marbre dans le cours du XIVe siècle, et en verrières très précieuses, où se voient les figures en pied de plusieurs évêques et des portraits historiques, tels que ceux de Louis, comte d'Evreux, de la comtesse Marguerite, sa femme, etc.

L'église de Saint-Taurin, dont quelques portions remontent au moins jusqu'au XIe siècle, possède aussi des vitraux curieux, et la châsse du saint patron, superbe orfèvrerie de vermeil, en forme d'église du XIIIe siècle, avec bas-reliefs, inscriptions émaillées, figurines, pyramides et clocher. Ce monument a échappé, comme par miracle, au vandalisme révolutionnaire. Il a d'autant plus de prix que la presque totalité des châsses en métaux ont été fondues en 1793 (B).

chanoine du chapitre. Il y avait cinq classes fondées pour autant de professeurs, qui devaient enseigner les belles-lettres jusqu'à la philosophie exclusivement. Ils étaient tous ecclésiastiques séculiers, choisis par le principal, qui devait lui-même être élu par l'évêque, le chapitre et la ville.

L'évêché d'Évreux, suffragant de l'archevêché de Rouen, s'étendait de la Seine à l'Aure, du nord au sud; et de l'ouest à l'est, de la rivière de Rille aux confins des territoires de Pacy et d'Ivry.

Le revenu de cet évêché provenait des baronnies de Condé, d'Iliers, des Beaux, de Bréteil et de Broville, qui toutes avaient hautes justices. « Les vassaux étaient »reconnus par une petite crosse brodée sur leurs man»ches, et étaient exempts par toute la France, particu»lièrement dans Évreux, de péage et autres droits dus à »l'exécuteur des sentences criminelles, aux jours de foire »et de marché [1]. »

Quant à l'administration seigneuriale, le comté d'Évreux, qui, du temps des anciens comtes de la maison de Normandie et de Montfort, ne comprenait guère que la ville et quelques villages environnants, s'était beaucoup agrandi dans les derniers temps, et renfermait, avant la Révolution, plusieurs villes et des forêts considérables : telles étaient Beaumont-le-Roger, Conches, Breteuil, Nonancour, qui formaient en partie le diocèse d'Évreux.

Évreux avait un bailliage et un présidial; le bailliage était très ancien. On voit figurer, dans l'histoire, les baillis d'Évreux dès la première moitié du XIII[e] siècle.

[1] *Histoire du comté d'Évreux*, page 11.

La juridiction de ce bailliage s'étendait beaucoup au-delà des limites du diocèse; il allait jusqu'aux portes de Caen, et prenait la moitié de Lisieux; mais cette juridiction, du côté de l'est, avait pour bornes les vicomtés de Pacy, Ezy et Nonancour. Le présidial était beaucoup moins ancien; sa juridiction avait la même étendue que celle du bailliage; il se composait de deux présidents et de plusieurs conseillers qui servaient également au présidial et au bailliage : circonstance toujours funeste à la justice; car c'étaient les mêmes hommes, ou du moins le même corps, qui jugeait par appel des sentences qu'il avait lui-même rendues en premier ressort.

Du reste, il y avait à Évreux un Corps-de-Ville composé d'un maire et de quatre échevins qui furent tantôt à la nomination des rois, tantôt à celle des bourgeois.

§ III.

ÉVREUX

Pendant et depuis la Révolution.

Évreux est l'une des villes sur lesquelles la Révolution a laissé de douloureux et d'utiles souvenirs.

En 1788, le bailliage de cette ville envoya, comme les autres bailliages de France, son député aux États-Généraux. Son choix tomba sur un avocat d'Évreux, connu par ses talents et plus encore par ses mœurs sévères et son caractère indépendant. Buzot fut chargé de représenter à Versailles la ville d'Évreux; il s'y montra patriote ardent et zélé défenseur des droits de ses concitoyens. A son retour dans sa ville natale, ses concitoyens reconnaissants lui décernèrent *la* place de

président du tribunal criminel d'Évreux; car, dans la nouvelle organisation de la France, Évreux était devenu le chef-lieu d'un département et avait remplacé son bailliage et son présidial par des tribunaux civils et criminels.

Évreux, comme toutes les villes de France, se montrait favorables aux réformes, reconnues dès longtemps nécessaires; et l'Assemblée nationale, en les opérant, ne fit que sanctionner la volonté générale. Plus tard, et lorsque les choses commencèrent à prendre une tournure alarmante, cette ville se montra opposée à toute espèce d'excès.

Le même Buzot devint, une seconde fois, le mandataire chargé de représenter Évreux à la Convention, rassemblée pour prononcer sur le sort de Louis XVI, détrôné depuis le 10 août; là, ses principes, qu'on peut regarder comme ceux de son département, à cette époque, le lièrent d'amitié avec le ministre Roland, et avec ces hommes qu'on a désignés tantôt sous le nom de *Brissotins*, de *Girondins*, de *Rolandistes* ou de *Fédéralistes*, et qui formaient réellement le noyau des patriotes modérés.

Quand le parti de la Montagne, soutenu et dominé par la commune de Paris, qui recevait les inspirations du dehors, triompha au 31 mai, Buzot fut proscrit, avec plusieurs autres, et plus tard mis hors la loi. Ces proscrits se réfugièrent dans les départements de l'Eure et du Calvados, à Caen et à Évreux, où ils espéraient encore réunir autour d'eux une majorité des Français, et fonder un gouvernement capable d'anéantir le détestable régime de la terreur.

Le 4 juin 1793, le conseil-général du département,

instruit des événements du 31 mai, réunit autour de lui deux membres de chaque administration de district, «pour se concerter, dans une assemblée générale, sur »les moyens de sauver la patrie;» ce sont les termes de l'arrêté qui fut pris le 6 juin, à cette occasion [1].

Dans cette assemblée, arrivèrent des députés de la commune de Caen; ils dirent qu'ils avaient été témoins des événements du 31 mai; ils en firent le tableau le plus alarmant; ajoutèrent que le peuple de Paris était disposé à seconder les républicains de tous les départements pour venger l'outrage fait à la Convention et lui rendre la liberté; ils pressèrent tous les patriotes de se lever; ils les assurèrent que le département du Calvados tout entier allait voler au secours de la Convention et la tirer de sa captivité.

Ces discours furent couverts d'applaudissements par un peuple immense qui remplissait le lieu des séances. Tout le monde jura spontanément de maintenir la liberté et de défendre la Convention, dominée par la commune de Paris.

Ensuite arrivèrent à Évreux, Buzot, Salles, Bergoing, députés fugitifs, qui, par leurs discours, achevèrent de soulever le peuple; ils représentaient que la République était perdue, si l'on n'arrêtait au plus vite le coup fatal qu'on voulait lui porter.

« Le 14 juin, le département appela toutes les autorités »constituées d'Évreux, les corps judiciaires, le conseil-»général de la commune en entier, et une députation »de la société populaire : la séance fut employée à rece-»voir le vœu des nouveaux membres de l'assemblée. Un

[1] *Voyez* les *Mémoires de Buzot*, pages 231 et suivantes.

»membre du tribunal criminel prononça l'adhésion, au »nom de ses collègues, à qui les applaudissements du »peuple ne permirent pas d'émettre eux-mêmes leur »opinion. Le président du tribunal civil, au nom de son »corps, se rendit au vœu de l'assemblée et des assistants. »Plusieurs administrateurs, absents le 6 juin, demandè»rent acte de leur adhésion aux précédents arrêtés. L'opi»nion déjà manifestée du peuple, qui remplissait la »salle, détermina celle des députés de la société popu»pulaire[1]. »

Le même jour, les sections d'Évreux furent réunies; des députés de l'assemblée du département se rendirent à celle des sections; ils haranguèrent le peuple et lui présentèrent l'arrêté du 6 juin, pour y donner son adhésion. Comme les esprits étaient déjà prévenus, l'adhésion fut donnée par acclamation. Huit citoyens furent nommés pour porter le vœu des sections au département; ils y remplacèrent ceux de la société populaire, qui se retirèrent. La séance fut terminée par la prestation du serment de maintenir la république et de défendre la Convention opprimée.

Sur ces entrefaites, et le 21 juin, des troupes cantonnées à Évreux reçurent ordre de partir pour Versailles. Dans ce moment, des bruits répandus dans la ville faisaient craindre une invasion; on engagea les chefs à différer leur départ; le peuple se porta en masse audevant des troupes et suspendit leur marche.

Cependant la Convention, instruite de ce qui se pas-

[1] *Voyez* Mémoires de Buzot, *Précis des événements qui ont eu lieu à Évreux et dans le département de l'Eure, après les journées des* 31 *mai,* 1 *et* 2 *juin* 1793, page 235.

sait, avait décrété la translation des administrations à Bernay, et se disposait à déployer toute sa sévérité contre la ville d'Évreux; mais, d'un autre côté, quelques sections de Paris avaient envoyé des députés aux sections d'Évreux pour fraterniser et les encourager dans leurs dispositions.

Enfin, dans les derniers jours de juin et au commencement de juillet, des corps armés du Calvados et de l'Ille-et-Vilaine, arrivèrent à Évreux, ayant à leur tête des administrateurs de ces départements. On annonçait encore l'arrivée prochaine des forces du Finistère, de la Mayenne, du Morbihan, et enfin de tous les départements confédérés.

Puissaye, général de brigade à l'armée de Cherbourg, qui aurait dû être suspect aux députés insurgés, arriva à Évreux le 10 ou le 11 juillet, et, dès le lendemain, donna ordre aux troupes réunies dans cette ville de partir pour Pacy, ainsi qu'à une grande partie de la garde nationale, sous prétexte d'aller de là fraterniser avec l'armée parisienne, qu'on disait être à Vernon. Mais, dès que le canon tiré à Brécourt eut désabusé les bourgeois sur le but de leur expédition, ils abandonnèrent les rangs et se replièrent sur Évreux : alors Puissaye fit battre la générale à Évreux, et ordonna aux troupes du Calvados et de la Bretagne de se rendre à Caen, où il amusa aussi les membres du département de l'Eure.

Alors la ville d'Évreux, livrée à elle-même et connaissant les dispositions de la Convention, dépêcha aussitôt une députation au-devant des commissaires envoyés par cette assemblée. Ensuite, les sections se réunirent et dressèrent un acte par lequel elles déclaraient formellement rapporter toutes les délibérations relatives aux

affaires du département de l'Eure, et rétracter toutes les adhésions données aux différents arrêtés de ce corps administratif : c'était le 15 juillet.

Le lendemain, les représentants du peuple arrivèrent à Évreux avec l'armée parisienne. Chacun leur montra les dispositions les plus amicales : des fêtes fraternelles furent célébrées ; un arbre de la liberté fut planté ; un pavillon tricolore ombragea la principale tour de la cathédrale ; et les airs retentirent des cris de *vive la Convention ! Vive l'armée parisienne !*

Dès-lors, Évreux fut assez tranquille, comparativement aux autres villes de France ; il s'y manifesta, à la vérité, de temps en temps, quelques oppositions aux divers gouvernements qui se succédèrent à cette époque. L'autorité fut quelquefois obligée de sévir contre quelques habitants de cette ville ; mais ces mouvements ne furent que passagers et n'entraînèrent aucun résultat fâcheux : ainsi l'on peut dire qu'ici se termine l'histoire civile d'Évreux.

Évreux est aujourd'hui une ville considérable, chef-lieu du département de l'Eure, le siége d'un évêché, d'une cour d'assises, et d'un tribunal de première instance relevant de la cour royale de Rouen. Parmi ses édifices, on distingue surtout la cathédrale, dont nous avons déjà parlé, l'évêché et l'hôtel de la préfecture. Évreux se glorifie de belles promenades. Sa population est de 9,750 habitants.

On trouve, dans les environs d'Évreux, plusieurs lieux remarquables : tels sont le château de Navarre et le Vieil-Évreux.

Le *château de Navarre* fut bâti, en 1332, à un quart de lieue d'Évreux, par Jeanne de France, reine de Navarre et femme de Philippe, comte d'Évreux : de là elle fit construire un canal qui passa par le milieu de la ville, et sur lequel elle se rendait en bateau jusque dans sa maison d'Évreux.

Cet ancien château ne subsiste plus; celui qu'on voit aujourd'hui, à cent pas environ du premier, est dû aux ducs de Bouillon, qui en jetèrent les fondements en 1686, sur les dessins de Jules-Hardouin Mansard. Voici la description qu'en donne l'abbé Expilly[1] : « Ce »magnifique édifice consiste en un grand corps de bâti»ment carré, dont les quatre faces sont de même symé»trie. Il est environné d'un talus en forme de terrasse, »élevé de huit ou dix pieds au-dessus du niveau de l'Es»planade, qui est entre un canal d'eau vive qui environne »le château. On aborde à ce bâtiment par les quatre »faces, et on y monte par de grands et larges perrons. »De quelque côté qu'on y arrive, on trouve d'abord un »grand vestibule soutenu par quatre colonnes.

»On entre, par ces vestibules, dans un grand salon de »figure ronde, qui occupe une bonne partie du plan »intérieur de tout le bâtiment : il est pavé de marbre, »de même que les vestibules.

»A la naissance de la voûte, ce salon est enrichi d'un »entablement très délicatement travaillé, qui règne au »pourtour, et qui porte des trophées d'armes en relief, »rehaussés des écussons de la maison de Bouillon... Les »vitrages des vestibules éclairent ce salon; et, outre cela,

[1] *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, article ÉVREUX.

»il reçoit le jour par les grandes fenêtres qui sont dans »la calotte du dôme qui le couvre, et qui est très élevé.

»Des vestibules, on entre aussi de plain-pied dans les »principaux appartements, au-dessus desquels sont d'au»tres appartements, également de maître. Outre cela, »il y a quantité d'autres appartements, au pourtour du »dôme, qui servent de logement aux officiers du châ»teau. »

Le château de Navarre existe encore [1].

Le *Vieil-Évreux*, dont nous avons déjà parlé, est un très petit village, situé à une lieue environ à l'E. d'Évreux.

L'origine du Vieil-Évreux remonte, sans doute, très loin; mais on ne peut assigner d'une manière positive l'époque de son origine. Il est à présumer cependant que déjà, du temps des Romains, il existait dans ce lieu, non une ville, mais quelque forteresse ou une construction quelconque, puisqu'on y a trouvé un assez grand nombre de médailles romaines, d'or, d'argent et de bronze; puisque d'ailleurs on retrouve les restes d'un aquéduc romain construit partie en pierre de taille, qui commençait au Vieil-Évreux et se prolongeait jusqu'à Damville, situé à trois lieues de là.

Plus tard, il y eut dans cet endroit, et sans doute

[1] Ce monument, dont la célébrité venait s'augmenter encore par le séjour qu'y avait fait l'impératrice Joséphine, a disparu complètement dans les années 1836 et 1837, avec les arbres séculaires qui en formaient les avenues.

En vain tous les moyens ont été tentés pour le préserver de la destruction : le propriétaire actuel a sacrifié le château de Navarre au désir d'augmenter sa fortune par des opérations industrielles.

Les appartements du château renfermaient encore, en 1837, une nombreuse suite de portraits des membres de la maison de Bouillon, entre autres celui du grand Turenne (B).

sur les ruines du monument romain, si l'on en croit une ancienne chronique de Normandie, un château qui paraîtrait avoir été bâti par Richard, comte d'Évreux et fils de Robert. Sans doute, dans les guerres qui suivirent cette époque, ce château fut détruit.

TROISIÈME PARTIE.

ROUTE DE PARIS A ROUEN.

LIVRE PREMIER.

DE PARIS A SAINT-DENIS.

CHAPITRE I.

ÉTAT PHYSIQUE.

Le territoire que comprend ce premier livre s'étend depuis les limites septentrionales de Paris jusqu'à Saint-Denis : il forme la majeure partie de la plaine à laquelle cette petite ville donne son nom. Ses bornes sont, du côté de l'ouest, la Seine, et, du côté opposé, une ligne qui, laissant en dehors la Villette, passe par Aubervilliers, et vient aboutir à la partie orientale de la ville. La butte de Montmartre est comprise dans cette portion du sol, puisque la barrière la plus septentrionale de Paris est placée sur le revers méridional et à peu près au pied

de la butte : le terrain n'offre plus, après Montmartre, aucune autre inégalité sensible.

Montmartre est, comme on sait, un des points les plus curieux des environs de Paris sous le rapport de la géologie : il en a été suffisamment parlé en traitant du sol même sur lequel a été assise la capitale de la France [1].

La plaine de Saint-Denis peut être considérée comme la partie la plus basse d'une autre plaine plus étendue, dont les limites peuvent être fixées ainsi qu'il suit, en décrivant un cercle : *Sannois*, *Frépillon*, à l'O.; *Mafliers*, au N.; *Louvres*, à l'E.; et *Paris*, au S. Plusieurs collines gypseuses s'y trouvent renfermées, mais elles ne font qu'interrompre le niveau de la plaine, qu'on retrouve presque toujours le même entre les divers intervalles qui le coupent. Cette plaine se forme d'un terrain d'eau douce quelquefois d'une épaisseur considérable. Les collines gypseuses qui percent en certains endroits, ainsi que nous venons de le dire, n'en dépendent nullement, en sorte que c'est improprement qu'on appelle *vallées* quelques portions de sol qu'elles limitent.

Le niveau de ce terrain d'eau douce est en général assez élevé : il faut toujours monter pour y arriver, qu'on parte soit des rives de la Seine, soit de celles de la Marne ou de l'Oise; ce niveau est presque toujours le même que celui des dernières couches du calcaire grossier.

Dans plusieurs parties où le terrain d'eau douce a beaucoup d'épaisseur, il paraît qu'il recouvre immédiatement le calcaire marin qui borde la plaine de tous

[1] Voyez *Histoire de Paris*, tome 1er.

côtés, excepté au S., où elle est limitée par le calcaire siliceux. Le calcaire marin alors n'a que peu de profondeur. Au surplus, la rive droite de la Seine, de Saint-Ouen à Saint-Denis, présente une coupure qui permet de voir les différents lits dont se compose la plaine. En l'observant au moulin de la Briffe, on reconnaît la succession suivante dans les couches principales : d'abord, vingt à vingt-quatre lits de marne *argileuse*, *calcaire*, *sableuse* et *gypseuse ;* puis, au-dessous de ces marnes, des lits alternatifs de *calcaire d'eau douce compacte*, et de *marnes blanches friables*, où l'on a retrouvé des os fossiles qui semblent appartenir au *paloothérium minus* [1].

Le sol de la plaine de Saint-Denis est fertile et ordinairement ensemencé de grains. On y récolte aussi des légumes qui servent à l'approvisionnement des marchés de la capitale; il change en quelque sorte de nature au-delà de Saint-Denis, et les produits en sont plus variés.

Outre la route qui établit la communication par terre entre Paris et Saint-Denis, la plaine en présente encore une seconde d'une grande importance commerciale : le canal dit *de Saint-Denis* réunit la Seine au *canal de l'Ourcq*. Le canal de Saint-Denis est ouvert dans le fleuve un peu au-dessous du hameau de la Briche, et se termine à quelque distance du bassin de la Villette. Sa largeur est de 20 mètres entre les berges, sa pente de 27, et sa longueur d'environ 6,000. Le développement de la Seine, entre le point d'ouverture du canal et le centre

[1] Cuvier et Brongniard, *Essai de géographie minéralogique des environs de Paris.* — *Journal de Physique*, tome LXVI, page 309.

de Paris, présente, à ce qu'on croit, une étendue cinq fois plus considérable. Il y a de chaque côté du canal un chemin de hallage planté d'arbres. En 1814, ses eaux servirent à inonder la plaine; en 1815, la chaussée occidentale fut fortifiée et armée de fortes batteries. Ces préparatifs, destinés à couvrir Paris de ce côté, ne purent, comme on sait, préserver cette cité de deux invasions étrangères qu'elle subit à cette époque.

CHAPITRE II.

LA CHAPELLE SAINT-DENIS, MONTMARTRE, SAINT-OUEN, AUBERVILLIERS, ILE SAINT-DENIS.

§ Ier.

LA CHAPELLE SAINT-DENIS.

Ce village, contigu à l'enceinte de Paris, est situé sur la route qui mène à Saint-Denis.

Une chapelle ou un hospice fut très anciennement l'origine de ce village ; on la nomma d'abord la *Chapelle Sainte-Geneviève,* parce que la sainte, dit-on, s'y arrêtait avec les jeunes filles de sa compagnie, la nuit du samedi au dimanche, en allant à Saint-Denis célébrer les vigiles au tombeau des saints martyrs.

Le village qui se forma dans ce lieu appartint d'abord à l'abbaye de Saint-Denis : un abbé de ce monastère, nommé Odon, en 1229, donna ou vendit une chartre de franchise aux habitants. Vers cette époque, la chapelle de ce village fut érigée en cure, sous le nom de *Chapelle Sainte-Geneviève*, nom qu'elle perdit dans la suite pour prendre celui de la *Chapelle Saint-Denis.*

En 1358, le roi de Navarre, avec ses gens et les Anglais, sortis de Paris pour se répandre dans la campagne, brûla, entre autres églises, celle de la Chapelle, et le grenier du Lendit.

Le 5 octobre, le parti des Armagnacs pilla ce village

et ceux des environs. « Ils furent, dit l'auteur du *Jour-»nal de Paris* sous Charles VI, à Pantin, à Saint-Ouen, »à la Chapelle Saint-Denis, à Montmartre, à Clignan-»court..., et firent tant de maux, comme eussent fait »Sarrasins; car ils pendaient les gens les uns par les »pouces, les autres par les pieds; ils tuaient et rançon-»naient les autres, efforçaient femmes, et boutaient »feu [1]. »

Le 8 juillet 1418, les mêmes troupes, revenant de Meaux, ravagèrent le même canton; ils mirent le feu à la Villette, à la Chapelle et ailleurs, et brûlèrent les granges pleines de blé nouveau [2].

Pendant ces règnes de malheurs et de crimes, mille scènes pareilles désolèrent la Chapelle : le parti des Armagnacs, celui des Bourguignons, et des brigands étrangers à tous les partis, ravagèrent pendant près de trente ans les environs de Paris.

La Chapelle, au XVI[e] siècle, souffrit beaucoup des guerres de religion.

Dans ce village, en 1427, arriva et fut logée une compagnie de Bohémiens ou Égyptiens [3], qu'on ne voulut pas laisser entrer à Paris. Ils venaient, disaient-ils, de la Basse-Égypte, leur pays natal. Ils racontaient qu'ils avaient été autrefois Sarrasins et Idolâtres, et qu'ils faisaient profession de la religion chrétienne, que les chrétiens, leurs voisins et leurs vainqueurs, leur avaient fait adopter par force; qu'ayant ensuite aban-

[1] *Journal de Paris*, sous Charles VI, pages 4 et 5.

[2] *Idem*, page 43.

[3] Espèce de vagabonds étrangers, connus dans toute l'Europe sous des noms différents : il s'en trouvait encore en France, sous Louis XIV.

donné le christianisme, ils furent forcés par les princes chrétiens de fuir le pays avec leurs enfants; que le pape les confessa, et leur ordonna, pour expier leur apostasie de courir le monde pendant sept ans de suite, sans coucher dans des lits, et que c'est à cause de cette pénitence qu'ils se nommaient *pénanciers* ou *pénitenciers*. Ils racontaient encore plusieurs autres choses aussi incroyables.

Ils avaient un roi et une reine, mais qui étaient morts en chemin. Leurs officiers prenaient les titres de *ducs* et de *comtes*, et allaient à cheval, tandis que le peuple allait à pied. Ils avaient le visage basané, les cheveux tout frisés, les oreilles percées, avec un ou deux anneaux à chacune. Les femmes étaient encore plus hideuses que leurs maris; cependant, elles attiraient, de Paris et des lieux voisins, un grand concours de curieux qui venaient à la Chapelle pour montrer leurs mains et se faire donner la bonne fortune. Elles contaient aux maris les infidélités des femmes, et aux femmes les fredaines des maris, de cette manière : *Ta femme, ta femme, ta femme t'a fait coux ;* et à la femme, *ton mari t'a fait coulpe*. On murmura, on les accusa de couper les bourses des curieux, ou bien, par art magique, d'enlever l'argent qu'elles contenaient, et d'y mettre le diable en la place. L'évêque de Paris alla les voir avec un prédicateur nommé le *petit Jacobin*. Ce moine leur fit un beau sermon; et l'évêque les excommunia. Étant ainsi sermonés et excommuniés, ces Bohémiens décampèrent de la Chapelle et allèrent à Pontoise [1].

Deux cents ans plus tard, le village de la Chapelle

[1] *Journal de Paris*, sous Charles VI et Charles VII, page 111.

acquit un autre genre de célébrité : cinq ou six prêtres, admirateurs particuliers de saint Jérôme, venaient dans l'église de ce village célébrer, deux fois l'an, l'office en l'honneur de ce saint. Leur zèle pour le culte qu'ils lui rendaient alla même « jusqu'à obtenir, dit l'abbé »Lebeuf, un os de son corps, que l'abbesse du Pré-lez-»Douai, ordre de Cîteaux, fit tirer de la table d'autel »du chœur de cette abbaye. » L'archevêque de Paris leur permit, en 1657, d'exposer cette relique dans l'église de la chapelle Saint-Denis, en accordant quarante jours d'indulgences à ceux qui la vénéreraient pour la première fois. L'exposition attirait un concours considérable de dévots au village de la Chapelle ; mais le pèlerinage tomba peu à peu en oubli ; et, vers le milieu du dernier siècle, on ne savait plus ce qu'étaient devenues les reliques.

Le village de la Chapelle Saint-Denis a donné naissance à l'un des plus aimables poètes de France, fils naturel du maître des comptes François Luillier, et connu sous le nom de *Chapelle*, emprunté de celui du village où il reçut le jour. Épicurien par goût, il aimait la joie, le vin, et surtout sa liberté, et refusa toujours de sacrifier ses goûts même aux plus grands avantages. Son voyage, écrit avec Bachaumont, peint son caractère et la tournure de son esprit. On raconte que le grand Condé, l'ayant invité à souper, lui reprochait un jour d'avoir mieux aimé s'amuser à boire, avec des amis, que se rendre à son invitation. Chapelle lui répondit : « En vérité, monseigneur, c'étaient de »bonnes gens et bien aisés à vivre, que ceux qui m'ont »donné à souper ! »

Le village de la Chapelle, en grande partie composé

d'auberges, appartient à l'arrondissement et au canton de Saint-Denis. Sa population est de 1,500 habitants.

§ II.

MONTMARTRE.

Montmartre est un village situé sur une montagne très élevée[1] au nord, et à peu de distance des murs de Paris.

Dans l'*Histoire de Paris*, j'ai parlé de Montmartre, de de ses antiquités, des fouilles qui y furent faites, etc. J'y renvoie les leeteurs[2].

[1] La belle position de Montmartre fut remarquée de tout temps. On en trouve une description dans le roman de *Berte aux grans piés*. L'auteur, le *roi Adnes*, qui vivait à la fin du XIIIe siècle, y fait un tableau bien curieux des environs de Paris à cette époque. Il place à Montmartre la mère de son héroïne, et décrit ainsi l'admirable paysage qui se déroule sous ses yeux :

La dame est à Montmartre : s'esgarda la valée,
Vist la cit de Paris qui est longue et lée (*lata*),
Mainte tour, mainte sale, et mainte cheminée.
Vit de Montlehéri la grant tour crénelée.
La rivière de Saine vit qui moult est loée (*laudata*),
Et d'une part et d'autre mainte vigne plantée.
Vit Pontoise et Poissi et Meulent en l'estrée (*strata*);
Marli, Montmorenci et Conflans en la prée;
Damp Martin en Goële qui moult est bien fermée,
Et mainte autre grant vile que je n'ai pas nommée.
Moult li plot li païs et toute la contrée (*placuit*) :
« Ah Dieux ! fait ele, sire, qui fis ciel et rousée,
» Com est Berte ma fille richement mariée ! »

(Berte avait épousé Pepin-le-Bref). — *Berte aux grans piés*, édition de Paulin Paris, 1836, page 110 (B).

[2] Voyez *Histoire de Paris*, tome I. Les temples de Mercure étaient généralement placés par les anciens sur des lieux élevés. Aussi, à Montmartre, il avait été construit sur le sommet de la montagne. Dubreuil en vit les derniers vestiges au commencement du XVIIe siècle. Hilduin, abbé de Saint-Denis, rapporte que l'apôtre des Parisiens fut conduit, avec ses deux compagnons, à

L'église de Montmartre avait le titre de paroisse ; un Vauticr-Payen et sa femme Hodienne en firent la cession au prieuré de Saint-Martin-des-Champs.

l'autel de Mercure, pour y offrir de l'encens. Sur son refus de fléchir le genou devant l'idole, les bourreaux l'entraînèrent vers le bas de la montagne, et lui tranchèrent la tête dans le lieu où se trouvait le temple de Mars. Tout porte à croire qu'ils renouvelèrent dans ce temple une dernière tentative pour ébranler la religieuse constance du saint martyr.

Quand, après les siècles de persécution, la paix eut été enfin donnée à l'Église, les chrétiens élevèrent au sommet de la montagne une église où le culte du Christ remplaça celui de Mercure, et, dans le lieu témoin de la mort du martyr, une chapelle destinée à en perpétuer la mémoire. Les Normands renversèrent ces pieux édifices. Mais, au commencement du XIIe siècle, la sainte montagne, consacrée depuis près de dix siècles par de fréquents pèlerinages, vit relever les murs de ses églises. Dans l'acte d'échange par lequel Louis-le-Gros céda aux moines de Saint-Martin-des-Champs l'église de Saint-Denis-de-la-Chartre, en échange de ce qu'ils possédaient à Montmartre, il est fait mention spéciale de l'église située sur le haut de la montagne et de la chapelle du saint *martyr*. Ce prince fit sans doute rétablir ces deux monuments.

L'église haute fut consacrée, le 22 avril 1146, par le pape Eugène III, assisté de saint Bernard et de Pierre-le-Vénérable. La dédicace de la chapelle eut lieu, avec le même cérémonial, le 1er juin suivant.

L'église paroissiale, dédiée à saint Pierre, qui subsiste encore aujourd'hui, est l'ancienne église abbatiale. Trop peu remarqué jusqu'à présent, ce monument mérite une description particulière. Toutes les fois que des guerres civiles ou étrangères ont amené le siége de Paris, Montmartre a dû nécessairement être livré à la dévastation. Aussi, l'église offre-t-elle des restaurations de plusieurs époques bien distinctes. Elle s'annonce au dehors par un portail moderne élevé dans le XVIIIe siècle. Les parties latérales, dont une portion vient d'être reconstruite, présentent encore quelques vestiges de leur architecture primitive. Les modillons à têtes humaines et fantastiques qui soutiennent la corniche, sont nombreux et bien conservés. La construction des murs n'offre rien de bien régulier; ils sont formés de moëllons disposés sans ordre. Suivant un système assez ordinaire dans les édifices religieux de la même époque, la voûte du chœur est plus basse que celle de la nef. L'abside principale, de forme circulaire, est accompagnée de deux autres absides de moindre proportion, formant chapelles. Elle est percée de trois fenêtres. Cette abside doit avoir été reconstruite au XIIIe siècle. Au lieu des moëllons qui composent les murs latéraux, elle présente de larges pierres de taille, et ses trois fenêtres en ogive sont décorées de colonnettes. Leurs archivoltes sont bien enveloppés d'un cordon à dents de scie. Mais cet ornement a survécu au XIIe siècle; on pourrait en citer de nombreux exemples.

Ce Vautier, possesseur de la paroisse de Montmartre, était laïc : de pareils exemples sont si fréquents à cette époque qu'ils est inutile de le faire remarquer. D'autres

A l'intérieur, l'église se partage en trois nefs, soutenues par de lourds piliers, dont les chapiteaux, d'un style barbare, présentent pour ornements des feuillages à peine détachés de la masse. La forme des arceaux est tout-à-fait incertaine, et sans caractère prononcé. Ce n'est ni le plein-cintre roman, ni l'ogive du XIIIe siècle. C'est une forme vraiment transitoire. Au-dessus de ces arceaux, se trouve une petite galerie terminée par une plate-bande, qui supporte des colonnettes groupées deux à deux. Ces groupes de colonnes, au lieu d'être disposés dans le sens de la longueur de la nef, lui sont perpendiculaires. Les fenêtres destinées à éclairer le vaisseau, sont percées au-dessus de la galerie. Elles ont malheureusement perdu presque toutes leur forme primitive. Cependant il en existe encore une dont l'arc à plein-cintre pose sur deux colonnes. Cette ouverture est d'une petite dimension.

Un mur ferme l'église aux deux tiers de sa longueur. Les religieuses s'étaient autrefois réservé le chœur pour célébrer leurs offices. Mais il paraît que ce mur va disparaître par les soins de l'autorité. Alors seulement l'église reprendra son caractère. On y reconnaîtra la disposition des basiliques latines, trois nefs parallèles, terminées par trois absides, formant le sanctuaire et deux chapelles latérales.

Restaurées à plusieurs reprises, et en dernier lieu vers la fin du XVIe siècle, les voûtes sont décorées d'un écusson avec les armes de France, et d'armoiries d'abbesses. A l'entrée de la grande nef et dans le sanctuaire, il existe des chapiteaux en marbre blanc salin, qui sont assurément les plus anciens morceaux de sculpture qui se trouvent dans la banlieue de Paris, soit qu'ils aient appartenu au temple antique de Mercure, d'où les chrétiens les auraient arrachés, suivant leur usage, pour en orner leur église, soit qu'ils aient seulement été exécutés pour servir à la décoration de la première église élevée à Montmartre. Ils sont, de l'avis de tous les antiquaires, antérieurs au VIIe siècle. Leur forme, imitée du style corinthien, n'offre pas la pureté antique. Ce sont des ouvrages de la décadence de l'art. Le travail en est sec et anguleux. Le seul symbole de christianisme qu'on y reconnaisse, consiste en une petite croix gravée en creux sur une des volutes, et qui pourrait bien avoir été ajoutée pour donner à un fragment païen une consécration chrétienne.

Ces chapiteaux surmontent des colonnes d'un marbre dont la couleur tire sur l'ardoise. Elles ont beaucoup souffert, et paraissent avoir subi longtemps l'influence des variations athmosphériques.

D'autres chapiteaux curieux se trouvent dans le chœur. Ils sont en pierre, et représentent des figures monstrueuses enlacées dans des rameaux de feuillages.

La cuve baptismale, sculptée dans la première moitié du XVIe siècle, est décorée d'enroulements, d'anges et d'écussons (B).

laïes donnèrent aussi au même couvent une petite église, située sur la pente de la montagne, dans laquelle était établi un pèlerinage très productif : elle portait le titre de chapelle du *Saint-Martyr*, parce qu'on pensait que saint Denis avait été martyrisé en ce lieu.

«On ignore, dit l'abbé Lebeuf, s'il y eut un monas»tère ou prieuré de moines de Saint-Martin érigé à »Montmartre, aussitôt après la donation rapportée.» Mais il est certain que, dès 1133, les moines cédèrent leur église et la chapelle du Saint-Martyr au roi Louis-le-Gros et à son fils, pour qu'ils y établissent une communauté de religieuses.

Des bénédictines furent établies à Montmartre, la même année, par Louis-le-Gros et la reine Adélaïde, sa femme. Elles eurent l'église paroissiale.

La reine Adélaïde, fondatrice, après avoir vu mourir le roi, son époux, et Mathieu de Montmorency, connétable de France, qu'elle avait épousé en secondes noces, se retira, en 1153, dans cette abbaye, y finit ses jours dans la retraite, et fut un exemple de piété monastique. Ses religieuses surent profiter des vertus de cette illustre dévote ; et la réputation de leur régularité se répandit jusqu'à la cour d'Angleterre. Mathilde, première femme du roi Étienne et fille d'Eustache III, comte de Boulogne, leur donna, en considération de leur sainteté, le droit de prendre tous les ans, à Boulogne, la quantité de cinq mille harengs.

Le temps ralentit bientôt cette première ferveur ; ces pieuses célibataires se lassèrent d'immoler la nature à des devoirs sacrés. Cette mère nature, appelée dans les cloîtres *le démon de la chair*, reprit enfin ses droits ; et

les religieuses de Montmartre cessèrent de mériter les cinq mille harengs de Boulogne.

En secouant le joug d'une règle trop austère, les religieuses de Montmartre ne surent point se faire une nouvelle règle que la raison pût avouer ; elles ne firent qu'un pas de la première infraction à l'excès du désordre, que les circonstances semblaient encore favoriser.

On essaya d'opposer une digue à leur débordement. Vers l'an 1500, Jean Simon, pour lors évêque de Paris, conçut le dessein d'établir la réforme dans ce monastère. Son successeur, Étienne Porcher, tâcha de l'exécuter. En 1503, il mit, dans l'abbaye de Montmartre, des religieuses de l'ordre de Fontevrault, tirées des prieurés de la Magdeleine-les-Orléans et de Fontaines, dans le diocèse de Senlis, afin de faire germer, parmi ces galantes recluses, les fruits de la bonne discipline ; mais ou le mal était sans remède, ou le remède était insuffisant, ou bien les circonstances le rendirent tel.

Pendant les guerres de la Ligue, Montmartre éprouva les ravages ordinaires aux lieux voisins des villes assiégées : la plupart des religieuses de l'abbaye se réfugièrent dans Paris, pour éviter les galanteries des guerriers de ce temps qui avaient un goût particulier pour les *gentilles nonnains ;* mais elles tombèrent d'un écueil dans un autre. « Le changement de lieu leur fit »changer de vie, dit Sauval, et à l'abbesse toute la pre»mière, aussi bien qu'aux chapelains. » Les religieuses restées à Montmartre étaient, dit-on, les plus jeunes ; les officiers de l'armée de Henri IV s'occupaient à en faire la conquête, en attendant qu'ils fissent celle de la ville de Paris.

Parmi ces vierges consacrées au Seigneur, se trouvait Marie de Beauvilliers, à peine âgée de dix-sept ans, et dont la figure était aussi belle que son âge était tendre. Henri IV la vit, et ils s'aimèrent.

Princes et rois vont fort vite en amour.

Cette jeune religieuse put comprendre alors que le monde avait quelque chose de plus agréable que la retraite. Lorsque son illustre amant fut obligé de quitter Montmartre, ne pouvant se résoudre à se séparer de lui, elle consentit à le suivre à Senlis. Elle fut magnifiquement reçue dans cette ville; mais elle y éprouva combien sont fragiles les joies de ce monde. Marie de Beauvilliers avait cédé facilement : elle fut oubliée de même. Henri IV vit Gabrielle d'Estrées; et la coquetterie de cette belle eut plus de pouvoir sur son cœur que les charmes de la tendre et naïve religieuse [1].

Après quelques mois de séjour à Senlis, persuadée de l'inconstance du roi, elle prit la courageuse résolution de se retirer à Montmartre.

Malgré cette disgrâce, Henri IV conserva toujours pour elle de la considération. Sept à huit ans après, l'abbesse de Montmartre étant morte, le roi nomma, en 1598, à cette abbaye, Marie de Beauvilliers. Ainsi, elle ne fut point abbesse de Montmartre dans le temps qu'elle était maîtresse de Henri IV, comme le disent presque tous les historiens.

Devenue abbesse de Montmartre, Marie de Beauvilliers, que la dignité, l'âge, et peut-être les remords

[1] Marie de Beauvilliers et Gabrielle d'Estrées étaient cousines germaines, étant filles des deux sœurs Françoise et Marie Babou.

avaient rendue plus sage, fut frappée des désordres honteux qui régnaient dans le couvent, et s'efforça d'y rétablir la règle. Après bien du temps et des peines, elle parvint à réformer une maison où l'indocilité, l'impudence et le libertinage avaient depuis longtemps pris la place des tranquilles vertus de la vie religieuse.

Ce ne fut qu'au bout de dix ans que cette abbesse put se flatter de quelques succès dans sa louable entreprise; elle employa d'abord inutilement les voies de la douceur, ensuite elle essaya l'amour de la domination, et associa les religieuses à la dignité abbatiale, en obtenant de Henri IV, qu'après sa mort, ou par sa démission volontaire, l'abbesse serait élue de trois ans en trois ans par les religieuses; mais, voyant le peu d'effet de ce moyen, elle l'abandonna, en s'associant des coadjutrices. Les religieuses en devinrent plus furieuses contre elle. Ces esprits indomptables, supportant avec peine l'assujétissement de la nouvelle réforme, se portèrent aux extrémités les plus violentes, et allèrent jusqu'à employer le poison pour se défaire de cette réformatrice. Des antidotes pris à propos sauvèrent la vie de cette abbesse, mais ne la garantirent pas d'une grande difficulté de parler et de respirer, qui la tourmenta jusqu'à la mort, ainsi que des persécutions de la plupart des religieuses.

Sauval, qui connaissait parfaitement cette abbesse, rapporte qu'elle-même lui disait qu'au moment où elle fut pourvue de cette abbaye, « le jardin était en friche, »les murs par terre, le réfectoire converti en bûcher, »le cloître, le dortoir et le chœur en promenade; à »l'égard des religieuses, que peu chantaient l'office; les »moins déréglées travaillaient pour vivre, et mouraient

»presque de faim; les jeunes faisaient les coquettes; les »vieilles allaient garder les vaches, et servaient de con»fidentes aux jeunes. »

Marie de Beauvilliers contribua beaucoup aux réparations du monastère; elle fit transporter dans le chœur le tombeau de la fondatrice, et le fit placer devant le maître-autel. Renée de Lorraine, qui lui succéda dans la dignité d'abbesse, fit renouveler ce tombeau [1]; et on y grava, par son ordre, l'inscription et l'épitaphe que voici :

ICI EST LE TOMBEAU
DE TRÈS ILLUSTRE ET DE TRÈS PIEUSE PRINCESSE
MADAME ALIX DE SAVOIE,
REINE DE FRANCE,
FEMME DU ROI LOUIS VI DU NOM, SURNOMMÉ LE GROS,
MÈRE DU ROI LOUIS VII, DIT LE JEUNE,
ET FILLE DE HUMBERT II, COMTE DE SAVOIE,
ET DE GISLE DE BOURGOGNE, SOEUR DU PAPE CALISTE II.

Cy gist Madame Alix, qui de France fut Reine,
Femme du Roi Louis sixième, dit le Gros.
Son ame vit au ciel; et son corps en repos
Attend dans ce tombeau la gloire souveraine.
Sa beauté, ses vertus, la rendirent aimable
Au prince son époux, comme à tous ses sujets;
Mais Montmartre fut l'un de ses plus doux objets,
Pour y vivre et trouver une mort délectable.
Un exemple si grand, ô passant! te convie
D'imiter le mépris qu'elle fit des grandeurs;
Comme elle, sèvre-toi des plaisirs de la vie,
Si tu veux des élus posséder les splendeurs.

Comme le monastère était placé tout-à-fait au som-

[1] Ce tombeau n'a pu échapper aux dévastations révolutionnaires. Mais on croit encore à Montmartre que le caveau de la reine n'a pas été violé, et que ses restes y reposent toujours (B).

met de la montagne, le froid y était très vif; et l'on voit que, du temps de saint Louis, les abbesses recevaient, par une indulgence particulière, de quoi avoir des bottes fourrées[1]. Dans la suite, on devait payer à chacune, à la Toussaint, la somme de trois sous pour s'en pourvoir. Ce grand froid fut cause qu'en 1681 la communauté quitta le haut de la montagne, et vint s'établir dans la petite chapelle ou prieuré du Saint-Martyr, bâti à mi-côte.

Ce prieuré n'avait encore que le titre de chapelle en 1181; en cette année, il y fut établi un chapelain, et, en 1305, un second, sous le patronage de l'abbesse de Montmartre, seigneur et propriétaire du lieu; il y avait encore, en 1440, un chapelain en exercice dans la chapelle du Saint-Martyr.

C'est dans cette même chapelle qu'en 1534, Ignace de Loyola, et neuf de ses compagnons, firent leurs premiers vœux; mais les guerres de la Ligue avaient tellement dégradé son bâtiment, que, vers l'an 1600, on fut obligé de le faire rétablir en entier. « En 1598, dit »l'abbé Lebeuf, l'autel était démoli, les murailles »entr'ouvertes, la voûte et la couverture tombées; le »dedans, dont la longueur n'était que de neuf toises, »comblé de démolitions. Mais l'abbesse Marie de Beau«villiers, aidée des charités de différentes personnes, »travailla promptement au rétablissement de ce saint »lieu, et même à en agrandir le vaisseau[2]. »

Ces réparations occasionnèrent, en 1611, une découverte qui réveilla le zèle du peuple. Les maçons, conti-

[1] Voyez *Gallia christiana*, tome VII, colonne 615.

[2] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, tome III, page 114.

nuant les nouveaux fondements, percèrent une voûte sous laquelle ils trouvèrent un escalier qui conduisait dans une cave souterraine où était figurée une espèce d'autel; le peuple s'imagina que c'était le lieu où saint Denis se cachait pour dire la messe. Ce bruit, quoique dépourvu de tout fondement, ranima l'ancienne dévotion pour saint Denis, et mit si bien en réputation la chapelle des Martyrs, que la reine Marie de Médicis et d'autres personnes de la cour y vinrent en foule et eurent un grand nombre d'imitateurs. Ce concours procura beaucoup d'argent : car il est peu de pèlerinages sans argent. De ces sommes considérables, l'abbesse fit non-seulement réparer et agrandir la chapelle des Martyrs, mais aussi étendre considérablement l'enceinte de son propre couvent, de manière à renfermer la nouvelle église, qui fut, en 1622, érigée en prieuré régulier.

Il y eut donc deux communautés à Montmartre, l'une d'hommes [1], l'autre de femmes, et toutes deux dans la même enceinte, ce qui causa dans la suite des difficultés, en sorte que Louis XIV fit bâtir dans le bas des logements suffisants pour y loger toutes les religieuses; elles y furent transférées en 1681. Dès-lors il n'y eut plus de prieuré; et l'église de l'ancien couvent de filles devint celle de la paroisse du village [2].

Sauval dit que les pauvres maris qui sont *les martyrs*

[1] Cette communauté d'hommes n'a jamais existé depuis la fondation de l'abbaye. Seulement, il y avait près de la chapelle du Saint-Martyr un édifice destiné au logement des chapelains (B).

[2] Les bâtiments claustraux de l'abbaye de Montmartre et la chapelle ont disparu, sans laisser de vestiges.

Une longue galerie conduisait les religieuses au chœur de l'église d'en haut.

de la méchanceté de leurs femmes, sont dans l'usage d'aller faire une nèuvaine à la chapelle de Montmartre. Les femmes avaient aussi, dans l'église de l'abbaye, un saint qu'elles invoquaient dans la même occasion : il était appelé *saint Raboni*, parce qu'il avait, disait le peuple, la vertu miraculeuse de *rabonnir* les maris. Voici sur quoi cette superstition était fondée. Sainte Anastasie, ayant épousé un méchant homme, raconta à saint Crysogone, en qui elle mettait toute sa confiance, les tourments qu'elle endurait, et l'invita à prier Dieu pour elle; le saint homme pria, et le mari mourut. On pense que saint Crysogone est le même que saint Raboni; c'est du moins l'opinion de La Monnoye, qui dit dans le second volume de son *Ménagiana* : « Une femme entre»prit de faire une neuvaine à saint Raboni, pour deman»der la conversion de son mari. Quatre jours après, »le mari étant mort, elle s'écria : *Que la bonté du saint »est grande, puisqu'il donne plus qu'on ne lui demande!* »

La position de Montmartre est devenue un point important toutes les fois qu'on a voulu attaquer ou défendre Paris; nous avons vu tour à tour les Normands, Othon II, les Anglais, les Armagnacs, l'armée de Henri IV, camper sur cette montagne et désoler le village. Au 10 août 1792, l'assemblée nationale, qui avait décrété la formation d'un camp de 20,000 hommes autour de la capitale pour la contenir dans l'ordre, autorisa les canonniers de Paris à établir des esplanades d'artillerie sur les hauteurs de Montmartre : alors de grands tra-

Dans le flanc méridional de cette église, on voit encore la porte qui leur servait d'entrée. Elle était surmontée d'une inscription en caractères gothiques, dont il ne reste que des traces indéchiffrables (B).

vaux furent entrepris dans le village; mais le camp fut dissous quelque temps après.

En 1814, quand il fut à peu près certain que Paris allait être attaqué par les armées étrangères, Napoléon crut la défense de Paris possible, et pensa à fortifier les hauteurs qui dominent la ville au nord, à l'ouest et à l'est. On y travaillait avec activité, lorsqu'au mois de mars, l'armée française, se repliant devant l'ennemi, vint se camper sur les hauteurs qu'occupait déjà l'armée d'observation; la position de Montmartre fut la dernière attaquée; et, pendant qu'on se battait avec acharnement au nord et à l'est, à Pantin et à Romainville, Joseph Bonaparte était tranquille à Montmartre avec son état-major; c'est là qu'il s'écria, lorsqu'on lui fit connaître toute l'étendue des forces ennemies : « Puisqu'il en est »ainsi, il ne reste plus qu'à parlementer. » Mais les guerriers qui l'entouraient rendirent du courage à cette âme abattue; et le combat continua.

Cependant l'ennemi, qui venait de recevoir du renfort, se présente au bas de la montagne, y établit des batteries sous le feu des Français, et bientôt fait pleuvoir lui-même une grêle de boulets, de bombes et d'obus, qui firent perdre à Joseph tout espoir de résistance. Il partit, laissant seulement quatre cents dragons chargés de défendre le poste qu'il abandonnait. « Vingt mille »hommes de l'armée de Silésie, infanterie et cavalerie, »s'avancèrent alors fièrement contre cette poignée de »Français; et cette poignée de Français, qu'animaient »également et l'amour de la patrie et celui de la gloire, »bien loin de chercher à fuir, s'obstinaient à vouloir »défendre le poste confié à leur courage. Fermes auprès »de leurs pièces, et forts seulement de leur valeur, ils

»chargèrent l'ennemi avec leur impétuosité accoutumée; »et, chose inconcevable...., ils eurent la gloire de re»pousser plusieurs fois cette masse effrayante d'assail»lants.... Cependant, à chaque seconde, les rangs de ces »nouveaux Spartiates s'éclaircissaient, et bientôt, comme »ceux des Thermopyles, ils allaient tous périr, victimes »de leur généreux dévoûment, quand le colonel qui »les commandait, s'apercevant qu'ils allaient être tour»nés par la plaine de Neuilly, fit sonner la retraite, et »laissa l'ennemi stupéfait d'une audace qui, durant cette »journée mémorable, s'était montrée la même dans tous »les rangs de l'armée française [1]. »

Dès ce moment, les Russes furent maîtres de Montmartre, où ils trouvèrent un grand nombre de caissons et vingt-neuf pièces de canon qu'ils venaient de tourner contre Paris, lorsqu'ils apprirent la capitulation signée à Belleville par le duc de Raguse, d'après les ordres de Joseph Bonaparte. Paris fut donc soumis, et l'ordre rétabli; car il faut rendre cette justice aux Russes, qu'ils ne commirent pas le quart des excès qu'on put, l'année suivante, reprocher aux Anglais.

Lors de la seconde invasion, on redoubla d'ardeur pour la défense de la capitale : on eut le temps d'achever les fortifications établies sur les hauteurs. Aucun moyen ne fut négligé pour les rendre parfaites; mais une trahison, qui facilita aux étrangers le passage de la Seine au lieu du Pecq, rendit tous les travaux inutiles; et une seconde capitulation leur livra sans résistance Paris et Montmartre.

En 1816, la Chambre des députés proposa d'élever

[1] *Dictionnaire topographique, militaire, etc.*

un monument expiatoire à Louis XVI : un membre demanda alors qu'on choisît à cet effet le sommet de la montagne de Montmartre, où l'on élèverait une colonne haute de 300 pieds. Un écrivain a dit à ce sujet : « On »reprochait à Napoléon de s'être juché trop haut sur »la colonne de la grande armée, qui n'a que 135 pieds »d'élévation ; qu'aurait-on dit en voyant Louis XVI, le »plus modeste des princes, placé sur le sommet de »Montmartre, au faîte d'une colonne de 300 pieds? »

Aujourd'hui, Montmartre est surtout fameux par ses guinguettes, ses carrières de plâtre et ses moulins à vent. Là, chaque moulin est un cabaret où les habitants et même beaucoup de Parisiens se rassemblent le dimanche ; on peut y jouir d'une multitude de vues charmantes, ce qui ne contribue pas peu à attirer les chalands. Les habitants de Paris aiment surtout à monter au sommet de la montagne pour y admirer tout à leur aise l'étendue de leur immense ville. Sauval rapporte que Henri IV, étant un jour allé sur Montmartre, et voulant jouir de cette vue d'une manière plus piquante, se baissa et regarda Paris entre ses jambes. Tout en contemplant cette bonne ville, il s'écria : *Que je vois de nids de c....!* Un bouffon nommé Gallet se mit dans la même posture et cria : *Sire, je vois le Louvre.* Cette saillie fit beaucoup rire le roi.

Presqu'à la cime de Montmartre, est un obélisque qui fut élevé en 1736 : il sert de but à la ligne de mire de l'Observatoire.

La population de Montmartre dépasse 2,000 habitants.

On ne peut parler de Montmartre sans rappeler un établissement digne de la reconnaissance des amis de

l'humanité : c'est l'Asile de la Providence, espèce d'hospice où sont entretenus, en partie aux frais du propriétaire de l'établissement et des membres de l'association de la Providence, cinquante à soixante vieillards des deux sexes, et des jeunes orphelins.

Il faut aussi parler du cimetière de Montmartre.

Ce cimetière, placé entre Paris et Montmartre, est le plus ancien de tous ceux des environs de Paris. Son premier nom fut Champ du Repos, dénomination philosophique et simple en même temps, qui porte avec elle quelque chose de consolant, sans réveiller les sombres idées qu'entraîne trop souvent la pensée de la mort. Elle n'est plus en usage, cette dénomination, parce que les consolations douces n'inspirent point cette terreur, dont certains hommes croient avoir besoin pour assurer leur domination.

Ce cimetière, formé sur des carrières à plâtre, se compose d'une vallée profonde, entourée et terminée par trois collines. Sur la colline à droite est le tombeau de Legouvé. Sur la face principale on lit :

Vous que j'ai tant aimés, vous me devez des pleurs;
Sur ma tombe, en offrande, apportez vos douleurs.

Sur la façade qui regarde Paris :

Quelquefois mes amis s'entretiendront de moi:
Je reste dans leurs cœurs, je vivrai dans leurs larmes.
Ce tableau de la mort adoucit les alarmes;
Et l'espoir des regrets, que tout mortel attend,
Est un dernier bonheur, à son dernier instant.

Les Souvenirs, par Legouvé.

Dans le vallon, à l'ombre d'un peuplier et d'un cyprès, s'élève, dans une modeste enceinte, une tombe d'une

extrême simplicité; et l'inscription qu'on y lit achève ce tableau, qu'on croirait dessiné par la nature.

CI GIT
JEAN-FRANÇOIS SAINT-LAMBERT,
NÉ EN L'AN 1716, LE 16 DÉCEMBRE,
DE L'ANCIENNE ACADÉMIE FRANÇAISE;
MILITAIRE DISTINGUÉ, POÈTE ET PEINTRE DE LA NATURE;
GRAND ET SUBLIME COMME ELLE;
PHILOSOPHE MORALISTE,
IL NOUS CONDUISIT AU BONHEUR PAR LA VERTU.
HOMME DE BIEN, SANS VANITÉ COMME SANS ENVIE,
IL AIMA, IL FUT AIMÉ.
LE MONDE ET SES AMIS LE PERDIRENT LE 9 FÉVRIER 1803.
CELLE QUI FUT CINQUANTE ANS SON AMIE[1]
A FAIT METTRE CETTE PIERRE
SUR SON TOMBEAU.

Dans les environs de Montmartre, et sur le côté de la montagne qui fait face à Saint-Denis, est le hameau de Clignancourt, composé presque entièrement de maisons de campagne.

Ce hameau, qui ne renferme guère plus de 200 habitants, ne remonte qu'au XIIIe siècle; du moins, la première mention de Clignancourt est de cette époque.

Clignancourt fut souvent pillé et ravagé, dans le moyen âge, pendant les guerres civiles qui désolèrent le pays. On lit dans la Chronique scandaleuse de Louis XI, à l'an 1475 : « Le lundi 9 septembre, les Bretons et les »Bourguignons furent es terrouers de Clignancourt, »Montmartre, la Courtille et autres vignobles, prendre »et vendanger toute la vendange qui y était, jaçait ce »qu'elle n'était point mûre. »

[1] Madame la comtesse d'Houdetot. *Voyez* ci-après l'article EAUBONNE.

Même désastre en 1815; les Anglais étaient campés à Montmartre et dans les environs. « Le mois de septem-»bre arrivé, ils s'empressèrent d'imiter les Bretons et »les Bourguignons de 1475. Ils se jetèrent avec avidité »dans les vignes de Montmartre, Clignancourt et autres »lieux. Ce fruit, nouveau pour ces hommes d'outre-mer, »était, à leur goût, si attrayant qu'ils le dévoraient avant »même qu'il fût mûr [1]. »

§ III.

SAINT-OUEN.

Ce village de Saint-Ouen est situé sur la rive droite de la Seine, à une lieue et demie au N. de Paris, et à trois quarts de lieue au S. O. de Saint-Denis. Ce village compte 1,560 habitants.

En parlant de Clichy [1], nous avons dit que ce lieu était anciennement une terre royale très étendue, qui comprenait plusieurs manoirs, dont un situé entre Clichy et Saint-Denis. C'est là que mourut, en 683, *Odoenus* ou saint Ouen, évêque de Rouen.

Charles-Martel ayant fait présent de Clichy à l'abbaye de Saint-Denis, les religieux donnèrent le nom du saint aux restes du manoir seigneurial où il était mort. Au IXe siècle, ce lieu est nommé, dans les chartres, chapelle de Saint-Ouen. Vers l'an 1300, Charles de Valois, frère de Philippe-le-Bel, acheta à Saint-Ouen une maison,

[1] *Dictionnaire topographique et militaire des environs de Paris.* Article CLIGNANCOURT.

[1] Présent tome, pages 1 et suivantes.

dans laquelle mourut sa femme Catherine de Courtenay, héritière de l'empire de Constantinople. Philippe de Valois, fils de Charles, en hérita, et monta sur le trône. La maison de Saint-Ouen passa à son fils le roi Jean, qui l'embellit, et lui donna le nom de la *Noble Maison.*

C'est là que le roi Jean institua, en 1351, l'ordre des chevaliers de l'Étoile, qui, à cause du lieu de l'institution, furent appelés quelquefois *les chevaliers de la Noble Maison.*

Ces chevaliers étaient au nombre de cinq cents, et devaient tous se rendre à la *Noble Maison le jour de la Notre-Dame de la mi-août,* à l'heure de prime, et y demeurer tout le jour, et le lendemain jusqu'après vêpres. Il y avait une salle, large de dix toises, longue de vingt, flanquée aux quatre coins d'une tour ronde, avec une cheminée à tuyau rond à l'antique. Chaque chevalier avait ses armes dans cette salle; si quelqu'un méritait d'être dégradé, on renversait seulement l'écusson sens-dessus-dessous.

Dans la noble maison, il y avait une table appelée la *table d'honneur,* autour de laquelle se plaçaient, comme présidents de l'assemblée des chevaliers, trois princes, trois baronnets et trois bacheliers, qui tous devaient s'être distingués à la guerre.

L'insigne de cet ordre consistait dans une bague que portaient ces chevaliers. Autour de l'anneau étaient gravés leurs noms et surnoms; à l'intérieur, se voyait un cercle d'émail, au milieu duquel était une étoile, et dans cette étoile un cercle d'azur, où se trouvait enchâssé un soleil d'or. Ils portaient aussi de semblables marques sur leurs cottes d'armes.

Les chevaliers portaient encore une étoile d'argent à

leur chaperon ou à leur manteau, avec cette inscription : ***Monstrant regibus astra viam*** : les astres guident les rois. L'assemblée se tenait dans l'église de Notre-Dame-des-Vertus, alors appelée ***Église de la Noble Maison***.

Un chevalier d'un autre ordre ne pouvait entrer dans celui-ci sans renoncer au sien ; et il fallait que le chevalier de l'Étoile eût une permission expresse du roi pour s'engager dans un ordre étranger. Lorsqu'un chevalier mourait, on envoyait les marques de l'ordre à Notre-Dame-des-Vertus, et on lui faisait un service solennel.

La Noble Maison fut donnée par Louis XI, en 1482, aux moines de l'abbaye de Saint-Denis, *afin qu'ils priassent Dieu pour la conservation de sa personne*. On voit que les moines acquéraient les plus belles propriétés à très bon marché.

Dans le XVIII[e] siècle, il ne restait plus à Saint-Ouen aucun vestige de toutes les maisons royales et seigneuriales qui lui avaient autrefois donné de l'importance ; mais on y remarquait plusieurs maisons particulières dignes de fixer l'attention. On distinguait surtout celle qui avait appartenu au prince de Rohan, et que posséda plus tard le fameux ministre Necker ; et celle du duc de Nivernois, de loyale et courtoise mémoire. Le prince Henri, frère du roi de Prusse, voyageant sous le nom du comte d'Oels, et ayant visité à Saint-Ouen M. le comte de Nivernois, fut interrogé sur ce qu'il pensait des jardins de ce délicieux séjour : *Je n'y ai point fait attention*, répondit-il ; *je n'y ai vu que M. le duc de Nivernois*.

On remarquait encore le château seigneurial, bâti en 1660 par Lepautre pour M. de la Seiglière de Boisfranc, acquéreur de la seigneurie de Saint-Ouen. C'est dans

ce château que ce chancelier de Monsieur, frère de Louis XIV, donnait ces fêtes brillantes dont les contemporains nous ont laissé de pompeuses descriptions. Cette terre passa, après la mort du chancelier, à son gendre, le duc de Gesvre, dont voici une lettre qui peint au naturel, sous plus d'un rapport, les ducs de cette époque : « Monsieur, me trouvant obligé de randre unne »bonne party de largan que mais enfant ont pris de »peuis qu'il sont an campane monsieur cela moblige a »vous suplier tres humblemant monsieur de me faire la »grasse de commander monsieur quant il vous plera »que lon me pay la capitenery de Mousaux monsieur »vous asseurant que vous mobligeres fort sansiblement »monsieur comme ausy de me croire avec toute sorte »de respec, etc. »

En 1745, le duc de Gesvre vendit la terre de Saint-Ouen à madame de Pompadour, qui y fit de grandes dépenses, soit pour embellir le château, soit pour en agrandir les jardins.

Saint-Ouen était aussi renommé pour les reliques que renfermait son église. « Le pèlerinage à cette église, dit »l'abbé Lebeuf [1], est fort fréquenté contre le mal de »surdité. On y conserve un doigt du saint évêque (saint »Ouen), qui est enchâssé, et on le fait passer proche les »oreilles des personnes sourdes, dont un grand nombre »de pèlerins se sont bien trouvés. »

Les événements politiques de 1814 ont donné de la célébrité à ce village. C'est dans le château de Saint-Ouen que s'arrêta Louis XVIII, le 2 mai 1814, lors de

[1] *Histoire du diocèse de Paris*, tome III, page 296. Il guérissait les sourds à cause du rapport du nom *Odoenus, Ouen*, avec les mots *audire, ouïr*.

sa rentrée en France, et que les sénateurs lui présentèrent la constitution, où se lisait : « Louis-Stanislas-»Xavier sera proclamé *roi des Français*, etc. » Il répondit par une déclaration portant : « Louis, par la grâce de »Dieu, *roi de France et de Navarre*, etc. » La charte constitutionnelle fut publiée le 4 juin suivant, et datée de la dix-neuvième année du règne de Louis XVIII.

Le château de Saint-Ouen fut mis en vente en 1816, et démoli bientôt après.

Depuis, ce château a été rebâti avec une magnificence tout-à-fait royale. Le 2 mai 1823, il s'y donna une fête brillante, dont les préparatifs étaient connus de tout Paris avant qu'on sût qui l'avait ordonnée, et qui devait en faire les honneurs [1]. Dans les journaux, ce n'était que contradictions et variations : selon les uns, la fête était offerte par la ville de Paris ; selon d'autres, elle était ordonnée par un pouvoir placé dans une plus haute sphère. Le *Journal des Débats* leva le voile qui couvrait ce mystère : il admira d'abord le choix et l'heureux accord des parties qui composaient la fête [2], et l'accueil plein de charmes de la personne qui en faisait les honneurs. Madame la comtesse Du Cayla avait dit : *Saint-Ouen, le 2 mai, appartient à toute la France ; et, ce jour-là, je n'en suis pas le propriétaire ; je n'en suis que le concierge.*

Ce qu'on remarqua dans cette fête fut le zèle qu'on mit à s'y rendre ; « mais ce qui est presque inouï, »dans une immense réunion, c'est l'exactitude à l'heure »donnée. On était invité pour midi : à midi et demi tout

[1] *Drapeau Blanc* du 5 mai 1823.
[2] *Journal des Débats* du 4 mai 1823.

»le monde était rendu; pas même les toilettes n'avaient »pu retarder un empressement si général. »

Les convives sont avertis qu'on a servi le déjeuner : quatre cents personnes se rendent sous une tente magnifiquement décorée. « Un déjeuner splendide, malgré »toutes les rigueurs du vendredi scrupuleusement obser»vées, s'y trouve servi comme par enchantement. » L'historien de la fête conduit ensuite les convives aux promenades et à la salle de spectacle, remarquable par de riches et d'élégantes décorations, où sont représentées des pièces de circonstance, et où se trouvent réunis les premiers artistes de Paris, et surtout les plus distingués de la chambre du roi Louis XVIII. Ensuite eut lieu l'inauguration du portrait du roi, par Gérard.

Enfin, au sortir de la salle de spectacle, on passa sous une troisième tente, où étaient servis des glaces et des rafraîchissements de toute espèce. Dans la traversée, on aperçut tous les musiciens placés sur le toit du pavillon, à l'italienne, et l'on fut réjoui par un superbe soleil «qui dorait leurs instruments, dont les accents descen»daient dans le parc, et en remplissaient toute l'éten»due » : ce qui, selon l'historien, fit dire à *une dame aimable* que le roi avait été célébré jusque sur les toits.

Outre le château, on remarque à Saint-Ouen plusieurs belles maisons de campagne, notamment celle où M. Ternaux passait une partie de l'année, occupé, non de fêtes brillantes et stériles, mais de travaux qui ouvrirent à sa patrie de nouvelles sources d'industrie et de prospérité [1].

[1] M. Ternaux, l'un des plus remarquables et des plus riches industriels de la France, sous la Restauration, est mort, quelque temps après la Révolution de

La maison de M. Ternaux, qui a été vendue après sa mort, est celle que fit bâtir le prince de Rohan, et qui devint la propriété du ministre Necker.

§ IV.

AUBERVILLIERS.

Ce village est situé dans la plaine de Saint-Denis, à une lieue et demie au nord de Paris.

Il est parlé pour la première fois d'Aubervilliers dans un acte de 1060 : il y est nommé *Alberti-Villare,* parce que cette terre était, au XIe siècle, possédée par un nommé Albert ou Aubert. En 1242, ce lieu ne présentait qu'une simple chapelle sous l'invocation de saint Christophe. Environ cent ans après, cette chapelle devint fameuse par les miracles qu'y opéra, dit-on, une image de la Vierge. Le roi Philippe de Valois, en ayant entendu parler, y vint en pèlerinage avec la reine son épouse. Il y fit beaucoup de présents; la cour imita l'exemple de ses maîtres; et le peuple de Paris suivit celui de la cour. Tout le monde alla visiter la Vierge qu'on nomma d'abord *Notre-Dame-des-Miracles,* et enfin *Notre-Dame-des-Vertus.*

Aubervilliers fut erigé en paroisse vers l'an 1300 [1].

Juillet, d'une manière bien funeste. Il travaillait, le matin, auprès de sa cheminée, lorsque le feu prit à sa robe de chambre. Il fut, en un instant, asphyxié et brûlé, avant qu'on ait eu le temps de lui porter les premiers secours.

C'est à sa maison de Saint-Ouen qu'il fit faire les premiers essais de *silos*, pour la conservation des grains. Cette maison est aussi célèbre par les troupeaux de *mérinos* qu'il y élevait, et dont il employa les toisons à la fabrication de tissus, dont le commerce a pris en France un développement immense, et qui se sont appelés, de son nom, *châles Ternaux* (B).

[1] Reconstruite, en grande partie, au XVIe siècle, l'église d'Aubervilliers

Plusieurs fois, dans la suite, ce village eut à souffrir de la guerre. On voit, en 1371, les habitants représenter à Charles V que leur pays a été brûlé et pour ainsi dire détruit. Ce prince les exempta du *droit de prise* [1], moyennant soixante-dix charretées de paille par an.

Plus tard, les Armagnacs y commirent de nouveaux ravages, en sorte qu'en 1470 le nombre des feux ne s'élevait qu'à cinquante; l'église était même à peu près ruinée. Il s'agissait de trouver un moyen qui produisît les fonds nécessaires à son rétablissement : en conséquence, on obtint du pape un bref, qui *donne et remet à tous ceux qui visiteront et aumôneront de leurs biens l'église paroissiale d'Aubervilliers* de grandes indulgences. Un tel avantage y attira une foule de pèlerins, dont le nombre croissait en raison des prodiges qu'opérait l'image miraculeuse de la sainte Vierge.

Le pèlerinage le plus remarquable fut celui de 1529. Toutes les paroisses de Paris s'assemblèrent dans la cathédrale, et, pour arrêter les progrès des nouveaux hérétiques, allèrent en procession à Notre-Dame-des-Vertus, avec un si grand nombre de flambeaux que les habitants de Montlhéry crurent que le feu était à la capitale [2].

Pendant que Henri IV tenait Paris assiégé, il séjourna quelque temps à Aubervilliers. C'est dans ce village qu'il

renferme de jolis piliers, des rosaces élégantes et des culs-de-lampe d'un travail remarquable.

Le croissant de Diane de Poitiers se trouve gravé sur le soubassement de la tour du portail (B).

[1] J'ai parlé plusieurs fois, dans l'*Histoire de Paris*, de ce *droit de prise*, vrai brigandage.

[2] Dubreuil, *Antiquités de Paris*, édition de 1639, page 948.

manda Philippe Hurault de Chiverny, chancelier de Henri III, et qu'en présence des princes et des premiers officiers de l'armée il lui remit les sceaux de France, en lui disant: « Voilà, M. le chancelier, deux pistolets desquels je » désire que vous me serviez, lesquels je sais que vous » pourrez fort bien manier. Vous m'avez, avec eux, bien » fait du mal plusieurs fois; mais je vous le pardonne, car » c'était par le commandement et pour le service du feu » roi mon frère. Servez-moi de même, et je vous aimerai » autant et mieux que lui, et croirai votre conseil; car il » s'est trouvé mal de n'avoir pas voulu le suivre.... » Alors le sieur de Chiverny baisa les mains du roi, qui continua de cette manière : « Aimez-moi, je vous prie, » comme je vous aime, et croyez que je veux que nous » vivions comme si vous étiez mon père et mon tuteur. » Puis, s'adressant aux princes qui étaient présents : « Messieurs, ces deux pistolets que j'ai baillés à M. le chancelier ne font pas tant de bruit que ceux de quoi nous » tirons tous les jours, mais ils frappent bien plus fort » et de plus loin; et je le sais par expérience, par les » coups que j'ai reçus. »

Il y eut, dans les premiers temps, plusieurs seigneurs d'Aubervilliers. Au XVIe siècle, cette terre passa dans la famille Montholon, qui la conserva jusqu'au XVIIIe.

En 1429, Aubervilliers a été, selon le journal de Charles VI et de Charles VII [1], le théâtre d'un événement remarquable. Une femme accoucha dans ce village d'un enfant double, c'est-à-dire, « qui avait deux » têtes, quatre bras, deux cols, quatre jambes et quatre » pieds, et n'avait qu'un ventre et un nombril : c'étaient

[1] Voir ce *Journal*, à la date du 6 juin 1429.

»deux filles. Elles furent baptisées dans la paroisse de »Saint-Christophe : l'une fut nommée Agnès, l'autre »Jeanne. Leur père s'appelait Jean Discret. Elles vécu»rent une heure après le baptême; l'une mourut un »quart-d'heure avant l'autre. Il sortit de Paris plus de »dix mille personnes pour les aller voir. Le greffier du »parlement en fit mention dans ses registres, et assure »qu'elles vécurent un jour. La chronique manuscrite du »règne de Charles VI marque trois jours. L'auteur du »Journal de Charles VII dit qu'il avait vu et tenu cet »enfant double [1].»

En 1815, Aubervilliers, pris et repris plusieurs fois, devint le théâtre de diverses actions de courage de la part des gardes nationaux de Paris, qui ne craignirent pas d'aller attaquer les Prussiens jusque dans le centre du village. Les différents combats qui y furent livrés, et surtout le séjour des Prussiens et des Anglais, le ruinèrent totalement. On se rappelle encore qu'il fut donné, dans le jardin Ruggiéri et sur le théâtre de M. Comte, une fête et une représentation extraordinaires, dont le produit fut consacré à secourir la misère des habitants d'Aubervilliers. D'autre temps, d'autres mœurs : une madone répara les désastres causés par les Armagnacs; des fêtes bien mondaines firent oublier les ravages de nos bons alliés.

La population d'Aubervilliers est de 1,850 habitants.

[1] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, tome III, page 287.

§ V.

ILE SAINT-DENIS.

On donna ce nom à une île de la Seine, longue d'environ une lieue, et où se voit, à son extrémité orientale, un petit village, en face même de la ville de Saint-Denis.

Le plus ancien titre qui fasse mention de cette île est de 998 ; il paraît que l'île était alors nommée l'île de Chasteler ou de Chasteliers [1]. Un nommé Hugues Basseth, qui y possédait une forteresse, l'ayant donnée à son épouse, celle-ci la porta en mariage à Burchard-le-Barbu. Comme tous les seigneurs de cette époque s'appauvrissaient mutuellement par leurs brigandages, et envahissaient le bien d'autrui partout où il s'en trouvait, il arriva que ce Burchard-le-Barbu entreprit de piller les biens de l'abbaye de Saint-Denis; et, pour y parvenir, il s'empara de la forteresse existante, et en fit construire une autre dans le voisinage de cette abbaye, et dans l'île Saint-Denis [2], d'où il faisait des incursions sur les terres des moines, qu'il pillait et dévastait sans obstacles.

Les moines portèrent leurs plaintes au dévot roi Robert. Ce roi fit abattre la forteresse. Mais Burchard-le-Barbu n'en fut que plus acharné contre les moines : il se vengea d'eux sans aucun ménagement. Pour apaiser

[1] *Voyez* Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, tome III, pages 289 et suivantes.

[2] Ces forteresses, ordinairement construites en bois, étaient nommées *receptacula* en latin, et *recets* en français.

ce redoutable seigneur, et pour sauver les moines de Saint Denis de son terrible voisinage, le roi Robert lui donna, en 998, un lieu appelé *Montmorenci*, sous la condition que ni lui ni ses descendants ne reconstruiraient plus la forteresse de l'île Saint-Denis. C'est à cette époque que sa famille prit le nom de Montmorenci, qu'elle a conservé depuis.

Les promesses de Burchard ne furent point respectées par ses héritiers, qui pillèrent encore l'abbaye de Saint-Denis[1].

On trouve, dans l'histoire de la maison de Montmorenci, un acte de l'an 1119, par lequel Mathieu de Montmorenci, connétable de France, promet au roi Philippe-Auguste qu'il ne fera construire aucune forteresse dans l'île Saint-Denis; et il consent, en cas d'infraction au traité, que le roi la détruise et qu'il ravage tout le village.

Charles V fit, dans la suite, l'acquisition de cette île, et, en 1373, la donna en toute propriété, avec d'autres terres, à l'abbaye de Saint-Denis.

Le territoire de cette île était de la paroisse de Saint-Marcel-les-Saint-Denis; mais, afin d'éviter aux habitants l'incommodité de passer l'eau pour aller à la messe, on y fonda, d'abord une succursale, et, en 1668, une cure.

La situation du village offre de tous côtés des points de vue charmants. Il y existait autrefois plusieurs maisons de campagne, parmi lesquelles on remarquait celle de M. Larcher. Quelques-unes existent encore.

Cette île est fréquentée, dans l'été, par la belle

[1] Voyez l'*Histoire de Paris*, 6e édition, tome II, pages 12 et suivantes.

société. De bons restaurants et les promenades sur l'eau y provoquent de nombreuses parties de plaisir.

La population de ce village, qui était, en 1709, de 125 feux, n'est plus aujourd'hui que de 250 habitants.

On donne quelquefois à l'île Saint-Denis le nom d'*Ile d'Amour*.

CHAPITRE III.

SAINT-DENIS.

La ville et l'abbaye de Saint-Denis sont également célèbres. Nous devons parler avec quelques détails de l'une et de l'autre.

§ Ier.

ORIGINE DE LA VILLE

Jusqu'à la fondation de l'Abbaye.

Le lieu occupé aujourd'hui par la ville de Saint-Denis le fut anciennement, à ce que portent des légendes fort suspectes d'erreurs, par un village nommé *Catolacum*, situé sur l'ancienne route de Paris à Pontoise. A droite de cette route était un champ dans lequel on inhuma les martyrs Denis, Rustique et Éleuthère; c'est là que fut depuis construite la basilique autour de laquelle se forma la ville.

Nous avons cherché à déterminer, dans notre *Histoire de Paris* [1], l'époque où saint Denis vint prêcher la religion chrétienne dans la Gaule. Cette époque est très

[1] *Histoire de Paris*, 6e édition, tome 1, pages 151 et suivantes.

incertaine; où les preuves manquent, l'historien est forcé de laisser régner l'incertitude.

Ce fut, dit-on, sur la butte Montmartre, que saint Denis fut décapité. Hilduin, abbé de Saint-Denis, au IXe siècle, composa une légende de ce saint, qu'il emprunta des légendes de plusieurs autres. Il raconte ainsi son martyre miraculeux : « Quoique décapité, le »saint se leva sur ses pieds, prit dans ses mains sa tête, »qu'on avait abattue, chemina de cette manière l'espace »d'une lieue, tandis que des anges chantaient autour de »lui *Gloria tibi, Domine*, et que d'autres répondaient »trois fois *Alleluia;* enfin, il arriva en cette posture à »l'endroit où est aujourd'hui son église. »

Une dame gauloise, convertie par les prédications de saint Denis, possédait un champ dans ces cantons. Elle reçut la tête dans son sein, et, touchée de compassion à la vue des cadavres de Denis, de Rustique et d'Éleuthère, elle invita les gardiens de ce dépôt à un repas; et, pendant qu'elle les enivrait, elle ordonna à ses domestiques d'enlever les trois corps et de les porter dans son champ. « Après avoir reçu les précieux corps, »dit un historien de l'abbaye de Saint-Denis[1], et, les »ayant dévêtus de leur sacrée tunique, cilice, chausses »et autres habits et vestements, leur donna sépulture. » Bientôt elle leur éleva un tombeau, que les nouveaux chrétiens entourèrent d'une chapelle qu'on nomma *chapelle des Martyrs.*

Une femme célèbre disait, à propos de ce voyageur sans tête : *Cela n'est pas surprenant : il n'y a que le premier pas qui coûte.* Toutes les fables burlesques ou

[1] Doublet, *Histoire de l'Abbaye de Saint-Denis en France*, page 95.

ridicules, même indécentes, qui remplissent l'histoire des saints, ont pris naissance de l'oisiveté des cloîtres. L'abbé Hilduin, qui le premier appliqua cette fable à saint Denis, dit que ce saint était le même que saint Denis l'aréopagite, évêque d'Athènes.

Plusieurs chroniqueurs attribuent à sainte Geneviève l'honneur d'avoir élevé la première chapelle de Saint-Denis. Là, plusieurs miracles s'opérèrent en faveur de la jeune fille, pendant ses fréquents pèlerinages; elle-même y fit plusieurs miracles « guérissant les démonia»ques, chassant les malins esprits par le seul signe de »de la croix; et même, par plusieurs fois, le diable »ayant éteint le cierge qu'elle tenait allumé en ceste cha»pelle sans être approché d'aucune lumière, il était à »l'instant rallumé par l'ange; mais bien davantage : »ce même cierge, quoy qu'allumé, ne se consommait »point et a ésté gardé, par le moyen duquel depuis plu»sieurs personnes fébricitantes ont été guarries [1]. »

Cette chapelle fut remplacée par une magnifique église bâtie à quelque distance, fondée ou seulement enrichie, au VII[e] siècle, par le roi Dagobert.

Le concours des chrétiens qui venaient par dévotion visiter les tombeaux des saints martyrs avait insensiblement formé un village autour de la chapelle. L'église et le monastère attirèrent de plus en plus et des pèlerins et des habitants, en sorte que, du temps de l'abbé Suger, on disait déjà la *ville de Saint-Denis*.

La première clôture de cette ville est due à Charles-le-Chauve : c'est lui, du moins, qui la fit commencer en 869; elle comprenait outre le monastère un terrain assez

[1] Doublet, *Histoire de l'Abbaye de Saint-Denis en France*, page 158.

étendu. Les habitants qui voulaient se mettre en sûreté se retiraient à l'abri de ces fortifications, qu'ils nommaient *le château* : cette enceinte devint peuplée en peu de temps et se remplit d'églises et de chapelles dont nous parlerons plus tard ; mais les paroisses de Saint-Martin, de Saint-Marcel et de Sainte-Croix se trouvèrent en dehors.

« Ce qu'il y a de certain, dit l'abbé Lebeuf [1], c'est »que... l'église de Saint-Martin de l'Estrée et celle de »Saint-Marcel furent les premières églises paroissiales »du lieu. Le peuple s'était bâti des maisons primitive»ment sur le bord du grand chemin où étaient ces églises. »La basilique du sépulcre des saints était à l'écart et »dans un lieu solitaire, où l'on n'érigea des titres de »paroisses que fort tard et seulement depuis la clôture »commencée à l'occasion des guerres des Normands. »

Passons à l'histoire de l'abbaye.

§ II.

HISTOIRE DE L'ABBAYE DE SAINT-DENIS.

Première période. Le VII[e] siècle est fertile en fondations religieuses. Les crimes les plus atroces ont souillé cette époque ; et il n'y avait pas un criminel qui ne se crût obligé à quelque fondation religieuse pour désarmer la colère céleste ; ainsi, des crimes commis ont donné naissance à la plupart des couvents, des églises ou des chapelles dont la France était autrefois hérissée ; les prêtres, parties intéressées, fortifiaient ces idées absur-

[1] *Histoire du diocèse de Paris*, tome III, page 175.

des, et accaparaient ainsi, dans leurs paisibles retraites, des biens immenses dont, trop souvent, se trouvaient dépouillés de malheureux enfants, victimes de la crédulité de leurs pères. De là ces richesses scandaleuses entassées dans les cloîtres, avec une telle rapidité que, plusieurs fois dépouillés par les rois, les moines n'avaient besoin que de quelques années pour reparaître aussi riches et aussi puissants que jamais.

L'origine des monastères est presque aussi ancienne que le christianisme. Les premiers moines furent des laïcs qui se retiraient dans la solitude pour vaquer uniquement à la prière, au jeûne et aux autres exercices de dévotion; ils méditaient l'écriture sainte et travaillaient de leurs mains. Le nombre des cénobites se multiplia bientôt d'une manière considérable, surtout en Orient et dans l'Égypte. Il était alors très facile de former des monastères ; il ne fallait que du bois et des roseaux pour construire des cellules dans des lieux inhabités et au milieu des forêts; on ne demandait ni rentes, ni dotations. Les moines alors n'étaient à charge à personne : ils se rendaient au contraire utiles au public par leurs aumônes; ils vivaient de la sueur de leurs fronts.

Il en fut autrement à Saint-Denis : l'Abbaye, dès sa fondation, fut une des plus riches et des plus célèbres de France.

Nous avons vu Dagobert élever une église à saint Denis : voici comment certaines chroniques en racontent la fondation.

Dagobert, fils de Clotaire II, fatigué sans doute des contraintes que lui faisait éprouver son gouverneur, résolut de s'en venger. En l'absence de son père, il

s'arma d'un couteau, saisit son maître par la barbe, la lui coupa et avec elle un morceau du menton : chose infamante dans ce temps-là; puis, aidé de ses gens, il l'accabla de coups de bâton. Craignant ensuite le châtiment de cette violence, il évita l'arrivée de son père; et, se souvenant qu'un jour, poursuivant un cerf à la chasse, l'animal aux abois s'était sauvé dans la chapelle des saints martyrs, et que ses chiens, malgré tous leurs efforts, n'avaient pu dépasser le seuil de la porte, bien que cette porte fût entièrement ouverte, il se réfugia aussi dans la chapelle des martyrs où il passa la nuit; le roi envoya plusieurs fois des gens pour le prendre, mais ils furent toujours arrêtés par une main invisible. Le saint fit plusieurs autres miracles en faveur de cet enfant rebelle. « Pendant les allées et venues des gens du roi, »dit un ancien auteur [1], le prince Dagobert s'endormit, »auquel saint Denis apparut en vision, lui promettant »de le garantir contre la fureur de son père, et l'assu»rant même qu'il lui succéderait au royaume pourvu »qu'il lui fît bâtir un mausolé et un temple. » Doublet fait apparaître, à Dagobert, les trois saints « ayant la »face luisante comme le soleil, » et il rapporte le discours qu'ils lui tinrent. En reconnaissance de cette protection céleste, Dagobert ordonna la construction d'une nouvelle église, qu'il fit décorer magnifiquement. «Or, »ceste église, quoique moins grande qu'elle est de pré»sent, estait si enrichie d'or et de pierres précieuses que »c'estait une chose admirable; et, à l'endroit où devaient »reposer les sacrez corps des bienheureux martyrs, le

[1] Des Rues, *les Antiquitez, Fondations et Singularitez des plus célèbres villes*, etc., pages 84 et 85.

»tout fut couvert d'argent, tant par le dedans que dessus »la couverture de l'église [1]. »

On a même dit que le prince y avait fait porter des dépouilles enlevées à d'autres église; Felibien [2] réfute cette opinion; mais il est du moins obligé de convenir que, selon toute probabilité, il en coûta à Saint-Hilaire de Poitiers deux portes de bronze d'une grande richesse. «Quoi qu'il en soit, ajoute-t-il, on voit du moins que »les écrivains des derniers siècles conviennent avec les »plus anciens, que Dagobert n'épargna rien de tout ce »qu'il crut pouvoir contribuer à l'ornement de l'église »de Saint-Denis. »

La dédicace de cette église fut toute particulière: nous en rapportons les circonstances, parce qu'elles peuvent donner la clef des nombreux miracles dont nous parlent les légendaires, et montrer quels étaient, dans ces temps d'ignorance, la crédulité des uns et le charlatanisme des autres.

Le jour de la consécration était arrêté; tous les préparatifs étaient faits pour le 24 février 636; un grand concours de peuple s'était rendu la veille pour assister à la cérémonie et se disposait à passer la nuit dans l'église; mais on eut soin de l'en chasser; et il ne resta dans un coin qu'un pauvre lépreux inaperçu.

Pendant la nuit il vit tout-à-coup une grande lumière, qui entrait par une des fenêtres et remplissait toute l'église de « clarté et splendeur; et ensuite de ceste lumière »notre sauveur et rédempteur Jésus-Christ, revêtu »d'habits sacerdotaux et pontificaux, accompagné des

[1] Doublet, *Histoire de l'Abbaye de Saint-Denis*, tome I, page 164.
[2] *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Denis en France*, pages 10 et 21.

»grands apostres sainct Pierre et sainct Paul, aussi du »glorieux apostre des Gaules, sainct Denys, et de ses »compagnons, sainct Rustic et sainct Éleuthère, lesquels »lui ministroient, et pareillement d'une troupe de saincts »et sainctes et d'anges; lequel consacra ceste saincte »église de sa divine main, et dédia de sa sacrée bouche; »fit les cérémonies accoutumées, chemina processionel»lement tout à l'entour suivi des apostres et saincts, »arrosa le pavé d'eau bénite, imprima avec l'huile »céleste, es parois et murailles, les marques et caractères »de consécration et de dédicasse [1]. »

Pendant la procession, Jésus-Christ découvrit le lépreux et lui commanda de rapporter fidèlement « et »faire entendre au roi Dagobert, aux prélats et grands »seigneurs assemblez près de lui ce qu'il avait veu, et »qu'il n'estait plus besoin de dédier et consacrer icelle »église. »

Le lépreux objecta sa maladie contagieuse et sa pauvreté, disant qu'il ne pourrait jamais avoir accès auprès d'un aussi grand roi que Dagobert; mais Jésus-Chrit « prenant ce pauvre infecté par le haut de la teste, »lui ôta toute ceste peau couverte de lèpre, et la »jeta contre la paroy où elle demeura miraculeusement »attachée, représentant le visage et face d'où elle était »sortie, le malade demeurant sain et net, et sa chair »aussi belle et plus que celle d'un jeune jouvenceau. » Ce miracle achevé, Jésus-Christ et sa suite s'en retournèrent comme ils étaient venus. Le bénédictin Doublet, s'appuyant sur des légendes, raconte le tout de bonne foi.

[1] Doublet, pages 165 et 166.

L'ex-lépreux eut, en effet, accès auprès de Dagobert, qui quitta son palais de Clichy, et courut en hâte à Saint-Denis ; il put se convaincre par lui-même de la vérité du fait. Les corps des martyrs furent alors transférés de l'ancienne chapelle dans la nouvelle église.

Le prince établit ensuite des religieux dans le monastère, qu'il dota richement, et auquel il conféra des priviléges et immunités très étendus ; il disait quelquefois qu'il donnerait tant de biens à l'abbaye de Saint-Denis, que, quelque chose qui lui arrivât, il lui en resterait toujours assez : l'abbaye naissante fut en effet une des plus riches du royaume.

En l'an 635, il donne à ce monastère le château de Saint-Denis, mais cette chartre est fausse. Celle, où en 635, il donne des biens aux pauvres matriculaires de cette abbaye n'a point le même vice : elle sert à établir que les abbayes avaient, comme les églises cathédrales, des pauvres matriculaires qu'elles nourrissaient et logeaient. Il existe une vingtaine de chartres où Dagobert donne des biens considérables à cette abbaye ; mais, comme il est dit dans l'*Histoire de Paris*, sur vingt chartres attribuées à ce roi en faveur de l'abbaye de Saint-Denis, il en est seize qui sont reconnues complètement fausses, deux paraissent douteuses, deux autres ont été jugées exemptes de faussetés [1].

Parmi les priviléges accordés à l'église, on doit remarquer celui qui portait qu'en considération de sa divine consécration, eu égard aussi à la délivrance visible du roi, elle ne dépendrait d'aucune puissance

[1] *Histoire de Paris*, tome I, 6e édition, page 159.

ni juridiction ecclésiastique autre que celle du pape; que les prélats, les princes, les seigneurs et le peuple français lui rendraient les mêmes honneurs qui étaient rendus par les Italiens à l'église de Saint-Pierre et de Saint-Paul à Rome; qu'elle jouirait en France de la même autorité, des mêmes immunités, prééminences et prérogatives dont jouissait cette dernière église.

Un autre privilége portait que tout criminel, même de lèse-majesté, qui se retirerait dans la juridiction de l'église de Saint-Denis, ne pourrait plus être inquiété, parce que, dit la chartre : « Si le Dieu tout puissant par »l'intercession de saint Denis et de ses compagnons, a »protégé dans ce lieu sacré une brute, un cerf, il est »bien plus convenable que des hommes coupables de »crimes quelconques soient protégés par la même »main. »

Ce roi donna de plus à l'abbaye de Saint-Denis cent vaches par an pour la nourriture des moines, et huit mille livres de plomb, aussi par an, pour l'entretien de la couverture de l'église.

Dagobert mourut en l'an 638; son corps fut porté dans l'église qu'il avait élevée à Saint-Denis; on imita cet exemple pour plusieurs de ses successeurs; et cette église devint le tombeau privilégié des rois. Les successeurs de Dagobert voulurent encore lui ressembler par un autre point : presque tous contribuèrent à enrichir l'abbaye qui devait recevoir leurs cendres.

Les annalistes de Saint-Denis font connaître la succession des abbés qui ont gouverné le monastère; un très petit nombre mérite une mention; mais il y a une remarque générale à faire, avec l'abbé Lebeuf, c'est que presque toutes les anciennes abbayes de moines, du dio-

cèse de Paris, ont eu quelque saint pour premier abbé, « et que celle de Saint-Denis, qui les a surpassées »en célébrité, dès son origine, n'a pas eu le même avan»tage, et ne peut produire aucun abbé qui s'y soit sanc»tifié et qui ait mérité d'être canonisé par l'église de »Paris [1]. »

Charles Martel fut enterré en grande pompe à Saint-Denis; mais Charles Martel avait dépouillé le clergé pour s'attacher les gens de guerre; les moines résolurent de faire intervenir le ciel en leur faveur. Un saint Euchère, évêque d'Orléans, eut, en conséquence, une révélation qui lui montrait l'âme de Martel condamnée à la damnation éternelle. Le roi Pépin, instruit du fait, chargea le saint évêque et l'abbé Fulrad, de visiter le tombeau de son père. Ceux-ci « trouvèrent un serpent »horrible et hideux dans le cercueil; et le sépulcre »tant noir qu'il semblait que le feu y eût passé, tesmoi»gnage de l'ire de Dieu contre ce prince, qui avait » molesté les prélats, et iceux envoyé en exil, et parti»culièrement ce saint évesque [2]. » C'était un avis aux princes.

Aussi Pepin suivit-il une autre marche que son pére : craignant sans doute que le ciel se déclarât aussi contre lui, il pensa à le désarmer, en faisant servir à ses projets d'élévation Fulrad, abbé de Saint-Denis, qu'il envoya vers le pape Zacharie [3], et en consacrant des sommes considérables à l'agrandissement de l'église de Saint-Denis; le ciel favorisa son usurpation.

[1] *Histoire du diocèse de Paris*, tome III, page 188.
[2] Doublet, page 179.
[3] Félibien, *Histoire de l'Abbaye de Saint-Denis*, page 43.

Pepin est le premier roi qui ait reçu de la main du clergé la couronne royale.

Quoiqu'en 752 ce roi eût déjà été proclamé roi à Soissons, par les Francs, et dûment sacré par Boniface, évêque de Mayence, il se fit une seconde fois sacrer, en 754, dans l'église de Saint-Denis, par le pape Étienne II, qui vint exprès pour cette cérémonie. Ce pape profita de l'occasion et sacra ses deux fils, Charles et Carloman, releva le nouveau roi et tous les Francs, du serment de fidélité qu'ils avaient prêté au roi Childéric; puis, il lança d'avance une sentence d'excommunication, contre ceux qui, à l'avenir, entreprendraient d'élever sur le trône une autre famille. Ainsi cette excommunication atteignait les chefs de la troisième race des rois Francs. Le pape était disposé à tout accorder à Pépin, parce qu'il avait besoin de lui pour repousser les troupes du roi des Lombards.

Sous le règne de ce prince, l'édifice qu'avait élevé Dagobert fut détruit et remplacé par un nouveau plus spacieux, qu'on n'acheva que sous Charlemagne; la dédicace en fut faite en février 775, en présence du monarque qui voulut entourer cette cérémonie de toute la solennité possible.

Dès-lors les abbés et religieux de Saint-Denis commencèrent à jouer un rôle dans les affaires politiques de France; et, sans parler de quelques-uns employés dans des négociations comme conseillers des rois, nous devons citer Turpin, chancelier de Charlemagne, l'un de ses confidents les plus intimes; et l'abbé Hilduin, employé comme ambassadeur, par Louis-le-Débonnaire [1].

[1] L'abbé Hilduin conspira contre cet empereur, qui l'avait comblé de bien-

Il paraît que l'abbaye de Saint-Denis fut l'une des premières où se fit sentir la nécessité d'introduire la réforme. Au commencement du IXe siècle, la ferveur des moines était bien refroidie. « Le relâchement y »devenait plus grand de jour en jour, dit Félibien; on »n'y reconnaissait plus ni régularité, ni discipline; la »plupart des religieux (si toutefois on doit les appeler »ainsi) avaient quitté l'habit monastique, et s'étaient »transformés en chanoines, pour vivre avec plus de »licence [1]. » Le mal était si grand, qu'on fut obligé, en 815 ou 816, d'envoyer dans un petit monastère dépendant de Saint-Denis, ceux de la communauté qui étaient encore revêtus de l'habit religieux, et qui gardaient, quoiqu'imparfaitement, les lois de leur profession; quelques années plus tard, c'est-à-dire en 832, l'abbé Hilduin exécuta la réforme tentée avant lui; il y avait alors à Saint-Denis cent cinquante moines.

Bientôt après cette réforme, le monastère fut mis en commende par Charles-le-Chauve; et, comme l'abbaye avait de grandes richesses, la dignité abbatiale fut très recherchée. Le premier abbé commendataire fut Louis, proche parent du roi. On vit plus tard dans la même charge le roi Eudes et le prince Robert, comte de Paris, qui fut plus tard roi de France. Hugues-le-Grand, Hugues

faits. C'est encore cet abbé qui substitua au saint Denis, honoré dans l'église de son abbaye, un saint du même nom, Denis l'Aréopagite, premier évêque d'Athènes. Il composa même, d'après plusieurs légendes mensongères, la fable où l'on dit que saint Denis, après avoir été décapité, se releva, prit sa tête entre ses mains et la porta jusqu'au lieu de son tombeau; et il imagina de donner à saint Denis deux compagnons Éleuthère et Rustique. Cette époque était l'âge d'or des monastères, le temps des impostures et des fraudes pieuses.

[1] *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Denis*, page 68. *Voyez* aussi la page 70.

Capet, son fils, furent aussi abbés de Saint-Denis, quoique laïques, ce qui, assure le bénédictin Doublet, « est un abus intolérable et plein de damnation. » Remarquons que l'abbaye fut, dans le même temps, exposée à un fléau plus grand : les Normands s'en emparèrent et la mirent au pillage.

Parvenu au trône, Hugues Capet rendit aux religieux la faculté qu'ils avaient perdue depuis Charles-le-Chauve, de choisir leur abbé. « Aussi, ajoute Doublet, Charles-»le-Chauve a esté chastié de la main toute-puissante de »Dieu, et son royaume osté pour avoir introduit les »commandes; et le roi Huë Capet, bien qu'usurpateur »de la royauté, béni du même Dieu pour avoir rendu la »liberté et l'élection à l'église [1]. » Le moine Doublet parlait ainsi sous le règne de Louis XIII.

Parmi ces abbés il faut citer Adam, qui plaida contre Louis-le-Gros, pour le maintien des biens, immunités et priviléges du monastère, et contraignit, à main armée, plusieurs seigneurs du pays chartrain à cesser leurs violences envers les sujets de l'abbaye. Cet abbé a des titres à la reconnaissance publique : c'est lui qui abolit les servitudes personnelles et corporelles des sujets de l'abbaye. Il eut pour successeur le fameux Suger.

Suger était déjà en crédit avant son élection; son premier acte fut d'émanciper les habitants de Saint-Denis ; cet affranchissement eut lieu sous Louis-le-Gros. Suger fut très utile au roi, dans ses guerres avec les Anglais et l'empereur d'Allemagne; il marcha constamment à la tête de ses vassaux. Louis reconnut d'aussi grands services en comblant l'abbaye de biens; il déposa

[1] Tome I, page 218.

dans l'église la couronne de son père, qu'il retenait injustement, dit Suger, parce que, de tout temps, les moines de Saint-Denis eurent droit sur les couronnes des rois, après leur mort. Il confirma aussi au monastère la haute, moyenne et basse justice, et lui fit plusieurs autres dons de grand prix.

On croit que ce fut sous le règne de Louis-le-Gros, que, pour la première fois, l'oriflamme, petit drapeau ou gonfanon, dont se servaient les abbés dans leurs guerres privées, parut dans les armées royales. Les rois furent persuadés que ce drapeau était miraculeux et garantissait la victoire. Il remplaça la chape de saint Martin, que nos rois, auparavant, pour le même objet, faisaient porter dans leurs armées [1]. Au bout d'une lance recouverte de lames de cuivre doré, était un petit drapeau rouge découpé en trois pointes, qui se terminaient en houpes de soie verte; ce drapeau était *un peu plus grand qu'une guimpe*, comme le dit un écrivain du XII[e] siècle, Guillaume Guiart. Voici la description qu'il en donne :

Oriflamme est une bannière,
Aucun poi plus forte que guimple,
De cendal roujoyant et simple,
Sans pourtraiture d'autre affaire.

Suger fut digne d'éloges. Régent du royaume, il justifia le choix du prince : il avait les qualités d'un grand ministre. Il réforma son monastère et donna le premier l'exemple de la réforme. A la vérité, il ne pensa pas comme saint Bernard, dont les déclamations détrui-

[1] *Voyez* Glossaire de Ducange, au mot *Auriflamma*.

sirent ses sages projets. Il ne fut pas saint comme lui; mais il fut prudent, raisonnable, modéré, et aurait pu, par sa sage politique, soulager les Français, si ce saint Bernard, qui avait toutes les vertus contraires, n'en eût causé le malheur par ses sermons et ses fausses prophéties. « Saint Bernard, a dit l'abbé Raynal, avait »l'air et l'autorité d'un homme inspiré; Suger, les sen»timents et la conduite d'un homme de bon sens. Un »sage n'a jamais raison auprès de la multitude, contre »un enthousiaste. Les déclamations de l'un l'empor»tèrent sur les vues de l'autre, et le zèle triompha de »la politique. »

On peut juger de la richesse de l'abbaye à cette époque par ce qu'on lit dans Suger [1].

A Saint-Denis, l'abbé accrut de quatre-vingts le nombre des maisons situées autour de l'abbaye, racheta tous les droits de différents seigneurs, sur cette ville et sur la châtellenie du Tremblay, où il fit construire une forteresse.

Il acheta une maison à Paris. Il fit restituer à l'abbaye le beau prieuré d'Argenteuil.

Il s'assura du revenu du comté du Vexin, appartenant au monastère, et tenu de lui, par Louis-le-Gros. Il augmenta considérablement celui de la châtellenie de Cormeilles en Parisis, ainsi que des villages d'Ony, de Centnois (Sanois), Franconville, Montigny et Louveciennes; des châtellenies de Trappes et de Tergy, tant en argent qu'en vin, grain, dîme. Il donna la seigneurie de Vernouillet à l'infirmerie, pour y faire soigner les religieux malades.

[1] *De rebus in administratione suâ gestis.*

Il fit bâtir le village de Vaucresson, l'église et la maison seigneuriale, dont l'emplacement n'était jusque-là qu'un désert et un repaire de voleurs.

Il dégagea de nombreuses redevances les villages du Mesnil-Saint-Denis, de Dampierre et autres villages dans la vallée du château de Chevreuse.

Il fit élever des bâtiments, fit faire beaucoup d'augmentations et améliorations aux seigneuries et prévôtés de Guyllelnal, Monarville, Thoury, Rouvray, Vilaines, Feins, Vendrouillers, Poionville et autres, situées dans la Haute-Beauce.

Il affecta à la chaussure des religieux le revenu de la seigneurie de Beaulne en Gatinois, qui embrasse quatre lieues d'étendue, après l'avoir déchargée de nombreuses redevances et y avoir ajouté plusieurs pièces de terre et de vignes.

Il déchargea de la dîme le village de Barville, où il fit construire une maison seigneuriale.

Joignez à cela que Suger fit bâtir plusieurs prieurés, où il établit des religieux de Saint-Denis.

Quant à l'église, Suger la fit de nouveau démolir, du moins en grande partie, et en fit reconstruire une plus majestueuse. Le portail et les deux tours qu'on voit aujourd'hui, datent de cette époque. Il fit d'abord abattre une espèce de porche en saillie, d'un style lourd, placé au-devant du grand portail, et que Charlemagne, par respect pour la mémoire de son père, avait fait élever pour sa sépulture [1].

[1] Gilbert, *Nouvelle Description historique de l'Église de Saint-Denis.* Suger fit replacer ce tombeau où il l'avait trouvé; car, en 1812, en fouillant pour faire le massif d'un nouveau perron au-dehors du portail, à un peu plus de

Suger voulut que l'intérieur de l'église répondît à l'extérieur : il fit d'abord construire un riche tombeau, où furent déposés les corps des saints martyrs Denis, Rustique et Éleuthère, conservés jusque-là dans l'ancien caveau où Dagobert les avait fait placer.

On lui doit les portes de fonte, travaillées au ciseau, dorées d'or moulu, et sur lesquelles était représentée l'histoire de la passion, de la résurrection et de l'ascension de Jésus-Christ; un christ d'or massif, du poids de quatre-vingts marcs, attaché à une croix richement émaillée, et ayant à ses pieds les quatre évangélistes, (ouvrage des plus habiles orfèvres de l'époque); des tables d'or, dont le travail égalait la richesse : ces tables étaient ornées de toutes sortes de pierres précieuses, de rubis, de saphirs, d'émeraudes, de topazes.

L'église de Saint-Denis lui devait encore une table de vermeil, un lutrin garni d'ivoire, où était sculptée une partie de l'histoire ancienne, avec un aigle d'un travail admirable, doré d'or moulu; des vitres peintes à grands frais[1]; sept chandeliers richement émaillés; un grand calice d'or du poids de cent quarante onces, orné d'hyacinthes et d'éméraudes; un vase précieux, d'une seule émeraude, fait en forme de gondole, acheté soixante marcs d'argent, somme considérable à cette époque;

trois pieds en avant de la principale porte d'entrée, on trouva le cercueil que les savants ont cru être celui de Pépin (*Voyez*, dans les *Mémoires de l'Institut*, classe des Inscriptions et Belles-Lettres, un Mémoire de M. Brial, et le rapport sur les travaux de cette classe, juillet 1812).

[1] Une partie des vitraux, exécutés par ordre de Suger, a été replacée par M. Debret, architecte, dans les chapelles du chevet. Ils représentent l'histoire de Moïse, l'arbre de Jessé, quelques allégories de l'Apocalypse, et le portrait de l'abbé Suger, dont le nom est gravé sur une légende (B).

enfin beaucoup d'autres objets rares et curieux, dont il serait trop long de faire ici l'énumération.

Le vase d'émeraude avait été engagé par Louis-le-Gros; ce monarque ne pouvant le racheter, l'abbé de Saint-Denis obtint l'autorisation de le faire; ceci peut donner une idée de la puissance relative du trône et du clergé, car, où sont les richesses, là est ordinairement la puissance.

2e *Période*. L'abbaye de Saint-Denis était parvenue au plus haut degré de splendeur qu'elle pouvait atteindre; son opulence ne s'accrut guère et resta stationnaire. Mais elle conserva l'influence qu'elle s'était acquise; plusieurs abbés jouèrent un rôle important dans l'État, bien que la célébrité d'aucun n'ait égalé celle de Suger.

Peu de temps après la mort de Suger, Philippe II donna à l'abbaye de Saint-Denis tous ses bijoux et toutes ses pierreries qui, selon Guillaume de Nangis, valaient au moins 12,000 livres, sous la condition de fonder vingt religieux qui devaient prier Dieu à perpétuité, pour le repos de son âme.

Vers la même époque, furent aussi donnés à l'église de Saint-Denis trois des corps des onze mille vierges martyrisées à Cologne. Le Bréviaire les nomme *Panafreda*, *Secunda* et *Simabaria;* ce don est de 1167. On sait que ces onze mille vierges n'étaient qu'une seule vierge.

Du temps de saint Louis, Saint-Denis eut pour abbé Mathieu de Vendôme, auquel le prince laissa, pendant son second voyage d'outre-mer, les rênes de l'État, comme Louis-le-Jeune les avait autrefois confiées à Suger.

Mathieu de Vendôme eut aussi de commun avec

Suger, d'enrichir considérablement son abbaye. « Ce »dévotieux et pieux abbé, dit le moine Doublet, fit »faire le grand chef de Saint-Denis beaucoup plus riche »que n'avait fait l'abbé Suger, avec la mitre et les »deux pendants, le tout d'or massif (excepté le visage »et le col qui sont creux) et enrichi partout de saphirs »très exquis et autres pierres précieuses, et aussi de »belles et grosses perles orientales; ensemble trois »anges d'argent doré, chacun de la hauteur de plus d'un »pied, qui portaient ce sacré chef.

»Il amplifia et augmenta grandement l'abbaye de »Saint-Denis, tant en bâtiments qu'en domaines : ce qui »est la cause pourquoi on célèbre tous les ans, en »l'église, un anniversaire pour le repos de son âme. »

C'est cet abbé Mathieu de Vendôme, qui, lors des funérailles de saint Louis, en présence de son successeur au trône, repoussa l'archevêque de Sens et l'évêque de Paris, venus pour assister à cette cérémonie funèbre, et leur ferma brusquement la porte de son église. Ces abbés se croyaient des potentats, et méprisaient les évêques. Ils étaient fort orgueilleux : on sait que l'abbé Suger lui-même, pendant longtemps, ne marchait jamais qu'à la tête de six cents chevaux, et que ce sont les remontrances de saint Bernard qui le décidèrent à renoncer à ce faste peu convenable à un religieux.

Voici ce que l'abbé Velly rapporte sur la conduite brutale de Mathieu de Vendôme, à l'égard des deux prélats que cet abbé ne voulait pas admettre dans son église, avec leurs vêtements pontificaux.

«Il fallut, dit-il, que les deux prélats allassent quitter »les marques de leur dignité au-delà des limites de la »seigneurie de l'ambitieux solitaire. Jusqu'à ce que cela

»fût exécuté, le roi et tous les barons de France attendirent patiemment à la porte, qu'on pouvait, dit un »judicieux écrivain, qu'on devait peut-être même enfon»cer [1]. » Selon le père Daniel, encore plus ami des moines que des rois, « ce sont là des choses qui se »souffrent en de certaines conjonctures, et dont on est »surpris en d'autres temps. » Mais qu'eût dit l'impérieux abbé, s'il eût vu le convoi tout entier revenir sur ses pas, et son abbaye déshéritée du privilége productif de recevoir le cadavre des rois? La faiblesse des uns fait toute la force des autres; qu'on leur résiste, ils ne sont rien. On put le voir à la mort de Philippe III : le cœur du roi fut donné aux frères Prêcheurs de Paris, et ses entrailles enterrées à l'abbaye de La Noë, en Normandie. Les moines de Saint-Denis, qui n'eurent que les os du prince, portèrent plainte en Sorbonne, usèrent de toute leur influence, et les docteurs de tout leur savoir, pour faire rétracter les dons faits aux frères et à l'abbaye. Après une délibération très sérieuse, les docteurs décidèrent gravement que le roi n'avait pu donner, ni les Bénédictins céder, ni les frères Prêcheurs retenir le cœur du feu roi, sans une dispense expresse du pape. Philippe IV fut ferme et les religieux de Saint-Denis étonnés.

L'abbé Eudes Clément avait commencé, en 1231, à reconstruire l'église de Saint-Denis [1]; Mathieu de Vendôme fit continuer et achever, en 1281, cette construction. Alors le monastère renfermait deux cents religieux.

[1] *Histoire de France*, in-12, tome VI, page 276.

[1]. Il lui fallut, pour entreprendre cette construction, le consentement du roi

En 1411, on n'en comptait plus que soixante-dix, mais cinquante-deux étaient placés dans les prieurés et prévôtés dépendant du monastère, et dix dans le collége de Saint-Denis à Paris.

Depuis cette époque, l'abbaye eut plusieurs abbés recommandables par leur opulence et leur pouvoir; quelques-uns occupèrent des emplois éminents auprès des rois de France, surtout depuis que cette abbaye fut retombée en commende sous François Ier. Alors les maisons de Bourbon et de Guise donnèrent plusieurs abbés au monastère; Louis, cardinal de Bourbon, le premier des abbés commendataires de l'abbaye de Saint-Denis et d'un grand nombre d'autres, entra en exercice en 1529, et fut, en 1552, lieutenant-général des armées de Henri II.

L'abbé et les religieux de Saint-Denis travaillèrent à ramener Henri IV aux pratiques de la religion catholique.

Les premiers moines de Saint-Denis furent des bénédictins, et suivirent la règle de saint Benoît; mais, dans la suite, corrompus par l'opulence, ils adoptèrent des principes, une façon de vivre et un costume différents de ceux de leur première institution. Ils eurent des priviléges et des prérogatives étrangers aux autres couvents du même ordre; en sorte qu'on put les regarder presque comme les chefs d'une nouvelle institution, qui avait des prieurés dispersés dans plusieurs provinces, et même dans plusieurs royaumes de la chrétienté; aussi donna-

saint Louis, de la reine Blanche sa mère et d'autres prud'hommes; il n'osait pas faire abattre la vieille église qui, suivant la tradition, avait été consacrée par Jésus-Christ en personne (*Annales de saint Louis*, par Guillaume de Nangis).

t-on quelquefois à ces moines le nom de *Dionisiani* au lieu de celui de *Benedictini*. On sait d'ailleurs qu'ils ne reconnaissaient de supérieur que le pape, dont ils dépendaient immédiatement.

Ce monastère jouissait de la prérogative d'être dépositaire de la couronne, du sceptre, de la main de justice, des vêtements et des ornements royaux qui avaient servi aux sacres et aux couronnements. Ces vêtements et ornements étaient portés à Reims, par l'abbé et les religieux de Saint-Denis, qui se les appropriaient après la cérémonie; les dépouillés et les insignes des rois, des reines et des enfants de France, leur appartenaient aussi.

Voici à cette occasion une anecdote qui mérite de trouver place ici : « Au service funèbre de la dauphine, »en allant à l'offrande, je portais le cierge, *nota bene* »avec des pièces d'or, à l'évêque qui chantait la grand'- »messe et qui était assis dans une chaise à bras auprès »de l'autel. Ce prélat voulut le donner à ceux qui l'as- »sistaient, et qui étaient des prêtres de la chapelle du »roi; mais les moines de Saint-Denis accoururent à »bride abattue, prétendant que le cierge avec les pièces »d'or leur revenaient de droit. Ils se jetèrent sur l'évêque »dont le fauteuil commença à chanceler, et lui firent »tomber la mitre de la tête. Si j'étais restée encore un »moment, l'évêque, avec tous les moines, serait tombé »sur moi; aussi je descendis à la hâte les quatre mar- »ches de l'autel, car j'étais encore leste; et je contem- »plai cette bataille, qui me parut si comique, que je »ne pus m'empêcher de rire : tout le monde en fit »autant[1]. »

[1] *Mémoires sur la Cour de Louis XIV et de la Régence*, extraits de la

L'abbaye jouissait de beaucoup droits, productifs seulement, tels que droits de traverse par terre et par eau; droits sur le sel, droits du botage ou péage, forage, rouage; droits sur les foires de Saint-Denis, de Saint-Mathias, du Lendit, etc., etc.; de même, les pêcheurs qui prenaient quelques gros poissons dans la Seine, devaient, sous peine d'une amende considérable, le présenter à l'abbé de Saint-Denis.

Tout abbé, à son avènement, pouvait donner une lettre de maîtrise à chaque corps de métier, qui payait, tous les ans, le droit de cens; ce qui ne laissait pas d'être considérable. Mais les plus grandes richesses de l'abbaye consistaient dans les biens fonds qu'elle possédait, et dans les droits seigneuriaux qu'elle exerçait sur d'autres.

L'abbaye avait droit de justice spirituelle et temporelle; les appels des décisions en matière spirituelle allaient directement à Rome; et une chose à remarquer pour le temporel, c'est que l'official de Saint-Denis connaissait du crime de lèse-majesté dans certains cas [1].

Là se termine l'époque de la magnificence de Saint-Denis; car bientôt cette abbaye, fière de son indépendance ecclésiastique, allait recevoir la réforme de Saint-Maur, et rentrer dans la classe commune; bientôt cette abbaye, si fière de ses richesses, allait voir sa mense abbatiale unie à la maison des dames de Saint-Cyr. En 1692, cette mense valait 100,000 livres de rente. L'archevêque de Paris rentra dans sa juridiction, sur le territoire de

correspondance allemande de madame Élisabeth-Charlotte, duchesse d'Orléans, mère du régent, édit. de 1823, in.8o, pages 164 et 165.

[1] *Voyez un Arrêt du Parlement de Paris*, du 11 mars 1339.

Saint-Denis, par un traité qu'il fit avec les religieux, auxquels il laissa celle de l'enceinte de leur monastère. La seigneurie ou justice resta pareillement à l'abbaye; et les appels vinrent rarement au parlement.

L'abbaye fut supprimée en 1792, comme tous les couvents de France.

On a souvent fait des descriptions de l'église de Saint-Denis, de ses tombeaux et de ses richesses; notre intention n'est pas de copier ici tout ce qu'on en a dit; mais, comme de grands changements se sont opérés dans cette église, nous devons du moins dire quel était son état avant la suppression du monastère.

L'église de Saint-Denis, bâtie à plusieurs reprises, offre, dans l'irrégularité de ses parties, les différents goûts qui ont régné dans les différents siècles; cependant l'ensemble de ce vaste monument est d'un très beau gothique. Sa façade offre un reste de l'ancien bâtiment élevé sous Charlemagne. L'église fut rebâtie en 1231 par les bienfaits de la reine Blanche et de saint Louis. Le chœur et le chevet furent achevés en 1281 sous Philippe-le-Hardi.

Les trois portes toutes couvertes de bas-reliefs en bronze, autrefois doré en or moulu, et les figures grotesques qui les environnent, méritent l'attention des curieux.

Le grand buffet d'orgue porte sur une arcade de plus de 40 pieds de haut et de toute la largeur de la nef. C'est un ouvrage moderne dont Duval a été l'architecte.

Les grilles de fer qui sont au côté du chœur méritent

d'être remarquées par la beauté du travail; elles sont dues au frère Denis, ainsi que celles qu'on voit au-devant du chœur, dont la porte avait pour amortissement une croix d'or garnie de pierreries qu'on disait avoir été faite par saint Éloy.

Nous ne parlerons point de tous les tombeaux qu'on voyait dans le chœur : ce détail serait trop long et n'intéresserait ni l'artiste ni le philosophe. Les titres de prince et de roi ne sont plus rien aux yeux de la postérité; c'est la mémoire de l'homme vertueux, bienfaisant, du grand homme, qui inspire, après plusieurs siècles, le respect et l'admiration. On passe avec indifférence devant la poussière de vingt rois qui n'ont eu que le mérite d'être rois, pour se prosterner devant les tombeaux des Turenne, des Montesquieu, des Franklin. La magnificence des mausolées n'en impose pas; on s'y arrête, mais ce n'est point le prince, c'est l'artiste qu'on admire.

Dans le sanctuaire, au côté droit du maître-autel, était le tombeau du fondateur de l'abbaye. Les bas-reliefs qui ornent ce tombeau et qui ont été conservés par le zèle de M. Alexandre Lenoir sont curieux par l'extravagance du sujet, tiré d'une vision qu'eut un nommé Jean, ermite, habitant une petite île sur les côtes de Sicile. Cet ermite Jean raconta sa vision à un certain Ansoald qui, par hasard, passait dans ce canton; celui-ci, à son retour en France, la raconta à tout le monde. L'ermite Jean avait vu sur la mer l'âme du roi Dagobert tourmentée et déchirée à coups de verges, par des diables, de figures affreuses, qui l'entraînaient dans l'antre de Vulcain, *Vulcania loca*. Dagobert allait être dévoré par les flammes; mais, heureusement il s'avisa d'implorer le

secours de quelques saints qui, tout de suite, descendirent du ciel parmi des flots de lumière, et annoncèrent aux diables qu'ils étaient ceux que Dagobert avait invoqués. Les diables se rendirent à ces raisons; et Dagobert fut enlevé dans les airs par ses célestes défenseurs. Voilà à peu près ce que raconte le moine Aimoin[1], qui à l'extravagance de ce récit joint le mélange du sacré au profane. De cette aventure du roi Dagobert il induit qu'il faut bien se garder, sous quelque prétexte que ce soit, d'ôter dans les églises les ornements des saints : conclusion monacale qui semble rappeler l'enlèvement par Clovis II des lames d'argent du chevet de Saint-Denis, pour être distribuées aux pauvres. Les moines de Saint-Denis dirent tout haut, dans le temps, que Clovis II était un débauché, un ivrogne, un brutal; quelque temps après, ce roi les dédommagea amplement; et les moines assurèrent que Clovis était un grand roi, sage, vaillant, équitable, plein de religion et très agréable à Dieu.

Le tombeau de Dagobert représentait d'abord la figure du roi couchée; d'un côté était debout celle de Nantilde, sa femme, de l'autre celle de Clovis II, leur fils; au-dessus on lisait cette épitaphe assez récente :

CI GIT
DAGOBERT,
PREMIER FONDATEUR DE CÉANS,
ROI EN L'AN 632 JUSQU'A 645.

Le premier bas-relief au-dessus de la figure représentait ce que les diables firent souffrir à l'âme du roi

[1] Dans le dernier livre de son *Histoire de France*, ch. 35.

lorsqu'elle allait dans un bateau en l'autre monde, avec cette légende : « Saint Denis révèle à Jehan, anacho»reste, que l'âme de Dagobert est ainsi tourmentée. »

Le second bas-relief représentait toujours Dagobert dans sa nacelle, entouré de diables qui faisaient mille singeries et qui se précipitaient dans l'eau en voyant deux anges, dont l'un tenait une croix, l'autre un bénitier, et deux saints évêques crossés, mitrés, qui le tiraient de la nacelle. Les attitudes grotesques, les figures de ces diables, rendaient fort ridicule cette scène dévote. Un des diables, pour mieux séduire le bon roi, paraissait la tête et les épaules affublées d'un capuchon de moine.

Dans le troisième bas-relief, Dagobert était élevé au ciel par deux évêques qui le portaient dans un linceul, tandis que les anges tenaient des chandeliers et des encensoirs. Au-dessus on lit : « L'âme de Dagobert est »délivrée par les mérites de saint Denis, saint Martin »et saint Maurice. »

Ce tombeau paraît être du XIIIe siècle, temps où l'église fut reconstruite ; mais les inscriptions qui n'étaient que peintes, paraissaient par la forme des caractères appartenir au XVIe.

Dans la première chapelle, à gauche du chevet de l'église, était le superbe mausolée du vicomte de Turenne. On voyait ce héros expirant dans les bras de l'immortalité qui le couronnait de lauriers, et montrait l'empire sur lequel il remporta tant de glorieux avantages : ce groupe avait été exécuté par Tuby. Au-devant était un bas-relief de bronze représentant la dernière action de Turenne pendant la campagne de 1674, où, avec 5,000 hommes, il battit en différentes occasions plus de 60,000 ennemis; à la journée de Turkeim, il extermina une

grande partie de cette armée et contraignit l'autre à repasser le Rhin.

Deux figures de femmes étaient aux deux côtés du tombeau ; elles représentaient l'une la Sagesse, qui semblait étonnée du coup fatal qui enleva ce grand homme à la France, l'autre la Valeur, qui paraissait dans la consternation. Cette belle composition appartient au génie de Le Brun ; les figures sont de Marsy.

Ce mausolée était sans épitaphe, quoiqu'une table de marbre noir fût destinée à en recevoir une.

Au côté droit du chœur on voyait le tombeau de Bertrand Duguesclin, le plus brave guerrier et le meilleur capitaine de son temps. Les peuples, qui conservaient pour sa mémoire la plus grande vénération, l'appelèrent longtemps après sa mort *le bon connétable.* L'archevêque d'Auxerre prononça son oraison funèbre dans l'église de l'abbaye : c'est le premier exemple d'oraison funèbre prononcée dans une église.

Dans la même chapelle était aussi la figure de Louis de Sancerre, guerrier qui se distingua sous le règne de Charles V.

A côté était le tombeau d'Arnaud Guillem de Barbazan, qui servit la France avec distinction. Charles VII lui permit de porter dans son écusson les armes de France sans aucune brisure, et lui donna, dans des lettres-patentes, le titre de *Restaurateur du royaume et de la couronne de France*. Son tombeau était entièrement en bronze ; on lisait sur une table de cuivre adossée au mur l'inscription suivante :

En ce lieu gist souz cette lame
Fue noble homme à qui Dieu pardoint l'ame,
Arnaud Guillem, seigneur de Barbazan.

Qui conseiller et premier chambellan
Fut du roi Charles, septième de ce nom,
Et en armes, chevalier de renom,
Sans reproche, et qui aima droiture
Tout son vivant; par quoi sa sépulture
Lui a été permise d'être ici,
Priez à Dieu qu'il lui fasse merci. *Amen.*

Dans la sacristie, la mort et les miracles de saint Louis étaient peints sur les vitres; une de ces peintures représentait le bon roi à genoux, les épaules nues, se faisant fouetter par deux moines.

Le trésor de l'église de Saint-Denis était aussi un objet qui attirait un grand concours de curieux; un religieux complaisant expliquait au public toutes les pièces contenues dans cinq armoires. Nous ne citerons que les plus considérables.

Dans la première armoire, parmi plusieurs autres reliques où l'esprit de dévotion n'avait point nui à la richesse et au luxe, on remarquait deux images de vermeil, dont l'une représentait la sainte Vierge tenant en sa main droite une fleur de lis d'or, sur laquelle on lisait ces mots écrits en lettres d'or: *Des cheveux de Notre-Dame*[1]. En plusieurs autres endroits du royaume, on conservait aussi des cheveux de la sainte Vierge, notamment à l'abbaye de Chelles. Il a fallu sans doute que les apôtres eussent coupé les cheveux de sainte Marie avant son assomption dans le ciel.

Une image de la Vierge, tenant un reliquaire rempli de langes de l'Enfant-Jésus. Cette image avait été donnée

[1] Ce reliquaire se trouve aujourd'hui dans la collection du Louvre. Il avait été donné à l'abbaye par la reine Jeanne d'Évreux, qui fit faire en même temps une très belle Vierge en marbre, de grandeur naturelle, placée autrefois à Saint-Denis et aujourd'hui dans la sacristie de Saint-Germain-des-Prés (B).

par l'abbé de Mouceau, dont on y voyait les armes.

Dans la seconde armoire, était un buste de vermeil renfermant *le chef de saint Hilaire*, évêque de Poitiers, père et docteur de l'église. Sa mitre était toute couverte de perles et de pierreries, de même que l'orfroi qui était autour du cou de la figure. On y remarquait encore une superbe agate sur laquelle était représenté l'empereur Auguste [1]. La figure d'un empereur païen paraît un ornement bien profane, bien déplacé, sur la tête d'un saint aussi grand que l'était saint Hilaire;

Une croix d'or, enrichie de pierreries, contenant une *verge de fer* du gril sur lequel saint Laurent fut brûlé. L'on croyait que c'était un présent de Charles-le-Chauve;

Une image d'argent, qui représentait saint Léger, évêque d'Autun, tenant *un des yeux* qu'Ébroïn, maire du palais, lui avait fait arracher.

Un reliquaire contenant des *os du prophète Isaïe.*

Dans la troisième armoire étaient plusieurs reliques de saint Denis et de saint Louis; un reliquaire de vermeil représentant une main, et dans lequel était *un petit ossement de saint Denis*, que saint Louis portait dans ses voyages;

Une tasse de bois de Tamaris, dont on dit que saint Louis se servait pour se préserver du mal de rate; l'épée que le même saint portait dans son voyage de la Terre-Sainte;

Une couronne d'or, enrichie de pierreries, parmi lesquelles était un rubis : dans ce rubis était enchassée *une épine de la couronne de Jésus-Christ;*

[1] Cette agate est maintenant dans le cabinet des antiques de la Bibliothèque royale (B).

Un calice et des burettes de cristal, qu'on disait avoir servi à saint Denis.

La quatrième armoire renfermait, entre autres objets curieux,

L'oratoire de Charlemagne, reliquaire magnifique par l'or, les perles et les pierreries dont il était orné. Sur le haut était la représentation d'une princesse, que quelques antiquaires prennent pour Cléopâtre, et d'autres pour Julie, fille de l'empereur Titus;

Un vase d'agate orientale, le plus beau et le plus rare dans ce genre [1]. Les figures hiéroglyphiques qu'on y voyait étaient parfaites et d'un travail très précieux. Jean Tristan, sieur de Saint-Amand, croit que ce vase fut fait par ordre de Ptolomée-Philadelphe, roi d'Égypte, et qu'il représentait une fête célébrée en l'honneur de Bacchus : voilà bien des objets profanes confondus avec tant d'objets sacrés du christianisme;

Une Cléopâtre païenne de très mauvais exemple, et les anciennes bacchanales, fêtes qui n'étaient rien moins qu'édifiantes;

La tête d'un enfant, faite d'une agate orientale;

Un César-Auguste en agate [2].

Dans la cinquième, on remarquait une châsse couverte de lames d'argent et ornée de pierreries, dans laquelle était le *corps de saint Denis*, que le pape Innocent III avait donné aux religieux du monastère, qui, en 1215, se trouvèrent au troisième concile de Latran.

[1] Ce vase, ainsi que le camée de Julie, appartient au cabinet des antiques de la Bibliothèque royale (B).

[2] Ces deux objets font partie du cabinet des antiques de la Bibliothèque royale (B).

Dans une sixième armoire, on conservait le manteau royal qui avait servi au sacre de Louis XVI.

Dans cette salle, on trouvait plusieurs autres objets curieux, comme le portrait de la pucelle d'Orléans, son épée; ceux de plusieurs guerriers de son temps; la chaise de bronze doré de Dagobert [1]. C'était, dit-on, dans cette espèce de trône que les rois de la première race recevaient les hommages des grands seigneurs de France.

Joignons une courte notice sur les hommes remarquables qu'a produits l'abbaye.

BIOGRAPHIE DES HOMMES CÉLÈBRES.

Il ne doit être question ici que des hommes connus qui ont appartenu au monastère de Saint-Denis, et dont il n'a pu être question dans les pages précédentes. On conçoit aussi que nous ne devons pas nous arrêter au grand nombre d'abbés commendataires que la faveur royale mit à la tête de l'abbaye, et qui lui furent souvent tout-à-fait étrangers.

Parmi les écrivains qui ont vécu dans cette maison, les suivants sont les plus remarquables :

L'auteur des *Gestes du roi Dagobert* : son livre, composé au XIe siècle, est imprimé dans Duchesne.

Les écrivains des miracles de saint Denis, imprimés dans dom Mabillon ; l'abbé Hilduin, auteur d'un livre connu sous le titre d'*Aréopagitiques ;* l'abbé Suger, au-

[1] Ce siége est conservé avec les objets précieux énumérés dans les notes précédentes. La collection du Louvre renferme aussi plusieurs vases en cristal, ou en pierres précieuses, provenant de l'ancien trésor de Saint-Denis et gravés dans la grande histoire de Félibien (B).

teur d'une *Description de l'église de Saint-Denis et des biens de l'abbaye,* ainsi que de l'histoire de deux rois, Louis VI et Louis VII, etc.; Odon de Deuil, qui écrivit une *Histoire de la croisade* entreprise sous Louis VII, et dont il avait fait partie; Rigord, qui donna la *Vie de Philippe-Auguste*, doivent avoir leurs noms cités ici.

Guillaume de Nangis fut religieux de Saint-Denis. On on a de lui une *Chronique* écrite clairement et d'un assez bon latin, qui finit en 1301; on la trouve dans le sixième volume de Duchesne; elle a eu deux continuateurs, qui l'ont poussée jusqu'en 1368. Guillaume écrivit une autre *Chronique* et les *Annales de saint Louis* et de *son fils Philippe-le-Hardi.*

Les abbés Gilles de Pontoise, Gui de Châtres, Philippe de Villette, écrivirent aussi des ouvrages à peu près inconnus de nos jours; l'anonyme auteur de la *Vie de Charles VI*, traduite du latin en français par Le Laboureur, était aussi moine de Saint-Denis; son ouvrage est très remarquable par ses détails curieux et son impartialité. Jean Chartier continua les *Chroniques de France* sous Charles VII; Jean de Villiers, Jean Olivier, Crépin de Brichanteau, composèrent aussi des livres; Jean Doc, grand-prieur de l'abbaye, puis évêque de Laon, fit un ouvrage sur la génération de Jésus-Christ.

Henri Godefroi, Godefroi de Billy, Jacques-le-Bossu, écrivirent aussi; Jacques Doublet fit, en 1625, imprimer une histoire de son abbaye où l'on trouve, parmi des fables sans nombre, une grande érudition et des pièces curieuses.

en dépôt dans l'abbaye de Saint-Denis une partie de ses trésors, voulurent les enlever avant de s'éloigner, et forcèrent les religieux à leur livrer ce dépôt; les moines avaient si bien caché leurs propres trésors, que les Orléanais ne purent jamais les découvrir, quelques recherches qu'ils fissent.

Plus tard, la ville tomba au pouvoir des Anglais comme une grande partie du royaume; mais, lorsque les succès de Charles VII l'eurent amené aux portes de la capitale, il tourna plusieurs fois ses regards sur Saint-Denis, et l'on vit cette ville, en 1430, changer trois ou quatre fois de maîtres en moins d'un mois; les prises et reprises qui ont le plus marqué dans l'histoire de cette époque, sont de 1435.

Dans la nuit qui précéda le 1er mai de cette année, le parti des Armagnacs s'empara de la ville et nuisit beaucoup aux approvisionnements de Paris. Les hommes de ce parti venaient jusqu'aux portes de la capitale, et, soit en allant soit en venant, pillaient tout et tuaient les Parisens qu'ils rencontraient, coupaient les blés, forçaient les femmes.

Vers la fin du mois d'août suivant, des Anglais vinrent assiéger Saint-Denis; et, pour s'abriter, enlevèrent des villages de Saint-Ouen, d'Aubervilliers, de la Chapelle, etc., tout ce qu'ils y trouvèrent. Il n'y demeura, dit l'auteur du *Journal de Paris*, ni portes ni fenêtres, ni treillis de fer. Ils coupaient les vignes et emportaient tous les légumes. Les Armagnacs se défendaient, faisaient des sorties avec du canon; mais, le 24 septembre, préssés vivement, ils demandèrent à capituler. Pendant la capitulation, ils apprirent que ceux de leur parti s'étaient emparés de Meulan : ce

qui rendit la négociation plus difficile ; il fut convenu qu'en sortant de Saint-Denis, ils enlèveraient de cette ville tout ce qu'ils pourraient emporter. Ils partirent le 4 octobre.

En avril 1436, les gouverneurs anglais envoyèrent de Paris à Saint-Denis et dans les villages voisins sept à huit cents hommes ; ceux-ci, arrivés à Saint-Denis, se rendirent dans l'abbaye, pillèrent les reliques pour avoir l'or et l'argent des reliquaires. « Un grand ribauld, dit »l'auteur cité, regardait un prêtre qui disait la messe; »et, trouvant la messe trop longue, il sauta sur le célé»brant, prit le calice et les corporaux et s'enfuit; »d'autres prirent les nappes des autels. »

Quelques jours après, le seigneur de l'île Adam sortit de Pontoise avec sa troupe, tomba sur ces Anglais, les poursuivit jusqu'aux portes de Paris, et en tua un grand nombre. Deux cents d'entre eux, poursuivis, se réfugièrent à Saint-Denis, dans une tour nommée *la Tour du Velin*. Cette tour, le 13 avril 1436, fut prise d'assaut; et tous les Anglais qui s'y trouvaient furent mis à mort.

Charles VII, touché des malheurs qui avaient accablé Saint-Denis, accorda de si grands priviléges à ceux qui voudraient s'y retirer, qu'en peu de temps on vit disparaître toutes les traces des guerres.

En 1561, les calvinistes s'emparèrent de Saint-Denis, et s'établirent dans l'abbaye, où ils demeurèrent quelque temps; en 1567, ils s'en rendirent maîtres de nouveau et y commirent toute espèce de dégâts. Paris était alors cerné de toutes parts; et, sous les murs même de la ville, se livra la fameuse bataille de Saint-Denis, où le connétable de Montmorency finit sa longue

carrière, et où les deux partis firent des pertes considérables sans résultat.

Les calvinistes, retranchés à Saint-Denis, y conservaient toujours une attitude offensive; mais, voyant que l'armée catholique s'accroissait de jour en jour, et craignant de se trouver enveloppés, ils quittèrent cette position cinq jours après la bataille.

La ville de Saint-Denis fut, en 1590, rendue à Henri IV; le chevalier d'Aumale la reprit, mais elle rentra bientôt après sous l'obéissance du roi. Pendant la famine de Paris, les ligueurs, pour nourrir les habitants, tirèrent plusieurs pièces du trésor de l'abbaye de Saint-Denis, dont un crucifix d'or, pesant dix-neuf marcs quatre onces cinq gros, et une couronne d'or pesant dix marcs dix onces, qui furent portés à la Monnaie.

C'est à Saint-Denis que Henri IV fit, le dimanche 25 juillet 1593, abjuration du protestantisme.

Au temps de la Fronde, Saint-Denis fut encore le théâtre d'événements fâcheux. Cette ville fut assiégée par le prince de Condé, et obligée de capituler; mais le prince ne put la conserver longtemps; car, bientôt après, le roi, ayant expulsé pour la seconde fois Mazarin, rentra sans obstacle dans sa capitale.

Alors la ville de Saint-Denis avait bien perdu de son ancienne étendue. « De tout ce qu'elle avait de son »antiquité vers la rivière de Seine, Sainct-Ladre et les »fauxbourgs de ce costé-là: en après du costé de la porte »Sainct-Remy jusques au pont de l'infirmerie avec le »faubourg, puis en embas tout ce qui estait à la grande »maison de Seine, encore de l'autre part ce qui s'esten»dait vers le village d'Haulbervilliers, et finalement vers

»Paris, le faubourg de Sainct-Quentin, avec le bourg de »Saint-Marcel; de tout cela, il n'est demeuré n'y resté »aucune marque ni vestige qui s'en puisse recognoistre[1].»

Cette ville avait cependant encore assez d'importance. C'etait le siége d'un bailliage qui ressortait nuement au Parlement de Paris.

Il existait à Saint-Denis, indépendamment de l'abbaye, un chapitre sous le titre de Saint-Paul, sept paroisses, un couvent de récollets et plusieurs autres communautés religieuses, telles que les Carmélites, les Annonciades, les Ursulines, les filles de sainte Marie, dite de la Visitation et de l'Hôtel-Dieu.

La collégiale de Saint-Paul n'est connue d'une manière certaine que depuis le temps du roi Robert. Ce roi, en sortant de l'église de l'abbaye, venait continuer ses prières dans celle de Saint-Paul; là, il fut témoin de la manière dont on y officiait, et il en fut si content, qu'il détacha plusieurs biens du fisc pour en enrichir la mense de Saint-Paul. Suger lui fit aussi beaucoup de bien, parce qu'il pensait que saint Paul était celui qui avait obtenu de Dieu que saint Denis fût envoyé dans les Gaules[1]. Suger appelle les ecclésiastiques attachés à cette église tantôt du nom de clercs, tantôt de celui de chanoines.

Le nombre des chanoines était constamment de dix-huit; en 1698, ce nombre fut réduit à douze. Mais comme l'église, qui avait beaucoup souffert dans les guerres civiles, menaçait ruine, le chapitre obtint sa réunion au prieuré de Saint-Denis de l'Estrée et sa trans-

[1] Doublet, *Histoire de l'Abbaye de Saint-Denis*, page 420.

[1] Acte de donation de l'église de Saint-Jean aux ecclésiastiques de Saint-Paul.

lation dans cette église; sa requête fut admise en 1726. Deux ans après fut démolie l'ancienne église de Saint-Paul.

L'église de Saint-Marcel était originairement la paroisse d'un territoire qui n'avait aucun rapport avec l'abbaye. Les évêques de Paris possédaient, au VIIe siècle, la terre de Saint-Marcel; mais, vers la fin du XIe siècle, elle appartenait à un seigneur laïque de Montmorency, qui disposait de l'église. En 1110, l'un de ces seigneurs renonça, en faveur de l'évêque de Paris, à ses droits usurpés sur cette église.

Les bestiaux de l'abbaye allaient souvent paître sur les terres de Saint-Marcel, terres qui étaient voisines de celles des moines, ce qui occasionnait des démêlés fréquents. Les religieux finirent par acquérir la terre de Saint-Marcel, au moyen d'un échange fait avec les seigneurs de Montmorency; dès-lors il fut réglé que les habitants de cette paroisse seraient tenus de donner à chaque nouvel abbé un cheval harnaché [1].

A la fin du XVIIIe siècle, l'église de Saint-Marcel passait pour la plus belle de toutes les églises paroissiales renfermées dans l'enceinte de la ville. On y conservait originairement le corps de saint Betz; mais la châsse qui renfermait les ossements du saint fut échangée contre un demi vertèbre du dos de saint Marcel [2], que possédait le chapitre de Saint-Paul.

Autour de l'abbaye et dans l'étendue de la première clôture, s'éleva d'abord l'église de Saint-Pierre, à peu de distance d'une tour de l'église abbatiale. A cette

[1] Félibien, *Histoire de Saint-Denis*, à l'an 1399, page 316.
[2] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, tome III, page 220.

paroisse furent, dans le XVIIIe siècle, réunies deux autres paroisses du titre de la Madeleine et de Saint-Jacques de Vauboulon.

Les autres paroisses étaient celles de Saint-Michel-du-Charnier et de Saint-Remi. Il y avait encore d'autres églises qui, plus anciennement, étaient paroissiales, mais qui furent réunies à d'autres paroisses; telles que Saint-Jean-le-Rond, Sainte-Geneviève, Saint-Michel-du-Gré, Saint-Barthélemi; la moitié au moins de la surface de la ville de Saint-Denis avait été occupée par des églises[1].

Quant aux couvents de cette ville dont nous avons fait connaître les titres, il en est un, celui des carmélites, où madame Louise de France, fille de Louis XV, vint chercher une retraite et fuir les grandeurs et les vices de la cour.

§ IV.

HISTOIRE DE SAINT-DENIS

Depuis la Révolution jusqu'à nos jours.

A mesure que nous approchons de l'époque actuelle, l'histoire particulière des lieux devient en général stérile; le silence de l'histoire sur les villes est la preuve la plus certaine du bonheur de leurs habitants. Cette absence d'événements mémorables caractérise l'histoire de Saint-Denis comme l'histoire de toutes les autres villes de France.

En 1792, l'abbaye de Saint-Denis fut supprimée avec

[1] Toutes les églises de Saint-Denis ont été détruites, à l'exception de l'église abbatiale, de la chapelle des carmélites, qui sert maintenant de paroisse, et de celle des annonciades qui a été convertie en magasin (B).

toutes les autres abbayes de France; tous ses couvents disparurent.

Cependant la ville de Saint-Denis renfermait des monuments des arts que les curieux venaient visiter encore; mais ces monuments, pour la plupart élevés par le mensonge et la vanité sur la poussière des rois, blessèrent, à la fin de 1793, les yeux des maîtres de la France, et la destruction des tombeaux de Saint-Denis fut décrétée. N'exagérons rien cependant; le vandalisme fut moins grand qu'on a généralement voulu le faire croire; car, sur la réclamation de quelques personnes éclairées, il fut nommé par la Convention une *commission des monuments*, chargée de conserver ceux qui leur paraîtraient dignes de cette faveur.

Le 12 octobre 1793, les ouvriers se mirent à l'ouvrage, et, curieux de voir les restes d'un grand homme, ils coururent au tombeau de Turenne. Le corps du maréchal fut trouvé dans un état de conservation tel, qu'il n'était point déformé et que les traits de son visage n'étaient nullement altérés[1]. Plus tard, le Directoire fit transporter le tombeau de Turenne au Musée des monuments français. Bonaparte, pendant la fête du 1er vendémiaire an IX, fit, avec une grande solennité, transférer ce tombeau dans l'église des Invalides.

On ouvrit ensuite le caveau des Bourbons, et le premier tombeau ouvert fut celui de Henri IV. « Le corps »s'est trouvé dans une telle conservation, que les traits »de ce prince n'étaient point altérés. » Plusieurs militaires étaient présents à l'exhumation du corps de ce roi. Un soldat se précipita sur le cadavre du vainqueur de la

[1] *Voyez* le procès-verbal des exhumations faites à Saint-Denis.

Ligue, coupa avec son sabre une mèche de sa barbe, et s'écria : *Et moi aussi, je suis soldat français ; désormais je n'aurai pas d'autres moustaches*. Puis, la portant au-dessus de sa bouche : *Je suis sûr maintenant de vaincre les ennemis de la France ; je cours à la victoire ;* et il se retira.

On ouvrit ensuite le caveau de François Ier : il contenait plusieurs autres corps. Tous étaient en pourriture : il s'en exhalait une odeur insupportable. Cela doit-il être attribué au genre de mort du roi chevalier? La même chose eut lieu à l'ouverture du cercueil de Louis XV [1].

Il serait trop long d'entrer dans le détail de tant d'exhumations de rois entassés dans les caveaux de Saint-Denis ; il suffit de savoir que tous les corps de ces rois furent ensuite, par ordre de la Convention, déposés dans une fosse commune, où l'herbe des champs remplaça les pompeux mausolées et les inscriptions fastueuses qui avaient chargé leurs tombes.

On a beaucoup parlé, beaucoup écrit sur la violation des tombeaux de Saint-Denis. Je n'excuserai pas cet acte de barbarie ; sans doute, les morts doivent reposer en paix, mais la mort nivelle tous les êtres aux yeux du philosophe et du vrai chrétien : la cendre du pâtre n'est point différente de celle des rois. Les vices, les vertus, le luxe, la pompe, ce qu'on nomme les *grandeurs*, la

[1] *Voyez* les notes du *Printemps d'un Proscrit,* par M. Michaud. On y lit que le corps de Louis XV, retiré du cercueil, ne conservait plus aucune forme. Le procès-verbal donné par M. Lenoir, administrateur de Saint-Denis, porte le contraire ; on sait les précautions observées lors de la translation du corps à Saint-Denis, et lors de l'ouverture du cercueil.

misère du pauvre, s'engloutissent et se confondent dans le tombeau. Ces considérations doivent contribuer à calmer la douleur amèrement exprimée par plusieurs écrivains : douleur légitime, mais qui, sans doute, eût été moins éclatante, si les cadavres exhumés eussent appartenu à des familles moins puissantes.

En 1794, il fut question de détruire de fond en comble l'église de Saint-Denis; mais on se contenta d'enlever sa couverture en plomb, pour en faire *des balles destinées aux ennemis de la république*. En 1796, on la couvrit à moitié en tuile. Les travaux furent suspendus au 18 fructidor an V (1797); et la démolition fut mise en question une seconde fois; mais, conservé encore, cet édifice fut, en 1799, dépouillé de ses vitraux.

Les habitants de Saint-Denis, le 21 mai 1795, furent témoins de ces scènes tumultueuses, si fréquentes pendant la Révolution; de ces révoltes toujours ordonnées, payées par les ennemis du dehors, et exécutées par leurs agents dans l'intérieur. Cette révolte commença par des femmes qui se répandirent en invectives contre le gouvernement, et attroupèrent le peuple; mais cent cinquante hommes armés, après avoir éprouvé quelque résistance, parvinrent à rétablir l'ordre.

Sous le Consulat, on pensa à rétablir l'église de Saint-Denis; et Bonaparte, devenu empereur des Français, fit accélérer les travaux commencés. Le 20 février 1806, Napoléon rendit le décret suivant : « L'église de Saint-»Denis est consacrée à la sépulture des empereurs. Un »chapitre, composé de dix chanoines, est chargé de des-»servir cette église. Ces chanoines sont choisis parmi les »évêques âgés de plus de soixante ans, et qui se trouvent »hors d'état d'acquitter l'exercice des fonctions épisco-

»pales. Ils jouissent dans cette retraite des honneurs, »prérogatives et traitement attachés à l'épiscopat. Le »grand-aumônier de S. M. est chef de ce chapitre. »

Le même décret portait encore que quatre chapelles seraient érigées dans l'église, trois sur l'emplacement des tombeaux des rois des trois races, et la quatrième dans l'emplacement destiné à la sépulture des empereurs; des tables de marbre, dans les chapelles des trois races, devaient contenir les noms des rois dont les mausolées avaient existé dans l'église de Saint-Denis.

Ce ne fut pas le seul bien dont Saint-Denis fut redevable à Napoléon. Sous son règne, la ville reçut plusieurs établissements, parmi lesquels on doit mettre en première ligne la *Maison royale de Saint-Denis*, l'une des quatre succursales de celle d'Écouen (*Voyez* ÉCOUEN).

Aujourd'hui, deux choses méritent de fixer l'attention à Saint-Denis; la cathédrale, ancienne église de l'abbaye, et l'*Institution royale* des filles de Français décorés de la Légion-d'Honneur, établie dans l'ancien couvent des moines.

Nous n'entrerons pas ici dans tous les détails d'une description de cette église fameuse; plusieurs auteurs y ont consacré beaucoup plus de pages que nous ne pouvions en donner. Nous nous bornerons à décrire ce que, depuis des réparations récentes, cet édifice offre de plus remarquable[1].

Le premier monument qu'on voit aujourd'hui en entrant dans cette église, sous les quatre piliers qui sou-

[1] Voyez surtout *Nouvelle Description historique de l'église de Saint-Denis*, par M. Gilbert.

tiennent le grand clocher, est le tombeau de Dagobert, dont nous avons déjà parlé. Ce monument, déposé longtemps dans le jardin du Musée des Petits-Augustins, a été restauré avec soin.

Vis-à-vis ce monument, et sous la tour à droite en entrant, se trouve le tombeau de la reine Nantilde, qui faisait autrefois la seconde face de celui de Dagobert. Au lieu de bas-reliefs, ce tombeau est orné de losanges et de fleurs de lis, sculptures du XVIe siècle.

Du même côté, dans la dernière chapelle latérale, avant d'arriver à la croisée, on trouve le mausolée de François Ier, en marbre blanc; seize colonnes cannelées d'ordre ionique, soutiennent une voûte ornée de sculptures, sous laquelle sont couchées les figures nues de François Ier et de la reine Claude, sa femme. Au-dessus, on voit cinq figures de marbre à genoux, chacune sur un prie-Dieu. Ce sont celles du roi, de la reine, de deux princes et d'une princesse, leurs enfants. On croit que ce superbe tombeau est l'ouvrage du Primatice, d'autres disent de Nicolo. Les faces sont ornées de bas-reliefs, dont les deux principaux représentent, l'un la célèbre bataille de Marignan, l'autre, celle de Cerisolles.

En face de la Chapelle où se trouve le mausolée de François Ier, on voit le tombeau de Louis XII et celui de Henri II, dit *des Valois*.

Le soubassement du tombeau de Louis XII, élevé sur deux marches, ainsi que les figures qui l'accompagnent, est orné de bas-reliefs. Aux quatre angles sont assises quatre figures de femmes plus grandes que nature, et malheureusement mutilées pendant les ravages des guerres civiles : elles représentent *la Prudence*, *la Jus-*

tice, la Tempérance et *la Force* [1]. La figure du roi et celle de son épouse, Anne de Bretagne, sont couchées nues et presque décharnées. Les douze apôtres, en moyenne proportion, entourent ce tombeau; son entablement porte un socle, au-dessus duquel on a placé le roi et la reine à genoux. La plus grande partie de ce bel ouvrage est attribuée à Paul Ponce. On pense que l'autre fut travaillée à Tours, par un sculpteur nommé Juste. Ce monument est un des premiers qui aient paru en France, dans le goût antique.

Le tombeau des Valois, construit d'un beau marbre blanc, est orné de douze colonnes composites, élevées sur un soubassement en forme de piédestal. Quatre figures de bronze, plus grandes que nature, sont placées aux angles de ce tombeau, et représentent les quatre vertus cardinales. Au milieu, sont couchées les figures nues et mortes du roi Henri II et de la reine Catherine de Médicis. Au-dessus de l'entablement, ces mêmes figures sont en bronze, représentées à genoux sur un prie-Dieu. On ignore quel est le sculpteur de ce superbe monument; mais on retrouve, dans les statues des vertus cardinales, la manière du célèbre Germain Pilon.

Nous ne dirons rien ici de l'église souterraine de Saint-Denis et des tombeaux qu'elle renferme : ils n'offrent que peu de choses remarquables sous le rapport des arts [2].

[1] Ces figures ne se voient plus aux angles du tombeau. Elles ont été placées dans le transept en avant des colonnes du chœur (B).

[2] *Voyez* au reste un petit ouvrage intitulé *les Tombeaux de Saint-Denis*. Pour répondre au jugement porté par Dulaure sur les tombeaux de Saint-Denis, il suffira de citer quelques-uns de ceux qui ont été déjà replacés :

La tombe de Childebert, tirée de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés,
La statue sépulcrale de Clovis,

D'autres objets méritent davantage l'attention de l'artiste : je veux dire les tableaux et les statues qu'on voit dans cette église; car la peinture et l'architecture se sont récemment partagé l'honneur d'orner la cathédrale de Saint-Denis.

Dans la sacristie on voit les tableaux suivants:

1° La prédication de Saint-Denis, par M. Monsiau;

2° Dagobert ordonnant la construction de l'église de Saint-Denis, par M. Ménageot;

3° L'institution de l'église de Saint-Denis, comme sépulture des rois, par M. Garnier;

4° La dédicace de l'église de Saint-Denis, en présence de l'empereur Charles-Quint, par M. Meynier;

5° Saint Louis faisant placer dans le chœur de l'église

Les statues de Clovis et de Clotilde, sculptées vers le XIe siècle.

Les tombes de Frédégonde, de Chilpéric, de Clotaire II, de Bertrade, de Childéric II.

Les statues de Clovis II, de Charles Martel, de Pepin, de Berthe, d'Ermestrude, de Louis, de Carloman, de Hugues Capet, de Robert, de Constance d'Arles, de Philippe de France, de Philippe, frère de saint Louis, de Louis, fils de saint Louis, de Charles d'Anjou, roi de Sicile, de Philippe-le-Hardi, de Philippe-le-Bel, de Louis X, de Charles IV, de Philippe-le-Long, de Jean, de Renée d'Orléans, de Jeanne de Bourbon.

Plus de trente figures n'ont pas encore été mises en place, et plusieurs de celles qui se trouvent dans les caveaux ne sont placées que provisoirement.

Dans l'église supérieure, quatre colonnes du plus beau travail sont consacrées à François II, à Henri III, au cardinal de Bourbon, abbé de Saint-Denis, et à Henri IV.

Le lecteur nous saura peut-être gré d'indiquer ici sommairement les principales restaurations exécutées par M. Debret avec un talent au-dessus de tout éloge.

Au centre des caveaux, une chapelle expiatoire avec des inscriptions commémoratives de tous les personnages inhumés à Saint-Denis.

Dans le transept de l'église supérieure, deux autels très riches, dans le style ogival.

La décoration des sept chapelles du chevet, qui reproduit toutes les phases de

de Saint-Denis, les cénotaphes qu'il avait fait ériger aux rois ses prédécesseurs, par M. Landon;

6° Saint Louis recevant l'oriflamme à Saint-Denis, avant son départ pour la Terre-Sainte, par M. Le Barbier aîné;

7° Philippe III portant sur ses épaules les dépouilles mortelles de saint Louis, son père, par M. Guérin;

8° Charles-Quint venant visiter l'église de Saint-Denis, où il est reçu par François Ier, accompagné de ses deux fils et des seigneurs de sa cour, par M. Gros;

9° Le couronnement de Marie de Médicis, à Saint-Denis, par M. Monsiau;

10° Louis XVIII ordonnant la continuation des tra-

l'art du moyen âge, depuis le VIIe siècle, époque de la fondation de l'abbaye. Des bas-reliefs et des sarcophages, appartenant à ces temps reculés ou copiés exactement sur des modèles authentiques, se remarquent à tous les autels.

La chapelle Saint-Louis, avec les statues de ce grand roi et de Marguerite de Provence, sculptées de leur vivant.

La chapelle Saint-Jean, du style le plus brillant, dans laquelle vont être rangés, sur des tombeaux de marbre, Duguesclin, Guillaume Duchâtel, le comte d'Alençon, tué à Crécy, et plusieurs guerriers fameux.

Une chapelle, destinée à la célébration de l'office canonial pendant l'hiver, et construite sur le côté méridional de l'église. Les boiseries qui servent de dossiers aux stalles proviennent de la fameuse chapelle de Gaillon.

Un buffet d'orgue immense, tout sculpté en bois, dans le style de la seconde moitié du XIVe siècle, est déjà terminé. Il sera placé dans le cours de l'année.

Les magasins, situés derrière l'église, renferment une foule d'objets précieux, tels que chapiteaux, bas-reliefs, statues, tombes, ornements d'autels, qui viendront tous figurer dans la décoration de l'édifice.

A l'exception du grand portail et des roses du transept, dont la réparation n'est pas encore achevée, toutes les parties extérieures ont reçu une restauration complète.

Frappée par la foudre le 9 juin 1837, la flèche du portail a été entièrement descendue et reconstruite d'après l'ancien modèle. La croix qui la surmonte a été replacée le 13 juin 1838 (B).

vaux de l'église de Saint-Denis, dont l'architecte lui présente le plan, par M. Menjaud.

« Les statues nouvelles dont on a décoré cet édifice, »dit un écrivain, sont placées dans les entre-colonne»ments, autour du caveau des Bourbons. Elles faisaient »auparavant partie de la décoration intérieure de la cha»pelle sépulcrale, bâtie sur les dessins de M. Legrand, »pour la sépulture des empereurs de la dynastie de »Napoléon. Elles n'ont été placées dans le caveau des »Bourbons, que depuis 1814. Elles sont au nombre de »six, et disposées de la manière suivante : »

1° Charlemagne, exécuté en marbre, par M. Gros;

2° Louis-le-Débonnaire, par M. Bridau;

3° Charles II, dit le Chauve, par M. Faucon;

4° Louis II, dit le Bègue, par M. Deseine;

5° Charles III, dit le Gros, par M. Gaule;

6° Louis IV, dit d'Outremer, par M. Dumont.

Louis XVIII, en juillet 1814, modifia les statuts de la maison d'éducation d'Écouen, réunit cette maison à celle de Saint-Denis, et ordonna que cette institution, à l'instar de l'ancienne maison de Saint-Cyr, serait desservie par la congrégation religieuse connue sous le nom de *Congrégation de la mère de Dieu.*

En 1816, une nouvelle ordonnance détermina plus particulièrement l'organisation de la maison de Saint-Denis; et une autre donna à cette maison le premier rang parmi les trois maisons restantes; celles des Loges et de Paris devinrent alors succursales.

D'après cette nouvelle organisation, le nombre des jeunes filles admises dans la maison royale de Saint-Denis ne peut dépasser quatre cents. Toutes doivent être reçues sans rétribution; les filles, sœurs, nièces et cou-

sines des membres de la Légion-d'Honneur, ont également droit à l'admission; elles doivent être âgées de six à douze ans, au moment de leur entrée, avoir eu la petite vérole ou avoir été vaccinées; elles en sortent à dix-huit ans.

Dans cet établissement, elles apprennent la lecture, l'écriture, le calcul, la grammaire, l'histoire, la géographie, le dessin, la musique, la danse et la botanique usuelle; elles font elles-mêmes leurs robes et le linge de la maison.

L'établissement est gouverné en chef par une surintendante, qui a sous elle sept dames dignitaires, dix dames de première classe, trente dames de deuxième classe, et vingt novices, pour partager avec elles les soins de l'administration.

La maison royale de Saint-Denis occupe les bâtiments de l'ancienne abbaye.

Les habitants de Saint-Denis ont très bien compris qu'un couvent, une cathédrale, et même une maison royale, ne font pas la prospérité d'un pays : ils l'ont cherchée dans l'industrie, sa véritable source. Aujourd'hui Saint-Denis possède plusieurs fabriques, qui rivalisent avec les plus renommées de France; on y voit surtout un grand nombre de lavoirs de laines.

Saint-Denis, qui compte 5,750 habitants, est le chef-lieu d'un des arrondissements ruraux du département de la Seine; cet arrondissement se compose de trente-six communes ou mairies réparties en quatre cantons ou justices de paix.

Ces quatre cantons sont : Saint-Denis, Pantin, Nanterre et Neuilly.

La population de cet arrondissement est de 65,560 habitants.

Foire du Lendit (*Nundinæ indicti* [1]). Le roi Dagobert établit, en 629, une foire sur le chemin de Paris à Saint-Denis, en faveur de l'abbaye de ce nom, qu'il venait de fonder, et lui accorda de grands priviléges. Le diplôme de cette fondation fut confirmé par plusieurs rois de France.

Elle se tenait d'abord dans les environs du boulevard Saint-Denis, puis elle fut transférée, on ne sait à quelle époque, dans la plaine de ce nom, où elle s'est longtemps maintenue. Le clergé de Paris y apportait des reliques; l'évêque y donnait des bénédictions. L'abbé de Saint-Denis prétendit à l'honneur et au profit de cette cérémonie : de grands et longs débats s'élevèrent entre l'abbé et le prélat.

Une pièce de vers de la fin du XIII[e] siècle fait connaître toutes les marchandises apportées au Lendit, et toutes les villes qui fréquentaient cette foire. « La plus royale foire du monde. » Le détail en est infini :

Premier est Paris amentue (méntionnée)
Qui est du monde la meillour
Si, li doit on porter hounour ;
Tous biens en viennent, dras et vins;
Après parlerai de Provins
Vous sçavez bien comment qu'il siet
Que c'est l'une des dix-sept :
Après, Rouen en Normandie;
Or oez (écoutez) que je vous en die;
En mon dit vous amenteuvrai (rappelerai)
Gant et Ypre et puis Douay,
Et Maalines et Broiselles (Bruxelles)
Je les dois bien nommer con celles
Qui les plus belles sont à voir ;
Ce vous fais-je bien assavoir :

1 Voyez *Glossaire* de Ducange, au mot *indictum*.

Cambrai cité et Moncornet,
Maubeuges; et Anes y met,
Nogent-le-Retro et Dinen
Manneval, Torot et Caën,
Louviers et Breteul et Vernon,
Chartres, Biauvais, cité de nom,
Evreus et Amiens noble halle
Et Troie et Sens et Aubemalle (Aumalle),
Endeli, Doullens, Saint-Lubin
Selon con dit en Constantin;
Et Montreul de dessus la mer,
Et Saint-Cointin et Saint-Omer
Abbevilles et Tenremonde,
Chaalons où moult de peuple abonde
Bons marcheans et pleins d'engien (industrie)
Di estre après et puis Engien,
Louvain, Popelines (Poperingues), Trouvai,
Valencienne et puis Tournai,
Torigni et puis Darnestal
Et après Trouvai Boneval,
Nogent-le-Roi et Chastiaudun,
Maufumier (inconnu) mettrai en quemum (en commun)
Aubenton y doit estre bel
Et le temple de Mont-Doublel,
Corbie, Courterai et Erre (Aire)
Baieus, Chambel; m'i faut atraire (ajouter)
Hal et Grantmont tret (droit) en Brebant,
Coutras, et gent plein de brans (sabres, épées)
Vilavort ne veut pas lessier;
Pavilli, ne Moutier-Villier,
Monsiaus y mettrai et Blangé,
Lille en Flandres, Cressi et Huî
Et Arras cité, et Vervin
Portant en Sares le couvin
Estampes mettrai en commun
Et le chastiau de Melleun,
Saint-Denis où je fui tout aise,
Nommerai et après Pontaise (Pontoise),
Gamaches, Bailleul et en Sine.
Por ce que je ne mes-asens (n'oublie rien),
N'oubli pas Miaux ni Laigny,
Ni Chastiau-Landon quant y fuy
Au Lendit; merci Jesus-Christ
Je les mis tous en mon escrit.

Les abbés de Saint-Denis, ayant fait l'acquisition de la terre de Saint-Marcel, d'un seigneur de Montmorency, la foire se trouva en grande partie sur leurs terres; alors ils commencèrent à s'attribuer la police du Lendit; le prévôt Portier et ses officiers armés veillaient à ce que tout se passât dans l'ordre; de son côté, le roi entretenait aussi des gens armés.

Bientôt les religieux contestèrent aux évêques le droit de faire la bénédiction du Lendit; l'affaire fut portée au Parlement, et longuement débattue. Les religieux produisirent des mémoires où ils prouvaient surtout que les rois français descendaient des Troyens : circonstance très intéressante dans leur cause. Le Parlement ordonna sagement que ni les uns ni les autres n'iraient au Lendit; mais, comme il n'est pas facile d'accorder des moines et des évêques, les disputes recommencèrent. « Il est »même certain, dit l'abbé Lebeuf, par des procédures »de 1446, que l'évêque alla une fois jusqu'aux portes »du château de Saint-Denis, pour entrer dedans, parce »que les marchands s'y étaient retirés, et y faire la »cérémonie de la bénédiction, prétendant pouvoir se »transporter en tous lieux où la foire serait trans- »férée; mais, la porte lui ayant été fermée, il fut obligé »de se borner, pour sa bénédiction, à la partie des »marchands qui étaient à Saint-Marcel, sur son terri- »toire [1]. »

Une autre fois, l'évêque envoya un chanoine faire cette bénédiction; les moines prétendirent que sa bénédiction ne valait rien, parce qu'il était simple prêtre.

[1] *Histoire du Lendit*, dans l'*Histoire du diocèse de Paris*, tome III, page 267.

On voit cependant, en 1482, l'évêque de Paris faire encore la bénédiction du Lendit.

Dans le XIIIe siècle, le recteur de l'Université de Paris avait le droit de se transporter tous les ans, le premier jour de la foire, au Lendit, pour y choisir le parchemin nécessaire à l'Université : c'était alors la seule matière sur laquelle on était en usage d'écrire. Bientôt, tous les écoliers voulurent accompagner le recteur ; le voyage se fit dès-lors avec toute la pompe possible. Les régents et les écoliers se réunissaient à cheval sur la place de Sainte-Geneviève, et de là se dirigeaient en ordre vers la foire. Cette fête se terminait rarement sans effusion de sang ; les soins et la vigilance des maîtres ne pouvaient empêcher que, pendant ou après le dîner, les écoliers n'en vinssent souvent aux mains : ce qui portait presque toujours le désordre dans le lieu de la foire. Ces réunions avaient encore un autre inconvénient : elles se faisaient au fort de l'été ; la chaleur et la fatigue rendaient les écoliers malades ; les excès de la table y contribuaient encore ; d'un autre côté, des vagabonds, des filous, des femmes perdues, se joignaient au cortége des étudiants, et augmentaient encore la confusion et le désordre.

On voulut réprimer un abus si criant ; et, en 1550, il fut arrêté que les écoliers n'assisteraient plus au Lendit, que par députation de douze, pour chacun des quatre colléges ou nations, comme on disait alors, y compris les régents ; mais alors aussi, les écoliers non admis quittaient leurs habits universitaires ; et, vêtus en manteaux courts, en chapeaux de couleur, chausses chiquetées, épées et dagues, ils allaient attaquer les écoliers plus favorisés : ce qui occasionna même des meurtres.

Il n'est pas étonnant que les écoliers tinssent tant à la promenade du Lendit : « On allait jusqu'à Saint-Denis, »dit l'abbé Lebeuf [1], où les écoliers étaient attirés par »les reliques qu'on leur faisait voir ; et les maîtres, par »un rafraîchissement que les religieux leur donnaient. » Mais, en 1521, le recteur ayant exposé aux moines »le sujet de sa venue, les maîtres qui l'accompagnaient »trouvèrent fort étrange que, contre la coutume, on »n'eût point montré les reliques et présenté le vin. »

Enfin, en 1556, la foire fut transférée pour toujours dans la ville même de Saint-Denis ; et là se terminèrent les désordres. La foire du Lendit existe encore à Saint-Denis.

[1] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, tome III, page 271.

LIVRE II.

DE SAINT-DENIS A PONTOISE.

CHAPITRE I.

COUP-D'OEIL GÉNÉRAL.

L'étendue du pays qui se présente devant nous mérite sous plus d'un rapport de fixer l'attention; il offre au géologue, au botaniste, à l'artiste, à l'ami d'une nature variée et brillante, et même au peintre de mœurs, matière à une riche moisson d'observations. Il renferme cette riche vallée de Montmorency, digne de figurer à côté des cantons les plus renommés par leur fertilité et par leurs agréments. Peu de lieux en effet offrent des campagnes plus riantes, des points de vue plus agréables, et surtout des habitations plus délicieuses; on reconnaît, à ce dernier caractère, un pays voisin d'une grande cité où abondent les richesses, le luxe, les arts et le goût.

MM. Cuvier et Brongniard [1] s'expriment ainsi sur le pays dont une extrémité touche à Beaumont-sur-Oise, l'autre à Argenteuil, formant une bande presque demi-circulaire qui borde à l'ouest un bassin de terrain d'eau

[1] *Essai de géographie minéralogique des environs de Paris*, ch. II. §. V.

douce. « Nous avons cherché à saisir le point de contact »de ces deux terrains, et nous les avons examinés avec »attention : 1° du côté de la pointe occidentale de la »longue colline gypseuse et sablonneuse de Montmo- »rency, c'est-à-dire, en allant de Frépillon à Mézy ; »2° de Moisselles à Beaumont-sur-Oise. » Cette seconde division sort de nos limites actuelles.

Dans le premier lieu, ces savants naturalistes n'ont pu saisir clairement la superposition des terrains, ni s'assurer si le calcaire marin passe sous le gypse et sous le terrain d'eau douce de ce canton, comme cela paraît probable, ou s'il se termine à la ligne où commence la vaste plaine d'eau douce de Gonesse, etc.

Du côté de Pontoise, le calcaire exploitable finit à Pierrelaie.

A Conflans-Sainte-Honorine, « la bande calcaire appa- »rente est très étroite, mais elle n'en est pas moins »épaisse; elle renferme de nombreuses carrières de très »belles pierres de taille. Cette bande s'étend depuis Con- »flans jusqu'à Sartrouville, en bordant la rive droite de »la Seine de coteaux escarpés qui la serrent de très »près dans quelques points, et qui descendent même »jusque dans son lit.

»Ce plateau, que nous avons comparé à un demi- »cercle, porte dans son milieu une plaine assez élevée »où sont situés les bois de Pierrelaie, les villages de »Margency, Soissy, Deuil, Saint-Gratien, etc. Elle est »bordée au S. O. par les coteaux de Cormeil et de »Sanois, et au N. E. par celui de la forêt de Montmo- »rency. Cette plaine forme ce que l'on nomme *vallée de* »*Montmorency*, espèce de grande vallée, sans col, sans »rivière dans son milieu, enfin très différente des vraies

»vallées des pays de montagnes; mais, si elle en diffère »par sa forme, elle en est aussi très différente par sa »structure géologique : le fond et les deux extrémités de »cette espèce de vallée sont d'une autre nature que ses »bords. Ce sont deux collines gypseuses qui forment »ceux-ci, tandis que le fond de la vallée a pour sol le ter»rain d'eau douce et les couches supérieures du plateau »de calcaire marin que nous décrivons. En effet, de quel»que point qu'on arrive dans cette vallée, soit de Louvres, »soit de Pontoise, soit d'Herblay, ou de tout autre bord »du plateau calcaire, il faut monter et s'élever au»dessus des dernières assises de ce plateau. Le terrain »qui constitue le sol de cette vallée n'a été entamé que »dans peu de points, et encore très peu profondément. »Cependant on peut en connaître les premières couches »en les examinant dans les carrières de grès de Beau»champ, situées dans les bois de Pierrelaie, entre ce »village et Franconville. »

Le résultat de cet examen a été :

1° Fragments de marne d'eau douce compacte et dure dans un sable calcaire. Il y a aussi des fragments de silex corné, semblable à celui qu'on voit dans les gypses; environ 0,2 mètres;

2° Sable verdâtre agglutiné, renfermant un grand nombre de coquilles turbinées du genre des mélanies ou un genre très voisin. Il est comme divisé en deux assises, 0,15;

3° Sable fin renfermant les mêmes mélanies que le blanc précédent, avec des limnées et des cyclostomes très bien conservés, et quelquefois un lit mince de pierre calcaire sableuse rempli de ces petites mélanies, 0,60;

4° Grès dur, même luisant, renfermant une immense

quantité de coquilles marines très bien conservées, et disposées généralement par lits horizontaux On y remarque en outre, mais très rarement, quelques limnées absolument semblables à ceux du sable précédent. Ces bancs sont quelquefois au nombre de deux, séparés par une couche de sable contenant une prodigieuse quantité de coquilles marines.

MM. Cuvier et Brongniard font observer ici un fait très singulier, dont ils attribuent la première observation à M. Beudan : c'est le mélange réel des coquilles d'eau douce avec les coquilles marines. Ils font remarquer 1° que ce mélange a lieu dans un sol marin, et non dans un calcaire ou silex d'eau douce, constituant ce qu'ils appellent proprement *terrain d'eau douce ;* 2° que ce singulier mélange s'offre dans un terrain marin meuble et pour ainsi dire d'alluvion, placé immédiatement au-dessous du calcaire d'eau douce bien caractérisé ; 3° qu'ils croient en avoir aperçu des indications dans quelques autres points des environs de Paris.

Sous le rapport botanique, la vallée de Montmorency offre sujet à des observations non moins intéressantes. C'est là que se dirigent le plus souvent, dans leurs excursions scientifiques, ces savants infatigables auxquels la médecine est redevable de tant d'observations lumineuses et d'utiles découvertes, et leurs jeunes élèves des connaissances qu'ils iront bientôt eux-mêmes propager ou faire servir au soulagement de l'humanité. Mais des ouvrages spéciaux peuvent seuls donner des détails qui seraient déplacés ici, et ces ouvrages sont en grand nombre,

La richesse, l'agrément de la vallée de Montmorency, les coteaux riants qui la bordent, son lac, ses belles mai-

sons de campagne, ses nombreux villages, ne peuvent être décrits : ce sont de ces choses qu'il faut voir et sentir. Il faut avoir parcouru ces lieux charmants, avoir respiré la fraîcheur du lac, s'être reposé sous l'ombrage des arbres touffus de Montmorency, avoir visité ses nombreuses maisons de plaisance, leurs parcs si riches, si variés, pour s'en faire une juste idée; ici le pinceau du peintre pourrait peut-être, plus que la plume de l'écrivain, faire passer dans l'âme toutes les impressions causées par la vue de ce site enchanteur, et le pinceau du peintre serait encore loin de la réalité.

D'un autre côté, l'écrivain, peintre privilégié des mœurs, pourrait sans doute tracer ici des tableaux cent fois plus piquants et plus variés que ceux qu'il est permis à l'artiste de confier à la toile. O Montmorency, si, reprenant, de plus loin, la série des crimes, des scandales, des aventures de toute espèce dont tu fus le théâtre, nous déroulions ce tableau vivant sous les yeux du lecteur, si nous pénétrions dans ces élégantes habitations, dans ces bois touffus, dans ces parcs enchanteurs, nous aurions sans doute un profil bien piquant des mœurs de la capitale; plusieurs paragraphes de ce livre produiront sans doute quelques-uns de ces traits qui caractérisent une population et une époque, nous passerons successivement en revue la Chevrette, l'Ermitage de Rousseau, Eaubonne, Saint-Leu, etc.

CHAPITRE II.

DEUIL, MONTMORENCY, SOISY, GROSLAY, ANDILLY, MARGENCY, EAUBONNE, ERMONT, SAINT-PRIX, SAINT-LEU ET TAVERNY.

§ Ier.

DEUIL ou DUEIL.

Deuil est situé à un quart de lieu au S. de Montmorency, à trois lieues un quart au N. de Paris.

Si l'on pouvait ajouter foi aux fictions des légendaires, l'origine de ce village remonterait aux temps de la domination romaine. Voici ce qu'ils racontent: saint Eugène, prétendu disciple ou compagnon de saint Denis, ayant souffert le martyre dans le lieu nommé *Dioilum*, son corps fut jeté dans le lac voisin nommé *Marchais, in lacum mercasii villæ Dioilo vicini;* un homme illustre, Ercold, fut averti en songe de faire retirer du lac le corps du saint, et de le faire porter dans sa terre de Deuil. Ercold obéit, et sur le tombeau du saint fit construire une petite chapelle où il s'opéra bientôt un grand nombre de miracles, comme il arrivait toujours en pareil cas; la vue fut rendue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la santé aux malades. Ces miracles continuèrent pendant longtemps.

On voit par un diplôme de Charles-le-Chauve, de l'an 862, que *Diogilo* ou Deuil avait des vignes qui, avec celles de plusieurs villages voisins, contribuaient

à fournir le vin nécessaire aux moines de Saint-Denis.

Dans le XIe siècle, l'église paroissiale, car dès-lors Deuil était paroisse, appartenait, ainsi que le village, aux seigneurs de Montmorency. Hervé de Montmorency s'en dessaisit en faveur de l'abbaye de Saint-Florent, en Anjou, qui y établit des moines; ceux-ci furent, en 1072, approuvés par l'évêque de Paris, et dotés, au XIIe siècle, par Bouchard de Montmorency, fils d'Hervé. Le prieuré de Deuil eut le droit de présenter à la cure de la paroisse.

Pour tant de bienfaits accordés au prieuré de Deuil, ce prieuré payait aux seigneurs de Montmorency une redevance singulière. « Il doit, dit un ancien manuscrit, »aux quatre fêtes solennelles en l'an, certain deu »nommé roissoles [1] avec gastiaux d'épices....... et au »cas que faute y aurait de paiement, tantost que ledit »Jehan (Jean de Montmorency) est servi de rost, »ledit prieur est en amende d'un muid de bled pour »chaque fois [2]. »

Le village de Deuil donna naissance à Odon, qui de moine de Saint-Denis en devint abbé, et succéda, en 1152, au célèbre Suger; il mourut en 1162. Il fut secrétaire de Louis VII, dit le *Jeune*, le suivit dans son voyage à la Terre-Sainte, et en composa une relation en sept livres, dont la lecture prouve que l'auteur était plus courtisan qu'ami de la vérité.

Parmi les maisons de campagne de Deuil, il faut remarquer celle qu'on nomme *le Château*. Elle est située dans le hameau de la Barre; son parc, de trente arpents,

[1] Espèce de pâtisserie.

[2] *Voyez* les *Preuves de la généalogie de Montmorency*, de Duchesne.

et de très belles eaux font ses principaux agréments. Dans le village même de Deuil, la maison de M. Minel est remarquable par ses beaux points de vue, et par la distribution de ses jardins.

Deuil appartient au canton de Montmorency; sa population est de 1,168 habitants, y compris les hameaux de la Barre et d'Ormesson.

Dans les environs de Deuil, sont les deux villages de Ville-Taneuse et de Saint-Gratien.

Ville-Taneuse, qu'on trouve nommée, au XIIe siècle, *Villa-Tineosa,* était une cure dès le XIIIe; mais, en 1709, on n'y comptait que 24 feux. La nomination à cette cure appartenait aux abbés de Saint-Denis.

La terre de Ville-Taneuse fut, en 1657, érigée en comté; elle avait alors un château, accompagné de deux pavillons et entouré de fossés pleins d'eau, avec un parc considérable; elle relevait du duché de Montmorency. Le château existe encore.

Saint-Gratien. Cette terre était, au XIIIe siècle, connue sous le même nom; elle dépendait de Montmorency.

Catinat fut plus tard seigneur de Saint-Gratien; et l'on croit que c'est lui qui fit élever dans l'église un monument à Jacques Poille, marié à la fille d'André Tiraqueau, conseiller au Parlement, sous François Ier, et qui, selon l'épitaphe, *eut trente enfants et fit trente-un livres très estimés.*

Catinat aimait beaucoup le séjour de Saint-Gratien, où il passa une grande partie de ses derniers jours,

occupé des soins de son jardin. Son château est encore aujourd'hui l'un des plus remarquables de la vallée de Montmorency; on y voit un gros orme planté de la main du maréchal, et dans l'église le monument funèbre de ce guerrier, avec une épitaphe digne du sujet. L'étang de *Saint-Gratien*, dit aussi de *Montmorency*, ressemble à un lac par sa grande étendue.

§ II.

MONTMORENCY.

Montmorency, petite ville, est situé à trois lieues et demie de Paris, sur une éminence qui domine en tous sens la célèbre et fertile plaine qui en a reçu le nom de *Vallée de Montmorency*.

Suivant l'erreur commune, plus une ville est ancienne plus elle est illustre et recommandable. Ainsi, André Duchesne, pour illustrer ce lieu et ses seigneurs, voudrait prouver que Montmorency est le même *Morantiacum* d'où les empereurs Valens, Gratien et Valentinien, ont daté la loi *de officio rectoris Provinciæ;* mais toutes ces fictions, ces illustrations disparaissent devant la lumière de l'histoire.

Hugues Basseth possédait une forteresse dans l'île Saint-Denis; sa veuve épousa Burchard, surnommé *le Barbu*, et lui porta en dot cette forteresse. Burchard s'y établit; et de là, comme nous l'avons dit ailleurs, faisait des excursions sur l'abbaye de Saint-Denis, sur ses fermes, sur ses villages, pillait et dévastait ses propriétés. Vivien, abbé de ce monastère, s'en plaignit souvent au roi Robert, qui enfin, cédant aux instances de cet abbé,

fit raser la forteresse de l'île. Alors, vers l'an 1008, un traité fut conclu entre l'abbé et Burchard. Il fut convenu que l'abbé accorderait à Burchard la faculté d'établir, sur le lieu appelé *Montmorenciacum*, une forteresse près de la fontaine de Saint-Walaric.

L'abbé prit dans ce traité les plus grandes précautions pour se préserver, à l'avenir, des brigandages de Burchard, qu'il qualifie d'ennemi de l'église, et de génie malfaisant. Il exigea que, deux fois l'an, ses compagnons se rendissent en otage à l'abbaye de Saint-Denis, jusqu'à ce que Burchard eût restitué ce qu'il avait envahi et volé des biens de cette abbaye.

Cet accord existe; André Duchesne s'est bien gardé de le reproduire dans son histoire généalogique [1].

Telle fut l'origine de la ville de Montmorency et de la famille qui a porté ce nom.

La féodalité par ses vices, les seigneurs par leur tyrannie et leurs brigandages, avaient tari toutes les sources de la prospérité publique, et tout appauvri : pauvres eux-mêmes, ces seigneurs prenaient les biens où ils se trouvaient; les biens abondaient dans les monastères, et ils ne cessèrent, pendant trois ou quatre siècles, d'attaquer et de piller les monastères.

Les précautions extrêmes qu'avait prises l'abbé de Saint-Denis contre Burchard furent impuissantes contre ses successeurs. Burchard IV, seigneur de Montmorency, se mit, suivant l'usage, à dévaster et piller les biens du monastère de Saint-Denis. Adam, qui en était abbé, se plaignit au roi, qui ordonna au noble brigand de respecter les biens de cette abbaye; Burchard

[1] *Recueil des historiens de France*, tome x, pages 303, 312 et 593.

continua à piller les terres et à tuer les cultivateurs.

Le fils du roi Philippe, qui devint roi sous le nom de Louis-le-Gros, l'ayant, pour cette désobéissance, ajourné à comparaître à la cour de Poissy, il y fut condamné. Mais comme, au lieu de se soumettre, il rassemblait des troupes, appelait à son secours plusieurs seigneurs du voisinage, tels que Mathieu de Baumont et Drogon de Moncy, dans le dessein de résister, ce prince se mit à la tête d'une armée, entra dans la terre de Montmorency et *gasta tout par feu et par glaive,* disent les grandes chroniques. Il ne brûla point la forteresse; mais, voyant que Burchard voulait s'y défendre, il l'assiégea, et obligea le seigneur rebelle de venir se rendre à merci [1].

Il est présumable que le premier château de Montmorency fut construit en bois; les forteresses des XI[e] et XII[e] siècles n'étaient pas bâties en pierre. Quant aux autres habitations, qui avoisinaient ce château, elles ne devaient être que des chaumières occupées par des serfs. Il n'y avait point d'église dans ce lieu, qui dépendait, pour le spirituel, de la paroisse de Groslay.

Dans la suite, les seigneurs de Montmorency firent bâtir, pour leur propre commodité, une église sous le titre de Saint-Martin, comme était celle de Groslay. «Leurs officiers, leurs vassaux voisins augmentant en »nombre, il se forma sur le lieu une paroisse desservie »dans la même église. »

Cette église fut érigée en chapitre, on ne sait à quelle époque; mais il est certain que Mathieu de Montmorency, connétable de France, donna, vers le commen-

[1] *Recueil des historiens de France*, tome XII; pages 13, 139, 706.

cement du XIIIe siècle, à l'église de Saint-Victor de Paris, une prébende de l'église de Saint-Martin de Montmorency: ce qui prouve qu'alors le chapitre existait. Plus tard, il fut, indépendamment de l'église collégiale de Saint-Martin, construit une chapelle dans le château seigneurial.

Le chapitre de Montmorency se composa d'abord de neuf chanoines; le nombre en fut, plus tard, porté à plus de trente. Dans les derniers temps, le chapitre était desservi par des oratoriens; ces pères avaient reconnu au seigneur le droit de pourvoir à leur place, en cas qu'ils vinssent à s'écarter de leur règle.

On conservait dans l'église les reliques de saint Félix, dont la fête attirait à Montmorency un grand concours de fidèles. Ce jour-là, le chapitre de Montmorency avait droit de justice; ce même jour était encore remarquable par une autre singularité; « c'est que les habitants, tant »hommes que femmes, de la paroisse de Saint-Félix, »située au diocèse de Beauvais, sur la rivière du Trerin, »entre Beauvais et Creil, à douze lieues de Montmo»rency, suivant une ancienne coutume, se rendaient tous »les ans, par députés, à Montmorency, en l'église collé»giale; et, à une procession solennelle qu'on y faisait »dans les principales rues, ils portaient la châsse de »saint Félix; et les paroissiens de Montmorency leur »cédaient cet honneur, auquel ils participaient après »eux et à leur défaut, ne s'en croyant point exclus. »

On ne sait pourquoi les seigneurs de Montmorency ont pris le titre de *premiers barons chrétiens*, *premiers barons*, *premiers chrétiens*. On explique d'une manière plus satisfaisante le titre de *premiers barons de France* : c'est, dit-on, parce que leur forteresse se trouvait la

plus fortifiée du Parisis, qu'on appelait autrefois du nom de France; peut-être aussi, parce que la haute baronnie de Montmorency était la plus voisine de Paris, demeure des rois.

Quant aux titres de *premiers chrétiens, premiers barons chrétiens*, ce sont des inventions vaniteuses, un cri de guerre qui a pu être adopté pendant les croisades. Suivant l'ordre chronologique, les Montmorency ne furent ni les premiers barons, ni les premiers chrétiens.

Quatre villages formaient, au temps de Philippe-le-Bel, c'est-à-dire au XIV[e] siècle, la seigneurie de Montmorency : cette seigneurie relevait directement du roi.

On connaît la part qu'ont eue les Montmorency aux événements de notre histoire; les noms de Mathieu II, de Anne de Montmorency, sont devenus fameux par leurs bonnes ou mauvaises actions. Le dernier surtout, mort à soixante-quatorze ans, et dans des temps fertiles en troubles, avait servi sous cinq rois, s'était trouvé à près de deux cents combats, à huit batailles rangées, et avait, dit-on, été employé à cent traités. Il avait fait ses premières armes sous François I[er], et mourut sous Charles IX, à la bataille de Saint-Denis, donnée en 1567 contre le prince de Condé. Suivant Brantôme, il se conduisait en homme brutal, sanguinaire, comme les seigneurs de son temps; il était orgueilleux comme un riche ignorant. Il est certain qu'il ne savait pas lire, qu'il portait un livre à l'église, mais par pure représentation. Il signait sur la parole de son secrétaire, et la chose se passait d'une façon singulière. Il faisait de suite une vingtaine de grands et longs pieds de mouche; puis son secrétaire l'arrêtait en lui disant : *Monseigneur, en voilà assez.*

On raconte aussi un trait peu honorable pour le connétable, et qui justifierait bien les reproches que lui ont adressés quelques écrivains : on le trouve dans une histoire de Bordeaux, par Dom. de Vienne.

Un impôt sur le sel avait causé une émeute dans cette ville ; ce connétable s'y présenta à la tête de troupes nombreuses. Des députés du Parlement vinrent lui annoncer que l'ordre était rétabli ; tous les habitants se disposèrent à lui faire la réception la plus bienveillante. Le connétable traita Bordeaux en ville prise d'assaut ; il entra, précédé de ses canons, à la tête de ses bataillons, l'épée nue, la lance en arrêt, tambour battant et enseignes déployées, et fit dresser, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, un grand nombre de potences et d'échafauds, où cent bourgeois et magistrats des plus marquants furent successivement exécutés ; on ajoute que les habitants furent décimés. L'un des condamnés, nommé l'Estonat, avait une femme jeune et belle ; elle va se jeter aux pieds du connétable et implorer la grâce de son mari ; Montmorency la promit à une condition honteuse : cette femme, désespérée, sacrifia son honneur pour conserver les jours de son mari. Après avoir, pendant la nuit, assouvi sa passion brutale avec cette malheureuse femme, le lendemain, le connétable la conduisit à la fenêtre, et lui montra, sur la place, son mari pendu à une potence. Anne de Montmorency était extrêmement dévot, mais, Brantôme dit « qu'il se fallait garder des patenostres de »M. le connétable ; car, en les disant en marmottant, »lorsque les occasions se présentaient, il disait : Allez-»moi pendre un tel ; attachez celui-là à un arbre ; faites »passer celui-là par les piques tout à cette heure, ou les »arquebusez tous devant moi ; taillez-moi en pièces tous

»ces marauds, qui ont voulu tenir ce clocher contre le »roi; brûlez-moi ce village; boutez-moi le feu partout, »à un quart de lieue à la ronde. »

Mais tous les seigneurs de Montmorency, surtout ceux qui ont vécu dans des temps plus récents, ne ressemblaient pas à ce connétable.

Henri II, de Montmorency, jouait un jour un coup de trois mille pistoles; il entendit un gentilhomme qui disait à voix basse : *Voilà une somme qui ferait la fortune d'un honnête homme*. Le duc gagna le coup, et présenta aussitôt la somme au gentilhomme, en lui disant : *Je voudrais, monsieur, que votre fortune fût plus grande*. Ce même seigneur, voulant connaître si, avec la fortune la plus bornée, on pouvait être plus heureux qu'au sein des richesses, questionna quatre cultivateurs qu'il rencontra. Trois lui dirent qu'ils étaient heureux; le quatrième avoua qu'il soupirait après une partie de son patrimoine, qui était passée en des mains étrangères. *Mais, si tu l'avais, serais-tu heureux?* demanda le duc. — *Autant, monseigneur, qu'on peut l'être dans ce monde*. — *Combien vaut-elle?* — *Deux mille francs*. — *Qu'on les lui donne*, ajouta le duc, *et qu'il soit dit que j'ai fait aujourd'hui un heureux*. Plusieurs autres traits de cette espèce caractérisent ce seigneur.

Ce fut le même qui, entraîné dans la révolte de Gaston, duc d'Orléans, fut pris au combat de Castelnaudari, et eut, malgré les sollicitations des plus grands personnages, la tête tranchée à Toulouse. Richelieu voulut faire un exemple qui épouvantât les hommes puissants; Montmorency mourant fit legs au cardinal d'un tableau de Paul Véronèse, de très grand prix.

La terre de Montmorency avait été érigée en duché-

pairie, en faveur d'Anne; mais cette terre, ayant été confisquée sur le dernier duc de Montmorency, fut donnée au prince de Condé, qui avait épousé la sœur de ce duc, et de nouveau érigée en duché-pairie. Louis XIV, par lettres-patentes, données à Versailles, au mois de septembre 1689, changea le nom de *Montmorency* en celui d'*Enghien*, à la requête du prince de Condé: mais les lettres-patentes n'ont pas le pouvoir de réformer les manières de parler du peuple; ainsi, la vallée, l'étang et la ville conservèrent, malgré les ordonnances, le nom de *Montmorency*. Le château était alors à peu près détruit; et les princes de Condé n'en eurent jamais dans ce lieu.

A la fin du XVIIIe siècle, tout ce qui restait de la magnificence des ducs de Montmorency se trouvait dans l'église collégiale et paroissiale de Saint-Martin. La principale façade, offre dans sa perfection, l'architecture du XVIe siècle, époque où cette église fut reconstruite [1].

Les bâtiments qu'occupaient les prêtres de l'Oratoire méritaient qu'on s'y arrêtât. Dans la salle des étrangers on remarquait un Christ, peint par Philippe de Champagne, et un autre tableau, en face, dont le sujet était

[1] La façade de l'église de Montmorency n'offre aucun ornement. Le corps de l'édifice a été commencé par Guillaume de Montmorency et terminé par le connétable Anne. Cette église renferme encore quelques objets intéressants, des stalles en bois sculpté, des vestiges d'anciennes sépultures, des devises, des armoiries, des vitraux malheureusement mutilés, dans lesquels on retrouve cependant encore les portraits du connétable, de sa femme Madelaine de Savoie et de plusieurs de leurs enfants. Mais elle a perdu son plus magnifique ornement en perdant le mausolée d'Anne de Montmorency, digne de rivaliser avec les tombeaux de nos rois. Ce monument avait la forme d'une demi-coupole soutenue par des colonnes de vert antique. Au-dessous, reposaient, sur un sarcophage richement sculpté, les statues du connétable et de sa femme. Des figures en bronze,

fort hétérodoxe ; il a fallu, ou que le peintre fût très ignorant en fait de croyance, ou qu'il fût un peu incrédule : il a représenté les quatre évangélistes, avec leurs attributs, et occupés à composer ensemble leurs évangiles. On sait que ces ouvrages sacrés ne furent point concertés, et que chaque évangéliste les écrivit séparément.

La bibliothèque était assez considérable : on y conservait un exemplaire de l'*Émile,* dont J.-J. Rousseau avait fait présent à cette maison, pendant son séjour à Montmorency. A la tête du premier volume était l'original de la lettre écrite à cette occasion :

« J.-J. Rousseau prie messieurs de l'Oratoire de Mont»morency de vouloir bien accorder à ses derniers écrits »une place dans leur bibliothèque. Comme recevoir le »livre d'un auteur n'est pas adopter ses principes, il a »cru pouvoir, sans témérité, leur demander cette faveur. »A Montmorency, le 29 mai 1762. »

Une autre maison fut célèbre à Montmorency : c'est le *petit Mont-Louis*, habité par Rousseau. Voici ce qu'en a écrit ce philosophe : « Pendant un hiver assez rude, »au mois de février, j'allais tous les jours passer deux »heures le matin, et autant l'après-dîner, dans un donjon

représentant aussi ces deux personnages agenouillés, se trouvaient placées sur des colonnes de chaque côté de la coupole.

Au moment de la Révolution, les bronzes furent fondus, et les colonnes enlevées pour le Musée du Louvre où elles existent encore. Cependant M. Lenoir était parvenu à reconstruire le mausolée aux Petits-Augustins. Il a été détruit de nouveau, et aujourd'hui il n'en reste plus que les deux statues de marbre déposées dans les galeries de Versailles, qui renferment aussi une figure en marbre à genou et un portrait fort curieux de Guillaume de Montmorency tirés également de l'église de Saint-Martin.

Les derniers vestiges du château de Montmorency et de l'enceinte de la ville ont disparu depuis peu d'années (B).

»tout ouvert que j'avais au bout du jardin où était mon »habitation. Ce donjon, qui terminait une allée en »terrasse, donnait sur la vallée et l'étang de Mont»morency, et m'offrait, pour terme de point de vue, le »simple mais respectable château de Saint-Gratien, »retraite du vertueux Catinat. Ce fut dans ce lieu, pour »lors glacé, que, sans abri contre le vent et la neige, »et sans autre feu que celui de mon cœur, je composai, »dans l'espace de trois semaines, ma lettre à d'Alembert »sur les spectacles.

»Quand M. le maréchal de Luxembourg m'était venu »voir à Mont-Louis, je l'avais reçu avec peine, lui et »sa suite, dans mon unique chambre, non parce que je »fus obligé de le faire asseoir au milieu de mes assiettes »sales et de mes pots ébréchés, mais parce que mon »plancher pourri tombait en ruine, et que je craignais »que le poids de sa suite ne l'effondrât tout-à-fait. Moins »occupé de mon propre danger que de celui que l'affa»bilité de ce bon seigneur lui faisait courir, je me hâtai de »le tirer de là pour le mener, malgré le froid qu'il faisait »alors, à mon donjon tout ouvert et sans cheminée. »

Rousseau acheva à Mont-Louis la *Nouvelle Héloïse*, qu'il avait commencée à l'Ermitage.

Cette maison existe encore; on y lit plusieurs inscriptions relatives au séjour de Rousseau. Sur la terrasse du jardin qui conduit au donjon, on voit encore une table de pierre qu'il y fit poser, et sur laquelle on lit ces vers gravés sur une plaque de cuivre :

C'est ici qu'un grand homme a passé ses beaux jours;
Vingt chefs-d'œuvre divers en ont marqué le cours :
C'est ici que sont nés et Saint-Preux et Julie,
Et cette simple pierre est l'autel du génie.

Au-dessus de la porte de le maison on a placé cette inscription : « Cette maison, appelée ci-devant le »petit Mont-Louis, a été habitée par Jean-Jacques Rous»seau, à sa sortie de l'Ermitage, depuis le 15 décembre »1757 jusqu'au 9 avril 1762, qu'il en fut arraché, à »deux heures après minuit, par ses amis, le maréchal »de Luxembourg et le prince de Conti, qui voulurent »le soustraire au décret de prise de corps lancé contre »lui le 8 du même mois, par le Parlement de Paris, »après la publication de l'*Émile*.

»Il écrivait le 7 à l'un de ses amis : *J'ai rendu gloire »à Dieu, j'ai parlé pour le bien des hommes; pour une si »grande cause, je ne refuserai jamais de souffrir. C'est »aujourd'hui que le Parlement rentre; j'attends en paix ce »qu'il lui plaira d'ordonner.*

»Indépendamment de l'*Émile*, Rousseau composa ici »sa *Lettre sur les spectacles, le Contrat social*, et mit la »dernière main à sa *Nouvelle Héloïse*.»

Le château dit *de Luxembourg*, construit sur les dessins de Cartaud, avait appartenu à Lebrun et lui devait une partie de ses beautés; il appartint ensuite à M. de Croizat et à la duchesse de Lorges. Rousseau a fait ainsi la description de cette maison. : « On voit à Mont»morency une maison particulière bâtie par Croizat [1], »dit *le pauvre*, laquelle, ayant la magnificence des plus »superbes châteaux, en mérite et en porte le nom. »L'aspect imposant de ce bel édifice, la terrasse sur »laquelle il est bâti, sa vue unique peut-être au monde, »son vaste salon peint d'une excellente main [2], son jardin

[1] C'est une erreur.
[2] Par Lafosse.

»planté par le célèbre Le Nôtre ; tout cela forme un tout »dont la majesté frappante a pourtant je ne sais quoi »de simple qui soutient et nourrit l'admiration. »

Rousseau habita un instant un logement dans l'endroit appelé le petit château. « C'est dans cette profonde et »délicieuse solitude, dit-il, qu'au milieu des bois et des »eaux, au concert des oiseaux de toute espèce, au parfum »de la fleur d'orange, je composai, dans une conti»nuelle extase, le cinquième livre de l'*Émile*, dont je »dus en grande partie le coloris assez frais à la vive »impression du local où je l'écrivais. » Le château de Luxembourg est détruit aujourd'hui.

On distingue encore à Montmorenry deux maisons remarquables. La première appartient à M. Monroy ; elle eut autrefois pour propriétaire M. de Lavalette. L'autre appartient à M. Goix ; elle a un parc d'une grande étendue qui domine toute la vallée.

Du reste, l'heureuse position de Montmorency et l'agrément des campagnes voisines en font encore un des lieux les plus célèbres et les plus fréquentés des environs de la capitale. A quelque distance de la ville, sur le bord même de l'étang de Montmorency, on trouve des bains d'eaux minérales établis depuis peu de temps. L'heureuse position et l'élégance des bâtiments jointes à la vertu des eaux de cet établissement, doivent lui attirer de la célébrité.

Enfin, l'Ermitage, où Rousseau passa plusieurs années de sa vie et où mourut Grétry, est digne d'une mention particulière.

Ermitage de Rousseau. Cette maison est située à un quart de lieue environ vers l'E. de Montmorency, sur la frontière de la vallée et de la forêt. En 1659, un ermite nommé Leroi fit bâtir une chapelle et une cellule; les travaux ne furent terminés qu'en 1675.

Cette même année, un second ermite, nommé Le Bret, prit la résolution de se retirer avec Leroi, et acheta un terrain contigu au N. à celui de Leroi.

Un nommé Cavillier, propriétaire d'un terrain et d'une fontaine y attenants, fit bâtir une terrasse, et au-dessus une chambre contiguë aux bâtiments de l'Ermitage.

Le 29 septembre 1690, les deux ermites firent en faveur de Cavillier, en considération des bienfaits qu'ils avaient reçus de lui, un acte solidaire par lequel il lui accordèrent pour sa vie une chambre dans l'ermitage, et la jouissance de leur jardin et de ses eaux.

Le 4 mars 1698, Leroi, le survivant des trois, vendit son ermitage à Richelieu, mais à condition d'en conserver la jouissance jusqu'à sa mort.

En 1716, l'ermitage de Leroi appartint au prince de Condé, et, en 1722, à un sieur Mathas. Alors les bâtiments et le jardin n'occupaient qu'une superficie de 15 perches.

Un sieur de Galau, qui possédait tous les terrains environnant l'ermitage, fit construire un petit bâtiment à peu de distance et au N. de cet ermitage.

Ces deux propriétés devinrent des dépendances du château de la Chevrette, appartenant à la famille d'Épinai.

Les écrits des philosophes du XVIIIe siècle et ses propres Mémoires ont rendu célèbre une femme de ce nom. Un

ami de Rousseau, M. de Francueil, amant de madame d'Épinai, mit dans l'esprit de cette dame de monter, à la Chevrette, un théâtre de société; il mit la troupe en train, et fut le directeur. On débuta par *l'Engagement téméraire*, comédie de Rousseau, qui, présenté alors à madame d'Épinai, devint acteur dans sa pièce avec cette dame et madame d'Houdetot, dont nous aurons plus d'une fois occasion de parler.

Vers ce temps, Rousseau, se promenant un jour avec madame d'Épinai, arriva jusqu'au réservoir des eaux du parc, « qui touchait à la forêt de Montmorency, et »où était un joli potager avec une petite loge fort délabrée »qu'on appelait l'Ermitage. » C'était le bâtiment élevé par Galau. Ce lieu solitaire et tranquille frappa l'imagination du philosophe, et il lui échappa de s'écrier : « *Ah! madame, quelle habitation délicieuse! Voilà un asile* »*tout fait pour moi.* » Madame d'Épinai sembla ne pas avoir remarqué ces paroles; mais, au retour de Rousseau d'un voyage fait à Genève, madame d'Épinai lui écrivit : « Vous m'avez souvent ouï parler de l'ermitage »qui est à l'entrée de la forêt de Montmorency; il est situé »dans la plus belle vue. Il y a cinq chambres, une cuisine, »une cave, un potager d'un arpent, une source d'eau »vive, et la forêt pour jardin. Vous êtes le maître, mon »bon ami, de disposer de cette habitation, si vous vous »déterminez à rester en France.. » Rousseau vint à la Chevrette. « Mais à ce second voyage, dit-il, je fus très »surpris de trouver, au lieu de la masure, une petite »maison presque entièrement neuve, fort bien distribuée »et très logeable pour un petit ménage de trois personnes. »Madame d'Épinai avait fait faire cet ouvrage en silence »et à très peu de frais, en détachant quelques matériaux

»et quelques ouvriers de ceux du château. Au second »voyage, elle me dit, en voyant ma surprise : « Mon »ours, voilà votre asile; c'est l'amitié qui vous l'offre; »j'espère qu'elle vous ôtera la cruelle idée de vous »éloigner de moi. » Rousseau, qui pensait alors à se retirer à Genève, écrivit quelques jours après : « Enfin, »madame, j'ai pris mon parti, et vous vous doutez bien »que vous l'emportez. J'irai donc passer les fêtes de »Pâques à l'Ermitage, et j'y resterai tant que vous vou»drez bien m'y souffrir. » Madame d'Épinai dit à ce sujet : « La joie que me causa cette lettre fut telle, que »je ne pus m'empêcher de la laisser éclater en pré»sence de Grimm, qui était chez moi. » Grimm avait alors, auprès de madame d'Épinai, pris la place de Francueil.

Ici les hommes les plus remarquables de ce siècle se présentent sous un point de vue peu favorable, et nous donnent une bien pauvre idée de leur temps. Il faut le dire, Rousseau lui-même, si grand, si sublime dans tant de circonstances, paraîtra quelquefois déroger à son caractère.

Le 9 avril 1756, madame d'Épinai vint chercher à Paris, rue Grenelle-Saint-Honoré, hôtel du Languedoc, Rousseau, madame Levasseur et Thérèse; « son fermier »vint chercher mon petit bagage, et je fus installé le jour »même. Je trouvai ma petite retraite arrangée et meu»blée simplement, mais proprement et avec goût. »

Quelle était cependant la société au milieu de laquelle Rousseau allait être jeté? Dans le château de madame d'Épinai, mariée à un homme riche et dissipé, se trouvaient un M. de Francueil, supplanté par Grimm, avec lequel madame oubliait les infidélités de son mari; une demoi-

selle d'Ette, sa confidente et son amie, qui, dit Rousseau, passait pour méchante, et vivait avec Valory, qui ne passait pas pour bon, et la comtesse d'Houdetot, maîtresse de Saint-Lambert. Voilà quelle était la société ordinaire de la Chevrette, où se rassemblaient souvent les beaux esprits et les femmes aimables de ce temps.

Cependant, Rousseau, tranquille à l'Ermitage, s'occupait à écrire sa *Nouvelle Héloïse*. Ne pouvant trouver chez des êtres réels les perfections que son cœur cherchait dans les femmes, il s'était créé des êtres fictifs, qu'il mettait en scène, au gré de son imagination. «Bientôt, dit-il, je vis rassemblés autour de moi tous les »objets qui m'avaient donné de l'émotion dans ma jeu»nesse; je me vis entouré d'un sérail de houris..... L'im»possibilité d'atteindre aux êtres réels me jeta dans le »pays des chimères; et, ne voyant rien d'existant qui fût »digne de mon délire, je me nourris dans un monde »idéal, que mon imagination créatrice eût bientôt peuplé »d'êtres selon mon cœur...... J'imaginai deux amies; je »les douai de deux caractères analogues, mais diffé»rents; de deux figures, non pas parfaites, mais de mon »goût, qu'animaient la bienséance et la sensibilité; je fis »l'une brune et l'autre blonde, l'une vive et l'autre douce, »l'une sage et l'autre faible, mais d'une si touchante »faiblesse, que la vertu semblait y gagner.... Épris de »mes deux charmants modèles, je m'identifiai avec »l'amant et l'ami autant qu'il m'était possible; mais je »le fis aimable et jeune, lui donnant, au surplus, les »vertus et les défauts que je me sentais.»

Au plus fort de ses rêveries, Rousseau reçut à l'Ermitage une visite de madame d'Houdetot. Bientôt, cette première visite fut suivie d'une seconde. «C'était un peu

»par goût, à ce que je puis croire, dit Rousseau, mais »beaucoup pour complaire à Saint-Lambert, qu'elle »venait me voir..... Elle vint....., je la vis....., j'étais »ivre d'amour, sans objet; cette ivresse fascina mes »yeux; cet objet se fixa sur elle : je vis ma *Julie* en »madame d'Houdetot, mais revêtue de toutes les perfec»tions dont je venais d'orner l'idole de mon cœur. Pour »m'achever, continue Rousseau, elle me parla de Saint»Lambert, en amante passionnée. Force contagieuse de »l'amour! En l'écoutant, en me sentant auprès d'elle, »j'étais saisi d'un frémissement délicieux que je n'avais »jamais éprouvé auprès de personne. Elle me parlait, »et je me sentais ému; je croyais ne faire que m'inté»resser à ses sentiments, quand j'en prenais de sembla»bles; j'avalais à longs traits la coupe empoisonnée, »dont je ne sentais encore que la douceur; enfin, sans »que je m'en aperçusse, et sans qu'elle s'en aperçût, »elle m'inspira pour elle-même tout ce qu'elle expri»mait pour son amant. Hélas! ce fut bien tard, ce fut »bien cruellement brûler d'une passion non moins vive »que malheureuse, pour une femme dont le cœur était »plein d'un autre amour.»

La liaison de Rousseau et de madame d'Houdetot a quelque chose d'étrange; madame d'Houdetot semblait flatter sa passion avec coquetterie, mais sans partager son amour. Si parfois Rousseau était entraîné par le délire de la passion, madame d'Houdetot lui rappelait son ami Saint-Lambert; il se taisait et versait des larmes. Mais il faut l'entendre lui-même : madame d'Houdetot avait, comme Saint-Lambert, une maison à Eaubonne; Rousseau allait souvent l'y voir de l'Ermitage; quelquefois il y couchait. «Un soir, dit-il, après avoir soupé

»tête à tête, nous allâmes nous promener au jardin par »un très beau clair de lune. Au fond de ce jardin était »un assez grand taillis, par où nous allâmes chercher »un joli bosquet, orné d'une cascade, dont je lui avais »donné l'idée, et qu'elle avait fait exécuter; souvenir »immortel d'innocence et de jouissance! Ce fut dans ce »bosquet, qu'assis auprès d'elle sur un banc de gazon, »sous un acacia tout chargé de fleurs, je trouvai, pour »rendre les mouvements de mon cœur, un langage vrai»ment digne d'eux; ce fut la première et l'unique fois »de ma vie; mais je fus sublime, si l'on peut nommer »ainsi tout ce que l'amour le plus tendre et le plus »ardent peut porter d'aimable et de séduisant dans un »cœur d'homme. Que d'enivrantes larmes je versai sur »ses genoux! Que je lui en fis verser malgré elle! Enfin, »dans un transport involontaire, elle s'écria : Non, »jamais homme ne fut si aimable, et jamais amant »n'aima comme vous; mais votre ami Saint-Lambert »vous écoute, et mon cœur ne saurait aimer deux fois. »Je me tus en soupirant; je l'embrassai; quel embrasse»ment! Mais ce fut tout. »

Cependant, Saint-Lambert reçut une lettre anonyme, qui lui apprenait que Rousseau et la comtesse se jouaient de lui, et qu'ils vivaient ensemble dans l'union la plus intime et la plus scandaleuse. Rousseau accusa madame d'Épinai d'en être l'auteur. C'est une noirceur, disait-il, que sa passion pour Saint-Lambert rend vraisemblable. Madame d'Épinai, au contraire, soupçonnait Thérèse, et M. de Lizieux ne voyait dans l'amour supposé de madame d'Épinai pour Saint-Lambert, qu'un moyen imaginé par Rousseau pour brouiller Saint-Lambert et madame d'Houdetot. Il est plus naturel de croire que

le sentiment de jalousie qu'éprouve toute femme, en voyant une autre femme l'objet de préférences marquées, aura porté madame d'Épinai à écrire la lettre.

Quoi qu'il en soit, les liaisons de Rousseau avec madame d'Houdetot furent moins suivies, et il se brouilla presque avec madame d'Épinai, alors dominée par Grimm.

Sans doute, Rousseau a peut-être, dans ses *Confessions*, exagéré les torts de quelques personnes envers lui; mais on ne peut mettre en doute qu'il ne se soit formé alors une espèce de ligue pour le tourmenter. Madame d'Épinai écrivait à Grimm : « Rousseau est malade; j'ai »envoyé seulement savoir de ses nouvelles, sans lui »écrire; il m'a répondu quatre mots, qui marquent la »fermentation de sa bile, mais où il n'y a rien qui »vaille la peine de vous être dit. » Rousseau était alors venu se jeter aux pieds de madame d'Épinai, et obtenir son pardon. Grimm répondit : « J'ai tant de choses à »vous dire, ma tendre amie, que je ne sais par où m'y »prendre. Voyons cependant, et traitons d'abord le »chapitre de Rousseau. Son histoire m'afflige : cet »homme finira par être fou. *Nous le prévoyons* depuis »longtemps; mais ce qu'il faut considérer, c'est que »ce sera son séjour à l'Ermitage qui en sera cause : il est »impossible qu'une tête aussi chaude et *aussi mal orga-* »*nisée* supporte la solitude. Le mal est fait : vous »l'avez voulu, ma pauvre amie, quoique je vous aie »toujours dit que vous en auriez du chagrin. Je prends »aisément mon parti sur lui; *il ne mérite pas qu'on s'y* »*intéresse*, parce qu'il ne connaît ni les droits ni les »douceurs de l'amitié.

..... » Je trouve votre réponse faible. Quand on est

»outragé, il faut laisser voir qu'on le ressent: il fallait »ordonner à Rousseau de venir, sans ajouter un mot; »il fallait attendre tout ce qu'il avait à dire; ensuite, »vous lui auriez fait sentir l'indignité de sa conduite, »et *vous l'auriez mis à la porte*, avec défense de ne »jamais rentrer chez vous : c'est alors qu'il aurait pu »tomber à vos genoux et obtenir son pardon; mais non: »encore le traitement de l'amitié !.... La seule conso- »lation que je puisse éprouver, c'est d'apprendre que »vous traitez Rousseau très froidement. » Grimm avait été introduit par Rousseau chez madame d'Épinai. Dans le même temps, Diderot écrivait à Rousseau, et blâmait fortement sa passion pour madame d'Houdetot; le baron d'Holbach, qui fréquentait beaucoup la Chevrette, en paraissait scandalisé.

Bientôt madame d'Houdetot ne vit plus Rousseau qu'avec froideur; bientôt enfin, Diderot, dont Grimm était devenu l'ami, pour censurer l'isolement de Rousseau, lui envoya un exemplaire de son *Fils naturel*, où il lui appliquait cette maxime, plus prétentieuse que juste: *Il n'y a que le méchant qui soit seul.* Le cœur de Rousseau saigna. Bientôt enfin, Grimm qui n'avait jamais manqué de saisir toutes les occasions de brouiller Rousseau avec madame d'Épinai, tira adroitement parti d'une circonstance qui se présentait.

Madame d'Épinai allait faire un voyage à Genève; elle montra le désir d'emmener Rousseau avec elle. Grimm, qui connaissait tous les obstacles que devait rencontrer ce projet, cependant, l'encouragea fortement dans sa résolution; il fit lui-même la proposition à Rousseau. Rousseau lui répondit: « .... Considérez mon »état, mes maux, mon humeur, mes moyens, ma manière

»de vivre, plus forte désormais que les hommes et la »raison même. Voyez, je vous prie, en quoi je puis servir »madame d'Épinai dans ce voyage, et quelles peines il »faut que je souffre sans lui être jamais bon à rien. »Puis-je espérer d'achever si rapidement une si longue »route, sans accidents? Ferai-je à chaque instant arrêter »pour descendre, ou accélérerai-je mes tourments et »ma dernière heure, pour m'être contraint?

»*Je pourrais suivre la voiture à pied, comme dit* »*Diderot;* mais la boue, la pluie, la neige, me retar»deront beaucoup dans cette saison. Quelque sort que je »coure, comment faire vingt-cinq lieues par jour? Et, »si je laisse aller la chaise, de quelle utilité serai-je »à la personne qui va dedans? »

Ces raisons, qui étaient tout-à-fait concluantes, Grimm les présenta comme de vaines excuses, et Rousseau passa pour coupable de la plus noire ingratitude. Grimm s'offrit à remplir le rôle refusé. Bientôt, Rousseau reçut de madame d'Épinai une lettre qui l'affecta beaucoup, et qui fut suivie d'une autre, dans laquelle se trouvaient ces mots : « Puisque vous vouliez quitter l'Ermitage, et »que vous le deviez, je suis étonnée que vos amis vous »aient retenu; pour moi, je ne consulte point les miens »sur mes devoirs, et je n'ai plus rien à vous dire sur »les vôtres. »

Rousseau pensa, avec raison, qu'il ne pouvait plus rester à l'Ermitage; et il en sortit en 1758; c'est alors qu'il alla habiter, à Montmorency, la maison du Mont-Louis.

Cependant, dès que madame d'Épinai apprit que Rousseau n'y était plus, et, comme pour réparer ses torts envers ce grand homme méconnu, elle fit ériger

à sa mémoire un monument qui se retrouve encore à l'Ermitage, et sur lequel on lit ces vers :

> Toi dont les plus brûlants écrits
> Furent créés dans cet humble ermitage,
> Rousseau, plus éloquent que sage,
> Pourquoi quittas-tu mon pays ?
> Toi-même avais choisi ma retraite paisible ;
> Je t'offris le bonheur, et tu l'as dédaigné ;
> Tu fus ingrat, mon cœur en a saigné :
> Mais qu'ai-je à retracer à mon âme sensible ?
> Je te vois, je te lis, et tout est pardonné.

On peut juger si ce reproche d'ingratitude est fondé.

Plus tard, l'Ermitage appartint à M. de Belzunce, gendre de madame d'Épinai. Lors de la Révolution, l'Ermitage devint propriété nationale, et fut loué à plusieurs personnes, entre autres, à Regnault de Saint-Jean-d'Angély, qui fut contraint de le céder à Robespierre. Robespierre y coucha la nuit du 6 au 7 thermidor de l'an II (1793), et y dressa une liste de proscription pour Montmorency [1]; et l'ombre de Rousseau ne retint pas sa main!

Plus tard, l'Ermitage fut vendu plusieurs fois; enfin, le troisième jour complémentaire de l'an VI, Grétry en fit l'acquisition; il était digne d'y succéder à l'immortel auteur du *Devin du village*. « J'ai acquis pour »10,000 francs, dit-il [2], l'Ermitage de J.-J. Rousseau, »que je n'abandonnerai de ma vie, si je n'y suis forcé »par le besoin. » Grétry avait alors soixante ans environ. Là, il composa son opéra d'*Elisca;* là aussi il écrivit huit

[1] Voyez *l'Ermitage de J.-J. Rousseau et de Grétry*, par L.-V. Flamand-Grétry, page 171.

[2] *De la Vérité*, tome III, page 137.

volumes, restés manuscrits, sous ce titre : *Réflexions d'un solitaire* [1].

Cependant, un meurtre affreux commis sur la personne d'un vieux meunier, voisin de l'Ermitage, arracha ce grand homme de sa retraite ; « mais, voyant sa fin approcher, »Grétry parut s'inquiéter du lieu où il irait rendre le »dernier soupir. Un jour que nous étions rassemblés »auprès de son lit de douleur, et qu'il sentait ses maux »s'accroître, il nous dit et comme inspiré : Je suis con- »vaincu que ma dernière heure approche, et je désire »mourir à l'Ermitage, auprès de Jean-Jacques. » Dès le lendemain, on disposa tout pour ce triste voyage, qui fut le dernier. En effet, à peine était-il arrivé, que sa maladie augmenta, et bientôt il mourut.

Grétry vit toujours la mort avec courage : il avait composé un *De Profundis,* qui ne devait être exécuté qu'à ses funérailles [2]. Un jour, M. Berton étant allé le voir, il lui parla avec beaucoup de sang-froid de ce *De Profundis,* qu'il regardait comme devant être bientôt exécuté. « Mon cher Berton, lui dit-il, c'est toi que je charge »de ce soin ; mon bon Persuis me rendra le service d'en »diriger l'exécution, tu t'entendras avec lui : mais écoute, »mon bon ami, j'ai toujours remarqué que les contre- »basses avaient, dans les églises, un son extrêmement »sourd ; pour éviter cet inconvénient, je te prie de les »faire placer sur des marche-pieds très élevés.... » Puis il ajouta : « Tu devrais, mon ami, passer cette nuit à »l'Ermitage. » M. Berton lui ayant dit qu'il ne le pouvait pas, Grétry de lui dire : « Tant pis, mon ami. —

[1] *L'Ermitage de J.-J. Rousseau et de Grétry*, page 195.
[2] *Essais sur la Musique*, par Grétry.

Mais »je compte revenir vous voir après-demain. — Après- »demain! Il ne sera plus temps.... » Il expira deux jours après.

Ce *De Profundis* n'a point été retrouvé dans les papiers de Grétry, de même qu'une messe qu'il avait composée aussi, dit-on, pour ses funérailles [1].

L'Ermitage appartient aujourd'hui au neveu de Grétry, M. Flamand-Grétry.

Cette habitation est loin de ressembler à celle qu'illustra le séjour de Rousseau; celle-ci est cependant conservée intacte, mais ne forme qu'une petite portion de la maison nouvelle. Il en est de même du jardin, où l'on trouve cependant encore un laurier planté par le philosophe, et un rosier qu'on croit aussi planté par lui; c'est, dit-on, ce rosier qui lui inspira la musique de cette chanson si connue : *Je l'ai planté, je l'ai vu naître,* etc. Du reste, son buste et celui de Grétry forment le plus bel ornement de ce jardin : le buste de Grétry termine une colonne, sous laquelle repose le cœur de ce compositeur célèbre, objet d'un procès fameux, soutenu naguère par le propriétaire de l'Ermitage, contre la ville de Liége, patrie de Grétry.

Une chapelle a été élevée, par son neveu, à la mémoire de Grétry

Dans un salon, on montre plusieurs objets qui ont appartenu à Rousseau et à Grétry, entre autres le lit du philosophe, conservé avec un soin religieux, par M. Flamand [2].

Près de l'Ermitage, est une maison connue sous le

[1] *L'Ermitage de J.-J. Rousseau et de Grétry*, page 237.

[2] Voici, d'après M. Flamand-Grétry, quels sont les objets conservés à

nom de Chalet de l'Ermitage. Ce fut d'abord une très mince habitation, élevée par Grétry, pour se procurer un voisinage; elle fut en premier lieu habitée par Boieldieu, et après lui, par le petit-fils de Franklin. Aujourd'hui le Chalet est devenu une charmante habitation.

§ III.

SOISY, GROSLAY, ANDILLY, MARGENCY.

Dans la vallée et dans les environs de Montmorency sont plusieurs villages peu importants; nous en réunirons ici quelques-uns sous le même paragraphe.

Soisy. — Le petit village de Soisy a pris, de sa position à l'O. et très près de Montmorency, le nom de Soisy-sous-Montmorency.

On ne peut révoquer en doute l'ancienneté de ce village; on le trouve cité parmi les cures dans le pouillé

l'Ermitage : le bois de lit de J.-J. Rousseau; une table en bois de noyer, sur laquelle il composa une partie de son *Héloïse*; deux chiffonniers en bois de noyer; un petit corps de bibliothèque; un baromètre; quatre bocaux qui lui servaient à mettre de la lumière quand il travaillait le soir dans le jardin, conservés, comme par miracle, jusqu'à ce jour; deux gravures, dont une anglaise, représentant *The soldier's Return,* le Retour du soldat; et l'autre, les Vierges sages et les Vierges folles.

Il ajoute à la page 246, au sujet de son oncle : « Les objets que je conserve précieusement sont : des cheveux de Grétry; sa lorgnette de spectacle; deux paires de lunettes; le mouchoir qui lui a servi de serre-tête dans le cercueil; un jeu de solitaire, avec lequel Grétry se récréait à ses derniers moments; un bilboquet en ivoire auquel il tenait beaucoup, parce qu'il avait servi à l'amusement de ses filles; deux tasses de porcelaine, l'une toute dorée, et l'autre dorée seulement dans l'intérieur : cette dernière servit à Grétry jusqu'à sa dernière heure; trois gravures encadrées, représentant trois scènes de *Richard*, etc., etc.; des notes et des lettres écrites de la main de Grétry. »

rédigé avant le règne de saint Louis, c'est-à-dire, au commencement du XIII[e] siècle.

L'église de Soisy fut consacrée sous la dédicace de Saint-Germain, et le curé payait une redevance aux pères de l'Oratoire de Montmorency, représentant l'ancien chapitre de ce lieu; ces pères avaient le droit de venir chanter les premières et secondes vêpres et la grand'messe à Soisy, le jour de la fête patronale.

Les ducs de Montmorency étaient seigneurs suzerains de Soisy, et sous eux étaient d'autres seigneurs propriétaires du fief; la justice s'y rendait par les officiers des ducs.

Aujourd'hui Soisy renferme plusieurs maisons de campagne remarquables : 1° l'ancienne maison seigneuriale acquise et réparée par le duc de Valmy; 2° celle qu'on nomme l'*Élisée de Soisy*, qui est moins une maison qu'un ermitage, créé en 1804 par M. Delamarre, avec un goût tout particulier.

Groslay. — Groslay est un village situé à un quart de lieue de Montmorency, sur la pente orientale de la montagne où est bâtie cette ville.

L'origine de Groslay est très ancienne; et ce lieu avait déjà une cure à une époque où Montmorency n'était probablement encore qu'une tour entourée de quelques chaumières, avant le temps de Bouchard-le-Barbu. L'église était sous le titre de Saint-Martin[1].

Mais lorsque les seigneurs de Montmorency eurent agrandi leurs terres, Groslay s'y trouva compris, en

[1] L'église de Groslay présente un curieux mélange des architectures des XIII[e] et du XVI[e] siècles. Elle renferme quelques tombes et de jolis vitraux représentant la généalogie de la sainte Vierge (B).

sorte qu'il n'y eut plus sur cette paroisse que quelques arrière-fiefs, ou bien encore quelques petits fiefs qui ne relevaient pas de Montmorency.

Par exemple, on trouve, vers la fin du XIIe siècle, une dame Richilde de Groslay, fondatrice dans ce village d'une distribution de pain, qui se faisait dans les premiers temps le 3 février, et qui se fit, plus tard, tous les samedis de l'hiver. Avant cette fondation, cette dame avait acquis d'autres droits à la reconnaissance des habitants de Groslay : ils racontaient autrefois « qu'une »femme de Groslay qui avait porté ses cerises vendre à »Saint-Denis, y fut détenue enfermée, parce qu'elle n'avait »pas payé le droit de barrage, et que, pendant son »absence, l'enfant qu'elle avait laissé enfermé dans sa »maison manqua de mourir de faim; la dame Richilde »fut touchée de cet événement; et, afin qu'il n'en arri»vât plus de semblable, elle donna à l'abbaye quel»ques biens, moyennant quoi les habitants de Groslay »furent exempts du droit de barrage pour les cerises »qu'ils porteraient vendre à Saint-Denis [1]. »

Les historiens des miracles parlent beaucoup de celui qui, par l'intercession de saint Louis, s'opéra sur la *pucelle de Groslay*, née en 1271 [2].

Le château de Groslay n'existe plus, mais ce village renferme plusieurs maisons de campagne dans une position charmante.

Andilly.—Ce village est situé dans la forêt même de Montmorency, sur une hauteur dont la pente forme la fameuse vallée de ce nom.

[1] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, tome III, page 369.

[2] Guillaume Cordelier, *Miracle* VI. — *Duchesne*, tome V, page 398.

Le premier titre qui fait mention d'Andilly est de 1125; il y avait une cure au XIIIe siècle.

On trouve dans les registres du Parlement que, les Blancs-Manteaux de Notre-Dame-de-Mont-Rouge y étant venus vers l'an 1448, avec leur châsse, pour y faire une quête, comme ils étaient dans l'usage de le faire en plusieurs endroits, parmi leurs reliques il s'en trouva une de saint Antoine. Un officier des Religieux de Saint-Antoine de Paris en fut averti et fit saisir la châsse. L'affaire fut portée au Parlement, qui en ordonna la restitution, à condition que les Blancs-Manteaux ne diraient point en public qu'ils avaient des reliques de saint Antoine, parce qu'il n'appartient qu'aux religieux de son ordre d'en publier les vertus.

Un frère du fameux Arnauld, célèbre par ses écrits et par les disgrâces qu'ils lui attirèrent, fut seigneur d'Andilly.

Andilly, de même que tous les villages qui entourent Montmorency, renferme plusieurs maisons très agréables, entre autres celle de M. Braccini; le parc, qui s'élève en amphithéâtre, offre le coup-d'œil le plus enchanteur; l'auteur d'*Antenor*, M. Lantier, a aussi une maison à Andilly.

Près de là se trouve le château *de la Chasse*, nommé aussi *Bel-Air*, à cause de sa situation très élevée; c'était un rendez-vous de chasse pour le prince de Condé, auquel appartenait la forêt. On trouve, pour y arriver de Montmorency, des promenades charmantes et des sites enchanteurs

Margency.—Andilly et Margency ne composaient autrefois qu'une seule et même paroisse, et ce n'est que sur la fin du XVIIe siècle que Margency fut démembré d'An-

dilly pour former une paroisse particulière. Mais longtemps avant il existait dans ce village une église qui pouvait autrefois avoir été paroisse : c'est du moins ce que feraient présumer plusieurs anciens titres relatifs à des lieux écrits diversement, mais qu'on ne peut guère rapporter qu'à Margency [1].

Ce village forme aujourd'hui une commune du canton de Montmorency, peuplée de 277 habitants.

§ IV.

EAUBONNE ET ERMONT.

Eaubonne est un village situé dans la plaine de Montmorency, à trois lieues et demie de Paris.

Ce lieu portait dès le XIIIe siècle, dans les titres, le nom d'*Aquabonna*, dont la traduction donne naturellement le nom moderne; ce nom d'Eaubonne lui fut donné à cause d'un ruisseau qui arrose le village et les nombreuses maisons de campagne qui s'y trouvent.

Une cure existait à Eaubonne en 1470, mais cette paroisse n'avait alors que 12 habitants; les seigneurs étaient les ducs de Montmorency.

Aujourd'hui Eaubonne est l'un des villages les plus agréables de la vallée, tant par sa position que par ses charmantes habitations. C'est là que fut celle de madame d'Houdetot, où Rousseau venait, de son ermitage de

[1] *Voyez* les longues discussions dans lesquelles est, à cet égard, entré l'abbé Lebeuf. *Histoire du diocèse de Paris*, tome III, page 408.

Montmorency, passer ces doux moments qu'il a si bien peints dans ses *Confessions*.

Madame d'Houdetot conserva jusqu'à sa mort, dans son parc d'Eaubonne, les bustes de Rousseau et de Saint-Lambert. « Ce sont des amis, disait-elle, dont je conserve »le souvenir. » On y trouve encore l'acacia et la cascade célèbres par les *Confessions de Rousseau*.

On remarque aussi à Eaubonne la jolie maison qu'habita Saint-Lambert, et qui appartint depuis à M. Regnault de Saint-Jean-d'Angely.

C'était un attachement bien solide, parce qu'il était fondé sur une estime réciproque, qui liait à ce poète aimable cette femme qu'ont aimée tous ceux qui l'ont connue, et dont lady Morgan, qui ne la vit qu'à l'âge de 80 ans, a dit : « que les jeunes gens, en l'entendant »parler, oubliaient qu'elle était vieille. » Leur liaison dura 50 ans. Saint-Lambert, pendant les dernières années de sa vie, devenu vieux, infirme, et dans un état de démence, trouva chez madame d'Houdetot les soins les plus obligeants ; elle voulut qu'il fût traité chez elle pour lui prodiguer elle-même tous ses soins. « Elle sup»portait, dit un auteur, avec une douceur angélique, »ses caprices, ses emportements et son extrême exigence, »suite de son état de maladie ; il entrait dans une sorte »de fureur, lorsque, par le soin qu'elle prenait de sa »mauvaise santé, elle l'invitait à la tempérance sur cer»tains mets qui lui étaient contraires ; il l'appelait alors »l'intendante de ses privations [1]. »

Madame d'Houdetot, qui faisait de jolis vers, composa

[1] *Lettres à Jenny, sur Montmorency, etc.*, page 85.

un jour ceux-ci, sur le départ de Saint-Lambert pour l'armée:

L'amant que j'adore
Prêt à me quitter,
D'un instant encore
Voudrait profiter :
Félicité vaine
Qu'on ne peut saisir,
Trop près de la peine
Pour être un plaisir.

En voici qu'elle fit la dernière année de sa vie; ils peignent bien son caractère :

Jeune, j'aimai; ce temps de mon bel âge,
Ce temps si court, comme un éclair s'enfuit.
Lorsque arriva la saison d'être sage,
Encor j'aimai, la raison me le dit.
Me voici vieille et le plaisir s'envole;
Mais le plaisir ne me quitte aujourd'hui,
Car j'aime encore, et l'amour me console;
Rien n'aurait pu me consoler de lui.

Une grande intimité liait alors madame d'Houdetot avec M. de S., auquel, quelque temps avant sa mort, elle adressa les vers suivants, sous le titre de *Mes adieux* :

Je touche aux bornes de ma vie,
Vous avez embelli les derniers de mes jours;
Qu'un si cher souvenir se conserve toujours;
Vivez heureux pour votre amie.
Si quelque sentiment occupe encor votre âme,
Ne vous refusez pas un bien si précieux;
Seulement en goûtant ce charme,
Dites-vous quelquefois : elle m'aimait bien mieux.

« Madame d'Houdetot, sentant venir sa dernière heure, »dit l'auteur auquel nous empruntons ces détails [1],

[1] *Lettres à Jenny, sur Montmorency, etc.*, page 88.

»voulut expirer dans les bras de celui qui lui était si »cher. Elle envoya chercher M. de S. ; il se rendit aussitôt »auprès de madame d'Houdetot. S'étant assis sur son lit, »elle lui serra la main avec la plus vive affection. Mon »ami, lui dit-elle, je vous demande une dernière faveur; »malgré le spectacle déchirant pour vous de me voir »mourir , promettez-moi de ne pas me quitter; je veux » que vous receviez mon dernier soupir. » Il le promit, resta constamment sur son lit en lui tenant les mains... et elle expira dans ses bras.

« Elle demanda, par son testament, que son cœur fût »séparé de son corps et porté à Épinai, près du tombeau »où reposait sa famille; sans doute elle avait espéré »qu'étant placée dans la chapelle de M. de S., ce cœur »serait ainsi plus près de celui qui lui inspira la plus »tendre amitié; mais les lois s'opposant à ce qu'aucun »corps soit enterré dans les églises, on ne fit point l'ex»ception que l'on attendait. »

Son cœur fut porté dans le cimetière d'Épinai.

Ermont, dans lequel on a cru reconnaître le *Viculus Ermedonis*, donné en 835, par Hilduin, abbé de Saint-Denis, à son monastère, est situé dans la vallée de Montmorency, à trois lieues de cette ville, vers le couchant.

La manière d'écrire le nom de ce lieu a considérablement varié. On a dit Ermont, Armont, Ormont, Hermont; la véritable est Ermont.

L'église d'Ermont appartenait, au temps de Philippe-Auguste, à un laïque nommé Jean de Gisors; au

XIII[e] siècle elle avait le titre de cure ; au XVI[e] siècle, la seigneurie appartenait au grand-prieur de France.

Il y a dans le hameau de Cernay, voisin d'Ermont, un beau château, bâti au XVIII[e] siècle par le fermier général Melchior Blair ; la maison adjacente est une ancienne commanderie de l'ordre de Malte.

§ V.

SAINT-PRIX.

Ce village est situé à une lieue au N. O. de Montmorency.

Le premier nom de Saint-Prix fut *Tor* ou *Tour*, en langue vulgaire, et dans les titres *Turnus*.

L'église de Tor fut, sur la fin du XI[e] siècle, donnée, par les ducs de Montmorency, à l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise, à condition que l'abbé y établirait un monastère de moines ; ceux-ci apportèrent sans doute avec eux des reliques de saint Prix ou saint Preject, évêque de Clermont, ce qui occasionna depuis le changement du nom de Tor en celui de Saint-Prix, que porte le village.

Ces reliques ont joui d'une grande réputation, par les nombreux miracles qu'elles ont opérés ; c'était particulièrement le dimanche après le 12 juillet que le peuple de Paris courait en foule à Saint-Prix.

Le prieuré et l'église paroissiale étaient réunis et ne formaient qu'un même édifice.

L'un des continuateurs de la Chronique de Nangis dit qu'en 1358, des paysans des environs de Saint-Leu et de Clermont en Beauvaisis, ayant à leur tête un nommé

Guillaume Varle, vinrent à Tour, château très fortifié, blessèrent mortellement plusieurs gentilshommes et plusieurs femmes qui s'y étaient retirés.

On lit aussi dans le Journal de Charles VII, que, le 21 avril 1429, une troupe de 300 Anglais s'empara du château de la Chasse, voisin de Tor, mais qu'étant sortis pour aller piller l'abbaye de Chelles, ils furent rencontrés par les Armagnacs, qui les pillèrent à leur tour, et que ceux du château les tuèrent tous. Ce château appartenait aux Montmorency; il était entouré de doubles fossés et de deux étangs.

On ne sait si c'est dans ce château ou dans celui de Saint-Prix, ou dans quelque autre lieu nommé aussi *Turnus* en latin, que furent signés plusieurs actes de Charles-le-Simple, qui portent *actum apud Hturnum villam.*

Le château de Saint-Prix a été démoli; mais on voit dans le village plusieurs maisons de campagne remarquables. La population de Saint-Prix est de 440 habitants, y compris le hameau de Moulignon.

Ce hameau avait une église dès le XIIIe siècle. Les ducs de Montmorency en furent seigneurs. Il n'y a aujourd'hui de remarquable à Moulignon que la maison de campagne de M. Larive, acteur, dont les amis des bonnes traditions théâtrales regretteront longtemps la perte. C'est l'une des plus jolies maisons de plaisance des environs de Paris.

§ VI.

SAINT-LEU ET TAVERNY.

Saint-Leu est un grand village situé à une lieue et demie au N. O. de Montmorency, et à cinq au N. de Paris, par une route qui passe à Saint-Denis et se termine à Saint-Leu.

La plus ancienne mention qui soit faite de ce village est du commencement du XIIe siècle ; il avait une église, qui fut alors donnée par le seigneur du lieu, Fulchard de Montmorency, à l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise. Aiglantine de Vendôme, femme de Mathieu de Montmorency, fut enterrée dans cette église.

Au XVIIe siècle, l'édifice de l'église, tombant de vétusté, fut remplacé par un nouveau, construit dans le village, au lieu que l'ancien se trouvait en dehors ; la nomination à la cure appartint toujours à l'abbaye de Saint-Martin.

Mais on laissa à la place qu'occupait l'ancienne église une chapelle de pure dévotion.

Il existait aussi, dès le XIIIe siècle, à Saint-Leu, une maladrerie qui devait recevoir les malades de onze villages environnants, et une chapelle qui appartenait à l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris. Cette chapelle fut fondée au XIVe siècle.

Au XVe siècle, le nombre des habitants de Saint-Leu était de 50.

La seigneurie de Saint-Leu fut longtemps dans la maison de Montmorency ; plus tard elle passa dans celle de Condé.

«En entrant à Saint-Leu du côté de Paris, on remarque »un beau château, qui jadis faisait partie des domaines »du duc d'Orléans. La vue que l'on y découvre est d'au»tant plus charmante, qu'elle s'étend sur toute la vallée »de Montmorency, qui est la plus belle contrée des envi»rons de Paris; les jardins et le parc, ornés de fabriques, »et traversés en tous sens par de superbes allées; des »hauteurs où l'on arrive par des sentiers couverts, et des »eaux sinueuses, dont les bords sont plantés d'arbres en »fleurs, faisaient les délices de madame la marquise de »Genlis.»

Ce château devint plus tard la propriété d'une femme célèbre sous l'Empire, de la reine de Hollande, qui y fit faire de grands embellissements; la reine Hortense céda aux séductions de son âge et de la puissance. On lui a reproché des mœurs déréglées; mais n'oublions pas de dire que, née avec les qualités du cœur et de l'esprit, sa main répandit souvent des bienfaits dans le village de Saint-Leu, qu'elle fut sensible aux maux de l'infortune, vertu trop rare chez ceux qu'on qualifie de *grands*, pour qu'on ne lui en tienne pas compte.

Le château de Saint-Leu appartient aujourd'hui à madame de Feuchères, à qui il a été légué par le dernier prince de Condé, mort depuis la Révolution de Juillet.

On voit encore à Saint-Leu plusieurs autres maisons de campagne remarquables, entre autres celle dite du *Haut-Tertre,* dans une superbe position.

Le village de Saint-Leu forme une commune de 1,185 habitants.

Taverny. — Le plus ancien monument qui fasse mention de Taverny est une chartre de l'an 754, qui prouve que Taverny était connu au moins dès le VIIIe siècle.

La cure de ce lieu fut toujours à la nomination de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise; le prieuré était dans la même église, qui servait de paroisse.

Au IXe siècle, une grande partie de la terre de Taverny appartenait à la famille de Montmorency. On doit penser que les rois de France eurent aussi une maison à Taverny, puisqu'on trouve des chartres des rois Philippe-le-Bel et Philippe-le-Long, du XIIIe et du XIVe siècles, datées de Taverny.

Le fils de Philippe de Valois y tomba malade en 1335; et les religieux de Saint-Denis y vinrent trois fois pieds nus, portant le saint clou, des morceaux de la sainte couronne et un doigt de saint Denis; ces objets servaient autrefois de médecins à l'usage des grands. Louis XI donna à Antoine de Chabanes, comte de Dammartin, ce qu'il avait à Taverny.

Il y eut longtemps sur le territoire de Taverny, une chapelle du titre de Saint-Christophe, dans le lieu appelé Mont-à-Bois.

« L'église de ce bourg, dit l'abbé Lebeuf, est incontes- »tablement une des plus belles qui se voient dans tout »le diocèse de Paris..... Les dehors sont peu de chose, »mais les dedans en sont charmants par la délicatesse du »gothique, celle des galeries qui règnent tout autour et »dans la croisée, et au sanctuaire qui est en forme d'abside »ou de rond-point. » C'est une construction du XIIIe ou du XIVe siècle.

Autour de la clôture du chœur, on voit par dehors

la représentation en relief de l'histoire de la Passion ; on y lisait du côté droit :

Orgueil, diligence trébuche.
Paresse, sobriété trébuche.
Gloutonnerie, chasteté trébuche.

du côté gauche :

Luxure, charité trébuche.
Envie, patience trébuche.
Ire, largesse trébuche.

Plusieurs individus de la famille de Montmorency eurent leur sépulture dans cette église [1].

Le village de Taverny compte 1,350 habitants. Tout auprès se trouve Frépillon, d'une population de 499 habitans.

[1] L'église de Taverny est un petit chef-d'œuvre d'architecture ogivale. Elle s'élève, dans la position le plus pittoresque, sur un tertre d'où la vue embrasse la plus grande partie de la vallée. L'extérieur de l'édifice, malgré l'opinion de l'abbé Lebeuf, ne mérite pas moins d'attention que l'intérieur. Les ornements des fenêtres, les gargouilles de l'abside, les deux anciennes entrées et les pignons sont enrichis de sculptures d'une extrême délicatesse.

Les anciennes boiseries du chœur, travaillées avec beaucoup de goût, ont été reportées le long des murs aux extrémités du transept.

Trois tombes de la famille de Montmorency existent encore dans cette église. Elles datent du XIVe siècle. On y trouve aussi une tombe du XIIIe siècle, sur laquelle est gravée en creux la figure d'un chevalier ; des inscriptions gothiques et quelques anciennes statues. Derrière l'autel s'élève un grand rétable en pierre couvert de sculpture, et dont la frise présente le mélange profane des chiffres de Henri II et de Diane, entremêlés avec les instruments de la Passion (B).

CHAPITRE III.

ÉPINAY-LEZ-SAINT-DENIS ET LA BRICHE, SANNOIS, FRANCONVILLE, CORMEILLES ET MONTIGNY, HERBLAY, CONFLANS-SAINTE-HONORINE, SAINT-OUEN, L'AUMONE ET MAUBUISSON.

§ Ier.

ÉPINAY-LEZ-SAINT-DENIS ET LA BRICHE.

Épinay est situé à trois lieues de Paris, à une de Saint-Denis, sur la rive droite de la Seine, et sur la route de Paris à Rouen.

Ce village est fameux dans l'histoire; les rois de la première race y avaient une maison de plaisance. Lorsque Dagobert eut vaincu les nations voisines, il se rendit à Épinay, accompagné de ses deux fils, Sigebert et Clovis; les grands du royaume s'y trouvèrent. Là, élevé sur un trône d'or ou doré, la couronne en tête, il harangua l'assistance, et finit par faire son testament. Il conjura ses enfants de l'approuver, et ordonna aux évêques de prier Dieu pour lui. Quelques années après, il y tomba malade; et, sentant les approches de la mort, il se fit transporter à Saint-Denis, qu'il avait fondé six ans auparavant, et y mourut. Plusieurs rois, ses successeurs, ont choisi leur sépulture dans le même lieu.

Ce roi avait fait beaucoup de bien aux moines; les moines, après sa mort, en firent un saint. Il était cepen-

Dans la chapelle du château, on trouve sur un marbre noir cette inscription :

Extrait des dernières volontés d'Élisabeth-Sophie d'Houdetot, née de Lalive de Bellegarde, décédée à Paris, le 28 janvier 1813.

J'ordonne que mon cœur soit mis à part et porté dans le tombeau ou près le tombeau de mon père et de ma mère, à Épinay.

Près de cette inscription en est une autre qui fait connaître le lieu où se trouve ce tombeau (*Voyez* l'article *Eaubonne*).

§ II.

SANNOIS.

Le village de Sannois est situé dans la belle vallée de Montmorency, sur le revers des coteaux qui regardent Argenteuil, Sartrouville, Maisons, etc., à quatre lieues au N. O. de Paris, sur la route de Rouen.

L'origine de Sannois est très incertaine; l'abbé Lebeuf, qui le nomme *Çannoy*, lui donne pour premier nom *Captonacum* ou *Catonacum;* il prétend que c'est là, et non à Chatou, que fut le château des rois de la première race; il retrouve ce château dans celui du Mail, dont les ruines existaient encore de son temps, sur la paroisse de Sannois. Le nom de ce château lui venait, selon cet auteur, des assemblées du champ de mai, que les rois étaient dans l'usage d'y tenir; il rapporte, à l'appui de cette opinion, une chartre du temps du roi Jean, portant que le *châtel du Mail* sera détruit, de crainte que les ennemis du royaume ne viennent s'y loger [1].

[1] Voyez l'*Histoire du diocèse de Paris*, tome IV, pages 66 et suivantes.

La paroisse de ce lieu existait déjà au XIIIe siècle ; le prieur d'Argenteuil était seigneur de Sannois.

Sur un coteau de cette paroisse était une fontaine de Saint-Flaive et un ermitage, qu'on voyait encore en 1720 ; mais alors MM. de Blainvilliers, en étant devenus propriétaires, firent construire une maison bourgeoise et une ferme à la place de cet ermitage.

Gui Patin a écrit qu'un laquais étant entré dans l'église de ce village, le jour de la Pentecôte, pendant la messe, avait voulu arracher l'hostie des mains du curé.

Madame d'Houdetot avait à Sannois un château que les amis des arts regrettent aujourd'hui ; il a été démoli. On voit dans ce lieu une belle maison, appartenant au baron Locré.

§ III.

FRANCONVILLE.

Ce village est situé sur la grande route de Paris à Pontoise, et au bas d'une des collines qui bordent la vallée de Montmorency, à quatre lieues et demie, au N. O. de Paris, à une et demie, à l'O. de Montmorency.

Le plus ancien monument qui en fasse mention, est de 832. C'est une chartre qui destine les revenus de cette terre à fournir des vêtements et des souliers aux moines de Saint-Denis, seigneurs de *Francorum villa*. Les chartres, en latinisant les noms, les ont dénaturés dans plusieurs titres; ce lieu est plus convenablement nommé *Franco-villa*, ferme ou propriété de Franco, appellation fort commune sous la seconde race.

La cure de Franconville existait au XIIIe siècle, puis-

qu'elle est portée dans le pouillé de cette époque. Dès-lors il y avait aussi dans ce lieu une léproserie assez riche, puisqu'elle devait recevoir les malades de plusieurs villages des environs. Cette paroisse est, avec Sannois, l'une des premières où l'on songea à établir les sœurs de la charité, instituées par les soins de saint Vincent de Paule.

Nous avons dit que les moines de Saint-Denis étaient seigneurs de Franconville; plus tard, ils partagèrent cet avantage avec les ducs de Montmorency; plus tard enfin, nous voyons le titre de seigneur de Franconville, dans la maison d'O.

C'est en faveur de Jacques d'O que la seigneurie de Franconville fut érigée en marquisat. Le fils de Jacques vendit ce marquisat à son cousin, seigneur de Villiers, en faveur duquel le roi, par lettres de 1699, renouvela le titre de marquisat de Franconville.

C'est une fortune singulière que celle de ce Villiers. Il était lieutenant du vaisseau portant l'ambassadeur qui remplaçait, à Constantinople, M. de Guilleragüe, récemment décédé; le même vaisseau ramena en France la fille et la veuve de Guilleragüe. Villiers était fort bien fait; « avant de partir de Turquie, et chemin faisant, »il fit l'amour à mademoiselle de Guilleragüe, et lui »plut; et tant fut procédé que, sans biens de part et »d'autre, la mère consentit à leur mariage.

»Les vaisseaux relâchèrent quelques jours sur les »bords de l'Asie-Mineure, vers les ruines de Troie. Le »lieu était trop romanesque pour y résister; ils mirent »pied à terre, et s'épousèrent. Arrivés, avec les vaisseaux, »en France, madame de Guilleragüe amena sa fille et »son gendre à Paris et à Versailles, et les présenta à

»madame de Maintenon. Ses aventures lui donnèrent »compassion des leurs. Villiers se prétendit bientôt d'O, »et en prit le nom et les armes. Rien n'était si intrigant »que le mari et la femme, ni rien aussi de plus gueux. »Ils firent si bien leur cour à madame de Maintenon, »que M. d'O fut mis auprès de M. le comte de Toulouse, »avec le titre de gouverneur et d'administrateur de sa »maison. Cela lui donna un être et une grosse subsis»tance, un rapport continuel avec le roi, et des pri»vautés et des entrées à toutes les heures, qui n'avait »aucun usage par devant. Sa femme fut logée avec lui »dans l'appartement de M. le comte de Toulouse, qui »lui entretint, soir et matin, une table fort considé»rable.

»Peu après avoir changé de forme, lui et sa femme »tendirent à leur fortune par des voies entièrement »opposées, mais entre eux, parfaitement de concert. Le »mari était un grand homme froid, sans autre esprit que »du manége et l'art d'imposer au sot, par un silence »dédaigneux, une mine et une contenance grave et aus»tère, tout le maintien important, dévôt de profession »ouverte, assidu aux offices de la chapelle, ou dans »d'autres temples, on le voyait encore en prières, et »n'avait commerce qu'avec des gens en faveur ou en »place, dont il espérait tirer parti, et qui, de leur côté, »le ménageaient à cause de ses amis.

»Madame d'O vivait d'une autre sorte. Elle avait »beaucoup d'esprit, plaisante, complaisante, *toute à tous*, »et amusante; son esprit était tout tourné au romanesque, »tant pour elle que pour autrui. Sa table rassemblait »du monde chez elle, et son humeur y était commode à »beaucoup de gens, mais avec choix, et dont elle pou-

»vait faire usage pour sa fortune; et dans les pre»miers temps où M. le comte de Toulouse commença »à être hors de page, et à se sentir, elle lui plut fort »par ses facilités; elle devint ainsi amie intime des »vieilles et des jeunes, par des intrigues et des vues »différentes.

»Cet alliage de dévotion et de retraite, d'une part, de »tout l'opposé de l'autre, mais avec jugement et pru»dence, était quelque chose de fort étrange dans ce »couple si uni et si concerté. Madame d'O se donnait »pour aimer le monde, le plaisir et la bonne chère; et »pour le mari, on l'aurait si bien pris pour un Phari»sien, qu'il en avait tant l'air, l'austérité, les manières, »que j'étais toujours tenté de lui couper son habit en »franges, par-derrière. Bref, tous ces manéges firent »madame d'O dame du palais [1]. »

Son mari mourut lieutenant-général des armées navales.

Dans l'église de Franconville, on conservait « une »croix enrichie du bois de la vraie croix, laquelle avait »été léguée à cette église, par le testament de Simon »Rocolet, imprimeur de Paris, neveu de Simon Devaux, »dont le père l'avait eue du cardinal de Bourbon, »duquel il avait été parfumeur [1]. »

La position de Franconville, dans la partie la plus agréable de la vallée de Montmorency, sur le penchant d'une colline, devait nécessairement y faire multiplier les maisons de plaisance; on en voit un grand nombre: telles sont celle qui appartint à M. de La Crosnière, celle

[1] Saint-Simon, *Supplément aux Mémoires*, tom. III, pages 219-223.

[1] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, tom. IV, page 73.

du comte de Tressan, et celle du comte d'Albon, où mourut le savant Court-de-Gebelin.

Les jardins de celle de M. de La Crosnière, conseiller à la Cour des Aides, plantés par Le Nostre, étaient décorés d'une immense pièce d'eau, d'un bois touffu, au milieu duquel s'élevait un beau kiosque placé sur un rocher. M. de La Crosnière, qui s'occupait d'horlogerie, avait meublé différentes salles de cette maison d'une grande quantité de pendules, dont le mécanisme compliqué faisait l'admiration des curieux.

Près de là était la demeure du traducteur de l'Arioste, de l'Anacréon français, dont la muse, en cheveux blancs, paraissait toujours couronnée des roses du printemps et des myrtes de l'amour; M. le comte de Tressan, à l'âge de quatre-vingts ans, faisait des vers comme à vingt-cinq. Une de ses dernières poésies est intitulée *les Charmes de Franconville.*

La maison du comte Camille d'Albon, dont l'entrée se trouvait sur la grande route, était ornée de vastes jardins qui s'étendaient jusqu'au sommet de la colline. Camille d'Albon les avait plantés et dessinés en paysage, et y avait placé plusieurs monuments intéressants, notamment le tombeau de Court-de-Gebelin, des fabriques pittoresques, des inscriptions françaises, italiennes, latines, etc.

On ne décrira pas ici tous les monuments dont ce jardin était orné; ils n'existent plus. M. le comte Camille d'Albon était l'ami des arts, de la littérature et de l'humanité; il avait des mœurs douces et simples; mais il était roi, roi d'Ivetot. Dans une des constructions de son vaste jardin, il n'avait pas omis de réunir tous les insignes de sa petite royauté. Mais ce roi d'Ivetot avait,

par l'érection d'autres monuments, racheté ce léger trait de vanité; et, à chaque pas, on en voyait qui respiraient la morale la plus douce, la plus persuasive.

Il est remarquable que le comte d'Albon soit le premier en France qui, bien avant la Révolution, ait planté un arbre de la liberté. Au-dessus d'un groupe de ruines s'élevait un long mât couronné par le chapeau, véritable symbole de la liberté. On y lisait deux inscriptions. La première adressée à Guillaume Tell, restaurateur de la liberté helvétique, était ainsi conçue :

HELVETICO LIBERATORI GUILLERMO TELL.
ANNO 1782.

La seconde portait :

A LA LIBERTÉ, CAMILLE D'ALBON.
1782.

Sur la cime du coteau on jouissait d'une vue admirable.

§ IV.

CORMEILLES ET MONTIGNY.

Le premier de ces villages est situé, sur une éminence, à quatre lieues au N. O. de Paris, et à une lieue et demie d'Argenteuil.

En l'an 862, l'empereur Charles-le-Chauve confirmait les droits que les moines de Saint-Denis possédaient sur plusieurs villages ou fermes, droits que leur abbé Louis leur avait accordé pour leurs nécessités. Parmi ces lieux se trouvent deux Cormeilles (*Cormilias*): l'un dans le territoire parisien, et l'autre dans le Vexin français.

Au IXe siècle, l'abbé de Saint-Denis était seigneur de Cormeilles; avantage qu'il partageait, à ce qu'on pense, avec le prieur d'Argenteuil.

L'église de Cormeilles avait le titre de cure au XIIIe siècle; l'édifice était entouré de fortifications, puisque, sous le roi Jean, lorsque le régent son fils, fit, en 1359, détruire les lieux voisins de Paris qui pourraient servir de retraite aux ennemis; il comprend *la tour de l'église parochiale de Cormeilles* [1].

Les habitants de Cormeilles eurent, du temps de saint Louis, un procès avec ceux de Paris. Les Cormeillois étaient dans l'usage de conduire et de vendre leurs vins en Normandie. Les Parisiens prétendirent que le vin, étant une marchandise, devait être accompagné par un marchand de Paris. L'affaire fut portée au Parlement, qui décida, en faveur des habitants de Cormeilles, que le vin n'était point marchandise. Le Parlement alors ne savait pas mieux raisonner [2].

La duchesse de Brissac, Louise d'Ougnies, eut une maison de campagne à Cormeilles. Gui Patin, fameux médecin, eut aussi dans ce lieu une maison dont il parle souvent dans ses lettres. Il vante beaucoup l'air qu'on respire à Cormeilles et la vue dont on y jouit. Les allées de son jardin s'étendaient, dit-il, jusque sur la montagne, d'où il portait sa vue à cinquante lieues à la ronde; peut-être voulait-il dire à cinq lieues, et c'était bien assez.

Sur les hauteurs des collines de Cormeilles on a établi plusieurs moulins à vent; un d'eux est devenu fameux,

[1] Il y a dans l'acte : la *cour*. C'est évidemment une faute.
[2] Lebeuf, tom. IV, page 84.

pour avoir servi longtemps à Cassini, lorsqu'il dressa sa grande carte de la France.

Cormeilles appartient à l'arrondissement de Versailles et au canton d'Argenteuil; sa population est de 1,280 habitants.

Montigny. Le nom de Montigny est très commun en France. Le dictionnaire d'Expilly en compte cinquante-deux. Le Montigny qui nous occupe est situé sur la pente septentrionale de la montagne, au midi de laquelle se trouve Cormeilles; en sorte qu'il n'est séparé de ce village que par la crête de cette même montagne; il est d'ailleurs à peu de distance de la rive droite de la Seine et de la route de Pontoise, à quatre lieues au N. O. de Paris.

Montigny existait au IXe siècle : c'était l'une des terres destinées à fournir à la boisson des moines de Saint-Denis. Mais les moines de cette abbaye ne jouissaient pas exclusivement des droits seigneuriaux sur le village. Quelques autres personnes furent aussi seigneurs en partie de Montigny.

La Frette, hameau voisin, avait une église qui fut, vers 1450, unie à celle de Montigny.

Ces deux villages forment aujourd'hui deux communes; le premier a une population de 376 habitants, le second de 351. Le premier renferme une assez belle maison de campagne.

§ V.

HERBLAY.

Ce village, dont le nom est écrit quelquefois Erblai ou Arblai, est situé sur la rive droite de la Seine, en dehors et vers le N. E. de la presqu'île occupée par la forêt de Saint-Germain; sa distance de Paris est d'environ cinq lieues. Les maisons de ce village étaient autrefois réunies autour de l'église; aujourd'hui elles sont en grande partie disséminées dans la campagne.

Herblay était une cure au XIII[e] siècle. Son nom est écrit dans le pouillé de 1210, *Erbledum* et *Erbleïum;* cette cure était alors une des plus considérables des environs de Paris. Cependant, en 1470, elle n'avait que cinquante habitants; la plupart des cures voisines en avaient alors beaucoup moins. Ainsi donc, si l'on peut juger par la population du pays de la bonté de son gouvernement, il résultera que le gouvernement des temps passés n'était certainement pas le meilleur des gouvernements.

Il y avait alors, à Herblay, trois seigneurs principaux, sans compter quelques fiefs particuliers; tous les trois, hauts, moyens et bas justiciers dans leur canton : le chapitre de Paris, l'abbaye de Saint-Denis et un seigneur laïque. La seigneurie laïque était, au XV[e] siècle, dans la maison de Chaumont; puis elle passa dans la famille des Allegrin; et ensuite, par mariage, dans celle des Le Prevost; plus tard enfin, par mariage encore, dans la maison Boisseret. Un Charles Boisseret, en 1705, épousa, à l'âge de quatre-vingts ans, une demoiselle de dix-huit ans qui lui succéda.

L'abbé Lebeuf dit que, dans les bonnes années, le vin d'Herblay, étant gardé, peut passer pour vin de Bourgogne [1]. Nous ne savons ce qu'on doit penser de cette assertion; mais nous serions portés à croire qu'Herblay est plus justement renommé pour ses carrières que pour ses vignes. Ces carrières de plâtre et de pierre sont d'un bon produit pour le village. Le plâtre est voituré par eau à Compiègne, à Rouen et ailleurs. C'est des carrières de pierre d'Herblay qu'on tira, en 1739, celles qui servirent à la construction de la belle fontaine de la rue de Grenelle-Saint-Germain, et plus tard celles qui formèrent le portail de l'église Saint-Louis à Versailles.

On remarque aujourd'hui, à Herblay, un château autrefois seigneurial, d'une ancienne construction. Sur l'emplacement d'un autre château est maintenant une maison de campagne, dans une position très agréable.

On compte, à Herblay, une population de 1,396 habitants. Ce village fait partie du canton d'Argenteuil.

Étienne Fourmont, qui fut professeur d'arabe au collége royal, et son frère Michel Fourmont, professeur de langue syriaque dans le même collége, tous deux membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, étaient nés à Herblay.

§ VI.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE.

Conflans est un grand village situé au confluent de l'Oise et de la Seine, sur la rive gauche de la première.

[1] *Histoire du diocèse de Paris*, tome IV, page 129.

Les Celtes nommaient *Condat*, *Conde*, *Condé*, etc., tous les lieux qu'ils trouvaient dans une position semblable; après eux, les Romains leur donnèrent ceux de *Confluens*, *Confluus*, dont on a fait *Conflant*, *Confluent*, *Confolent* [1], etc. Cette dénomination et les monuments anciens qu'on voyait dans ce lieu ont fait imaginer, qu'un roi sarrasin, d'autres disent païen et adorateur de Mercure, nommé Condat, avait fondé ce lieu; qu'il appela Clovis en duel et qu'il fut vaincu par ce dernier. Plusieurs écrivains se sont complus à débiter cette fable absurde, et y ont trouvé l'origine du nom de *Condat*. Il est inutile de les réfuter ici.

Dès le IXe siècle, ce lieu était illustre par deux tours seigneuriales ou châteaux dont les paysans cherchaient toujours la protection dans les temps de féodalité. Les évêques de Paris en étaient seigneurs.

Mais ce qui contribua surtout à l'accroissement de Conflans, c'est la fondation de son prieuré.

Sous le règne de Charles-le-Simple, lors de l'irruption des Normands, on transporta les reliques de sainte Honorine de Grandville à Conflans, comme dans un lieu de sûreté. Ces reliques ne furent point restituées : on les plaça dans une modeste chapelle de Notre-Dame, que les seigneurs de Beaumont-sur-Oise firent, au XIe siècle, remplacer par une église plus spacieuse, à laquelle ils attachèrent une communauté de moines qu'ils firent venir de l'abbaye du Bec.

La communauté prospéra, et le pèlerinage aux reli-

[1] On peut ouvrir un dictionnaire géographique de l'ancienne Gaule, on y trouvera un grand nombre de lieux désignés sous ces noms, et tous situés au confluent de deux rivières.

ques de sainte Honorine rendit bientôt le lieu célèbre, parce que la sainte opéra des miracles de toute espèce. Or, comme les miracles rapportent toujours de l'argent, les moines devinrent riches; et, comme on recherche toujours le commerce des gens riches, le village se peupla. Les bons moines étaient si reconnaissants envers leur sainte, pour tant de bienfaits, que, afin de lire, suivant l'usage, la légende de cette sainte, le jour de sa fête, ils lui fabriquèrent une fausse légende. Mais ces moines étaient trop ignorants pour en inventer une; et, n'ayant nulle connaissance des actions de sainte Honorine, ils lui appliquèrent la légende de sainte Dorothée, et ne firent que substituer un nom à un autre. L'abbé Chatelain en fait l'aveu: « On lut, dit-il, pendant quelque »temps à Conflans, pour leçon du jour de cette sainte, »une partie de la vie de sainte Dorothée, en changeant »seulement son nom en celui d'Honorine [1]; » mais en laissant subsister les noms de Césarée et de Cappadoce qu'on croyait sans doute synonymes de Grandville et de Neustrie, nom géographique que portait, du temps de la sainte, la partie occidentale de la Gaule. De pareilles supercheries étaient très fréquentes chez les moines du bon vieux temps.

L'abbaye et l'église paroissiale avaient été construites sur la colline; cette dernière existait au XIIe siècle.

On lit dans un acte du XIIIe siècle, que les forteresses de Conflans et tout ce qui en dépendait appartenaient à l'archevêque de Paris; il y avait donc dès-lors deux forteresses à Conflans. Elles étaient situées, comme elles le sont encore, sur la crête de la montagne. La plus

1 *Martyrologe de l'abbé Chatelain*, trimestre de janvier, page 797.

considérable, de forme carrée, était nommée le Vieux-Château ou la Baronnie; l'autre le Château-Neuf ou simplement la Tour. Les seigneurs de ces châteaux furent d'abord, sous les archevêques de Paris, les comtes de Beaumont-sur-Oise, qui faisaient hommage à l'évêque *pro castro et castellaniâ de Confluente*. Le seigneur de Conflans se trouvait du nombre de ceux qui, à cause de leur fief, devaient porter l'évêque sur leurs épaules le jour de son intronisation. Cette seigneurie passa ensuite dans la maison des Montmorency; dans la suite, les alliances et les aliénations firent considérablement multiplier les seigneurs sur la terre de Conflans; c'est pourquoi on voit deux châteaux et deux familles différentes, mais relevant toujours des évêques. Par exemple, un Charles d'Albret, au commencement du XVe siècle, possédait, du chef de sa femme, le Château-Neuf; et, dans le même siècle, la maison d'Anglure tenait le Vieux-Château ou la Baronnie. La maison de la Trimouille réunit l'un et l'autre en 1551; mais on voit, en 1650, le Vieux-Château dans la maison de Charles de la Grange, et le Château-Neuf dans celle de Tillières, dont une fille le porta, par mariage, au comte de Tavannes.

Il y avait, à l'égard de la seigneurie de Conflans, un usage assez bizarre. Le prieur du monastère de Sainte-Honorine était seigneur du lieu pendant quarante-huit heures, chaque année, à compter de la veille de l'Ascension, à midi, jusqu'au lendemain de cette fête, à la même heure. Pendant ces quarante-huit heures, la châsse de la sainte était exposée; et, le jour de l'Ascension, on faisait une procession solennelle dans la paroisse, en l'honneur de cette sainte. Un usage singulier imposait à chaque cabaretier l'obligation, dès que

la châsse était remise à sa place, de porter au prieuré une pinte de vin qu'on appelait *la pinte aux ribauds*. La procession se continue encore; mais nul cabaretier ne porte aux moines *la pinte aux ribauds*.

Aujourd'hui, on ne voit plus à Conflans que les débris des deux anciennes tours; mais on y trouve un château nouveau avec un parc d'environ soixante-dix arpents. On y passe la Seine dans un bac; ce passage avait autrefois donné lieu à un droit très productif pour les seigneurs.

Le village de Conflans appartient au canton de Poissy; sa population est de 1,681 habitants.

Dans les environs de Conflans sont :

1° Le hameau des Chenevières, qui avait, il y a peu de temps, un beau château, aujourd'hui démoli.

2° Sur le bord de l'Oise, le château de Neuville.

§ VII.

SAINT-OUEN, L'AUMONE ET MAUBUISSON.

Saint-Ouen est un village situé à peu de distance de l'Oise, presque vis-à-vis Pontoise.

L'*Aumone* est un autre village situé à peu de distance; il forme un faubourg de Pontoise. La grande route de Paris à Pontoise et à Rouen le traverse.

L'évêque saint Ouen étant mort à Clichy, le 24 août, l'an 683, et son corps ayant été transféré à Rouen, sa ville épiscopale, on présume que quelques reliques laissées, ou une station faite par le convoi, de ce côté-ci de l'Oise, auront fait donner au lieu le nom du saint évêque.

Ce village est bâti sur la pente du coteau qui domine le bassin de l'Oise. La route de Paris qui traverse le faubourg de l'Aumone étant trop rapide, on l'a détournée depuis quelques années; elle est aujourd'hui bien plus commode et moins dangereuse.

Sur la paroisse de Saint-Ouen sont les hameaux de Saint-Hilaire, de Courcelles, d'Épluches, le village de l'Aumone et l'abbaye de Maubuisson, dont nous parlerons.

Il y avait aussi, sur la même paroisse, une léproserie située près du village de l'Aumone; cette léproserie portait le nom de Saint-Lazare. Elle fut, en 1600, unie au collége de Pontoise, et les capucins y firent leur demeure; mais, l'année suivante, ces religieux représentèrent que « l'église de la léproserie menaçait ruine, et »demandèrent qu'on leur donnât ce qui était réservé »pour les loges de la léproserie, et que cette église fût »rebatie ailleurs [1]; » ce qui leur fut accordé en 1604.

L'abbaye de Maubuisson, nommée en latin *Malodunum*, en français *Malbisson*, l'*Abbaye royale*, etc., mérite une mention détaillée. C'était l'une des plus riches abbayes de filles de l'ordre de Citeaux. Elle fut fondée, en 1236, par Blanche de Castille, mère de saint Louis. Les religieuses ne prirent possession des bâtiments qu'en 1241.

Plusieurs femmes de distinction se retirèrent à l'abbaye de Maubuisson; trois princesses y séjournèrent en 1314: Marguerite de Bourgogne, femme de Louis, dit *le Hutin*, et ses deux belles-sœurs Jeanne et Blanche de Bourgogne. Elles se conduisirent scandaleusement dans cette maison religieuse; Marguerite et Blanche de Bourgogne furent convaincues d'adultère avec deux frères, l'un appelé

[1] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, tome IV, page 184.

Philippe, l'autre Gaultier d'Aunai ; un huissier de la chambre de la reine de Navarre était complice et confident de ces désordres. Louis-le-Hutin, qui venait de monter sur le trône, fit punir cruellement ces amants favorisés. L'huissier, entremetteur, fut pendu ; les deux frères, coupables d'avoir répondu à l'amour de ces jeunes princesses, furent écorchés vifs, puis traînés dans la prairie de Maubuisson, nouvellement fauchée ; ensuite on leur coupa la tête, on les pendit par-dessous les bras : et les parties criminelles de ces malheureux furent encore mutilées : exemple terrible, mais que ce roi crut nécessaire dans un siècle tout-à-fait corrompu.

On fit des recherches sur les autres coupables. Plusieurs personnes furent arrêtées et mises à la torture, parmi lesquelles se trouva un moine de l'ordre des frères prêcheurs, auquel l'histoire donne le titre d'*évêque de Saint-Georges*. Il était accusé de distribuer des remèdes propres à détruire les fruits de l'incontinence des princesses. On le conduisit à Avignon, où il fut condamné et exécuté. Les princesses furent enfermées, Marguerite et Blanche, comtesse de la Marche, au château Gaillard, et Jeanne au château de Dourdan. Soit que Marguerite fût plus coupable, ou que le roi, son époux, se crût plus outragé, elle subit le plus rude châtiment ; et, en 1315, cette reine, qui n'avait que vingt-cinq ans, fut étranglée avec une serviette.

Les religieuses de cette abbaye furent souvent les innocentes victimes des différentes guerres civiles qui ravagèrent la France. Sous le règne de Charles VII, elles éprouvèrent bien des alarmes et bien des maux. Pendant les guerres de la Ligue, elles essuyèrent des accidents d'un autre genre. Henri IV, assiégeant Pontoise, logeait

avec ses principaux officiers dans l'abbaye de Maubuisson; ces guerriers étaient galants. Ils n'employèrent ni les flammes, ni le fer, ni la violence contre ces jeunes filles : l'amour se sert d'autres armes ; et ils surent si bien les mettre en usage, que l'attaque produisit toujours la victoire : les cœurs de ces religieuses furent pris beaucoup plus tôt que la ville. Ce ne fut pas encore le seul mal. Les guerriers de ce temps-là étaient de francs libertins ; on assure que, par les suites de ces galants exploits, huit religieuses se trouvèrent attaquées d'une maladie qu'on nommait poliment, dans ce temps-là, le *mal de Naples*, et que cinq furent enceintes et accouchèrent à la même époque.

Si l'on veut soigneusement parcourir l'histoire des monastères de ce temps-là, on verra que tous étaient tombés dans un relâchement et une licence qui rendaient de semblables exemples très communs, et qui nécessitèrent plusieurs réformes, après que les troubles eurent cessé en France.

Dans la suite, les dames de Maubuisson profitèrent de la leçon. En 1652, pendant les guerres de la Fronde, les religieuses, craignant les politesses des officiers qui auraient pu loger dans leur couvent, l'abandonnèrent prudemment et se réfugièrent à Pontoise.

L'année suivante, 1653, Catherine-Angélique d'Orléans, fille du duc de Longueville, devint abbesse de Maubuisson; elle embellit et augmenta considérablement les bâtiments de ce monastère.

Louise-Marie Hollandine, princesse palatine de Bavière, fille de Frédéric IV, roi de Bohême, et d'Élisabeth Stuart, fille de Jacques Ier, roi d'Angleterre, fut, en 1664, nommée abbesse de Maubuisson. Elle avait du

goût et quelques talents pour la peinture, et exécuta plusieurs tableaux pour son église et pour celles des paroisses voisines; mais la peinture n'était pas son seul amusement. Elle faisait gloire de ses actes d'incontinence. Elle avait eu quatorze bâtards, et s'en vantait. Elle ne jurait, dit la duchesse d'Orléans, que *par ce ventre qui a porté quatorze enfants* [1].

Ces abbesses étaient trop riches pour n'être pas mondaines, trop nobles pour se croire obligées de s'assujétir à une règle.

La construction de l'église de cette abbaye portait le caractère des édifices du temps de saint Louis.

Le chœur était pavé d'une marqueterie de mastic, qu'on aurait pris pour du marbre. Au milieu était le tombeau en cuivre de la fondatrice, avec sa figure, en même métal, et une épitaphe composée de ces huit vers :

Ex te, Castella! radians ut in æthere Stella,
Prodiit hæc Blanca, quam luget natio Franca.
Rex pater Alphonsus, Ludovicus Rex quoque sponsus.
Quo viduata regens agit ut vigeat requiescens.
Hinc perigrinante nato, bene rexit ut ante;
Tandem se Christo cœtu donavit in isto,
Cujus, tuta malis, viguit gens Franca sub alis,
Tanta priùs, talis jacet hìc Pauper Monialis.

Ces vers singuliers durent alors passer pour un chef-d'œuvre.

Blanche de Castille était fille du roi Alphonse IX, femme de Louis VIII, et mère de saint Louis. Elle nourrit

[1] Voyez les *Fragments de lettres de la princesse palatine Élisabeth-Charlotte, duchesse d'Orléans*, pages 290, 308 et 390. Cette duchesse cite des traits de libertinage bien plus étranges encore.

ce fils de son propre lait, et se faisait un plaisir et une gloire de remplir ce devoir sacré. Joinville rapporte que, Blanche étant un jour dans l'ardeur d'un accès de fièvre, une dame, qui, pour imiter l'exemple de cette reine, nourrissait aussi son fils, donna la mamelle au petit prince. Après son accès, la reine demanda son fils et lui présenta le sein; mais l'enfant, rassasié, n'en voulut point. Blanche en soupçonna la cause, et demanda qui avait donné à teter à son enfant; la dame se nomma. La reine, au lieu de la remercier, la regarda avec dédain, mit son doigt dans la bouche de l'enfant et lui fit rejeter le lait qu'il avait pris. Comme cette action violente étonnait les assistants : *Eh quoi!* leur dit-elle, *dois-je souffrir qu'on m'ôte la qualité de mère que m'a donnée la nature?*

Chargée de la tutelle de son fils et de la régence du royaume, elle sut réunir l'adresse de la politique au courage viril; violente et bienfaisante, elle fit du mal et du bien. Elle arracha les habitants de Chatenay à l'exécrable supplice que leur faisaient endurer les chanoines de l'église de Notre-Dame; elle tyrannisa d'une manière révoltante son propre fils, et ne voulut pas qu'il approchât de son épouse. Sa beauté était si accomplie, que, quoiqu'elle eût quarante ans, Thibauld IV, comte de Champagne, en devint amoureux, et composa pour elle des chansons passionnées. Les assiduités de ce prince, qu'elle souffrait continuellement, ainsi que celles d'un cardinal romain, homme poli, galant et bien fait, élevèrent quelques nuages sur la pureté de sa conduite. Elle mourut en 1252; et, cinq ou six jours avant sa mort, elle prit l'habit de l'ordre de Citeaux, et fit des vœux entre les mains de l'abbesse de Maubuisson, qu'elle

envoya chercher : c'était la dévotion du temps, et ce qu'attestent les deux derniers mots de son épitaphe : *pauper monialis*.

Cette reine fut inhumée avec beaucoup de pompe. Les principaux seigneurs de la cour portèrent son corps sur leurs épaules. Il fut placé sur un trône doré, le visage découvert, revêtu des habits royaux, par-dessus ceux de religieuse.

L'église de Maubuisson renfermait encore les restes de plusieurs personnes titrées : le comte de Clérambaud, mort en 1247 ; Jean de Brienne, dit le prince d'Acre ; Alphonse de France, frère de saint Louis, dont les entrailles étaient dans le chœur, ainsi que celles de Charles-le-Bel, mort le 1er février 1337, et de Jeanne d'Évreux, sa troisième femme, décédée le 4 mars 1370, avec leurs figures en marbre.

On y voyait aussi les figures de Bonne de Luxembourg, épouse du roi Jean, et de son fils Charles V. On remarquait un grand tombeau en pierre, élevé et couvert d'une plaque de cuivre, sur laquelle était la figure de Marguerite de Brienne-Beaumont, femme de Beaumont, prince d'Antioche, appelée communément la princesse d'Antioche, décédée le 9 avril 1328. Parmi plusieurs autres personnes illustres, enterrées dans cette église, nous ne parlerons que de Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort, maîtresse de Henri IV.

Avant de connaître Henri IV, elle fut souvent prostituée par sa mère. Elle joignait à une beauté extraordinaire toutes les grâces, toutes les séductions d'une femme experte dans l'art de la galanterie. Le roi en fut ardemment épris. Près d'accoucher, elle se rendit de Fontainebleau à Paris, et logea chez Zamet. Le 8 avril

1599, après avoir dîné chez lui, elle se rendit au petit Saint-Antoine, où l'on chantait les ténèbres. Revenue de cette église, et se promenant dans le jardin de Zamet, elle eut une attaque d'apoplexie, éprouva les plus violentes convulsions, et mourut le 10 avril suivant, à sept heures du matin. Le roi, à la nouvelle de sa maladie, partit de Fontainebleau. Il était à Villejuif, lorsqu'il apprit la mort de sa favorite; il s'en retourna fort chagrin. Gabrielle d'Estrées avait l'espoir d'épouser Henri IV. On a cru que cette mort n'était pas naturelle. On l'attribua au poison et à la magie. Le corps de Gabrielle fut transféré à Maubuisson, où sa sœur Angélique d'Estrées était abbesse [1]. Elle fut enterrée dans le chœur de cette abbaye.

Le monastère et l'église de Maubuisson ont été vendus et démolis pendant la Révolution. Il n'en reste que des ruines.

Aujourd'hui, le village de Saint-Ouen n'a rien de remarquable par lui-même; mais dans ses environs sont plusieurs lieux dignes d'attirer l'attention [2].

Le château de Saint-Ouen, autrefois seigneurial, est dans une position qui domine toute la vallée de l'Oise. Le parc fut planté sur les dessins de Le Nostre, qui sut ménager, avec beaucoup d'art, des points de vue sur les lieux les plus agréables des environs.

[1] La conduite licencieuse de l'abbesse Angélique d'Estrées était aussi connue que celle de sa mère et de ses sœurs. Nicolas Boucherat, abbé de Citeaux, et le chapitre de cet ordre, en 1618, la déposèrent et la firent enfermer dans un couvent à Paris, où elle mourut en 1634; la réforme fut alors établie dans le monastère de Maubuisson.

[2] Tous les monuments de Maubuisson ont été détruits en 1793, les richesses du trésor fondues, et les titres du monastère brûlés sur une des places de Pontoise. Une statue en marbre noir, représentant une princesse, et quelques rares débris

Le château d'Épluches, sur l'une des collines qui bordent la rive gauche de l'Oise, est aussi dans une heureuse position, et offre de tous côtés des points de vue charmants. Ses jardins sont dessinés dans le genre paysagiste. Le parc contient environ cinquante arpents.

Le village de Saint-Ouen appartient à l'arrondissement et au canton de Pontoise. Sa population, y compris l'Aumone et le hameau d'Épluches, est de 1,400 habitants.

de figures en marbre blanc ont seuls échappé à la dévastation et se trouvent aujourd'hui à Saint-Denis.

L'église a complètement disparu. Il n'existe plus qu'un caveau assez vaste et plusieurs salles voûtées supportées par de belles colonnes dans le goût du XIIIe siècle. Ces salles se trouvaient au-dessous du chapitre des religieuses.

On voit aussi l'entrée d'une galerie souterraine, qui conduisait au château de Pontoise, en passant sous le lit de la rivière.

L'église de Saint-Ouen offre un portail du XIIe siècle, et un chœur du XIIIe (B).

CHAPITRE IV.

PONTOISE.

Cette ville est située sur la rive droite de l'Oise, sur la cime et le penchant du coteau qui domine la rivière, et sur la route de Paris à Rouen, à huit lieues N. O. de Paris, et à huit lieues trois quarts N. de Versailles.

Si l'on en croyait les *Antiquités de la ville de Pontoise*, cette ville aurait été bâtie mille ans environ après le déluge, par un Moïse Belgius, quatorzième roi des Gaules. On sent que nous ne rapportons cette opinion que pour en faire ressortir l'absurdité.

Toutes les fois qu'il est question de la Gaule, il faut bien se pénétrer de cette idée que les documents positifs ne remontent qu'au temps des Romains; au-delà tout est conjectures.

Briva-Isaræ est le nom que l'itinéraire d'Antonin et la table théodosienne donnent à cette position géographique. *Briva* ou *Brivas*, en celtique, signifie un pont ou un passage sur une rivière, et *Isara* est le nom latin de la rivière d'Oise. Dans les temps plus récents on a traduit *Briva* en latin *Pons*, et on a écrit *Pons-Isaræ*. La voie romaine, partant du bourg de l'Estrée, près Saint-Denis, arrivait jusqu'au lieu de Saint-Ouen; au bas et

en face de l'abbaye de Saint-Martin était l'ancien pont. On rencontre dans cette direction des restes de la voie romaine et même des restes de ce pont. Cette voie passait au bas de Pontoise, et ne s'élevait point comme la route actuelle jusqu'à la hauteur de cette ville.

Pontoise ne paraît sur la scène historique qu'au IXe siècle, du temps des incursions des Normands qui incendiaient, pillaient tous les lieux placés sur leur passage, et en égorgeaient les habitants sans défense. En l'an 885, les Français s'occupèrent enfin de leur résister. Ils construisirent des forteresses; ils en établirent une à Pontoise (*Pontem Hisaræ*); Alatramn fut chargé de la défendre; et l'évêque de Paris, Goslin, y envoya des munitions.

Au mois de novembre, les Normands, montés sur leurs bateaux, entrent dans l'Oise, assiégent la ville et coupent les conduits des eaux de la rivière qui seule abreuvait les habitants. Le manque d'eau obligea les défenseurs de la forteresse à demander la paix et la vie sauve, ce que les Normands accordèrent. Alatramn, avec ses hommes, se retira dans le Beauvaisis. Les Normands enlevèrent tout ce qu'ils trouvèrent dans la forteresse et y mirent le feu [1]. De là les Normands marchèrent sur Paris.

Les forteresses de cette époque étant en bois, on les construisait et on les brûlait facilement.

Après la mort du roi Robert et pendant les guerres qui s'élevèrent entre sa veuve et Henri son fils aîné, qu'elle voulait écarter du trône pour y placer Robert

[1] *Annales sancti Vedasti* et *Chronica de gestis Normannorum in Franciâ.* Recueil des historiens de France, tome VIII, pages 84 et 95.

son fils puîné, Henri demanda du secours à Robert, comte de Normandie. Celui-ci s'empara des principales villes de France. La reine, effrayée, renonça à son projet et donna au duc Robert Pontoise, Chaumont et tout le Vexin français.

Dès-lors il y eut des comtes du pays pontoisien et de Chaumont. Drogon et son fils Gautier furent ces premiers comtes.

Pontoise n'avait alors rien de ce qui caractérise une ville. On voit qu'une forteresse en bois y fut construite pour arrêter les Normands, puisqu'elle fut brûlée; et dans le récit de cet événement il n'est point parlé d'une ville. Les comtes que je viens de nommer ne prennent point le titre de comtes de Pontoise, mais celui de comtes du pays pontoisien; ce qui suppose l'absence d'une ville et la présence d'une faible bourgade. Le château de Pontoise, brûlé par les Normands, fut, sous les premiers rois de la troisième race, entièrement rétabli. En 1069, le roi de France, Philippe Ier, y séjourna, et, par lettres de cette année, accorda des priviléges à l'abbaye de Saint-Martin.

L'abbaye de Saint-Martin n'était pas encore environnée de murailles. Les seigneurs du château contribuèrent aux frais de leur construction. Le roi Philippe, en 1069, accorda aux moines la faculté de posséder en toute sécurité les biens qu'on leur donnerait et ceux dont ils feraient l'acquisition [1]. Ce monastère n'était alors habité que par un petit nombre de religieux. Gautier, premier abbé, ne s'y plaisant point, en partit furtivement et se retira à Cluny. Les moines mécontents,

[1] *Gallia christiana*, tome XI, *Instrumenta*, col. 16.

ayant découvert le lieu de sa retraite, obligèrent, en 1072, leur abbé à revenir dans son abbaye. Gautier s'y rendit, mais n'y vécut pas longtemps. Près du monastère était une grotte obscure et profonde; il s'y retira, et y fit pénitence par des abstinences et des flagellations. Il ne put y rester longtemps encore, et alla habiter une île de la Loire, en face de la ville de Tours, d'où il partit bientôt après pour faire de nouvelles courses. Ce caractère inconstant attira à Gautier des réprimandes de la part de ses supérieurs. Dans un concile tenu à Paris, il manifesta des opinions qui le firent chasser de l'assemblée; il fut même emprisonné [1]. Cependant la turbulence de son caractère n'empêcha point qu'il ne fût mis au rang des saints. Il mourut en 1094.

L'abbaye de Saint-Mello ou Mellon fut établie, on ne sait à quelle époque, dans le lieu de Pontoise. On est certain qu'en 1091, Philippe Ier la donna en fief à Guillaume, archevêque de Rouen. Cette église fut sécularisée; et un doyen succéda à son abbé.

Il existait dans le même temps à Pontoise une église de Saint-Pierre, desservie par des moines de l'abbaye du Bec; les moines de Saint-Mellon leur interdirent la faculté de sonner leur cloche. En 1089, le pape Urbain II écrivit à ces derniers moines pour se plaindre de leur conduite.

Ces trois établissements religieux et le château donnèrent de l'importance à Pontoise, et le mirent au rang des villes de cette époque. Les habitants augmentèrent en nombre, mais n'en furent pas plus heureux. Placé sur la frontière du duché de Normandie et du royaume

[1] *Gallia christiana*, tome x, col. 254 et 255.

de France, ce lieu devint fréquemment l'objet des attaques des souverains de ces deux États, le théâtre des guerres atroces, des brigandages des comtes et seigneurs de ce temps. En 1097, au mois d'octobre, Guillaume, duc de Normandie, s'avança jusqu'à Pontoise, pillant, démolissant, brûlant et tuant tout sur son passage. Le roi Louis-le-Gros fut obligé de céder à ce duc Pontoise, Chaumont, Mantes et tout le Vexin.

Sous le régime féodal, tout ce qui portait un caractère d'utilité devenait une occasion de malheurs; le pont bâti sur l'Oise était important pour le passage des hommes de guerre; il devint un poste militaire souvent disputé par les divers partis. Ce pont fut reconstruit à une époque inconnue, un peu plus haut que l'ancien, qui était en bois, et ne fut détruit qu'en 1680. Le pont existant aujourd'hui est un ouvrage du XVI[e] siècle. Sur le milieu de sa longueur était une espèce de fortification qui gênait le passage; elle a été démolie pendant la Révolution. Il était aussi fermé par des portes aux deux extrémités de ce pont.

Pontoise et le Vexin étant de nouveau soumis aux rois de France, les habitants d'une partie de la ville, qu'on nommait la *Ville-Neuve-Saint-Mellon*, et qui avoisinait le château situé près de l'église de ce nom, en 1196, achetèrent de Philippe-Auguste une chartre de commune. Cette chartre porte que les habitants paieront un cens de cinq sols par chaque masure ou maison, et un setier d'avoine, mesure de Pontoise; qu'ils ne seront plus sujets à aucune redevance pour ce qu'ils achèteront ou vendront, si ce n'est un denier pour chaque muid de vin. Les amendes pour les crimes sont réduites de soixante sols à sept sols et demi. Lorsqu'ils suivront le roi à

l'armée, on ne pourra les obliger à s'éloigner au point qu'ils ne puissent revenir le soir dans leurs maisons, etc. Dès-lors cette ville fut gouvernée par un maire et douze pairs. Au XIVe siècle, on donnait au maire la qualité de *Maire-Prévôt et Voyer* de la commune de Pontoise.

En 1131, le 5 mai, le pape Innocent II séjourna dans Pontoise; et une de ses lettres est datée de cette ville.

Isabelle de Hainaut, première femme de Philippe II, lorsque les évêques eurent cassé son mariage avec le roi, fut reléguée à Pontoise. Ce fut là que cette infortunée princesse travailla habilement avec son père, réussit à ramener le roi par la douceur, et repoussa les conseils violents du comte de Flandre, son beau-frère, qui voulait entrer en France à main armée.

Saint Louis habita aussi Pontoise. C'était, dit Joinville, le lieu qui lui plaisait le plus, parce que sa chambre était située au-dessus de celle de la reine Marguerite son épouse; et, comme la mère de ce roi, Blanche de Castille, ne voulait point qu'il vît Marguerite pendant le jour, les deux époux, pour éluder ce caprice tyrannique, se parlaient par le vide d'un escalier à vis.

Louis descendait-il dans la chambre de Marguerite, des huissiers, en sentinelles, en frappant la porte avec leurs verges, avertissaient les deux époux de l'arrivée de la reine-mère; à ce signal, le roi remontait promptement chez lui.

Marguerite fut malade à Pontoise; le roi se rendit dans sa chambre. Blanche le surprit auprès de son épouse; elle le saisit par le bras pour le faire sortir avec elle, en lui disant : *Venez-vous-en, vous ne faites rien ici.* Indignée de cette dureté, Marguerite, s'adressant à Blanche, s'écrie : *Hélas! vous ne me laisserez voir monseigneur*

ni morte ni vive. En disant ces mots, elle tomba évanouie [1].

En décembre de l'an 1245, pendant son séjour à Pontoise, ce roi éprouva une longue maladie qui alarma les puissants du royaume; plusieurs abbés, évêques et archevêques se rendirent dans cette ville; ils ordonnèrent des prières publiques, des processions, des aumônes, et l'exposition à découvert des reliques de Saint-Denis. Le roi, après avoir langui longtemps, recouvra la santé [2].

On croit que le faubourg, traversé par la route de Paris, doit son nom de l'*Aumône* aux nombreuses aumônes faites dans cette circonstance.

Ce fut vers la fin de cette maladie que le roi prit la résolution de se croiser; et, dès qu'il fut entièrement rétabli, il partit pour la croisade : résolution inconsidérée, et qui prouve que dans un prince les excès sont dangereux, même ceux de la dévotion.

Quoique la chartre de commune garantît aux habitants de Pontoise que leur ville ferait constamment partie du domaine de la couronne de France, Charles, roi de Navarre, dit *le Mauvais*, assurant que Philippe de Valois lui avait cédé ses droits sur cette ville, fit, avec ses gens, plusieurs efforts pour s'en emparer. Le roi Jean, par lettres de mai 1350, et le régent Charles, son fils, par lettres de mai 1359, déclarèrent que Pontoise restait uni au domaine de la couronne [3].

La population de Pontoise croissait : vers l'an 1107,

[1] *Histoire de saint Louis*, par le sire de Joinville, édition de 1761, page 127.
[2] *Idem*, pages 189 et 190.
[3] *Ordonnances des rois de France*, tome IV, pages 63 et 198.

Hildeberge de Galardon, femme riche et pieuse, avait donné de grands biens à l'abbaye de Saint-Martin, et fondé un hôpital auprès de cette abbaye [1].

Sans doute, il arriva à Pontoise ce qui était arrivé dans plusieurs autres lieux : les biens des pauvres furent envahis par les moines. Les bourgeois de cette ville se constituèrent en confrérie et fondèrent un nouvel hôpital ; cette confrérie et cette fondation, sous le nom de *Confrérie de Saint-Jacques*, furent confirmées par lettres de Charles VI, en mars 1380 [2].

Pontoise, pendant les guerres du XV[e] siècle, eut beaucoup à souffrir des calamités qui en sont les suites ordinaires.

Le 29 juillet 1419, cette ville fut prise par les Anglais. Les habitants de tout sexe, de tout état, dans le plus grand désordre, pleurant sur le pillage et la ruine de leurs maisons, sur la mort violente de leurs amis, de leurs parents, s'enfuirent du côté de Paris, et se présentèrent à la porte de Saint-Denis. De cette troupe de fugitifs, les uns étaient blessés et les autres dépouillés ; on voyait des femmes porter leurs enfants dans leurs bras ou dans des hottes ; la plupart étaient sans chaperon ou n'avaient qu'un simple corset ; quelques habitants étaient en chemise. On y remarquait des prêtres qui n'étaient vêtus que d'une chemise et d'un surplis par-dessus. Tous se lamentaient et criaient : *Nous sommes de Pontoise ! Cette ville, ce matin, a été prise par les Anglais ; ce matin nous étions tranquilles dans nos maisons ; et, à midi, nous avons été réduits au désespoir ; nous sommes*

[1] *Recueil des historiens de France*, tome XIV, page 159.
[2] *Ordonnances des rois de France*, tome VI, page 568.

comme gens exilés et demandant notre pain. La chaleur était excessive : ces malheureux en étaient accablés, et de plus pressés par la faim. Plusieurs femmes grosses accouchèrent dans le chemin et moururent misérablement. Les Parisiens, quoique manquant de vivres, accueillirent ces malheureux. Ils s'étonnèrent de ce que le roi et le duc de Bourgogne, étant à Saint-Denis avec une bonne troupe de gendarmes, lors de la prise de Pontoise, au lieu de venir au secours de cette ville, s'étaient enfuis du côté opposé, vers Charenton et Lagny [1]. Le roi en démence, le duc de Bourgogne trahissant la France, livrèrent bientôt, par le fameux traité du 21 mai 1462, le royaume à l'Angleterre. La guerre se continuait entre le parti du dauphin ou des Armagnacs et les Anglais.

Ces derniers conservèrent Pontoise jusqu'en 1423. Wiby, obligé de se rendre à Paris, laissa le commandement de la ville à un chevalier nommé Ripellay. Un jour que ce Ripellay avait envoyé la garnison au fourrage, les habitants fermèrent les portes pour empêcher les soldats de rentrer. Ils envoyèrent aussitôt demander au roi l'Ile-Adam pour les gouverner, et rendirent cette ville au nouveau gouverneur, qui la conserva jusqu'en 1437, que les Anglais la reprirent par un assez singulier artifice.

Le 13 février 1437, les campagnes étaient couvertes de neige; Talbot, général anglais, résolut d'escalader la ville, et de faire concourir à son projet la rigueur même de la saison; il fit vêtir tous ses soldats de toile blanche, et, à la faveur de la blancheur de la neige et de l'obscu-

[1] *Journal de Charles VI et de Charles VII*, pages 55 et 56.

rité de la nuit, il s'avança avec ses troupes assez près de la ville. Les soldats, séparés les uns des autres, couchés sur la neige, se traînent jusqu'aux fossés sans être aperçus ; et sans bruit ils plantent des échelles, montent sur les murailles avec le même succès ; et, entrés dans la ville, ils s'emparent des principaux postes.

L'Ile-Adam fut à la fois accusé de négligence et de lâcheté : il n'opposa aucune résistance à l'ennemi ; et, quoiqu'il eût des troupes et des vivres suffisants, il s'enfuit en chemise par une poterne. Les habitants, livrés au vainqueur, éprouvèrent tous les malheurs de leur situation : beaucoup d'entre eux furent massacrés ; et ceux qui échappèrent à la mort, renfermés dans des prisons, furent taxés à des rançons qu'ils ne purent payer ; plusieurs de ces derniers périrent dans des cachots [1].

Le 4 juin 1441, le roi Charles VII, à la tête d'une armée de douze mille hommes, vint faire le siége de Pontoise, qui dura trois mois. Le 19 septembre, on donna un assaut général.

Le roi n'était pas en fonds : il abandonna souvent le siége, afin d'aller à Paris et ailleurs lever des contributions extraordinaires pour alimenter ses troupes. Cependant la ville fut prise ; et malgré les longueurs du siége, il ne périt que dix ou douze Français.

Le roi, étant maître de la place, donna des ordres pour empêcher le pillage. Il défendit de faire aucun mal aux habitants, qu'il savait avoir été fort affectionnés à sa personne ; et il alla lui-même à cheval, accompagné de son fils, pour rassurer les bourgeois.

Lors de la ligue, dite *du Bien Public*, formée contre

[1] *Journal de Paris*, sous Charles VI et Charles VII, page 173.

Louis XI, le commandant de Pontoise, Louis Sobier, livra ce poste aux ennemis du roi, qui le conservèrent jusqu'au moment où celui-ci pressé de toutes parts, se vit forcé, la même année 1465, de signer le traité de Conflans.

Plus tard, la fille de ce même Louis XI, Jeanne de France, reçut de Louis XII, la ville de Pontoise, pour la dédommager de la répudiation dont ce roi l'avait affligée.

Dès 1560, des États-Généraux avaient été convoqués à Orléans, au sujet des troubles de religion; l'année suivante, de nouveaux États-Généraux furent réunis à Pontoise.

Les États de 1561 ne se composaient que de vingt-six députés : treize de la noblesse et treize des communes.

Ces États eurent à délibérer sur la formation du conseil d'administration, sur la pacification des troubles du royaume et sur la liquidation des dettes du roi.

Sur le second point, les États représentèrent que le bannissement, la prison, les gibets et les bûchers, qu'on avait opposés aux progrès de la nouvelle religion, devaient nécessairement allumer un feu que toutes les puissances humaines ne pourraient plus éteindre; en conséquence, ils requéraient qu'on n'inquiétât plus personne sur sa croyance, pourvu qu'il remplît les devoirs de citoyen; et qu'on cédât, dans chaque ville, ou une église vacante ou quelque terrain vague sur lequel il fût permis aux réformés de bâtir un temple, de s'y assembler, et de pratiquer en toute liberté leurs exercices religieux : détermination sage, et dont l'exécution eût épargné bien du sang à la France.

Mais les deux ordres pensaient bien que ce projet trouverait une vive opposition dans l'assemblée des évê-

ques. Aussi, persuadés que l'influence du clergé tenait en grande partie à ses richesses, les deux ordres furent d'avis, chacun en particulier, de ne rien payer, et tous ensemble, de rejeter toutes les charges sur le clergé, excepté quelques sommes peu considérables qu'on devait se procurer par le redressement des comptes des employés du gouvernement.

Les nobles disaient : cette petite diminution de la dette effectuée, le reste sera partagé en trois parts, dont les deux premières seront acquittées par le clergé. Comme ses biens ne sont ordinairement que des libéralités des rois et des anciens barons, et que ceux qui en jouissent n'en sont, à proprement parler, que les administrateurs, il dépend toujours du roi et de l'ordre de la noblesse d'en affecter l'usage à des objets d'utilité publique.

Le tiers-état, pour acquitter la même somme, proposait deux plans différents : le premier consistait à saisir, au profit du roi, les revenus de tous les bénéfices dont les titulaires ne résideraient pas sur le lieu ; à déclarer le roi héritier de tous les évêques, abbés, prieurs et simples religieux ; à lever, sur tous les bénéfices, depuis trois décimes sur tous ceux qui n'iraient pas à 500 livres, jusqu'aux deux tiers pour ceux qui excéderaient 6,000 livres ; à diminuer le traitement des évêques, archevêques et cardinaux, jusqu'à concurrence de 6, 8, et de 12,000 livres. Pour les chartreux, célestins, mathurins, qui n'avaient droit à rien dans ce monde, qu'à la vie et à l'habit, on pouvait, sans scrupule, s'emparer de leurs épargnes, des trésors de leurs églises et de leurs immenses revenus.

Ces délibérations font connaître l'esprit du temps. On était peu éloigné d'une réforme générale ; la cour sen-

tait le besoin de céder : elle avait fait un pas, elle allait en faire de nouveaux. Le clergé s'agita, et l'issue de ce grand débat fut la Saint-Barthélemi.

Plus tard, Henri III et Henri, roi de Navarre, s'étant réunis contre les ligueurs, et, apprenant que les Parisiens commençaient à se lasser de la Ligue, s'avancèrent vers Paris avec leur armée. Après quelques avantages remportés par des détachements de leur parti, et ayant sous leurs ordres le maréchal de Biron et le duc d'Épernon, ils prirent la ville de Pontoise, défendue par d'Alincourt, qui en était gouverneur. De là, ayant reçu un renfort de dix mille Suisses, ils marchèrent vers la capitale, dans l'intention d'en faire le siége.

Pendant les troubles de la Fronde, le roi se rendit à Pontoise; et, le 6 août 1672, il y transféra le Parlement; l'assemblée ne fut pas très nombreuse. En 1720 et en 1755, le Parlement y fut encore transféré.

En 1601, Pontoise fut le théâtre de débats fâcheux entre un curé de l'église de Saint-Pierre et le chapitre de Saint-Mellon. Les chanoines de Saint-Mellon, comme curés primitifs de toutes les paroisses qui composaient le doyenné, administraient seuls, à l'exclusion des curés de leur ressort, le sacrement de l'extrême-onction; ils jouissaient encore de plusieurs exemptions et droits honorifiques qui leur ont été moins disputés que leurs droits curiaux. Un curé de Saint-Pierre, nommé Robert Subtil, soutenu par Charles de Bove, grand-vicaire de Pontoise, voulut abolir ces droits. Ces deux hommes, entêtés, violents et faux, ne se contentèrent point d'employer contre le chapitre des moyens juridiques, ils ne purent se défendre d'user de voies de fait. Le grand-vicaire de Bove, voyant dans l'église de Saint-Maclou, le 1er mai 1601, un chanoine

de Saint-Mellon qui allait commencer la messe, lui arracha de force sa chasuble en présence de tout le monde. Le curé Subtil, un jour de la Fête-Dieu, où les chanoines de Saint-Mellon ont droit de figurer au premier rang, porta à la procession une sainte hostie, et ne craignit pas de se placer en tête des chanoines. Un autre jour de fête, ce même curé Subtil empêcha violemment les chanoines de célébrer les première vêpres et la messe. Pendant que ceux-ci entraient dans son église, il s'empara des siéges du chœur avec ses ecclésiastiques, chanta les vêpres, et ameuta le peuple afin de faire sortir les chanoines. Le lendemain, il fit arracher de force la chasuble à un chanoine qui commençait la messe au bas de l'autel. Le chevecier de Saint-Mellon ayant repris cette chasuble pour la rendre au chanoine, le curé Subtil le frappa de plusieurs coups de genou dans le ventre et d'un coup de poing dans le visage. Un chanoine de Saint-Mellon, secrétaire de cour d'église, avait, en cette qualité, pris séance au synode du 14 novembre 1606. Le grand-vicaire de Bove ne put, en le voyant, dominer sa colère; quoiqu'il fût prêt à commencer la messe et vêtu des habits sacerdotaux, il courut sur lui, le prit au collet et s'efforça, à coups de pied et à coups de poing, de le jeter hors de l'assemblée.

Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévots?

Voyons quel était Pontoise à cette époque, et quel il fut jusqu'en 1789.

La ville de Pontoise renfermait une collégiale sous le titre de Saint-Mellon, et cinq autres paroisses dont la principale était Saint-Maclou; une abbaye d'hommes de l'ordre de saint Benoît, sous le titre de Saint-Martin; un

couvent de cordeliers; une abbaye de bénédictines anglaises; des chanoinesses régulières de l'Hôtel-Dieu, sous le titre de Saint-Nicolas; l'ermitage de Saint-Michel; les carmélites de Saint-Joseph; les ursulines de la Visitation de la Vierge; le prieuré de Saint-Pierre, etc.

Nous avons déjà parlé de l'église de Saint-Mellon; c'était d'abord une abbaye; elle fut, au XIII[e] siècle, changée en collégiale. Le bâtiment de Saint-Mellon n'avait rien de remarquable; l'église était renfermée dans l'enceinte du château de Pontoise. Elle n'existe plus.

L'église paroissiale de Saint-Maclou, la principale paroisse de la ville, passait aussi pour une des plus anciennes. Il y avait, dans cette église, une cure d'où dépendaient seulement les habitants du château.

L'abbaye de Saint-Martin était, comme nous l'avons vu, isolée dans la plaine.

La paroisse de la Trinité, qui avait pour église celle de Saint-Martin, fut d'abord d'une grande étendue; mais les religieux érigèrent une chapelle de la Vierge dans les limites de cette paroisse. Cette chapelle devint plus tard paroisse elle-même; en sorte que l'ancienne paroisse de la Trinité, dont le curé était en même temps prieur de l'abbaye, fut réduite presque à rien. L'architecture de l'église de Saint-Martin était d'une hardiesse surprenante; six frêles piliers suffisaient pour soutenir la voûte du chœur et la tour. Le réfectoire des moines était très beau. L'église de Saint-Martin est détruite; il n'en reste qu'une tour.

Les bénédictines anglaises étaient à l'entrée de la ville, sur la nouvelle paroisse dont on vient de parler. Elles avaient été, en 1659, transférées de Boulogne-sur-Mer à Pontoise. Jean d'Igbi, frère du comte de Bristol,

étant devenu bienfaiteur de l'abbaye, eut dans son église une tombe sur laquelle on grava cette inscription modeste :

Hic jacet umbra, et pulvis et nihil.

Ci gît une ombre, puis de la poussière, puis rien.

Le couvent des cordeliers fut fondé, par la reine Blanche, en 1248. Rasé par les Anglais, en 1441, lorsque Charles VII prit Pontoise d'assaut ; il fut rebâti plus tard. Dans l'église était déposé le cœur de Georges d'Amboise, cardinal et archevêque de Rouen. Les jardins du couvent étaient beaux. C'est là que furent tenus les États-Généraux, en 1561. Sur les ruines de ce couvent fut construite, par M. Abraham, une des plus belles maisons de Pontoise.

Le couvent des carmélites est le second que cet ordre ait eu en France ; il a donné naissance à ceux de Bourges, de Louvain, de Reims, de Dijon, de Tours, de Dole, de Riom, d'Amiens, de Rouen, de Gisors, de Bruxelles. Les carmélites furent reçues à Pontoise en 1605. On On voyait, dans leur église, le tombeau du chancelier de France, Pierre Séguier.

L'église des jésuites, bâtie sur le modèle de la chapelle de Versailles, servait, dans les derniers temps, de grenier à sel.

Indépendamment des établissements religieux, il y en avait quelques autres à Pontoise qui méritent d'être mentionnés : tel était le collége. Ce collége dépendait de la collégiale de Saint-Mellon, qui avait introduit un usage singulier. Elle assujétissait le maître d'école à porter tous les ans, au chapitre, la démission de sa place, et il était rétabli sur-le-champ, si l'on était content de lui.

Le maître était obligé, dans cette cérémonie, de porter aux chanoines, ses verges, symbole de son pouvoir; et le chapitre, en les lui remettant, lui rendait aussi toute son autorité. Cette école fut plus tard remplacée par un collége en forme.

L'hôpital des Confrères de Saint-Jacques, dont j'ai mentionné la fondation, a subsisté jusqu'en 1650. Ces confrères étaient sérieusement qualifiés de *belîtres*, mot devenu injurieux.

Sous le rapport administratif, Pontoise était, à la même époque, le chef-lieu d'une élection, ayant une vicomté, une prévôté, une mairie royale, une châtellenie, un grenier à sel, une maréchaussée et un bailliage.

Aujourd'hui, la ville de Pontoise n'a plus que deux paroisses : Saint-Maclou, la principale, et Notre-Dame, moins considérable [1]; l'Hôtel-Dieu est détruit ainsi que l'église, ou plutôt converti en hospice pour les infirmes; c'est un bel édifice. Elle a un collége et plusieurs maisons d'éducation. Le couvent des trinitaires est une

[1] L'église de Saint-Maclou est un monument très intéressant à étudier. On y retrouve confondus le plein-cintre roman, les formes ogivales, et le style de la Renaissance. La plus grande partie des collatéraux appartient au XVIe siècle. Leur décoration consiste en chapiteaux de la plus riche exécution, et en pilastres couverts d'arabesques sculptées avec une extrême finesse. Une grande chapelle, voisine de l'entrée principale, renferme de très beaux vitraux, et un groupe de statues représentant la résurrection du Sauveur.

L'église de Notre-Dame a été rebâtie au XVIIe siècle. Mais elle possède une antique statue de la Vierge, à laquelle on attribue de nombreux miracles. Une inscription gravée sur un marbre consacre la reconnaissance des habitants de Pontoise, délivrés par son intercession d'une maladie contagieuse.

En parcourant la ville, il est aisé de reconnaître les débris de ses anciens monuments religieux. L'ancien château qui dominait le passage de l'Oise présente encore quelques ruines de sa redoutable enceinte.

Un hôtel gothique, habité autrefois par le grand-vicaire de l'archevêque de Rouen, sert aujourd'hui de palais-de-justice. L'architecture en est élégante (B).

maison de campagne; celui des carmélites renferma quelque temps une filature de coton; il fut rétabli sous sous la Restauration, sans autre autorisation que celle du maire. Le couvent de Saint-Jacques a été converti en magasin à blé, ainsi que celui des ursulines, qui a, pendant un temps, servi de salle de spectacle.

Sur la route de Rouen, à l'une des extrémités, et à la porte de la ville, était une tour qui n'a été démolie qu'en 1824. Hors de la ville est le château de Marcouville, autrefois seigneurial. Près du lieu où exista l'abbaye de Saint-Martin, on trouve celui qui a appartenu au cardinal de Bouillon, et qui, auparavant, formait la maison abbatiale. Le parc spacieux de ce château a été dessiné par le célèbre Le Nôtre. On avait trouvé moyen d'y faire monter l'eau par la terrasse du côté de la ville. Parmi plusieurs bassins avec leurs jets, on en distinguait un qui s'élevait à une hauteur considérable. Toutes ces décorations n'existaient plus même avant 1789. Le duc de Bouillon avait fait détruire les eaux; et plus tard le prince de Conti fit abattre les anciens arbres; mais le château existe toujours.

Pontoise est le chef-lieu d'une sous-préfecture du département de Seine-et-Oise. Il a un tribunal de première instance, une justice de paix; c'est la résidence d'un lieutenant et d'une brigade de gendarmerie. Sa population est de 5,370 habitants.

L'arrondissement de Pontoise a une population totale de 89,100 habitants.

L'arrondissement de Pontoise compte sept cantons, qui sont : Écouen, Enghien ou Montmorency, Gonesse, l'Ile-Adam, Luzarches, Marines et Pontoise. Ces cantons comprennent cent soixante-cinq communes.

On trouve à Pontoise plusieurs fabriques de bijoux d'acier et de produits chimiques ; une fonderie de cuivre, des tanneries et des corroieries. On y fait un grand commerce en blés, farines, œufs, bestiaux, etc., pour l'approvisionnement de Paris. Il s'y tient une foire le 8 septembre, qui dure huit jours, et une autre de 3 jours, qui commence le 11 novembre.

LIVRE III.

ROUTE DE PONTOISE A ROUEN.

CHAPITRE I.

COUP-D'ŒIL GÉNÉRAL.

Nous embrassons ici une vaste étendue de pays : Pontoise et Rouen, la Seine et Gisors en sont les limites. Ce pays renferme une grande partie du Vexin français et du Vexin normand.

Le Vexin français est presque en entier composé de l'immense plateau de Marines. « Ce plateau, disent »MM. Cuvier et Brongniard[1], est terminé, au nord, à »l'ouest et au sud, par des collines de craie ; il porte, dans »plusieurs endroits, ou des masses de sable ou des masses »de gypse, surmontées de sable et de terrain d'eau »douce.

»Il est assez élevé au-dessus du lit des rivières qui le »bordent, telles que l'Oise, le Seine, l'Epte et le Troëne. »Quand on est sur ce plateau, on ne monte plus d'une »manière remarquable que pour passer par-dessus les

[1] *Géographie minéralogique des environs de Paris*, chapitre II, § VI.

»collines de sable et de gypse qui le surmontent, telles »que celles de Grisy, de Marine, de Sérans, du Mont-»Javoult, de Triel, etc., et on ne descend que pour tra-»verser les lits des rivières qui le sillonnent. Alors on voit »les couches épaisses qui composent cette puissante »masse calcaire, comme à Chars, ou même la craie qui »la supporte, comme à Gisors, à Saint-Clair, à Magny, »à Mantes et à Juziers. »

Dans la partie septentrionale, en suivant la route de Pontoise à Gisors et la vallée de Troëne, on trouve, au bas de Cormeilles, au pied d'une montagne gypseuse, une couche mince de quartz caverneux qui offre très certainement le caractère des derniers lits de la formation calcaire. Près de Latainville, un peu avant de descendre à Gisors et d'arriver à la craie qui se montre dans la vallée de l'Epte, on trouve des coquilles fossiles; ce lit a le caractère des couches inférieures de la formation calcaire. On le retrouve encore, 1° au Mont-Ouen, à l'E. de Gisors, où il est placé sur un lit de sable calcaire renfermant des nummulites qui sont toujours inférieures aux coquilles dont nous venons de parler; au-dessous et vers le sommet de cette butte, se montrent des cérites; 2° sur la pente méridionale de la vallée du Troëne à Laillery et à Liancourt, près de Chaumont. Le banc, qui est ici épais et riche en espèces extrêmement variées, a rendu ce lieu célèbre parmi les amateurs des coquilles fossiles[1].

La partie méridionale du plateau de Marine offre quelques particularités dans la disposition des couches de la formation calcaire. « En sortant de Poissy, on

[1] *Voyez*, pour les détails, l'ouvrage précité.

»trouve un terrain d'alluvion très étendu, après lequel »on arrive au cap méridional du plateau calcaire d'où »on extrait du moëllon. » Du côté de Triel, on trouve une carrière où l'on remarque des puits naturels, qui ne sont pas le seuls qu'offrent les environs de Paris, mais qui sont peut-être les plus curieux.

« Ces puits verticaux, à parois assez unies et comme »usées par le frottement d'un torrent, ont environ cinq »décimètres de diamètre; il sont remplis d'une argile »sablonneuse et ferrugineuse et de cailloux siliceux »roulés. Mais ce qu'ils offrent de plus remarquable que »les premiers (ceux du plateau d'entre Seine-et-Oise), »c'est qu'ils ne percent pas les couches supérieures; ils »commencent tous au même niveau. On doit conclure »naturellement de cette disposition que ces puits avaient »été ouverts et étaient déjà remplis lorsque les couches »calcaires supérieures ont été déposées. Cette observa»tion, jointe à celles que nous avons faites sur les diffé»rences qui existent constamment entre les coquilles »fossiles des principaux systèmes de lits calcaires, con»courent à nous prouver que les couches calcaires ont »été déposées à des époques assez éloignées les unes des »autres; car il paraît évident qu'il a fallu que les couches »inférieures fussent toutes déposées, que les puits eussent »été creusés par la cause inconnue qui les a formés et »qui a dû agir pendant un certain temps pour unir leurs »parois comme elles le sont; il a fallu ensuite qu'ils aient »été remplis par les argiles ferrugineuses, les sables et »les cailloux, avant que les couches calcaires qui les »ont fermés se soient déposées. Ces opérations ont dû »nécessairement se succéder, et leur succession suppose »un temps assez considérable. Mais nous n'avons aucune

»donnée qui puisse nous faire évaluer ce temps, même »par approximation.

»Ces puits sont d'ailleurs assez communs dans le »calcaire marin. »

Le long de la côte, entre Triel et Meulan, la formation calcaire est très épaisse, et le coteau lui-même, très élevé, présente deux sortes d'exploitations de carrières placées immédiatement l'une au-dessous de l'autre, le calcaire en bas et le plâtre en haut. « Ici, disent les »auteurs précités, la formation calcaire présente quel- »ques particularités que nous n'avons pas vues ailleurs. »Premièrement, les couches y sont inclinées dans quelques »endroits, notamment à la sortie de Triel; mais cette »inclinaison n'a aucune régularité. Il paraît cependant »que toute la masse va un peu en montant du côté de »Meulan, et que les bancs, qui sont au tiers inférieur »de la côte, se relèvent du côté de la rivière. Ces bancs »présentent des sillons longitudinaux arrondis dans leur »fond, et qui semblent avoir été creusés par un courant; »ces érosions se représentent encore sur les rochers cal- »caires du mamelon d'Issoud, entre Meulan et Mantes, »et se continuent jusque vis-à-vis Rolleboise. En second »lieu, on remarque, vers le milieu de la formation cal- »caire, des bancs puissants de sable siliceux, tantôt »presque pur, tantôt mêlé de calcaire, mais renfermant »toujours des coquilles plus ou moins nombreuses, et, »changées en calcaire blanc, elle sont très bien con- »servées, d'espèces assez variées.... Ce sable est quel- »quefois friable, comme on l'observe immédiatement à »la sortie de Triel; mais plus souvent il est agglutiné en »grès, tantôt tendre, blanc et opaque, tantôt dur, luisant »gris et translucide. Ces deux sortes sont mêlées dans la

»même couche. On prend la plus dure pour paver la »route. Toute la côte, jusqu'aux deux tiers de sa hau- »teur, présente ces bancs de grès coquillier alternant »avec des marnes calcaires, ou avec du calcaire assez »solide et qui paraît moins coquillier que ce grès.

»Au N. E. de Meulan, à la naissance du joli vallon »de Sagy, sont les carrières célèbres de Saillancourt, »exploitées pour le compte du gouvernement et pour »l'usage particulier des ponts et chaussées.

»Le calcaire marin présente, dans ce lieu, un aspect »un peu différent de celui qu'il offre dans les environs »de Paris. C'est une masse sans assises distinctes, lais- »sant voir seulement quelques lignes sinueuses, à peu »près horizontales, mais dont les sinuosités ne sont pas »même parallèles.

»Cette masse calcaire a environ dix-huit mètres d'épais- »seur, depuis le point le plus élevé, jusqu'au lit de sable »sur lequel repose le dernier banc. Elle peut être divisée »en deux parties.

»La partie supérieure, nommée *décomble* par les ou- »vriers, a, dans sa plus grande épaisseur, douze mètres »cinq décimètres; le calcaire qui la compose est blanc, »tendre, même friable, et ne peut guère, par ces rai- »sons, être employé dans les constructions. Elle ren- »ferme les coquilles fossiles des couches moyennes du »calcaire des environs de Paris; mais ces coquilles sont »tellement brisées, qu'on ne peut guère en distinguer »quelques-unes, que dans la partie inférieure de la »masse.... Les parties moyennes de cette masse supé- »rieure présentent, comme à Châtillon, à Saint-Nom, etc., »des empreintes de feuilles très bien conservées....

»La partie inférieure est composée comme celle que

»nous venons de décrire, et peut-être même, plus évi»demment qu'elle, d'une masse continue de calcaire »généralement jaunâtre, et formé de grains assez gros, »mais solidement agglutinés....

»Ces grains sont de toute nature; on y voit un grand »nombre de débris de coquilles, des coquilles entières, »du sable siliceux et du sable calcaire. On trouve, dans »certaines parties de cette masse, des amas de grosses »coquilles, ayant quelquefois conservé leur brillant »nacré, et absolument semblables à celles des assises à »chlorite terreuse de Meudon, de Bougival, etc. Mais ce »qu'on y trouve de plus que dans ces derniers lieux, ce »sont de grands oursins du genre des cassidules....

»Quoiqu'il n'y ait point d'assises réelles et distinctes, »on y reconnaît cependant des lits de pierre qui diffèrent »entre eux par leur couleur, par leur solidité, par la »nature des fossiles qu'ils renferment. On remarque »que, quand on enlève de grandes parties de ces lits, »les blocs, en se détachant, indiquent plutôt une strati»fication oblique qu'une stratification horizontale....

»La masse de calcaire marin exploitée à Saillancourt »rentre donc dans les lois de superposition que nous »avons reconnues au calcaire des environs de Paris. Les »seules différences qu'elle offre existent dans l'épaisseur »des couches inférieures, plus considérable ici qu'ail»leurs, et surtout dans la solidité et dans la durée à »l'air des pierres de taille qu'on en extrait....

»Après Meulan, le calcaire coquillier de Merry et celui »qui couronne la craie au-dessus de Juziers, n'offrent »rien de particulier.... »

Nous ne sommes pas aussi riches en observations minéralogiques sur le Vexin normand que sur le Vexin

français ; nous sommes réduits à rassembler ici ce qu'en ont dit plusieurs auteurs, dont l'autorité est loin d'avoir la même force que celle de MM. Cuvier et Brongniart.

Le sol de la Normandie, coupé par un grand nombre de montagnes et de vallées qui lui donnent un aspect tout-à-fait pittoresque, renferme peut-être plus que celui d'aucune autre province de France, des mines de métaux précieux. On a même écrit que les mines d'or et d'argent n'y sont pas rares. « Cette province, dit un ancien »écrivain [1], ne doit rien céder aux richesses du Potosi, »de la Floride et de la Castille d'or ; elle a ses mines ; »et il ne manque que des ouvriers. » Le même auteur assure qu'à Tracy est une montagne d'or qui ne demande que l'industrie pour le fondre, l'affiner et le rendre malléable ; que, sur la paroisse de Carolles, on a découvert des mines d'argent ; ailleurs, de l'argent vif, etc. Il faut souvent se défier des assertions de cette sorte, puisées dans des ouvrages publiés à une époque où la minéralogie n'était encore que peu avancée. Que la Normandie renferme des mines de cuivre, que les mines de fer y soient très communes, c'est un fait certain ; mais là se borne la certitude.

On y trouve aussi de belles carrières de toute espèce de pierres noires à crayon, de pierres dures, de marbres, de grès, de meules de moulins ; on connaît cette pierre naturelle qui se trouve dans les environs d'Hertré, connue sous le nom de diamant d'Alençon ; on y trouve enfin de l'argile plastique, de l'argile à porcelaine et des terres de pipe.

Plusieurs rivières parcourent en tous sens le pays

[1] Dumoulin, *Histoire générale de la Normandie*. Discours, page 9.

que nous embrassons ici; la plus considérable, la Seine, dont nous avons déjà parlé plus d'une fois, en forme à peu près la limite méridionale; cette rivière commence à baigner les extrémités du Vexin, un peu au-dessus de Poissy, et ne le quitte plus.

Les autres rivières du Vexin, qui toutes se rendent dans la Seine, sont, en allant de l'E. à l'O., l'Oise, l'Aubet, la Troëne, l'Epte, la Bonde, l'Andelle; et dans les murs de Rouen, l'Aubette et le Robec.

L'Oise, l'*Isara* des Latins, sépare les peuples de l'ancien Vexin de ceux du Parisis, depuis l'Ile-Adam jusqu'à Pontoise. La Viorne ou Viosne vient se joindre à cette rivière, dans les murs de Pontoise, dont elle arrose la partie méridionale; l'Océron se jette dans l'Oise, un peu au-dessous de l'Ile-Adam.

Deux ruisseaux portent le nom d'Aubet: le premier se jette dans la Seine, près de Meulan, de même que le Monciau; le second se perd dans l'Epte.

La Troëne, la Bonde et la Levrière réunissent aussi leurs eaux à celles de l'Epte, qui se jette à la Seine après avoir arrosé Gisors et Saint-Clair.

On trouve ensuite deux petits ruisseaux: le Gambon qui tombe dans la Seine après un cours d'environ une lieue, et le Lieure qui prend sa source dans la forêt de Lions, et se réunit à l'Andelle, qui, bientôt après, se rend elle-même dans la Seine.

Le Robec et l'Aubette sont deux petits ruisseaux qui s'approchent, se touchent presque, à une lieue de Rouen, et se jettent l'un et l'autre dans la Seine, après avoir arrosé la ville. On a écrit qu'autrefois ces deux rivières se réunissaient au-dessus de Rouen, et ne formaient plus, jusqu'à cette ville, qu'un grand

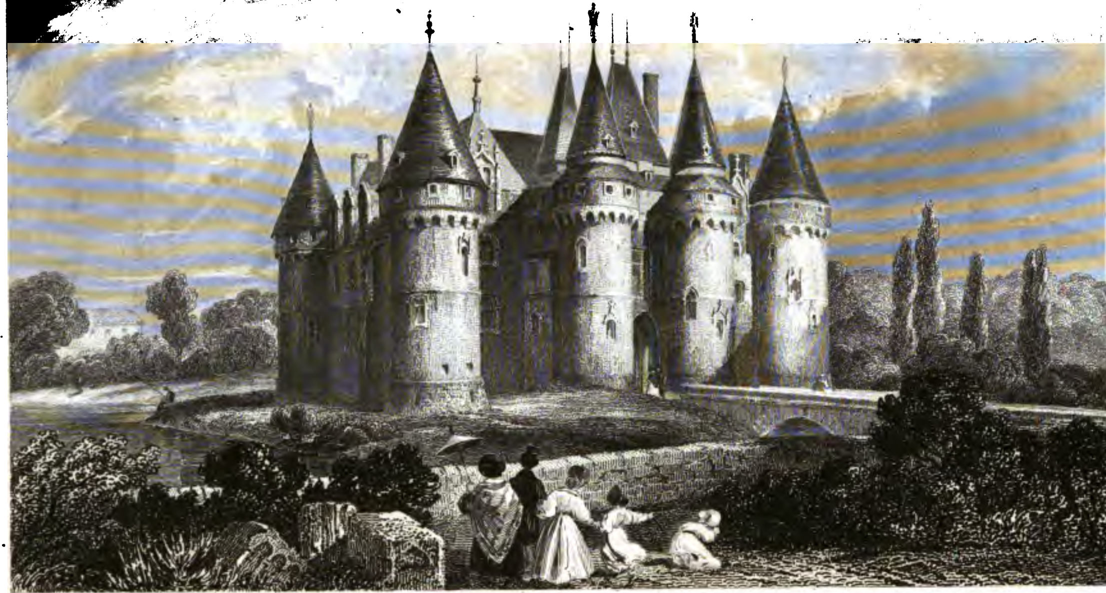
lac ; mais cette opinion n'est appuyée d'aucune preuve.

«Encore que la Normandie soit une des plus froides »régions de France, dit Dumoulin [1], l'air y est assez »tempéré, bien sain, fort propre pour la digestion et »surtout pour la fécondité.» La Normandie, en effet, produit toute espèce de céréales, toute espèce d'arbres, «voire mesme des cèdres.» On y voit de même des cyprès, mais rarement ils résistent aux hivers très froids. Les figuiers n'y portent point de fruits. Du reste, les autres fruits y sont en grande quantité, surtout les pommes et les poires qui produisent ces deux boissons si connues en Normandie : le cidre et le poiré. On a évalué à plus de trois millions d'hectolitres de cidre le produit annuel de la Normandie [2].

De même, les arbres de haute tige ne manquent point dans cette province; on y trouve plusieurs forêts considérables.

Mais la Normandie est surtout renommée pour ses bestiaux. On sait que les chevaux de ce pays forment une race particulière; presque tous sont lourds, et plus propres aux travaux rudes qu'à la selle; on élève encore des bœufs, des vaches en quantité, dans les gras pâturages de Normandie; les moutons s'y trouvent aussi en grand nombre.

[1] *Histoire générale de Normandie. — Discours de Normandie*, page 6.
[2] Marie Dumesnil, *Chroniques neustriennes*, page 302.



Rouargue frères del & sc

LE CHÂTEAU DE VIGNY.

36

CHAPITRE II.

VIGNY, MAGNY, SAINT-CLAIR-SUR-EPTE ET CHATEAU-SUR-EPTE, ÉCOS, ANDELYS (GRAND ET PETIT), ÉCOUIS.

§ Ier.

VIGNY.

Vigny, petit village situé près de la route de Paris à Rouen, à trois lieues trois quarts O. N. O. de Pontoise, et à vingt lieues à l'E. de Rouen.

Ce village, peu considérable, contenait anciennement une maladrerie dont les revenus furent dissipés, et qu'on réunit, en 1696, à l'Hôtel-Dieu de Meulan.

La cure de Vigny dépendait de l'abbaye de Fécamp; l'abbé en avait la nomination.

Il y existait aussi une chapelle de la Sainte-Vierge dans le village appelé le *Bordeau de Vigny,* nom que, dans les registres de l'archevêché de Rouen, de 1554, on a traduit en latin par ces mots: *Capella* lupanaris *de Vigneio* [1]; ce qui donne un sens assez singulier; car on sait que le mot *lupanar* désigne un lieu de prostitution. Le mot *bordeau* signifiait à la fois *ferme*, *petite maison* et *lieu de débauche,* et sa traduction latine par *lupanar,* dissipe ici les incertitudes [2].

[1] Duplessis, *Description de la Haute-Normandie*, tome II, page 818.
[2] *Voyez* Ménage, *Dictionnaire étymologique de la langue française.*

La présentation à cette chapelle appartenait au seigneur du Perché en Vexin.

Vigny avait aussi et conserve encore un beau château bâti par le cardinal d'Amboise; ce château appartenait, avant la Révolution, au prince de Soubise, qui l'avait cédé à madame de Guéméné, sa vie durant. Ce château a été vendu, en 1822, par la famille de Rohan, à MM. Decher et Lefèvre, qui l'ont fait réparer, avec beaucoup de soin, dans le style gothique, par M. Guillaume, architecte.

Ce village, qui dépend du canton de Marines, département de Seine-et-Oise, compte 520 habitants.

§ II.

MAGNY.

Petite ville située au bord du ruisseau de l'Aubette, sur la grande route de Paris à Rouen, dans une vallée à quatre lieues et demie au N. de Mantes, à trois et au S. de Gisors. Sa distance de Paris est de quatorze lieues au N. O.

On ignore l'origine de cette ville dont le nom est commun à plusieurs autres lieux de France. Il y existait un prieuré qui fut sécularisé, et dont la chapelle devint l'église paroissiale du lieu, sous le titre de Notre-Dame.

Au XVIe siècle, lorsqu'on rédigea la coutume de Senlis, Magny, qui dépendait de cette ville, n'y est qualifié que de village. Le seigneur de ce lieu, pendant les guerres civiles de la minorité de Louis XIII, obtint la permission de le faire entourer de murailles, de tours et de rem-

parts, ce qui lui donna la physionomie d'une ville.

Ce lieu, peu considérable, fut distrait de la châtellenie de Chaumont, et eut une justice royale érigée en bailliages ressortissant nuement au Parlement de Paris, et pour les matières présidiales au présidial de Beauvais; mais il resta toujours compris dans l'élection de Chaumont et Magny [1].

Magny avait anciennement, outre sa paroisse de Notre-Dame, un couvent de cordeliers et deux maisons de religieuses.

Les cordeliers furent, en 1622, établis dans une chapelle dépendante du prieuré, mais hors de la ville. En 1634, on leur bâtit, dans l'intérieur, une église et un couvent.

Les bénédictines furent établies dans la ville en 1639. En peu de temps il se forma une communauté considérable et dotée assez richement; mais des divisions survenues entre les religieuses, dont plusieurs quittèrent Magny pour aller fonder un nouveau monastère à Issy, diminuèrent beaucoup les richesses du couvent.

Le monastère des ursulines datait de 1639; les premières religieuses éprouvèrent jusqu'où la misère peut aller. Leur fondatrice n'avait fait que leur procurer une maison dont il fallait encore payer le loyer; la fondation fut entreprise avec 5 deniers pour tout fonds. La supérieure ne recevait des filles qui se présentaient que ce qu'elles voulaient bien donner gratuitement; aucune religieuse n'apporta de dot; et cependant, en moins de dix ans, leur nombre montait à plus de cinquante, qui, toutes ensemble, n'avaient pas 5 sols de revenu, et

[1] *Voyez*, ci-après, l'article CHAUMONT.

devaient 45,000 livres. Ces malheureuses filles furent d'abord réduites à un peu de gros pain; bientôt du pain de seigle ou d'orge et une once ou deux de bœuf bouilli firent toute leur nourriture. Plusieurs en devinrent folles; beaucoup furent obligées de sortir du couvent pour rétablir leur santé délabrée. Mais enfin, dès l'an 1653, leur condition commença à devenir meilleure par les dons qu'elles reçurent; et, à la fin du XVIIe siècle, leur monastère était un des plus riches de la province.

Magny avait aussi un Hôtel-Dieu, fondé en 1585; il subsiste encore ainsi que la paroisse de Notre-Dame.

Dans cette paroisse on voit un baptistaire curieux; cet ouvrage date de la renaissance des arts; il a été restauré depuis la Révolution. On y lit aussi l'épitaphe d'un curé de Magny, par Condorcet.

La petite ville de Magny est aujourd'hui un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Mantes. Sa population est de 1430 habitants. Les hameaux de Blamecourt, Arthieul, les deux Velanne, Charmont et Hodan, forment chacun une commune, mais dépendent, comme autrefois, de la paroisse de Magny.

Le hameau des Boves, où l'on voit un château rebâti en 1810, fait partie de la même commune. Cette habitation est dans une situation agréable, qui offre une très belle vue en amphithéâtre sur la ville de Magny et ses environs; elle est de plus entourée de prairies et d'un petit bois arrosé par des sources d'eau vive.

A l'entrée de la ville, du côté de Paris, est aussi une superbe maison avec un beau pavillon séparé du corps de logis par un parterre; elle est accompagnée de jolis jardins.

On remarque dans les environs de Magny :

1° Le village de *Guiry*, avec un ancien château. Ce village est situé à deux lieues environ vers le S. E. de Magny. Sa population est de 150 habitants.

2° *Maudétour*, jadis terre seigneuriale avec haute, moyenne et basse justice. On y voit un fort beau château dans le goût moderne, mais qui ne fut jamais achevé. Maudétour forme, avec le hameau du Tertre et quelques maisons isolées, une commune de 250 habitants.

3° *Cléry*, autrefois terre seigneuriale, qui forme, avec les hameaux des Tavernes et du Tillet, une commune de 550 habitants. On y remarque un château et une maison nommée, dans le pays, le *Bâtiment*.

4° *Ambleville*, ancienne seigneurie avec haute, moyenne et basse justice, qui compte, avec le hameau du Vaulmion, environ 620 habitants. Il renferme un château avec un beau parc.

5° *Saint-Gervais*, à une demi-lieue au N. O. de Magny, qui eut, en 1322, une petite chapelle avec un chapitre. Cette chapelle existe encore, et renferme quelques tombeaux des seigneurs du lieu. On voit aussi à Saint-Gervais un joli château bâti en 1783. La population de ce village est de 680 habitants, y compris ceux d'Estrées, d'Archemont, de Magnitot et de Ducourt.

6° *Mont-Javoult*, à près de deux lieues au N. de Magny, offre un des points de vue les plus élevés du Vexin ; de là, on découvre un horizon de douze à quinze lieues.

7° *Nucourt* ou *Neucourt* est dans une plaine, à une lieue à l'E. de Magny. Ce village a un joli château dans la chapelle duquel se trouve, depuis 1791, le corps de Marie de l'Incarnation, fondatrice, en France, de l'ordre des carmélites. L'église est grande et bien bâtie. On

voit, à côté, quelques ruines d'un château qui existait au XIIIe siècle. La population de Nucourt est de 300 habitants, y compris le hameau de Hardeville. Près de là est un grand espace de terrain connu sous le nom de *Camp de César*.

§ III.

SAINT-CLAIR-SUR-EPTE ET CHATEAU-SUR-EPTE.

Saint-Clair est situé sur la rivière d'Epte, et traversé par la route de Paris à Rouen, à deux lieues et demie au N. O. de Magny, et à égale distance de Gisors. Il est éloigné de Paris de seize lieues vers le N. O. Château-sur-Epte se trouve à une demi-lieue vers le S. O. de Saint-Clair.

Il est difficile de séparer entièrement ce que nous avons à dire sur chacun de ces lieux : l'histoire de l'un se lie essentiellement à celle de l'autre.

Au XIIe siècle, l'abbaye de Saint-Denis avait à Saint-Clair un prieuré considérable ; près de ce prieuré était un coteau nommé, à cette époque, *Fuscel-Mont* ou *Ficel-mont*. Sur ce même coteau, le duc de Normandie, Henri II, qui fut plus tard roi d'Angleterre, fit bâtir une forteresse, d'où vient le nom de Château-sur-Epte.

En 1153, Louis-le-jeune fit don de ce château, nouvellement construit, à l'abbaye de Saint-Denis ; et, quatre ans plus tard, l'archevêque de Rouen confirma à la même abbaye la possession d'une église qu'on trouve nommée, dans les anciens titres, *Castrum novum sancti Dionisii* ou simplement *Castrum novum*, et qui ne peut désigner que le lieu de Château-sur-Epte.

En 1212, Robert de Chaumont contesta aux religieux

le patronage de Saint-Clair ; mais il se désista de ses prétentions, et le monastère continua de nommer à la cure de Saint-Clair, de même qu'à celle de Château-sur-Epte, qu'on appelait *Château-Neuf-Saint-Denis* ou *Château-Neuf en Vexin.* Au XVIIe siècle, le prieuré de Saint-Clair n'était plus qu'un bénéfice simple à la collation de l'abbaye de Bourgueil. Le monastère de Saint-Denis continuait cependant à présenter à la cure, et le seigneur du lieu à celle de Château-sur-Epte.

Saint-Clair-sur-Epte est surtout fameux dans l'histoire par le traité qui y fut signé entre Charles IV et Rollon. Les Normands, après avoir désolé la France à plusieurs reprises, s'y rendirent enfin tellement redoutables sous leur chef Rollon, qu'on fut obligé de capituler. Rollon devint chrétien, et obtint, avec toute la côte qu'il avait si souvent ravagée, la Bretagne entière, et la princesse Giselle en mariage. Les clauses arrêtées, Rollon se rendit à Saint-Clair pour y prêter serment de fidélité au roi. On eut une peine infinie à l'amener au cérémonial usité en pareille occasion, surtout à l'usage de mettre ses mains entre celles du roi. Mais les difficultés furent bien plus grandes encore lorsqu'on lui parla de tomber à genoux et de baiser le pied du prince ; formalité pratiquée à cette époque. Le fier Danois jura qu'il ne fléchirait jamais devant personne ; il consentit toutefois à ce qu'un des siens accomplit ce devoir à sa place. Mais celui-ci, sans doute peu disposé à une entière génuflexion, prit le pied du roi et le leva si haut, qu'il le fit tomber à la renverse. Charles n'était pas le plus fort : il prit le parti de rire de la maladresse du barbare [1].

[1] *Chronicon breve*, Duchesne, tome III, page 359.

Aujourd'hui, le village de Saint-Clair n'offre plus que les restes d'un vieux château seigneurial.

A l'entrée du bourg, dans la prairie, se trouve un joli ermitage qu'habita et où fut martyrisé saint Clair, au IXe siècle. La fontaine de cet ermitage est en grande réputation pour la guérison des maux d'yeux : chaque année, le jour de la fête du patron, on y voyait accourir de très loin une foule de pèlerins; la Révolution avait suspendu le pèlerinage; mais, M. le duc de Caylus ayant fait relever et restaurer la chapelle, la ferveur des fidèles a pris un nouvel essor; le pèlerinage à Saint-Clair dure quinze jours [1].

Dans le hameau du Heloi est un château situé sur une hauteur d'où l'on découvre un horizon très étendu.

La population de Saint-Clair, qui dépend du canton de Magny, est de 609 habitants avec celle des hameaux du Heloi, de Breuil, de Beaujardin et la ferme du Fayel.

Dans les environs de Saint-Clair sont :

1° *Parnes*, village avec un château très ancien, qui appartint autrefois à la maison Villeroy. Ce château, entouré d'un parc de 200 arpents, est dans une situation pittoresque.

[1] Les saints et les saintes qui portent le nom de *Clair* ou de *Claire*, sont invoqués pour guérir les maux d'yeux, pour faire voir *clair* à ceux qui n'y voient point; il en est de même de sainte *Luce*, à cause des rapports de son nom avec le mot latin *lux*, lumière. Dans l'opinion du vulgaire, la vertu de chaque saint était désignée par son nom.

2° *Noyers*, ancienne terre seigneuriale, est situé vers le nord, et à peu de distance de Saint-Clair.

3° *Dangu*, est situé près de la rivière d'Epte, sur la pente d'une colline que domine un beau château bâti sur les fondements d'un plus ancien, et de vieilles tours dont on fait remonter l'origine aux guerres de Normandie ; le parc de ce château est vaste et très orné.

§ IV.

ÉCOS OU ÉCOS-SAINT-DENIS.

Bourg situé sur la rive droite et à quelque distance de la Seine, à quatre lieues au S. E. des Andelys, à trois au N. E. de Vernon, et à dix-sept au N. O. de Paris.

En 1258, *Écos* avait déjà une cure, et l'on voit que l'église de ce lieu fut dédiée cette même année.

Il y avait aussi, tout près d'Écos, une abbaye du titre *du trésor ;* mais l'un et l'autre n'obtinrent jamais que peu d'importance. Selon le pouillé du XVII[e] siècle, le seigneur d'Écos nommait cinq fois de suite à la cure du lieu, l'abbaye nommait la sixième.

On ne sait que peu de chose sur les seigneurs d'Écos.

Aujourd'hui, Écos n'est qu'un petit village, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Andelys ; sa population est d'environ 400 habitants, y compris le hameau de Grimonval et quelques maisons isolées. On y voit un château appartenant à M. le comte Louis d'Ambrugeac.

§ V.

ANDELYS

(Grand et Petit).

On désigne sous ce nom deux villes de l'ancienne Normandie, situées sur la rive droite et à peu de distance de la Seine, à vingt lieues de Paris, à huit de Rouen. Ces deux villes ne sont séparées l'une de l'autre que par une chaussée d'environ un quart de lieue. La première ville, qui passe pour la plus ancienne, s'appelle simplement *Andely* ou le *grand Andèly*, la seconde, le *petit Andely ;* toutes deux sont nommées *les Andelys* [1]. Parlons de chacune en particulier.

Grand-Andely. — On trouve dans les anciens auteurs ce lieu désigné sous le nom de *Andilegum* [2], d'*Andelia*, de *rupes Andeli.* Duplessis en fait remonter l'origine au temps des Gaulois : cette opinion n'est fondée sur aucune base solide, mais sur quelques rapports d'étymologie.

L'auteur de la vie de sainte Clotilde, qui paraît l'avoir écrite très postérieurement au temps de cette reine, lui attribue la fondation d'un monastère de filles dans le lieu nommé *Andeleins*, sur la Seine. En le faisant construire, elle fit d'éclatants miracles, et changea en vin l'eau de la fontaine de ce lieu; ce qui fit grand plaisir aux maçons qui se plaignaient de ne boire que de l'eau. Telle

[1] Ce nom paraît signifier le bord, la frontière du pays : *Ande*, pays, territoire; et *lis*, lisière, bord.

[2] Reda, historien anglais, lib. III, cap. 8.

est la première mention faite des Andelys; et elle n'est fournie que par une légende fort suspecte.

Peu à peu, il se forma autour du monastère d'Andely une petite bourgade. Au commencement du XIIe siècle, il y existait un château, où se réfugia le roi Louis VII, lorsqu'en 1119 il fut battu à Brenneville, par les troupes de Henri, roi d'Angleterre. Ce château, l'année précédente, avait été pris sur les Anglais, par un chevalier nommé Engerrand de Chaumont.

Orderic Vital donne quelques détails sur l'évasion du roi et sur sa retraite au château d'Andely; il dit que tout le pays, dévasté par la fureur des guerres, était réduit en désert. « Le roi, ajoute-t-il [1], fuyant seul dans »la forêt, rencontra un paysan qui ne le connaissait pas, »et le pria, en lui faisant des promesses, de lui mon»trer le plus court chemin pour aller à Andely. Cet »homme conduisit le prince, qui tremblait d'être trahi »et d'être livré par son conducteur aux ennemis qui le »poursuivaient. Lorsque ce paysan vit les officiers du »roi arrivés au-devant de lui, il reconnut le prince, et »se repentit de n'avoir pas exigé une plus forte récom»pense [2] ? ».

Les châteaux attiraient sur les lieux où ils se trouvaient tous les désastres de la guerre. Andely avait été cédé au roi d'Angleterre, par un traité de 1160, lorsqu'en 1167, la guerre, qui s'était rallumée entre ce roi et celui de France, amena la ruine d'Andely.

Le roi de France avait livré aux flammes plusieurs fermes et villages situés entre Mantes et Pacy. Le roi

[1] *Recueil des historiens de France*, tome III, page 400.
[2] *Recueil des historiens de France*, tome XII, page 722.

d'Angleterre s'en vengea, en brûlant le château et le bourg de Chaumont près de Gisors. Le roi de France à son tour brûla, dans le Vexin, plusieurs bourgs et villages, et notamment Andely, bourg très fort, dit Robert du Mont, et propriété des évêques de Rouen; de plus, il dévasta tous les biens des environs qui appartenaient à l'église de la Sainte-Trinité de Rouen. Après cet exploit, ce roi se retira promptement en France; mais en se retirant, la faim, la soif, la chaleur et la peur firent périr environ mille hommes de son armée [1].

Tels étaient les exploits des guerriers du XII[e] siècle : ils brûlaient, dévastaient, bien plus qu'ils ne combattaient.

Parlons des établissements religieux. L'abbaye disparut, sans doute ruinée par les Normands et par l'incendie dont je viens de parler.

Sur les ruines de cet ancien monastère s'éleva une collégiale séculière qui eut besoin d'être réformée au commencement du XIII[e] siècle : en 1245 parurent les nouveaux règlements.

Ils portaient que le doyen du chapitre aurait, sous ses ordres, la cure des âmes des six chanoines, des quatre vicaires, du secrétaire, du diacre, du sous-diacre, des clercs et de toute la paroisse qui s'étendait sur les deux villes entières du Grand et du Petit-Andely; mais le service paroissial était partagé entre trois églises : celle de Notre-Dame ou la collégiale qui était la principale; celle de la Magdelaine au Grand-Andely; celle de Saint-Sauveur au Petit-Andely. Le doyen et les chanoines étaient tenus à la résidence personnelle; les quatre vicaires des-

1 *Recueil des historiens de France*, tome XIII, pages 187, 208 et 310.

servaient alternativement et par semaine, l'un au chœur de l'église collégiale, l'autre à la paroisse de Notre-Dame, le troisième à l'église de Saint-Sauveur, le quatrième enfin à celle de la Magdelaine.

Sous le règne de Philippe-Auguste, Andely fut le sujet de longs et vifs différends entre ce roi de France, l'archevêque de Rouen et les rois d'Angleterre. Philippe-Auguste, en 1195, réclama, auprès de l'archevêque Gautier, la seigneurie d'Andely. L'année suivante, l'archevêque, par un accord conclu avec Philippe, lui restitua cette place. Dans la même année, Richard, roi d'Angleterre, s'empara de l'île d'Andely, et y fit construire une forteresse qui depuis porta le nom de Château-Gaillard; Philippe obtint la propriété entière de ce château, mais elle lui fut disputée par les rois d'Angleterre et leurs partisans; en 1220, les rois Philippe-Auguste et Jean conclurent un traité par lequel le roi Jean se réserva la possession d'Andely.

Ce roi, accusé du meurtre de son neveu Artus, fut, comme vassal de la couronne, cité à la cour de France; il ne comparut pas : son duché fut confisqué, la Normandie envahie; et, en 1205, Andely, qu'on força de capituler, passa, avec le reste de la province, des mains des Anglais dans celles du roi de France.

En 1204, Philippe-Auguste fut obligé de faire pendant cinq mois le siége d'Andely, et notamment de la forteresse que le roi Richard avait élevée dans l'île sur un rocher. Il s'empara de cette forteresse par famine.

Depuis cette époque, l'histoire n'offre aucune circonstance digne d'être rapportée, si ce n'est la mort d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, arrivée au Grand-

Andely, en 1552, par suite d'une blessure reçue au siége de Rouen.

Anciennement, la ville du Grand-Andely avait, outre sa collégiale et ses trois églises que nous avons fait connaître, un prieuré de Saint-Jean, un couvent de capucins, un d'ursulines, une léproserie, et une chapelle dite de Sainte-Clotilde, ainsi nommée sans doute parce que la reine de ce nom avait fondé dans ce lieu une abbaye; car son premier titre était de Saint-Nicolas; elle fut dotée en 1203.

L'église collégiale est fort bien bâtie; le portail extérieur très pittoresque paraît antérieur au reste de l'édifice; le côté du midi est d'un joli gothique du XVIe siècle, le nord en style ionique paraît être du XVIIe siècle. Dans la chapelle de la Sainte-Vierge est un tableau de Lesueur, représentant *Jésus retrouvé dans le temple,* composition pleine de ce charme qui caractérise les productions de ce peintre; on y admire surtout une figure d'ange planant au-dessus de l'Enfant-Jésus; la tête de saint Joseph est fort belle. Ce tableau, ainsi qu'une sépulture de Jésus-Christ, groupe de figures sculptées, vient des Chartreux-les-Gaillon; l'acquisition en fut faite en 1802 : tout près de la collégiale est la chapelle Sainte-Clotilde.

Son principal autel était placé dans un sanctuaire décoré de pilastres ioniques, éclairé par six croisées et fermé par une balustrade; à droite et à gauche on voyait deux petites chapelles pratiquées dans des espèces de niches circulaires; le sanctuaire et ces chapelles étaient précédés par une coupole de petit diamètre; la coupole est en bois fort bien assemblé. Au milieu, dans une clef pendante richement sculptée en cul-de-lampe, étaient les statues en bois, peintes et dorées avec soin, de sainte

Clotilde, la couronne en tête, le sceptre en main et le manteau royal sur les épaules, adossée à son royal époux, Clovis, revêtu des mêmes insignes. Sainte Clotilde est conservée : elle regarde l'autel; Clovis fut précipité de ce petit temple enfoui pendant quelque temps sous des décombres. Cette figure conservée est en bois assez bien sculptée et peinte avec le plus grand soin. La chapelle de Sainte-Clotilde appartient à M. Grard, qui l'a convertie en une vinaigrerie, mais qui conserve religieusement la clef pendante de la coupole et la statue de la sainte.

La fontaine des Andelys est un des objets curieux de cette ville; elle porte aussi le nom de Clotildè; elle avait la réputation de guérir des maladies incurables, par l'intercession de la sainte. Aussi, chaque année, le 2 juin, le doyen de la collégiale, accompagné de tout son clergé, venait en procession à la fontaine de Clotilde, et y répandait une certaine quantité de vin; aussitôt les pèlerins qui accouraient ordinairement de toutes parts à cette dévotion, se jetaient nus dans la fontaine, les hommes d'un côté et les femmes d'un autre, séparés par une muraille, et obtenaient, dit-on, la guérison de leurs maux. Cette pratique est évidemment un reste d'un culte antique rendu aux fontaines; cette cérémonie subsiste encore.

Les bâtiments du couvent des ursulines servent aujourd'hui de tribunal, de salle de comédie et de prison.

Quant à l'administration civile, Andely était le chef-lieu d'une élection; il y avait un présidial, une vicomté, une justice royale; le présidial d'Andely étendait sa juridiction sur les bailliages de Gisors, de Vernon et de Lions. Il existait aussi au Grand-Andely un collége avec

trois régents : un pour enseigner à lire et à écrire, et deux pour les langues latine et grecque.

Aujourd'hui, le Grand-Andely est devenu le siége d'un tribunal de première instance et le chef-lieu d'une sous-préfecture, comprenant les six cantons de Lions, d'Étrepagny, de Grainville, de Gisors, des Andelys et d'Écos; cet arrondissement compte 65,700 habitants; la ville en a 5,800.

Petit-Andely. — En 1200, Hugues III, seigneur de Gournai, fit don à l'abbaye du Bec d'un château situé sur un rocher escarpé; ce château avait été bâti, comme il a été dit, par le roi d'Angleterre Richard Ier. Hugues le possédait en vertu d'une donation faite par Jean-sans-Terre : c'était le fameux Château-Gaillard.

Ce château, qui joue un rôle important pendant tout le temps de la rivalité de la France et de l'Angleterre, fut, comme je l'ai dit, pris, après une résistance des plus opiniâtres, par Philippe-Auguste, qui venait de s'emparer du Grand-Andely; plus de quatre cents habitants, pour la plupart femmes et enfants, furent mis hors de la ville, comme bouches inutiles, et se trouvèrent enfermés entre les assiégeants et les assiégés; là, ils éprouvèrent toutes les horreurs de la famine. On dit qu'une femme, venant d'accoucher, vit son enfant dévoré par tous ceux qui l'entouraient[1]. Enfin, les assiégés, n'ayant plus ni munitions, ni vivres, sortirent l'épée à la main, résolus de se faire jour au travers des rangs ennemis; mais leur tentative fut vaine; et tous tombèrent au pouvoir des troupes royales. Guillaume-l'Armorique donne la description du Château-Gaillard et de ses fortifications.

[1] *Guillelm. Armorican*, page 83.

La reine Marguerite de Bourgogne, épouse de Louis X, dit le Hutin, fut, en 1315, enfermée dans cette forteresse, et étranglée par ordre du roi son mari : elle avait trahi la foi conjugale. Ses belles-sœurs, Blanche et Jeanne de Bourgogne, étaient ses complices ; la reine Marguerite fut le plus cruellement punie.

Ce château soutint, en 1418, un autre siége qui est comparable à celui dont on vient de parler. Déjà la ville de Rouen et toutes les places des environs étaient tombées au pouvoir des Anglais, armés contre Charles VI. Château-Gaillard fut assiégé pendant seize mois : cette fois, la garnison ne se rendit que lorsque les cordes lui manquèrent pour puiser de l'eau.

Cependant cette même forteresse, qui avait coûté tant de peine à réduire, fut, en 1429, facilement soumise à Charles VII ; l'année suivante, les Anglais l'investirent de nouveau ; et elle capitula encore après six mois de siége. Enfin, en 1449, lorsque les Anglais furent contraints d'abandonner la France, le roi lui-même vint faire le siége de Château-Gaillard, qui capitula sans résistance.

Dans la dernière moitié du XVIIIe siècle, le Petit-Andely avait une église paroissiale, et deux autres églises appartenant à l'Hôtel-Dieu ou Hôtel-Royal et au couvent des pénitents ; cet Hôtel-Dieu existait au moins en 1316. Il était alors gouverné par un prieur. En 1640, des chanoinesses régulières de Pontoise s'y établirent et le conservèrent.

Les pénitents furent fondés en 1546. On remarque que le lieu occupé par leur couvent avait été confisqué sur un juif nommé d'Aquin ; voilà ce qu'on appelait une fondation pieuse. Plus tard, ils reçurent quelques pièces

de terre pour agrandir leur maison. Enfin, en 1606 et en 1610, les rois Henri IV et Louis XIII leur firent encore présent d'une partie des démolitions du Château-Gaillard, pour rebâtir leur église qui tombait en ruines; mais ce bâtiment fut de nouveau reconstruit au XVIIIe siècle.

Les ruines du Château-Gaillard sont encore très pittoresques. On voit, dans les fossés qui les entourent, des casemates où, pendant les siéges, on enfermait les chevaux et les provisions.

L'Hôtel-Dieu est un monument remarquable par son élégance.

Les Andelys ont donné naissance à quelques hommes célèbres.

Adrien Turnèbe, professeur de langue grecque, à Paris, naquit aux Andelys en 1512; quelques années après, il fit imprimer ses œuvres et eut, pendant un temps, la direction de l'imprimerie royale. Les Italiens, les Espagnols, les Anglais et les Allemands lui offrirent des avantages considérables pour l'attirer chez eux; mais il aima mieux vivre pauvre dans son pays que d'être riche ailleurs. On a dit de lui : « Ses actions étaient inno»centes, ses mœurs irrépréhensibles, et toutes ses »vertus étaient accompagnées d'une modestie sans exem»ple. » Peu de savants ont mérité cet éloge. Ses œuvres ont été imprimées en cinq volumes in-folio. Il est mort en 1585.

Nicolas Poussin, l'un des plus célèbres peintres de de l'école française, naquit aussi au hameau de Villers, près d'Andely. « Nicolas Poussin, a dit Voltaire, fut »élève de son génie; il se perfectionna à Rome. » Appelé en France par Louis XIII pour décorer le Louvre, il

y fut abreuvé de dégoûts et repartit pour l'Italie, où il mourut pauvre et admiré. Ce qui distingue encore le Poussin parmi les artistes fameux, c'est son désintéressement et la candeur de sa belle âme. Un jour qu'il reconduisait lui-même, sa lampe à la main, le cardinal Mancini : « Je vous plains beaucoup, M. Poussin, lui »dit le prélat, de n'avoir pas seulement un seul valet.— »Je vous plains beaucoup plus, Monseigneur, répondit »Poussin, d'en avoir un si grand nombre. » Il ne faisait jamais de prix pour ses tableaux; il marquait sur la toile la somme qu'il en voulait, et renvoyait ce qu'on lui donnait de plus.

L'abbé Chaulieu naquit au château de Fontenay, en 1639. Chaulieu est connu par sa familiarité avec le grand-prieur de Vendôme, par les sociétés joyeuses qu'il réunissait dans son appartement du Temple, et par des vers pleins de négligences et de charmes. Dans ses meilleures poésies, on ne trouve qu'un aimable abandon et une imagination tour à tour simple, naïve, enjouée, originale.

On lit dans le Temple du goût:

Je vis arriver en ce lieu
Le brillant abbé de Chaulieu,
Qui chantait en sortant de table.
Il osait caresser le dieu
D'un air familier, mais aimable.
Sa vive imagination
Prodiguait, dans sa douce ivresse,
Des beautés sans correction,
Qui choquaient un peu la justesse
Et respiraient la passion.

§ VI.

ÉCOUY ou ÉCOUIS.

Écouy est un bourg situé sur la route de Paris à Rouen, à cinq lieues de cette dernière ville, à une lieue et demie des Andelys, à trois et demie de Gisors.

Au XIIe siècle, l'église paroissiale d'Écouy dépendait de l'abbaye du Bec; mais dans le siècle suivant, le roi Philippe-le-Bel en acquit le patronage par échange, et le transmit, avec la seigneurie du lieu, à Enguerrand de Marigny, ce ministre qui, après avoir joui de la plus grande faveur, fut, sous prétexte de ses concussions, pendu au gibet de Montfaucon, qu'il avait fait élever lui-même [1]; « et, comme maître du logis, dit Mézerai, »il eut l'honneur d'être mis au haut bout au-dessus de »tous les autres voleurs. »

La vie de Marigny est une des plus fertiles en grandes leçons pour les hommes appelés à gouverner des États. Il fut, par Philippe-le-Bel, comblé de dignités et d'emplois; il devint chambellan, châtelain du Louvre, surintendant des finances, grand maître-d'hôtel de France, premier ministre. Il engagea le roi dans plusieurs guerres; il chargea le peuple d'impôts et altéra les monnaies. Son crédit le rendit vain, sa fierté irrita les grands, et ses rapines les petits; les murmures éclatèrent de toutes parts.

Philippe-le-Bel étant mort, le comte de Valois, chef des mécontents, détermina Louis X, dit le Hutin, son

[1] Voyez *Histoire de Paris*, 6e édit. tome III, page 25.

neveu, à demander compte à Marigny de l'administration des finances. Celui-ci prétendit avoir donné au prince la plus grande partie de l'argent enlevé au peuple; le reste avait, dit-il, été employé à payer les dettes de l'État: *Vous en avez menti*, dit Valois. — *C'est vous-même*, *de par Dieu*, répond Marigny. Dès-lors sa perte fut jurée..

Quelques jours après, il se rendit, comme de coutume, au conseil du roi; on lui demanda son épée et on le conduisit à la tour du Louvre, d'où il fut transféré au Temple, au milieu des huées populaires.

On instruisit son procès: des délateurs furent payés par le comte pour déposer contre le ministre. Le roi, les princes, les conseillers d'état, les pairs, les prélats se réunirent à Vincennes. Marigny parut; l'avocat, Jean Asnières, portait la parole : il parla du sacrifice d'Abraham et d'Isaac, d'une multitude de serpents qui désolaient la France du temps de saint Hilaire, et leur compara Enguerrand de Marigny, ses parents et ses alliés, puis il produisit quarante chefs d'accusation. C'était l'altération des monnaies, la surcharge des subsides, le vol de 40,000 écus envoyés au pape par le roi, de 15,000 florins donnés à Edmond de Goth, la reddition de faux comptes, la dégradation des forêts royales, le crime d'avoir reçu de l'argent des Flamands pour faire échouer la guerre qu'on leur préparait, etc., etc.

Marigny se leva pour répondre; on ne lui en laissa pas la faculté. Il fut chargé de chaînes et mené au supplice. Quelle justice!

Mais les ennemis de Marigny ne s'arrêtèrent pas là; ils cherchèrent et trouvèrent des hommes qui vinrent affirmer avoir vu la femme et la sœur de Marigny, Alips de Mons et la dame de Chanteleu, *envoûter le roi, messire*

Charles et autres barons. Le mot *envoûter*, fort connu dans ces siècles d'erreur, exprimait une pratique magique. On fabriquait une image en cire ; on la faisait oindre de saint-chrême et baptiser par un prêtre qui donnait à cette image le nom de celui qu'on voulait faire périr. Pour atteindre ce but, on torturait cette image, on la perçait à l'endroit du cœur.

Ces dames furent arrêtées et enfermées dans la tour du Louvre. Jacques Delort, complice du maléfice, fut conduit au Châtelet avec sa femme et un domestique ; la femme fut brûlée vive, le valet fut pendu, et Delort étranglé, à ce qu'il paraît.

Marigny a passé pour un grand homme d'État. Ce fut lui qui fit rendre le Parlement de Paris sédentaire, qui en fit créer un à Toulouse ; il avait conçu le projet, exécuté par Louis XI, de soumettre les grands à l'autorité du prince ; cela ne prouve pas que ses mains fussent pures ; son procès fut irrégulier, sa mémoire fut réhabilitée ; mais l'histoire ne l'en comptera pas moins au nombre des sangsues publiques.

Louis-le-Hutin se repentit à sa mort d'une conduite aussi injuste. Il fit mettre en liberté la femme d'Enguerrand, et lui légua 10,000 livres, somme alors très considérable, *en considération de la grande infortune qui lui était advenue*, porte le testament du roi, *et pour le grand amour que la reine, sa mère, avait pour la dame de Marigny* [1].

Le comte de Valois, rongé de remords, finit misérablement sa vie, consumé par une maladie de langueur ; il fit demander le corps de Marigny, et le fit apporter

[1] *Vies des surintendants des finances*, tome I, page 30.

en pompe dans la collégiale d'Évreux; il ordonna une distribution aux pauvres de Paris, auxquels le distributeur disait : *Priez Dieu pour monseigneur Enguerrand de Marigny et pour monseigneur Charles de Valois.*

Lorsque Marigny fut devenu seigneur d'Écouy, il fit démolir l'ancienne église paroissiale, et, en 1310, en fit construire une autre sous le titre de la *sainte Vierge;* il y fonda une collégiale à laquelle il unit le titre de la cure. Dans ces temps d'ignorance, on croyait, par des pratiques dévotieuses, racheter toute espèce de crimes. Le clergé, le seul corps un peu instruit, entretenait ces fausses idées, où il trouvait son profit; voilà pourquoi les temps les plus immoraux ont vu naître le plus de fondations religieuses.

L'acte d'institution portait que le chapitre d'Écouy serait composé de douze chanoines, y compris le doyen; que la pleine collation de toutes les prébendes, à l'exception de celle du vicaire perpétuel, appartiendrait aux seigneurs du fief de Marigny pour une moitié, et du fief du Plessis pour l'autre; que ceux des chanoines qui ne seraient pas prêtres se feraient ordonner dans l'année; que le doyen et le chapitre auraient la connaissance de toutes les causes criminelles et civiles concernant les chanoines et les clercs.

Comme les deux fiefs de Marigny et du Plessis, qui étaient mouvants de la baronnie d'Écouy, furent dans la suite unis à celle du Pont-Saint-Pierre, le seigneur de cette terre nommait, en dernier lieu, à toutes les prébendes.

Enguerrand de Marigny avait aussi fondé à Écouy un hôpital du titre de saint Jean-Baptiste.

Philippe de Valois, fils de Charles de Valois, succéda

à Charles-le-Bel, son cousin. Il s'efforça de réparer le crime de son père; il donna au fils d'Enguerrand de l'emploi à l'armée, et à sa petite-fille l'argent nécessaire pour racheter les biens du ministre.

La terre d'Écouy passa ensuite à la maison de Châtillon. Jean III, seigneur de Châtillon-sur-Marne, etc., maria sa fille à Pierre de Roncheroles, qui devint par là seigneur de Châtillon, d'Écouy, de Heugueville et de Pont-Saint-Pierre, premier baron de Normandie, conseiller et chambellan des rois Louis XI et Charles VIII. Il mourut en 1503.

Ce qu'il y avait et ce qu'il y a encore de plus remarquable à Écouy, c'est la halle, couverte en bois; le château, d'une construction moderne, et la paroisse, ancienne collégiale. On voit aux environs du bourg plusieurs belles maisons de plaisance.

L'église paroissiale est solidement bâtie en croix latine. Le portail est flanqué de deux grosses tours couvertes, dans l'une desquelles sont deux grosses cloches du poids de huit à dix milliers [1]. Au lieu de rose, on voit une grande croisée en ogive; au milieu de cette église est une figure de la Vierge, à laquelle l'église est dédiée; à droite et à gauche sont les figures d'Enguerrand et d'Alips de Mons, fondateurs de l'église.

Dans l'intérieur de l'église et dans le sanctuaire, on remarque deux chapelles voûtées renfermant autrefois les tombeaux des seigneurs de Marigny. On avait transporté le corps d'Enguerrand à Écouy peu de temps après sa mort; mais il avait été défendu de lui élever un tombeau, afin qu'aucune inscription ne rappelât le crime

[1] Millin, *Antiquités nationales*, tome III, art. 28, page 4.

de Charles de Valois et la complicité de Louis-le-Hutin. Mais, en 1475, Louis XI permit aux chanoines d'Écouy de faire élever, sur le tombeau du fondateur de la collégiale, un mausolée où ils pourraient attacher une inscription, à condition cependant qu'ils n'y parleraient pas du procès.

Sur ce mausolée on remarque cinq figures, représensentant le jugement de Dieu sur l'affaire d'Enguerrand. Voici comme Millin explique cette espèce d'hiéroglyphe[1] :

«Dieu est assis entre deux anges, avocats d'Enguer-»rand et du comte de Valois.

»Celui de Valois tient une toise pour mesurer la con-»duite de son client. Le Père-Éternel n'écoute sa justi-»fication qu'avec humeur; et le comte, voyant qu'il a »perdu sa cause, est à genoux et implore son pardon, »que Dieu lui refuse:

»L'autre ange, avocat d'Enguerrand, tient une trom-»pette pour annoncer le succès de son client, qui est à »genoux près de lui, et lui présente une couronne de »cordes, image symbolique de son supplice[2]. »

Voilà comment les chanoines éludèrent la défense de

[1] Millin, art. 28, page 22.

[2] Expilly a aussi donné l'explication de ces figures: « Au-dessus du mausolée, » dit-il, sont cinq figures en pierre, de grandeur naturelle : au milieu, Notre-» Seigneur, assis sur un trône pour le jugement dernier; à ses côtés deux anges, » dont l'un a la trompette, et l'autre la toise à la main, et au bout, d'un côté, » Enguerrand à genoux en chemise, demandant justice, en montrant de la » main, Charles, comte de Valois, aussi à genoux, de l'autre côté, les mains » jointes et les yeux baissés, la couronne de comte sur la tête, et le manteau » bleu fleurdelisé » (*Dictionnaire*, tome II, page 727).

Louis XI. C'était alors un acte de courage. Il firent graver au-dessus du tombeau l'épitaphe suivante :

Ci-dessous gît de ce pays l'honneur,
De Marigny, et de ce lieu seigneur,
Dit Enguerrand, sage chevalier,
Du roi Philippe-le-Bel grand-conseiller,
Et grand-maître de France; très utile
Pour le pays, comte de Longueville.
Cette église présente fit jadis édifier,
L'an mil trois cents et dix, pour honorer
Des cieux la reine dame;
Cinq ans après, à Dieu rendit son âme,
Le derrain jour d'avril, puis fut mis cy.
Priez Dieu qu'il lui fasse merci.

A côté du tombeau d'Enguerrand était celui de son frère, Jean de Marigny, archevêque de Rouen; il soutint avec un zèle louable les intérêts de Philippe de Valois contre les prétentions des rois d'Angleterre, et concourut puissamment à faire déclarer aux États-Généraux que les femmes étaient inhabiles à succéder à la couronne. Il fut garde-des-sceaux sous Philippe.

Dans la nef, sur une table en forme de cœur, fut gravée l'inscription suivante :

ICI GIST
LE COEUR DE TRÈS HAUT ET TRÈS PUISSANT SEIGNEUR
MICHEL DE RONCHEROLLES,
MARQUIS DE PONT-SAINT-PIERRE, BARON,
SEIGNEUR HAUT-JUSTICIER DUDIT LIEU D'ÉCOUY-LE-PLESSIS, ETC, ETC...
IL EST DÉCÉDÉ
LE DIX-HUITIÈME JOUR DE JUIN 1754.

ce qui prouve que la terre d'Écouy était encore, à la fin du dix-huitième siècle, dans la maison de Roncherolles.

Dans le milieu de la nef et de la croisée, on trouve

encore une singulière épitaphe ou plutôt une énigme rimée :

Ci-gît l'enfant, ci-gît la mère,
Ci-gît la sœur, ci-gît le frère,
Ci-gît la femme et le mari,
Et ne sont que deux corps ici.

On l'explique dans le pays en disant qu'un fils d'une dame d'Écouy avait eu de sa mère, sans la connaître et sans en être connu, une fille nommée Cécile qu'il épousa ensuite, laquelle devint ainsi fille et sœur de son mari.

Mais il faut remarquer qu'il se trouve dans plusieurs églises de France [1] des épitaphes semblables : ces compositions seraient-elles un jeu d'esprit ou bien le témoignage d'un fait véritable [2] ? Je ne prononce point.

L'église d'Écouy a beaucoup souffert dans le temps de la Terreur ; elle a perdu plusieurs de ses ornements, entre autres le tombeau de son fondateur ; mais sous une arcade, au côté gauche du chœur, est la figure de Jean de Marigny son frère. Le jubé a été détruit en partie[3].

[1] Dans l'église d'Alincourt, entre Amiens et Abbeville, on lit :

Ci-gît le fils, ci-gît la mère,
Ci-gît la fille avec le père,
Ci-gît la sœur, ci-gît le frère,
Ci-gît la femme et le mari,
Et ne sont que trois corps ici.

C'est, dit-on, l'odieuse aventure d'une mère qui, après avoir épousé son fils, sans le savoir, en eut une fille, qu'elle lui donna en mariage.

[2] Millin, article 28, page 8.

[3] Malgré les dévastations révolutionnaires, l'église d'Écouy possède encore quelque débris de son ancienne splendeur. On y remarque un grand nombre de statues du moyen âge, entre autres une magnifique Vierge en marbre blanc,

Le bourg d'Écouy avait autrefois le titre de baronnie ; on y comptait, en 1764, 5 feux privilégiés et 91 feux taillables ; la juridiction d'Écouy s'étendait sur dix-huit paroisses. Aujourd'hui ce bourg fait partie de l'arrondissement des Andelys, canton de Grainville, département de l'Eure, et compte 650 habitants.

des stalles de la Renaissance décorées d'arabesques, et une jolie chapelle construite au XVI[e] siècle. De tous les monuments sépulcraux, il n'existe plus aujourd'hui que la tombe, en marbre noir gravé en creux, de Blanche de Garnaches et la statue en marbre blanc de l'archevêque de Rouen, Jean de Marigny. Cette figure, d'un beau style et d'une exécution très soignée, est accompagnée d'une curieuse épitaphe en vers latins (B).

CHAPITRE III.

MARINES, CHARS, CHAUMONT.

§ Ier.

MARINES.

Bourg du Vexin, situé sur la route de Pontoise à Gisors, à 5 lieues, vers le N. O. de cette première ville.

L'origine de ce lieu remonte au moins au XIIe siècle. Dans l'église paroissiale de Marines était, avant l'an 1164, un prieuré conventuel de chanoines réguliers dépendant de l'abbaye de saint Vincent de Senlis.

Plus tard ce prieuré fut réduit à un seul prieur-curé en titre et régulier. « Ce bénéfice, dit Duplessis [1], passa »depuis en commende; un nommé François Maulin en »était commendataire, lorsque M. le chancelier de Sil»leri, seigneur du lieu, prit le dessein d'y établir une »communauté de pères de l'Oratoire. » L'union du prieuré à la congrégation de l'Oratoire eut lieu en 1618.

Le logement de la nouvelle communauté fut alors bâti à neuf, et ses revenus augmentés de 400 livres de rente.

Voilà à peu près tout ce que l'histoire nous apprend sur Marines. Ce bourg fait aujourd'hui partie de l'arrondissement de Pontoise; c'est un chef-lieu de canton. Sa population est de 1,450 habitants.

[1] *Description de la Haute-Normandie*, tome II, page 344.

§ II.

CHARS.

Chars, qu'on a écrit quelquefois Schars, est un bourg situé sur la petite rivière de Viosne, entre Pontoise et Gisors, à 4 lieues de la première, à 5 de la seconde.

Ce bourg, portant autrefois le titre de baronnie, existait depuis longtemps, ainsi que la cure du lieu. «Le patronage de Chars était partagé en deux parties, »dont l'une appartenait à Thibaud de Gisors, l'autre à »Thibaud le jeune. Ces deux seigneurs remirent chacun »leur part entre les mains de Rotron, archevêque de »Rouen, pour en faire don à l'abbaye de Saint-Martin »de Pontoise.» Mais, en 1177, Geoffroi, abbé de ce monastère, transporta le patronage entier de l'abbaye de Saint-Denis en France, qui, sur la fin du XVI[e] siècle, l'aliéna en faveur du seigneur du lieu [1].

Chars eut aussi un Hôtel-Dieu et une léproserie très anciens. A l'hôpital était jointe une chapelle de Saint-Blaise; à la léproserie une autre de Saint-Jean l'évangéliste: l'une et l'autre de ces chapelles étaient en titre au XIII[e] siècle.

Il y avait encore une chapelle de Saint-Jacques et Saint-Christophe de Bercagni, et une quatrième de Sainte-Anne dans le château de Chars.

Ce château, dont les habitants du pays vantent encore la beauté, est aujourd'hui complètement détruit.

L'église est très remarquable: le chœur est beaucoup

[1] Félibien, *Histoire de Saint-Denis*, page 423.

plus élevé et plus orné que la nef, qui paraît antérieure au XIVe siècle [1]. Le clocher est beaucoup plus moderne : il est, dans sa hauteur, décoré de trois ordres de pilastres, dorique, ionique et composite. Sur l'un des piliers du chœur on lit cette épitaphe :

CI-GIST
LE COEUR DE HAUTE ET PUISSANTE PRINCESSE
MADEMOISELLE JEANNE DE FERRIÈRE,
FILLE DE M. DE GODEFROY DE BRETAGNE, BARON DE FERRIÈRE,
LEQUEL FUT FILS DE PIERRE, DUC DE BRETAGNE,
ET PETIT-FILS DE LOUIS VIII, ROI DE FRANCE, SURNOMMÉ LE BATAILLEUR;
ELLE FUT FEMME DE JEAN D'ÉVREUX...

On voit aussi dans le chœur deux tombes gravées : l'une paraît être du XIVe siècle ; l'autre est celle d'un curé de Chars, représenté en chasuble ; il est appelé le défenseur des veuves et des orphelins, nourricier des pauvres, exemple des bons pasteurs ; son nom est effacé.

Le bourg de Chars compte 1,100 habitants.

§ III.

CHAUMONT.

La ville de Chaumont, ou Chaumont-Oise, est située sur la petite rivière de Troesne, à 2 lieues à l'E. de Gisors, et à 6 au S. O. de Beauvais. Sa distance de Paris est de 14 lieues au N. O.

L'origine de Chaumont remonte au moins au XIe siècle. « Elle était sur pied au plus tard en 1060, » dit Duplessis ;

[1] On y remarque des chapiteaux dans le genre de ceux de Saint-Germain-des-Prés, à Paris.

nous ajouterons qu'elle avait déjà de l'importance, puisqu'elle portait le titre de comté, comme on le voit par un acte de cette époque où elle est nommée *Calidus Mons*. Valois, dans sa notice des Gaules, l'appelle *Calvus Mons*, nom qui désigne une montagne dépourvue de bois; on croit que ce nom lui vient aussi d'un Robert, surnommé *le Chauve*, petit-fils d'Amauri de Pontoise.

Le roi Philippe I[er] accorda à Chaumont le droit de commune. Cette ville s'étendait sur la côte, au bas de laquelle elle se trouve aujourd'hui et où était une ancienne église de Saint-Pierre, avec le titre de prieuré. Elle renfermait en outre deux autres églises, la Sainte-Vierge et Saint-Jean-Baptiste, situées sur la pente de la colline, avec un château dont on ne voyait plus que les débris au milieu du XVIII[e] siècle, et une chapelle de Caillouet, à quelque distance de la ville. Notre-Dame, Saint-Jean et Caillouet étaient autant de dépendances de l'abbaye.

Cette ville eut une part très ample aux malheurs que causèrent les diverses incursions des Normands, aux malheurs des guerres féodales et de celles des rois de France et d'Angleterre. Elle n'échappa ni aux meurtres, ni aux pillages, ni aux incendies, maux qui, dans ces temps de calamités, affligeaient les habitants de toutes les contrées. Brûlée par les Normands, elle le fut encore, en 1167, par le roi d'Angleterre. La ville ne fut point rebâtie sur le haut de la montagne, mais s'étendit insensiblement, ou plutôt étendit ses faubourgs dans la vallée, sur le bord de la rivière et sur les deux paroisses de Saint-Martin d'Aix et de l'Aillerie; toutefois l'église de Saint-Jean resta dans l'enceinte de la ville et en forma la limite du côté de la colline.

Sous François Ier, Chaumont reçut, en 1545, un bailliage royal. Magny, qui n'était alors qu'une justice seigneuriale, fut compris dans son ressort; mais il en fut distrait en 1563 [1]. En 1576, on réunit de nouveau ces deux villes pour ne faire plus qu'un seul bailliage; mais elles formèrent toujours deux siéges distincts qui avaient chacun un lieutenant de bailliage; de même une seule élection fut érigée pour les deux villes.

On vient de voir que la ville de Chaumont avait pour seigneurs les abbés de Saint-Pierre. L'histoire de cette abbaye se lie donc essentiellement à l'histoire de Chaumont.

On ignore absolument l'origine de l'abbaye de Saint-Pierre. On voit seulement qu'en 1091 Philippe Ier la donna à l'archevêque de Rouen. En 1145, Louis-le-Jeune en fit don à l'abbaye de Saint-Denis; et Hugues d'Amiens, en 1157, confirma cette donation: l'église était alors desservie par des chanoines. L'abbé de Saint-Denis réduisit l'abbaye de Saint-Pierre en prieuré sous la dépendance de son monastère, y envoya douze religieux et fit rebâtir l'église.

Au XVIIe siècle, cette ville avait pour seigneur le duc de Longueville.

Il existait donc anciennement à Chaumont, indépendamment du prieuré de Saint-Pierre, deux paroisses; il s'y trouvait aussi un couvent de récollets, un de trinitaires, une église de Saint-Jean.

Sur la paroisse de Saint-Martin se trouvait un prieuré fondé vers 1180.

Dans l'étendue de celle de l'Aillerie, à l'extrémité et

[1] *Voyez* l'article MAGNY.

hors des limites de la ville, on voyait un autre prieuré fondé vers le milieu du XI[e] siècle; le prieur était patron de l'église paroissiale. On y voyait aussi un hôpital de Saint-Antoine qui, au XIII[e] siècle, était desservi par des frères et un chapelain. Un accord de 1204 porte que le chapelain fera serment de fidélité au prieur, comme patron de la paroisse, et au prêtre qui la desservira; que ce prêtre visitera les malades, les confessera, et inhumera, dans l'église des moines, les corps des défunts qui seront portés en terre par les frères; les moines, de leur côté, s'engageaient, lors des funérailles, à faire sonner leurs cloches sans rétribution. Cet hôpital fut, plus tard, desservi par des sœurs du tiers ordre de Saint-François; enfin, on voyait, sur la même paroisse, une léproserie, nommée hôpital de Saint-Lazare. Cette léproserie fut supprimée en 1697, et réunie à l'Hôtel-Dieu de Gisors.

Les récollets s'établirent, en 1656, d'abord dans la chapelle du château de Chaumont, et, l'année suivante, dans le couvent qu'on venait de leur bâtir.

Les trinitaires furent fondés à Caillonet, par Jacques Doublet, moine de Saint-Denis, et prieur de Saint-Pierre de Chaumont en 1599; ils renversèrent l'ancienne chapelle, et en élevèrent une autre sous le titre de *Notre-Dame de Bonne-Espérance*.

Lors de la nouvelle distribution de la France, Chaumont devint siége d'administration et de tribunal de district; elle ne conserva qu'une paroisse qui fut celle de Saint-Jean-Baptiste, bâtie à mi-côte [1].

Aujourd'hui la ville de Chaumont appartient à l'arrondissement de Beauvais : c'est un chef-lieu de canton.

[1] Millin, *Antiquités nationales*, nomb. XLII, 15.

On voit, sur la montagne voisine où était l'église du prieuré, les ruines de l'ancien château.

Une chapelle de Saint-Eutrope attire, vers Bertichère, un grand concours de dévots le 30 avril de chaque année.

Le château de Bertichère est à une demi-lieue à l'O. de Chaumont : sa construction est bizarre; il est fort ancien. Longtemps il appartint aux comtes de Chaumont; il passa ensuite aux ducs de Longueville, et enfin aux princes de Conti.

La population de Chaumont est d'environ 1,800 habitants, en comptant ceux de plusieurs hameaux dépendant de la commune.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE
DES CHAPITRES ET PARAGRAPHES
CONTENUS DANS CE VOLUME.

DEUXIÈME PARTIE,
LIVRE PREMIER,
(SUITE).

		Pages.
CHAPITRE III.	Clichy, Mouceaux, Anières, Genevilliers, Colombes, Courbevoie, Bezons, Argenteuil, Houilles, Carrières, Montesson, Sartrouville.	1
§ I.	Clichy.	*ib.*
§ II.	Mouceaux.	5
§ III.	Anières.	7
§ IV.	Genevilliers.	9
§ V.	Colombes.	12
§ VI.	Courbevoie.	14
§ VII.	Bezons ou Vezons.	15
§ VIII.	Argenteuil.	17
§ IX.	Houilles.	24
§ X.	Carrières-Saint-Denis.	25
§ XI.	Montesson.	26
§ XII.	Sartrouville ou Sertrouville.	27

LIVRE DEUXIÈME.
DE SAINT-GERMAIN A POISSY.

CHAPITRE I.	Coup-d'œil général.	29
CHAPITRE II.	Saint-Germain-en-Laye.	32
§ I.	Histoire de la ville.	*ib.*
§ II.	Histoire du château.	35
§ III.	Description.	46
	Chemin de fer de Paris à Saint-Germain.	53

		Pages.
Chapitre III.	Le Pecq, Saint-Léger, Mareil-sous-Marly, Fourqueux, L'Étang, Saint-Nom de la Bretèche.	60
§ i.	Le Pecq.	*ib.*
§ ii.	Saint-Léger.	63
§ iii.	Mareil-sous-Marly.	64
	Fourqueux.	65
§ iv.	L'Étang.	*ib.*
§ v.	Saint-Nom de la Bretèche.	67
Chapitre IV.	Maisons, Achères, Poissy.	69
§ i.	Maisons.	*ib.*
§ ii.	Achères.	72
§ iii.	Poissy.	*ib.*

LIVRE TROISIÈME.

DE POISSY A ÉVREUX.

Chapitre I.	Coup-d'œil général.	81
Chapitre II.	Les Alluets-le-Roi, Triel, Meulan, Mantes, Limay, Rosny et Rolleboise.	84
§ i.	Les Alluets-le-Roi.	*ib.*
	Orgeval.	87
	Morainvilliers.	*ib.*
	Crépières.	88
	Mareil-sur-Mandres.	*ib.*
	Herbeville.	*ib.*
	Maulle-le-Buat.	*ib.*
	Bazemont.	*ib.*
§ ii.	Triel.	*ib.*
	Verneuil.	89
	Vernouillet.	90
	Équevilly ou Fresne.	*ib.*
	Andresis.	*ib.*
§ iii.	Meulan.	91
	Vaux.	95
	Évêquemont.	96
	Tessancour.	*ib.*
	Hardricourt.	*ib.*
	Mezy.	*ib.*
	Juziers-le-Bourg.	*ib.*
	Les Mureaux.	*ib.*
§ iv.	Mantes.	97
	Magnanville.	101
	Mantes-la-Ville.	102

		Pages.
	Gassicourt.	102
§ v.	Limay.	ib.
§ vi.	Rosny et Rolleboise.	103
Chapitre III.	La Roche-Guyon, Haute-Ile, Vetheuil, Vernon-sur-Seine, Gaillon, Pacy-sur-Eure.	105
§ i.	La Roche-Guyon.	ib.
§ ii.	Haute-Ile.	114
§ iii.	Vetheuil.	115
§ iv.	Vernon-sur-Seine.	116
§ v.	Gaillon.	122
§ vi.	Pacy-sur-Eure.	124
	Cocherel.	125
	Caillouet.	ib.
	Hécourt.	ib.
	Breuil dit Breuil-Pont.	ib.
	Villiers-en-Desevres.	ib.
Chapitre IV.	Évreux.	127
§ i.	Évreux avant l'établissement de la monarchie des Francs.	ib.
§ ii.	Évreux sous les rois Francs.	131
	Description.	155
§ iii.	Évreux pendant et depuis la Révolution.	158
	Château de Navarre.	164
	Vieil-Évreux.	165

TROISIÈME PARTIE.

ROUTE DE PARIS A ROUEN.

LIVRE PREMIER.

DE PARIS A SAINT-DENIS.

Chapitre I.	État physique.	167
Chapitre II.	La Chapelle Saint-Denis, Montmartre, Saint-Ouen, Aubervilliers, Ile Saint-Denis.	171
§ i.	La Chapelle Saint-Denis.	ib.
§ ii.	Montmartre.	175
	Clignancourt.	190
§ iii.	Saint-Ouen.	191

		Pages.
§ IV.	Aubervilliers.	197
§ V.	Ile Saint-Denis.	201
Chapitre III.	Saint-Denis.	204
§ I.	Origine de la ville jusqu'à la fondation de l'abbaye.	*ib.*
§ II.	Histoire de l'abbaye de Saint-Denis.	207
	Biographie des hommes célèbres.	236
§ III.	Histoire de la ville de Saint-Denis.	238
§ IV.	Histoire de Saint-Denis depuis la Révolution jusqu'à nos jours.	245

LIVRE DEUXIÈME.

DE SAINT-DENIS A PONTOISE.

Chapitre I.	Coup-d'œil général.	261
Chapitre II.	Deuil, Montmorency, Soisy, Groslay, Andilly, Margency, Eaubonne, Ermont, Saint-Prix, Saint-Leu et Taverny.	266
§ I.	Deuil ou Dueil.	*ib.*
	Ville-Taneuse.	268
	Saint-Gratien.	*ib.*
§ II.	Montmorency.	269
	Ermitage de Rousseau.	281
§ III.	Soisy, Groslay, Andilly, Margency.	293
	Soisy.	*ib.*
	Groslay	294
	Andilly.	295
	Margency.	296
§ IV.	Eaubonne et Ermont.	297
	Ermont.	300
§ V.	Saint-Prix.	301
§ VI.	Saint-Leu et Taverny.	303
	Taverny.	305
Chapitre III.	Épinay-lez-Saint-Denis et la Briche, Sannois, Franconville, Cormeilles et Montigny, Herblay, Conflans-Sainte-Honorine, Saint-Ouen, l'Aumone et Maubuisson.	307
§ I.	Épinay-lez-Saint-Denis et la Briche.	*ib.*
	La Briche.	309
§ II.	Sannois.	310
§ III.	Franconville.	311
§ IV.	Cormeilles et Montigny.	316
	Montigny.	318
§ V.	Herblay.	319
§ VI.	Conflans-sainte-Honorine.	320
§ VII.	Saint-Ouen, l'Aumone et Maubuisson.	324
Chapitre IV.	Pontoise.	333

LIVRE TROISIÈME.

ROUTE DE PONTOISE A ROUEN.

		Pages.
CHAPITRE I.	Coup-d'œil général.	352
CHAPITRE II.	Vigny, Magny, Saint-Clair-sur-Epte et Château-sur-Epte, Écos, Andelys (Grand et Petit), Écouis.	361
§ I.	Vigny.	*ib.*
§ II.	Magny.	362
	Guiry.	265
	Maudétour.	*ib.*
	Cléry.	*ib.*
	Ambleville.	*ib.*
	Saint-Gervais.	*ib.*
	Mont-Javoult.	*ib.*
	Nucourt ou Neucourt.	*ib.*
§ III.	Saint-Clair-sur-Epte et Château-sur-Epte.	366
	Parnes.	368
	Noyers.	369
	Dangu.	*ib.*
§ IV.	Écos ou Écos-Saint-Denis.	*ib.*
§ V.	Andelys (Grand et Petit).	370
	Grand-Andely.	*ib.*
	Petit-Andely.	376
§ VI.	Écouy ou Écouis.	380
CHAPITRE III.	Marines, Chars, Chaumont.	389
§ I.	Marines.	*ib.*
§ II.	Chars.	390
§ III.	Chaumont.	391

FIN DE LA TABLE.

